TEMPERATURE
AUJOURD'HUI
Max — — 9
Min. — — 3
PRONOSTICS
NEIGEUX VARIABLE BEAU CLIMAT FROID DOUX TRES FROID

La Patrie

Journal du Peuple

34e ANNEE—No 8 — QUATORZE PAGES — MONTREAL, MARDI 5 MARS 1912 — LE NUMERO : UN SOU

Conseil Législatif Limite

RESULTAT LAMENTABLE D'UNE ORGIE

On trouve dans le taudis infect d'une ruelle le cadavre ensanglanté de Margaret Burney.

SCENE HORRIBLE ET REVOLTANTE

Les deux frères Seybold s'accusent l'un l'autre d'être l'auteur de la mort de leur sœur.

Comme résultat d'une orgie, une femme, Margaret Burney, a été trouvée morte et couverte de sang, hier soir. Frederick Seybold et Henry Seybold, qui étaient, dit-on, avec cette femme pendant l'orgie en question, sont gardés au bureau des détectives en attendant que les autorités aient jugé quelle part de responsabilité ils peuvent avoir dans l'horrible drame qui ajoute une nouvelle page lugubre à la chronique des crimes de l'alcool en notre ville.

LA TRAGEDIE

s'est déroulée au No. 7 de la ruelle Coupal, ancienne ruelle Lagauchetière, sise en arrière de l'église protestante Trinity, entre l'avenue Viger et la rue Lagauchetière.

D'après les informations obtenues par la police hier soir, la femme Burney, de son nom de fille Margaret Bow, serait

MORTE DEPUIS SAMEDI

mais ce n'est qu'hier soir, lorsque George Burney, un fils de la défunte, est passé pour voir sa mère, qu'il a appris par les Seybold qu'elle était morte. Puis ayant insisté pour savoir où elle était, il découvrit le cadavre dans une chambre de la maison.

La police avertie ordonna le transport du cadavre à la morgue, et

L'ARRESTATION

temporaire des frères Seybold.

C'est le fils de la victime qui se rendit au poste central hier soir, accompagné de Frederick Seybold, pour avertir la police. Henry Seybold était à ce moment encore trop ivre pour marcher.

Quand le lieutenant Girard, accompagné des détectives Walsh et Gratton, arriva sur les lieux, la porte de la maison où s'était déroulé le drame était fermée à clef, mais Henry Seybold la leur ouvrit, et leur indiqua où se trouvait le cadavre de la femme Burney.

SCENE HORRIBLE

Le spectacle qui s'offrit aux yeux des policiers était horrible ; sur un grabat, en une masse presque informe, gisait la victime, la figure tout ensanglantée et les vêtements en désordre.

Après avoir mis les deux Seybold sous arrêt, les policiers mandèrent le fourgon de la morgue, où le cadavre fut transporté.

Au poste central, où les deux Seybold étaient detenus, les détectives constatèrent que l'un d'eux, Henry, était très nerveux et qu'il portait plusieurs ecchymoses à la figure. Il était dans un état tellement lamentable qu'on décida de l'envoyer à l'hôpital Notre-Dame.

A cette institution, on constata qu'il avait les bras et les épaules couverts de blessures, et qu'il avait aussi plusieurs coupures au cuir chevelu.

Aux questions qui lui étaient posées, il a déclaré que c'était son frère qui lui avait infligé ces blessures.

L'enquête de la police révèlera peut-être si l'un des frères Seybold est responsable des coups portés à la femme Burney.

Actuellement, les deux frères s'accusent mutuellement du forfait.

L'endroit du crime est un taudis infect, et au moment où la police l'a visité, hier soir, il avait plus l'apparence d'une étable que d'une habitation.

La défunte, d'après les informations fournies par son fils, était âgée de 54 ans, et il y a 30 ans qu'elle était séparée de son mari.

LE DRAME DE LA BAIE ST-PAUL

L'enquête ne commencera que le 12 courant.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

BAIE ST-PAUL, Qué., 5. — Onofriro Montizano et Mary Habbard, les prétendus meurtriers de l'individu trouvé mort dans une cabane bâtie près de la voie ferrée en construction, sont arrivés hier à Baie St-Paul, accompagnés du détective Denis et du constable Cardinal.

Ce matin, la cour s'est ouverte à 10 h. 30, sous la présidence du magistrat Simard. Après avoir lu aux intéressés l'acte d'accusation, l'enquête a été remise au 12 courant.

M. Oscar Morin, avocat de Québec, s'est chargé de défendre les deux accusés.

La politique de Sir Lomer Gouin critiquée par le "Canada"

Que le "Canada" se rassure: la PATRIE n'est nullement sortie de ses gonds, seulement elle a jugé qu'il y avait péril en la demeure et qu'il convenait d'attirer l'attention du public sur ce qui se passait à Québec.

La manoeuvre de la Compagnie des Tramways est de celles qui ne peuvent réussir que dans l'ombre et le silence: plus on fera de bruit, plus on la fera connaître, dut-on pour cela avoir recours aux gros titres, mieux cela vaudra pour les Montréalais.

Nous ne sommes pas les juges de nos confrères; mais le "Canada" nous permettra de lui dire que si ces confrères n'avaient pas ignoré le Bill des tramways, la PATRIE n'aurait pas eu besoin de consacrer à ce projet la plus grande partie de son numéro d'hier.

Pourquoi le "Canada" cherche-t-il à contrecarrer la campagne de la PATRIE, au lieu de la seconder, alors qu'il est parfaitement d'accord avec nous ?

En effet, après avoir rappelé l'agitation faite l'an dernier contre le bill des tramways il dit:

"A quoi cela a-t-il abouti ? Une délégation du conseil de "ville s'est rendue à Québec et, après quelques heures de calme "discussion avec Sir Lomer Gouin, on en est venu à une entente "acceptable à tout le monde."

L'entente acceptable de l'an dernier, due au calme, à la sagesse de Sir Lomer Gouin, est aussi acceptable cette année que l'an dernier et la PATRIE ne demande à Sir Lomer que le maintien de cette entente, c'est-à-dire la continuation de la politique qu'il a adoptée et fait adopter en 1911 par "tout le monde."

Sir Lomer a, l'an dernier, créé la Commission des Services d'Utilité Publique et forcé la Compagnie des Tramways d'accepter la juridiction, le contrôle de cette commission. Cette obligation est inscrite à l'article 14 de la charte octroyée en 1911 à la Compagnie des Tramways.

Et cette compagnie a l'audace, le cynisme de venir cette année demander au premier ministre, à ses collègues, aux législateurs, dont elle a accepté les vues il y a dix mois, de changer complètement leur manière de voir, leur opinion, l'orientation de leur politique sur cette grave question de la formation et du contrôle des monopoles.

Ce que demande la compagnie, c'est le droit d'exploiter sans contrôle son monopole, et cette demande à qui la fait-elle ? Au premier ministre qui dans sa sagesse a créé ce contrôle au grand contentement des citoyens.

Si le "Canada" admet que la compagnie a raison, qu'elle est justifiable de demander à la Législature de défaire ce que l'an dernier Sir Lomer Gouin lui a demandé de faire on devra en conclure qu'il condamne la politique adoptée par le chef de son parti.

Entre le "Canada" qui, sur cette question du bill des tramways de 1912 pense: "que cette question essentiel-"lement d'affaires, devrait être discutée sobrement, avec calme "et sang-froid, en se servant d'arguments raisonnés et raison-"nables," et la PATRIE qui s'oppose carrément à toute modification du bill de 1911, c'est la PATRIE qui approuve la politique de Sir Lomer Gouin et le "Canada" qui la combat en admettant qu'elle peut être amendée, modifiée, annulée à quelques mois de réalisation.

Sir Lomer Gouin a, en 1911, imposé à la compagnie, une ligne de conduite, une législation respectant également les intérêts publics et ceux de la compagnie.

Aucun incident, aucun événement n'est survenu depuis pouvant permettre de prétendre que Sir Lomer s'était trompé l'an dernier ou pouvant permettre d'affirmer que les intérêts publics avaient été lésés. Alors comment Sir Lomer, ses ministres et son parti pourraient-ils détruire ce qu'ils ont fait l'an dernier et soustraire la Compagnie des Tramways à la juridiction de la Commission des Services d'Utilité Publique ?

Toute la question est là.

L'acceptation du bill des tramways de 1912 par la Législature sera la condamnation de la politique suivie par le ministère Gouin en 1911.

Nous avons approuvé cette politique en 1911; nous en désirons le maintien, libre au "Canada" de combattre Sir Lomer et son parti en admettant que ce qu'ils ont fait l'an dernier est devenu mauvais cette année.

La PATRIE que la discipline de parti ne gêne pas; qui n'a en vue que le respect des intérêts publics s'opposera énergiquement à la destruction de l'oeuvre accomplie l'an dernier par Sir Lomer Gouin, même si le premier ministre, ce qui est admissible, la reniait.

Coin de l'intéressante galerie des oeuvres du sculpteur canadien Alfred Laliberté

QUELQUES-UNES DES OEUVRES D'ART qui viennent d'être exposées chez Johnson, No 634 Ste-Catherine Ouest. — (Cliché du photographe de la PATRIE).

DANS LE DOMAINE DE LA SCULPTURE

L'EXPOSITION DES OEUVRES DE NOTRE SCULPTEUR ALFRED LALIBERTE, S'OUVRE AUJOURD'HUI.

Pendant son récent séjour en Europe, notre sculpteur national, Alfred Laliberté, a fait plusieurs travaux d'un intérêt artistique incontestable.

Il expose même actuellement, chez MM. Johnson et Cie, 634 Ste-Catherine Ouest, plusieurs de ces travaux, et cette exposition vaut bien le voyage dans l'ouest. Il n'expose même pas toutes ses œuvres,—car M. Laliberté est un humble et nous ne saurions lui reprocher de ne pas exposer son Dollard Désormeaux pour lequel il concourt, et que nous avons cependant vu et admiré en son atelier,—, mais il expose de fort jolies choses que nous devrons étudier en détail un de ces jours.

L'ECOLE SOCIALE

A huit heures, ce soir, à l'Université Laval, aura lieu, la réunion mensuelle de l'Ecole Sociale Populaire. M. Edouard Montpetit, continuera de parler des sciences sociales et politiques et M. Arthur St-Pierre, le secrétaire de l'E.S.P., fera la chronique du mois.

Le public est invité à cette séance instructive.

HERITAGE QUI N'EXISTE PLUS

LES HERITIERS DE CHARLES LEBLANC L'ONT TOUCHE EN 1827: IL NE S'ELEVAIT QU'A $24,000.

PROVIDENCE, 5. — L'héritage laissé par Charles Leblanc, de Philadelphie (Pen), a été reclamée par les héritiers en 1827. Et il était bien loin de s'élever à la somme de $126,000,000.

Les recherches ont été faites par M. Alfred Villeneuve, fils de M. Joseph Villeneuve, son épouse, née Anna Leblanc, 112e rue, Providence ; M. Eugène Berthiaume, fils de M. Felix Berthiaume, et son épouse née Catherine Leblanc, 135 rue Courtland, en cette ville qui, avec l'aide d'un avocat, ont trouvé que l'héritage n'était que de $28,000 et avait été remis aux héritiers, moins $14,000 pour payer les dépenses.

Avis à ceux qui font des démarches et des dépenses pour entrer en possession de cet héritage. Pour plus d'informations ils pourront se présenter aux adresses mentionnées ci-dessus.

PLOURDE NE SERA PAS PENDU

LA PEINE DE MORT PRONONCEE CONTRE LUI EST COMMUEE EN CELLE DE L'EMPRISONNEMENT A PERPETUITE.

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 5 — Le cabinet a décidé, hier, de commuer en celle de l'emprisonnement à perpétuité la peine de mort prononcée contre Jules Plourde, de St-Honoré, qui devait être pendu vendredi prochain à la Rivière-du-Loup.

Il y avait dans le cas de Jules Plourde une anomalie, car son frère qui était son complice, a été condamné, sur la même preuve, à dix ans de pénitencier pour homicide.

D'ailleurs, il a été établi, lors du procès, que Jules Plourde était en état de légitime défense, et le juge Cimon, qui l'a condamné, avait lui-même demandé une commutation de peine.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

RIVIERE-DU-LOUP, 5 — Jules Plourde ignorait encore hier soir, que sa peine avait été commuée. Depuis quelque temps il se préparait à la mort en communiant tous les jours. Il mangeait bien et dormait bien. Ses parents ne sont pas venus le voir.

LA FIEVRE DE LA GREVE SE PROPAGE

Suivant l'exemple des mineurs anglais, les employés des houillères allemandes et espagnoles

ABANDONNENT AUSSI LE TRAVAIL

On supprime les trains. Le trafic avec l'Angleterre est suspendu. La situation des Etats-Unis.

(Service spécial de la PATRIE)

LONDRES, 5. — Londres commence à réaliser les conséquences de la prolongation de la grève des houillères. Trois cents trains retranchés des horaires des chemins de fer : voilà qui est de nature à incommoder gravement le public voyageur de la métropole.

On ne voit, aujourd'hui, aucun train de charbon sur les voies ferrées, alors qu'auparavant tous les jours il y avait un million de tonnes de charbon en transit dans le pays, ce qui représentait environ $400,000 de recettes pour les chemins de fer.

Un quart de million d'hommes, outre les ouvriers des houillères, sont déjà forcés de chômer. Les mineurs eux-mêmes regardent la grève qui se poursuit comme "une catastrophe nationale" selon le mot du premier ministre Asquith, aux Communes, hier. Mais en attendant ils s'amusent, vont à la mer, organisent des joutes de football, des courses de chiens, des concours de pigeons voyageurs.

Le discours du premier ministre, hier, a amené un changement considérable dans l'opinion publique au sujet de l'attitude des mineurs. Même les journaux radicaux maintenant blâment les mineurs de n'avoir pas accepté les offres justes et raisonnables du gouvernement.

Il est à noter que l'attitude du gouvernement est bien moins favorablement appréciée sur le continent qu'ici. En Angleterre tout le monde est d'avis que la grève doit cesser et que les moyens importent peu. Mais le "Temps" de Paris exprime la idée que le gouvernement anglais conduit le pays vers une sorte de jacobinisme social qui répugne également à la raison et à la justice.

LA GREVE EN ALLEMAGNE

(Service spécial de la PATRIE)

Berlin, 5.—La fièvre de la grève se propage en Allemagne. Déjà plus

SUITE A LA DEUXIEME PAGE

LE BILL DES TRAMWAYS

La lutte commencera demain à Québec.—Le Conseil de Ville et des groupes de citoyens seront représentés.—Les associations commerciales, les unions ouvrières préparent des résolutions.—Opinions de représentants autorisés de la population.

La lutte du peuple de Montréal contre le monopole absolu et perpétuel de la Compagnie des Tramways, commencera demain devant le Comité des Chemins de Fer de l'Assemblée Législative. Une délégation de la Commission de Législation du conseil de ville, les avocats de la Corporation, des échevins, des avocats délégués par des groupes importants de citoyens seront demain à Québec pour livrer le bon combat.

Pendant que la lutte se fera les Montréalais, et leurs grandes associations, ne resteront pas inactifs.

Les Unions ouvrières, parlant au nom de ces milliers de travailleurs qui font la fortune de la compagnie et que la compagnie maltraite, soutenant le principe de la municipalisation que le bill 112 ruinerait à tout jamais à Montréal, feront connaître leurs vues sur ce bill en des résolutions qui seront adressées aux pouvoirs publics.

La Chambre de Commerce du district de Montréal à sa première réunion prendra connaissance du rapport du comité spécial qu'elle a nommé; la rumeur veut que ce rapport se prononcera pour le renvoi à la prochaine session du bill de trois cent soixante-quatre pages afin d'en permettre l'étude.

Aujourd'hui nous continuons la publication d'entrevues données par nombre de citoyens parlant au nom d'associations comptant des milliers de membres.

Elles sont suffisantes pour convaincre les législateurs de repousser le bill 112.

L'ECHEVIN MAYRAND

L'échevin Mayrand ne sait rien du bill, sauf ce qu'en a dit la PATRIE et il suit avec attention la polémique engagée autour de cette question. Il ira à Québec avec la délégation municipale et il appuiera toute proposition à l'effet de différer à une autre session l'étude du bill afin de permettre au public de se familiariser avec ce fantastique document. Il a confiance que les autorités municipales ne négligeront rien pour sauvegarder les intérêts de la ville.

M. J.-T. FOSTER

agent d'affaires des machinistes, dit que lui et ses gens sont entièrement opposés à l'octroi d'aucune autre franchise à la compagnie des tramways de Montréal, fût-elle la plus petite, car il trouve que ce "trust" a déjà assez exploité le public.

"Il n'y a rien qui presse, dit M. Foster, car il reste encore douze ans à la compagnie avant l'expiration de sa vieille franchise et afin de permettre à tous les citoyens de prendre connaissance des nouveaux privilèges demandés, il conviendrait pour le gouvernement de renvoyer le bill à l'an prochain. Si les choses sont faites avec trop de précipitation les intérêts du public seront certainement sacrifiés et vous savez que s'il y a une classe qui a besoin d'être protégée dans cette affaire, c'est bien celle des ouvriers.

Le moins que le gouvernement de Québec puisse nous accorder pour le moment, c'est de référer le bill à l'an prochain pour étude.

M. C.-R. SALMON

agent d'affaires des travailleurs en buanderie et membre du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, dit que les démarches actuelles de la compagnie des tramways auprès du gouvernement constituent un coup d'audace comme il n'est fait mention nulle part dans les annales de notre ville.

Il est d'opinion que le gouvernement de Québec qui s'est montré assez bien disposé jusqu'ici envers la classe ouvrière, ne devrait pas hésiter un seul instant à renvoyer le bill à la prochaine session, afin de donner l'avantage à tout le monde de l'étudier jusque dans ses moindres détails, car il croit sincèrement que ce projet doit contenir dans ses plis quelques surprises fort désagréables pour le public.

En terminant, M. Salmon dit qu'il croit comme la PATRIE, que le gouvernement risquerait grandement son existence en favorisant le moindrement le bill des tramways.

M. RICHARD LYNCH

le secrétaire-archiviste anglais du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, qualifie de noir projet le bill que la compagnie des tramways cherche à faire gober présentement aux membres de la législature.

Sans connaître le bill dans tous ses détails il en sait assez long pour savoir que c'est un truc pour faire donner au "merger", tous les privilèges possibles et impossibles aux dépens du public qui en souffrira plus tard. Il dit que jamais depuis la fondation de Montréal une tentative aussi dangereuse n'a été faite par une compagnie et que c'est le devoir de tout citoyen anxieux de ses intérêts d'élever la voix à l'heure actuelle.

M. Lynch ne craint pas d'affirmer que tous les ouvriers de Montréal, syndiqués ou non, se lèveront comme un seul homme pour protester avec la dernière énergie contre l'odieux bill du tramway.

M. GEORGES POLIQUIN

le secrétaire des débardeurs du port de Montréal, a pleine confiance que le coup monté par la compagnie des tramways de Montréal pour obtenir des privilèges exorbitants, sans avoir à se soumettre aux autorités municipales, sera déjoué par le gouvernement provincial.

Montréal veut à tout prix conserver son autonomie, dit M. Poliquin, qui est, d'ailleurs, une sorte de garantie pour les citoyens contre les ambitions injustifiables de ces grandes compagnies.

"Nous savons parfaitement, ajoute M. Poliquin, qu'il s'agit d'une question de millions de piastres dans cette affaire, pour les directeurs et actionnaires de ce nouveau "trust," mais le public, lui, qui se fait exploiter, se fiche de ces considérations et nous voulons être maîtres de nos rues comme des faveurs que nous jugeons à propos de partager en temps et lieu.

M. Poliquin dit que c'est un mouvement malheureux que vient de faire la compagnie du tramway de Montréal et qui devrait lui faire perdre pour toujours la confiance, non seulement des citoyens de notre vil-

SUITE A LA DEUXIEME PAGE

LA SITUATION EN ANGLETERRE

300 trains ont été rayés des horaires par les compagnies de chemin de fer et des millions d'employés congédiés.

L'arrêt du transit du charbon fait perdre $400,000 par jour aux chemins de fer anglais.

Plusieurs lignes de navigation entre l'Angleterre et le continent doivent suspendre le service de leurs navires.

Le discours de M. Asquith aux Communes amène un revirement d'opinion publique, et les mineurs sont blâmés de n'avoir pas accepté les offres du gouvernement.

La fièvre de la grève se propage partout. On s'attend, ce soir, à la grève des mineurs de Westphalie, les mineurs de San-Salvador, Espagne, quittent le travail, et les mineurs américains se mettront probablement en grève, le 1er avril.

LE FAMEUX BILL DES TRAMWAYS

LE COMITE DES CHEMINS DE FER EN AJOURNE L'ETUDE A JEUDI PROCHAIN.

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

QUEBEC, 5.— Le bill de la compagnie des tramways de Montréal devait venir ce matin devant le comité des chemins de fer de l'Assemblée Législative, mais à l'ouverture de la séance, le Dr Finnie en a demandé la remise à jeudi prothain.

M. Lavallée, aviseur légal de la cité de Montréal, demande la remise du bill à mercredi de la semaine prochaine, attendu qu'il est fort probable que l'on n'aura pas fini ce jour-là l'étude du bill de Montréal devant le comité des bills privés.

"La session est trop avancée pour que nous retardions ainsi," dit M. Perron.

Finalement on a décidé de remettre le bill à jeudi de cette semaine. Si l'étude du bill de Montréal n'est pas alors terminée on remettra encore à plus tard le bill des tramways.

DEBAT SUR LES DROITS DE SUCCESSIONS

L'hon. M. McKenzie prononce à ce sujet un long discours, à la Législature.

ON ADOPTE LE BILL DE MONTREAL-OUEST

En dépit des protestations contre la franchise de cinquante ans accordée aux tramways.

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 5. — La Chambre a passé toute sa séance de l'après-midi à s'occuper de législation privée. Il y a eu peu de discussion et ce qu'il y en a eu ne vaut guère la peine d'être cité.

On s'attendait à une grosse discussion sur le bill de Montréal-Ouest. M. Séguin, député de Ste-Marie de Montréal, avait sur l'ordre du jour un amendement pour faire échec à la compagnie des tramways de Montréal. On sait que ce bill est à l'effet de ratifier une convention survenue entre la ville de Montréal-Ouest et la compagnie des tramways de Montréal et la "Montreal Park & Island Ry. Co.", convention par laquelle cette ville accordait aux compagnies en question une franchise de cinquante ans. M. Séguin a proposé l'amendement suivant :

"3. Nonobstant la sanction et la confirmation de cette convention :

"A. Advenant l'annexion de la ville de Montréal-Ouest à la cité de Montréal, cette dite convention sera par le fait annulée, et le territoire de la ville de Montréal-Ouest sera dès lors soumis, quant à l'établissement et à l'exploitation de voies de tramways, aux contrats ou marchés existant ou pouvant exister à cette époque, entre la cité de Montréal et "The Montreal Tramways Company," et toutes les clauses et conditions de ces contrats s'appliqueront à ce territoire.

"B. Elle n'affectera en quoi que ce soit les droits et privilèges conférés par la loi à la cité de Montréal ; et la compagnie "Montreal Park and Island Railway," non plus que "The Montreal Tramways Company" ne pourront en vertu de cette convention exercer aucun droit, franchise ou privilège dans les limites actuelles de la dite cité de Montréal, sans au préalable avoir obtenu le consentement de cette dernière, ni forcer la dite cité à faire quoi que ce soit à l'effet de leur permettre de remplir leurs engagements envers la ville de Montréal-Ouest.

M. Séguin n'a trouvé que trois députés, parmi lesquels le chef de l'opposition, pour appuyer avec lui cette proposition. Le bill a subi sa troisième lecture sans amendement.

On a adopté avec certains légers amendements le bill amendant la charte de la ville de Dorval et sans amendement les bills suivants : bill amendant la charte de la compagnie du chemin de fer "Québec Central," bill confirmant une convention passée entre les compagnies du chemin de fer "Québec Central" et "Pacifique Canadien," bill pour venir en aide aux héritiers d'Esprit Anaclet Gendreau, bill amendant et refondant la charte de la ville de Farnham.

On a étudié, sans en venir à aucune décision, le bill concernant un acte de vente consenti par Ed. Sullivan es-qual. et al. à "The Brownville Board Co.", le bill constituant en corporation la ville d'Ivry-sur-le-Lac et le bill concernant la compagnie du chemin de fer "Québec et Saguenay."

SEANCE DU SOIR

A la séance du soir, on a d'abord continué l'étude des bills privés. On a passé en troisième lecture le bill incorporant la compagnie de chemin de fer "Bagotville et St-Laurent", puis la Chambre a concouru dans les amendements faits par le Conseil Législatif aux bills suivants :

"Sherbrooke Ry & Power Coy.", commission des écoles catholiques de Montréal, Geo. Williamson, "Mathews-Laing Co. Ltd", succession Plessis-Hélair, "Country Club of Montréal", acte de vente par E. C. P. Guy es-qual. et al à W. J. Hall, charte de la ville de Joliette, religieuses du Bon Pasteur de Montréal, "Kanawaki Golf Club", acte de vente d'un lot du Sault-au-Récollet à MM. Mignault et Morin, église de Ste-Croix du lac à la Croix.

On a voté la seconde lecture du bill de la succession de feu André Montrait et de celui incorporant la compagnie du chemin de fer d'Argenteuil.

LES LIGNES DORMANTES

En réponse à une interpellation de M. Sauvé, le gouvernement a déclaré qu'il n'avait pas l'intention d'accorder des permis de pêcher à la ligne dormante aux propriétaires riverains de la rivière Ottawa et du lac des Deux-Montagnes, pour l'alimentation de leurs familles.

LES MINES DE CHIBOUGAMOU

En réponse à M. D'Auteuil, le

(SUITE A LA DEUXIEME PAGE)

LEGISLATURE PROVINCIALE

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

gouvernement a déclaré qu'il n'a jamais donné d'avance instruction à la commission envoyée à Chibougamou de faire un rapport défavorable afin de se libérer des demandes de construction de chemin de fer entre Roberval et cet endroit. Le montant dépensé par cette commission a été de $18,661.14.

LE CAS DE M. P.-E. BLONDIN

Le gouvernement a répondu à une interpellation de M. Neault, député de Champlain, dont nous avons parlé l'autre jour, au sujet de M. P. E. Blondin, assistant-orateur de la Chambre des Communes.

M. Neault demandait des renseignements sur des amendes perçues par M. Blondin comme juge de paix ou comme greffier de certains juges de paix.

Le procureur général a répondu que M. Blondin a perçu ainsi $137. M. Blondin, par une lettre du 12 novembre 1902, adressée au greffier de la Paix du district de Trois-Rivières, avait déclaré que s'il avait perçu des amendes c'était pour des infractions à des règlements de la ville de Grand'Mère et que ces amendes avaient dû retourner au coffre municipal.

Après l'enquête de l'inspecteur des bureaux publics où il fut constaté qu'un montant d'environ $137 avait été perçu pour des amendes qui auraient dû être versées entre les mains des officiers de la Couronne, M. Blondin, à la demande du procureur général, remit cette somme au greffier de la paix du district des Trois-Rivières.

LES DROITS SUR LES SUCCESSIONS

Le bill du trésorier de la province sur les successions a donné à l'hon. M. McKenzie l'occasion de prononcer un long discours.

"La loi que je soumets, a-t-il dit, n'apporte qu'un très petit changement au texte de la loi actuelle. Elle aura tout simplement pour effet d'exempter de la taxe les successions qui n'excèdent pas $15,000. Si une succesion excède ce montant, alors dans ces circonstances, elle continuera d'être taxée comme sous la loi actuelle; les premières $5,000 seront exemptes de la taxe et le taux actuel sera maintenu pour le reste.

"En 1906, lorsque l'honorable M. McCorkill était trésorier de la province, en vertu de la loi Edouard 7, Chap. 10, toutes les dispositions antérieures ont été abrogées par une loi qui en constituait la refonte et l'amendement. C'est cette loi qui, à l'exception de quelques petits amendement apportés en 1907 et 1910, est encore en vigueur.

"1o. La loi de l'exemption a été élevée de $3,000 à $5,000.

"2. La loi a eu pour effet général de réduire la taxe sur toutes les successions en ligne directe et entre conjoints jusqu'à $75,000, les dégrés et l'échelle restant les mêmes; mais l'exemption étant augmentée cependant de $3,000 à $5,000. De $5,000 à $75,000 le taux reste le même mais il a été augmenté de nouveaux dégrés ont été ajoutés pour les successions de $75,000 à $200,000 ou plus et une échelle de taxation additionnelle a été établie, dans le cas où des montants excédant $100,000 seraient dévolus à une même personne.

"3. Les taux du droit en ligne collaterale ont été augmentés et de nouveaux dégrés ajoutés le taux de la taxe augmentant d'après l'éloignement de la parenté avec le défunt.

"Une nouvelle échelle de droits supplémentaires a aussi été établie en ligne collatérale dant les cas où plus de $50,000 passaient à une personne, et de même pour les étrangers.

"4. Il a été accordé une exemption de taxes sur tous les biens légués pour des fins religieuses, charitables ou éducationnelles, sous la direction de corporations ou de personnes domiciliées dans la Province jusqu'à un montant n'excèdant pas $1000, dans chaque cas.

"En 1907, par le chapitre 14 de la loi 7 Edouard VII, un droit supplémentaire de 5 p.c. a été imposé sur les successions ou parties de successions ou dons ou legs, dévolus à des personnes ou associations de trouvant en dehors de l'empire britannique.

"Par le chapitre 12 de 1 George V, ce droit de 5 p.c. en dernier lieu mentionné a été abrogé. On a trouvé que cette surtaxe était injuste à l'égard du capital étranger, et comme nous invitons les capitalistes étranger à aider au développement de nos ressources, on a jugé à propos de faire disparaître tous les obstacles qui pourraient empêcher ce capital de nous venir aussi librement que possible et voilà pourquoi cette disposition a été rappelée.

"Depuis 1906, il n'y a pas eu de changement dans le taux de la taxation au sujet des droits sur les successions.

"Le revenu de l'année, avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi qui augmentait le droit, était de $421,348.12. Le revenu pour la première année sous cette loi, telle qu'amendée en 1906-7 a été de $568,278.63, soit une augmentation de 35 p.c.

"Bien que le taux soit resté le même depuis 1906, le revenu a augmenté de 88 1-2 p.c. depuis l'année 1906-07, ce qui indique la grande augmentation qui s'est produite dans la richesse de la province. Il n'y a pas de doute que cette grande augmentation doit être attribuée entièrement à l'augmentation de la richesse de la Province."

LE CHEF DE L'OPPOSITION

est loin d'être défavorable à ce projet de loi. L'opposition réclame, d'ailleurs, depuis plusieurs années, la réduction des droits sur les successions. Le revenu de cette taxe atteint aujourd'hui un chiffre qui permet au gouvernement de la réduire. L'an dernier ce revenu a été de $1,072,027.20 et la très grande partie en est fournie par les grosses successions. Il croit que l'on devrait exempter de taxes les legs en ligne directe au-dessous de $3,000.

Le bill a subi sa seconde lecture et sera étudié en comité général à la prochaine séance.

POUR LE COLON

On a longuement étudié le bill du ministre des terres permettant aux colons de vendre leurs lots dès qu'ils auront obtenu leurs lettres patentes. Le chef de l'opposition veut aller plus loin. Au lieu de restreindre le droit d'aliéner, il voudrait plutôt le voir disparaître totalement. On se trouve à considérer actuellement le colon comme un interdit, ce qui ne devrait pas être.

Le ministre des terres se dit convaincu des avantages de la loi de 1909 qui, selon lui, a empêché beaucoup de spéculations. Il fallait des restrictions, et c'est ce qui a fait disparaître à peu près complètement, les abus dont on avait tant eu à se plaindre, le colon ayant été protégé contre sa propre convoitise. Il croit, cependant, le temps venu de modifier la loi dans le sens que l'on sait.

M. Lavergne, se basant sur une réponse à une interpellation faite en 1911, blâme le département des terres qui, dit-il, cancelle autant de lots qu'il accorde de billets de location. Ce n'est donc pas par la colonisation que la population de notre province augmente.

Après une assez longue discussion M. Carbonneau a clos le débat en donnant, comme représentant d'un comté de colonisation, un témoignage en faveur du gouvernement actuel sur les choses de la colonisation. A ceux qui prétendent que la colonisation ne marche pas, il cite le cas de son propre comté où, dans les paroisses qui ne possèdent aucun établissement industriel, la population a augmenté de 4,000 âmes. Il croit que la raison des critiques de l'opposition n'a pas d'autre source que le besoin de critiquer toujours et quand même.

Le bill de l'hon. M. Allard a subi sa première lecture et la seconde lecture en a été remise à la prochaine séance.

Le ministre des travaux publics a présenté hier les résolutions relatives au palais de justice et à la prison de Roberval et celles relatives à la vente des ponts Viau et Lachapelle et des chemins macadamisés de l'Ile Jésus.

Le bill concernant la rédistribution des sièges électoraux a franchi une nouvelle étape, c'est-à-dire le concours de la Chambre dans les amendements faits en comité général, et la troisième lecture en a été remise à la prochaine séance.

L'ANNEXION DE L'UNGAVA

M. Armand Lavergne a donné avis qu'il proposera une motion pour obtenir la production des documents relatifs à l'annexion de l'Ungava à la province de Québec. Le lieutenant nationaliste aurait-il l'intention de soulever la question des écoles de l'Ungava ?...

LES OFFICIERS EN LOI ET LES BILLS PRIVES

M. Lavergne a aussi un autre avis de motion relatif à la législation privée. Il demandera que l'on dépose sur la table de la Chambre les rapports des officiers en loi sur les bills privés présentés durant la présente session. Le député de Montmagny pense évidemment encore à M. Charles Lanctôt.

Lorsque le bill amendant la char-

LA RUE SHERBROOKE ET LE COMMERCE

Lorsque le bill amendant la charte de la ville de Westmount viendra devant la Chambre pour subir sa troisième lecture, M. Mousseau, député de Soulanges, proposera un amendement pour décréter que tout règlement destiné à ouvrir au commerce en tout ou en partie, la rue Sherbrooke devra, au préalable, obtenir l'approbation de la majorité des contribuables de Westmount, en nombre et en valeur.

BUREAU DE PLACEMENT A SHERBROOKE

M. Therrien, député de Sherbrooke, a donné avis d'une motion pour obtenir la production des documents relatifs à l'établissement d'un bureau de placement à Sherbrooke.

LE BILL DES TRAMWAYS

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

le, mais de tous les députés qui siègent à Québec.

Au pis aller, dit M. Pollequin, les ouvriers espèrent que le gouvernement de Québec renverra le bill en question à l'an prochain, afin de leur donner le temps de l'étudier.

—:o:—

Je voyage journellement dans les tramways et j'ai tellement à souffrir du mauvais service que la compagnie "M.S.R." nous donne que j'applaudis de tout cœur à la campagne qu'entreprend la PATRIE.

Il m'est arrivé maintes fois cet hiver d'attendre les tramways à partir de 6 heures moins 10 jusqu'à 7 heures 5, au coin des rues Ontario et St-Denis. Et comme bien l'on pense je n'étais pas la seule! Cinquante ou soixante-quinze personnes attendaient là, dans la neige, afin de pouvoir, à leur tour, se hisser sur ces malheureuses voiture toujours encombrées plus que de raison.

Rien, il me semble, n'est plus préjudiciables à la santé de frêles jeunes filles que ces stations d'une heure, au froid à la sortie des ateliers surchauffés. Elles ont bien pourtant besoin de leurs forces, ces vaillantes travailleuses!

Encore une fois, j'applaudis des deux mains le journal qui a le courage de prendre en mains les intérêts du public et revendiquer ainsi hautement ses droits.

LAURA ROBERT,
Vice-présidente de l'Association des Employées de Manufactures.

—:o:—

Quant à moi, travaillant au dehors, et demeurant très loin du centre des affaires, j'ai beaucoup à me plaindre du mauvais service des tramways sur la rue Delorimier, et je suis heureuse d'avoir l'occasion de le dire. Tous les soirs, il me faut attendre les chars Delorimier, au coin de la rue Ste-Catherine, non pas seulement cinq ou dix minutes, mais vingt minutes très souvent. Quelque température qu'il fasse les CHARS DELORIMIER SONT EN RETARD, et dame, ce n'est pas très gai de se faire geler au coin des rues.

J'espère que j'aurai bientôt à remercier la PATRIE d'avoir réussi à faire rejeter le bill des tramways par la Législature.

En attendant, j'engage toutes mes amies à porter leurs plaintes à la connaissance du public.

B. MAILLE,
Auditrice de l'"A.P.E.B."

—:o:—

Le mauvais service des tramways, leur encombrement à certaines heures de la journée me forcent à partir de chez moi vingt ou vingt-cinq minutes à l'avance pour pouvoir arriver à mon travail à l'heure indiquée et encore, très souvent cela ne suffit pas ; j'arrive en retard. Une augmentation dans le nombre des voitures et une amélioration dans le service en général feraient plaisir à tout le monde.

A. GINGRAS,
(Employée de Magasin.)

—o—

M. OVIDE PROULX

secrétaire-financier de l'union No 134, des charpentiers-menuisiers, qui compte plus de deux mille membres dans ses rangs, déclare qu'un gouvernement qui approuverait le bill du tramway présentement devant la législature ne mériterait pas la confiance du public.

Le moins que le gouvernement puisse faire dans les circonstances, c'est de donner aux ouvriers, comme aux citoyens des autres classes de la société le temps de se familiariser quelque peu avec la mesure projetée.

Je suis d'opinion aussi, que le gouvernement devrait conserver à la ville de Montréal le droit d'accorder des permis et avantages comme la compagnie des tramways en cherche présentement, et je crois qu'il n'appartient pas aux députés des comtés ruraux à mettre la ville sous la férule des trusts et des "mergers."

Les ouvriers ont toujours demandé la municipalisation des services d'utilité publique et du tramway en particulier. Or, si la compagnie réussit par les divers moyens à sa disnosition, à faire passer son bill, on peut dire adieu à ce projet.

Enfin si le bill est adopté à cette session-ci soyez persuadé que tous les ouvriers, non seulement de Montréal, mais de toute la province protesteront énergiquement, car il s'agit d'une question de principe pour eux dans toute cette question.

LA FIEVRE DE LA GREVE SE PROPAGE

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

sieurs milliers d'hommes ont quitté le travail aux fameux chantiers maritimes de Shichau ; à Dantzig, des milliers d'ouvriers en confection sont sur le point de se mettre en grève ; 2,000 ouvriers employés à la construction des boîtes en papier en sont au même point, et, ce soir, une grande grève, affectant 250,000 hommes, menace d'éclater dans les houillères de la Westphalie rhénane.

Les mineurs se sont déjà mis en grève dans quelques mines, malgré les ordres de leurs chefs qui voulaient les faire attendre au 5 mars, aujourd'hui, jour où expire le temps accordé aux patrons pour céder sur la question de l'augmentation de 15 pour cent du minimum de salaire.

La fédération des mineurs allemands a annoncé officiellement de Borchum que si les grévistes allemands se mettaient en grève ce ne serait pas par sympathie pour leurs camarades anglais.

ON CONGEDIE LES EMPLOYES

(Service spécial de la PATRIE)

Londres, 5.—Les chemins de fer dans tout le Royaume-Uni continuent à congédier leurs employés, à cause de la disette de charbon qui nécessite la diminution du nombre des trains. A Newcastle, ce matin, 10,000 hommes ont été congédiés.

LE CONTRE-COUP EN ESPAGNE

(Service spécial de la PATRIE)

Castellon de la Plana, Espagne, 5.—Comme conséquence de la grève des mineurs anglais, les nombreux steamers qui font le transport des fruits entre l'Espagne et l'Angleterre ont dû suspendre leur service, faute de charbon et les exportateurs ont interrompu leurs affaires. Les cultivateurs de la région, comme résultat, sont menacés de la ruine et des milliers d'ouvriers se trouvent sans emploi.

SANTANDER, Espagne, 5. — Les ouvriers des mines de fer de San Salvador et Sateres qui exortent une grande quantité de minérai en Angleterre se sont mis en grève, aujourd'hui. Dix-neuf grévistes ont été arrêtés pour avoir usé de violence pour forcer des camarades à quitter le travail.

MENACES DE GREVE AUX ETATS-UNIS

(Service spécial de la PATRIE)

WILKESBARRE, PEN., 5.—Les propriétaires de mines ont accumulé six millions de tonnes d'anthracite dans leurs entrepôts dans l'anticipation d'une grève des mineurs lorsqu'expirera, le 31 mars, leur contrat avec les patrons. Il y a aussi 2,000,000 de tonnes à New-York, ce qui est le double de l'approvisionnement normal. Tous les chemins de fer ont une ample provision de combustible en réserve.

Les propriétaires de mines se réunissent, et après-midi, à New-York pour considérer les demandes les mineurs.

L'approvisionnement d'anthracite au pays est actuellement de 10,000,000 de tonnes, ce qui pourrait suffire pendant un mois, si la grève générale des houillères d'anthracite était déclarée.

Il est peu probable que la grève des houillères d'Angleterre affecte l'industrie américaine, mais les patrons craignent que la victoire des mineurs anglais ne soit un mauvais exemple pour leurs camarades américains.

Un propriétaire de mines a déclaré que la victoire des mineurs anglais serait suivie d'une grève générale dans toutes les houillères américaines.

Quoi qu'il en soit la grève n'éclatera pas avant le 1er avril; alors que le temps sera devenu plus tiède et les pauvres gens auront moins à souffrir de la grève.

DECLARATION D'ASQUITH

LONDRES, 5. — Le premier ministre Asquith a fait un important discours, hier, à la Chambre des Communes sur la situation créée par la grève des houillères. Il a passé en revue toutes les négociations qui ont été entreprises entre mineurs et patrons et la part que le gouvernement y a prise.

Il a rendu hommage à l'habileté, au calme et à l'esprit de conciliation dont les deux parties ont généralement fait preuve.

M. Asquith s'est défendu de pencher vers le socialisme et s'est abstenu de trancher catégoriquement qui avait droit, des mineurs et des patrons. Il a affirmé que le seul but du gouvernement c'était de rétablir la paix dans le monde ouvrier et que le gouvernement ne pouvait prendre d'autre attitude.

M. Asquith a déclaré que le gouvernement acceptait le principe du salaire minimum à deux conditions: que le minimum devra varier de district en district, car les conditions ne sont pas les mêmes partout; ensuite les patrons devront être protégés contre les abus et une diminution du rendement de leurs mines.

Le gouvernement ne peut forcer les patrons à reconnaître le principe du salaire minimum si la fédération des mineurs persiste à vouloir imposer ses taux sans discussion. M. Asquith a exposé cet argument aux mineurs et il se flatte de les avoir presque convaincus. Il espère qu'avant peu on réussira à dénouer le deadlock qui existe actuellement entre les patrons et les ouvriers.

M. Asquith a affirmé que le gouvernement ne restait pas inactif et il est à faire un examen approfondi des chiffres qui lui ont été soumis par les deux parties et des conditions du travail dans les différents districts.

Le gouvernement a conscience de la tâche qui lui incombe et des responsabilités qu'il encourt s'il ne fait pas tout ce qui est possible pour faire cesser la crise.

Chaque député a le devoir de contribuer dans la mesure où cela lui est possible à faire cesser la calamité qui s'est abattue sur le pays et qui menace de ruiner l'industrie nationale.

LA SITUATION EST GRAVE EN CHINE

LA SOLDATESQUE, PARTOUT, MENACE DE SE REVOLTER ET DE SE LIVRER AU PILLAGE.

(Service spécial de la PATRIE)

TIEN-TSIN, Chine, 5. — Trois bataillons de troupes japonaises sont arrivés ici pour renforcer la garnison internationale. Deux canonnières américaines ont reçu l'ordre de se rendre à Takou où un soulèvement a éclaté. Les troupes allemandes qui gardaient une section du chemin de fer Tien-Tsin-Pékin ont été rappelées à Tien-Tsin.

Une rumeur persistante dit qu'une armée chinoise marche sur Tien-Tsin.

On estime que 1,000 personnes ont été tuées à Wei-Hei-Wei, dans un combat entre les troupes républicaines et la populace.

EMEUTES A CANTON

(Service spécial de la PATRIE)

HONG-KONG, 5. — Une agitation dangereuse se fait dans les provinces de Kwang-Tung et de Kwang Si. Les assassinats et les émeutes sont fréquents. Il se passe des scènes impossible à relater tous les jours à Canton. A Canton, 3,000 soldats, anciens pirates, ont été licenciés parce qu'on n'avait pas confiance en eux. La garnison menace de se révolter. La France et l'Angleterre envoient des navires de guerre.

UN CADEAU AU COLLEGE BISHOP

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 5. — Sir James LeMoine, décédé il y a quelques semaines, a légué sa collection d'oiseaux au collège Bishop, à condition qu'on en fasse le noyau d'un musée ornithologique qui s'appellera le musée Le Moine.

ILS IRONT A ROME

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 5. — Un certain nombre de médecins de Québec iront assister au congrès anti-tuberculeux qui sera bientôt tenu à Rome. Les docteurs Simard, Dalbeneault, Leclerc et un ou deux autres partiront pour Rome à la fin de mars.

LE CHEMIN DE FER DE LA BAIE D'HUDSON

L'entreprise totale est évaluée à $2,205,000. Avec le terminus à Port Churchill, le coût serait de $2,625,000.

Le gouvernement n'a pas encore pris de décision à ce sujet.

L'EXPLICATION D'UNE DISPARITION

M. B. Smith, de Charlottetown, I.-P.-E., ingénieur, employé par le département des chemins de fer au sondage du canal Murray dans la baie de Quinté, est depuis trois semaines à Montréal chez des amis. Il n'a pas été peu surpris, hier, en lisant dans un journal du soir qu'on le disait disparu de Cornwall et recherché par la police du Dominion. Il dit qu'il a tout simplement profité des mois tranquilles de l'hiver pour faire une promenade en cette ville.

OUR GUERRIR US RHUME EN UN JOUR
Prenez les tablettes de quinine LAXATIVE BROMO. Les pharmaciens remettent l'argent si elles ne guérissent pas. La signature de E. W. GROVE est sur chaque boîte. 25c.

NAVIRE FRANCAIS AU MEXIQUE

PARIS, 5—Le gouvernement français enverra probablement un navire de guerre au Mexique où un sentiment d'hostilité se développe contre les étrangers. Le croiseur "Descartes" qui est actuellement à Rio Janeiro recevra l'ordre de se rendre dans les eaux mexicaines.

L'OPPOSITION AIDERA LE GOUVERNEMENT

M. Bonar Law, chef de l'opposition, a répondu à M. Asquith qu'il n'avait pas à critiquer le gouvernement et qu'il ne voulait pas discuter la question pour le moment, mais il a assuré le premier ministre que l'opposition ne ferait rien pour rendre la tâche du gouvernement plus difficile.

Il n'est pas possible de prévoir le terme de la grève. Kerr Hardie, le député ouvrier dit que la grève se terminera dans dix jours par un triomphe pour les mineurs. Mais, en attendant, les grévistes font leurs préparatifs pour rester au moins six semaines en grève.

On apprend que la disette de charbon commence à se faire sentir dans les ports de la Manche. Le service entre Folkestone et Boulogne est en partie suspendu et les compagnies de transport ne garantissent plus l'arrivée à temps des marchandises. Si la grève continue le service entre Saint-Malo et Southampton sera suspendu. Le prix du charbon a monté de un dollar par tonne, à Cherbourg.

LES EFFETS A ST-JEAN

ST-JEAN, N.-B., 5. — Les effets de la grève des mineurs anglais se font déjà sentir de ce côté et les hommes de la compagnie Dominion Coal travaillent actuellement jour et nuit au chargement des navires qui sont maintenant forcés de prendre une double provision pour faire le voyage aller et retour.

En temps ordinaire, une centaine d'hommes suffisent à approvisionner les navires mais actuellement, environ 250 hommes travaillent continuellement. On peut avoir une idée du travail qui doit être accompli en face du charbon que l'on est à embarquer à bord des navires "Empress of Britain" et "Grampian" soit 4,800 tonnes, quand ces deux navires en temps ordinaire ne prennent qu'au plus 2,500 tonnes.

A LA MEMOIRE D'EDWARD BLAKE

LE PARLEMENT D'ONTARIO S'AJOURNE EN SIGNE DE DEUIL. SIR JAMES WHITNEY ET LE CHEF DE L'OPPOSITION FONT UN BEL ELOGE DU DISPARU.

TORONTO, 5. — La législature de la Province d'Ontario a payé, hier, un tribut d'hommages à la mémoire de feu l'hon. Ed. Blake. La Chambre toute entière a voté une résolution en faveur de l'ajournement à l'occasion de la mort du grand homme d'Etat, qui a gouverné la province pendant quarante ans. La séance n'a duré que dix minutes. Sir James Whitney a parlé au nom du gouvernement et M. Rowell au nom de l'opposition.

"Quand l'hon. E. Blake a rendu le dernier soupir, il y a trois jours, la mort nous a enlevé un grand homme, a dit le premier ministre. Ce que l'on doit admirer surtout dans la vie de cet illustre compatriote, c'est son admirable dévouement aux bonnes causes et à l'intégrité et la pureté de sa vie tant politique que privée. Il avait consacré sa vie à son pays et le Canada aujourd'hui pleure la mort d'un des plus illustres de ses fils."

M. Rowell fit également un éloquent éloge du regretté défunt qui, dit-il, chercha toujours à donner au peuple le droit de faire connaître et respecter sa volonté.

On croit que l'hon. J. B. Lucas, en l'absence du trésorier provincial, retenu chez lui par la maladie, prononcera le discours du budget jeudi prochain.

DANS LE MONDE DES IMMEUBLES

JOLIE TRANSACTION

(Service spécial de la PATRIE.)

EDMONTON, Alb., 5.—J. Haggon a vendu $850,000 145 acres de terre qu'il avait payés $10 l'acre en 1898.

NOUVEL EDIFICE DU ROYAL TRUST

Les directeurs de la Royal Trust Company ont décidé de construire un grand édifice moderne, à l'endroit où s'élève celui actuel, coin St-Jacques et Place d'Armes. Des arpenteurs géomètres ont été chargés d'une partie du travail concernant le terrain, et on demandera bientôt des soumissions, c'est-à-dire aussitôt que les plans auront été préparés.

La démolition de l'édifice actuel sera commencée dès le mois de mai et, en attendant que le nouveau soit prêt, la compagnie a loué un étage dans l'édifice Transportation, rue St-François-Xavier.

—o—

J. de la Croix Joseph Comte à Omer Baillargeon, lot 6½, quartier Est, rue Notre-Dame Est. Terrain, 13,244, pour $50,000.

—:o:—

M. JOHN McCORMACK DONNE SON OPINION

M. John McCormack, qui, au cours des quatre dernières années, occupait le poste de surintendant des agents de la Ross Realty Company, a quitté cette compagnie pour accepter les fonctions de gérant des ventes de la maison J.-A. Davis et Compagnie, Limitée.

M. McCormack a commencé à s'occuper des transactions immobilières il y a quatorze ans comme agent de la West End Land Company. M. McCormack dit que les ventes, en 1895, étaient loin d'être ce qu'elles sont aujourd'hui. Dans la rue Sherbrooke à cette époque-là, le terrain se vendait à raison de 10c le pied, quand nous pouvions trouver un acheteur, $1.00 au comptant et le reste mensuellement comme il nous était possible. Dans ce temps-là on ne faisait pas de sollicitations en se rendant chez les clients en automobile, cela aurait fait naître de la suspicion. Les fermes aussi qui atteignent des prix de $5,000 et de $6,000 par arpent, on pensait qu'elles étaient bien vendues quand elles se vendaient $500 l'arpent. Ah! oui, 1912 sera l'année record pour les transactions immobilières.

LE MARCHE EN GENERAL

Quoi qu'il puisse arriver d'ici la fin de l'année, les travaux des premiers mois dans le marché aux immeubles, dans la ville et ses environs, sont de nature à indiquer que 1912 démontrera un excellent résultat quand le moment sera venu de rendre des comptes. Si les grandes transactions continuent d'être la principale attraction superficielle, les nombreux achats de petites propriétés, faits par la population moyenne, ont eu une grande influence sur le marché. Durant le mois de février, les transactions ont été réparties assez également et toutes les parties ont contribué aux neuf cent cinq ventes.

La section des immeubles destinés à la location est dans un état satisfaisant, la demande étant bonne pour toutes les classes de propriétés. Il est probable qu'à la fin de la saison de location, l'activité aura contribué à porter les prix à un diapason assez élevé.

L'augmentation des loyers est plus prononcée dans les quartiers d'affaires et, principalement, dans certaines parties de la rue Ste-Catherine et de ses environs.

L'argent à prêter sur hypothèques est ferme à 5½ pour cent pour les meilleurs cas et à 6 pour cent pour les emprunts ordinaires. Il y a tant d'occasions offertes aux placiers, que les emprunteurs sur première hypothèque trouveront difficilement à moins de 6 pour cent pour quelque temps encore.

Philias Lavigueur à Frs.-Xavier Bélanger, lot 56, village Hochelaga, avec édifices, rue D'Iéry. Terrain, 11. 11 x 104.6, pour $19,000.

—:o:—

Vitalis-E. Brien à Thomas Girard, lot 1223-71, quartier Ste-Marie. Terrain. 17 x 80, pour $3,800.

—:o:—

Dame J.-A. Dumas à Ovide Roy, lot 1259 et 1260, quartier Ste-Marie, rue Chaussé, avec édifices Nos civiques, 768 à 774. Terrain, 25 x 87.3, 15 x 87.3, pour $5,350.

—:o:—

Dame Léon-Israël Grossman à Eustache Bergevin, lot 903-283, 284, quartier St-Louis, avenue Laval. Terrain, 20 x 75, avec édifices, pour $10,500.

—:o:—

Dame Harry Lassner et al, à Joseph Bisson, lot 414, quartier St-Louis, rue Sanguinet, avec édifices. Nos. civiques, 39-41, pour $10,000.

—:o:—

Dame Thos. Liggett à John Liggett, lot 147-13-7-14, quartier St-Antoine, rue Stanley. Terrain, 22 x 102, pour $1.00 et bonnes considérations.

—:o:—

—Ludger U. Chaussé à Zénophile Tougas, lot 1168-14, 15, 16 quartier Ste-Marie, avec édifices, rue Fullum, Nos. civiques 518 à 526, pour $8,000.

—Henri Dequoy, N.P., Clément Robitaille, avocat., Godfroy Turcot, bijoutier, à Joseph E. Legault, agent d'immeubles, lots 153, 245 et 246, Village Côte Visitation avec édifices, Nos. civiques 1260, 1262, 1264, 1268, rue Chabot, pour $6,200.

—Joseph L. Charbonneau à Israël Salzman, moitié nord du lot 14-752, Village Côte St-Louis, avec édifices, rue Waverley, terrain 25 x 80, pour $6,500.

LE DANGER D'ETRE GRAS
La Graisse Attaque le Cœur.

La dégénérescence graisseuse du cœur est un fantôme menaçant pour toutes les personnes grasses. Trop de graisse autour du cœur non seulement nuit à ses mouvements, mais altère graduellement sa substance. Le pouls s'affaiblit à la moindre excitation, le moindre effort, cause des pulsations dans la gorge et dans les tempes ; la respiration devient brève et haletante. Quand ces symptômes se produisent, chez une personne grasse, homme ou femme, il faut prendre des moyens pour faire diminuer la graisse, non seulement du cœur, mais de toutes les autres parties du corps où elle est une gêne. Beaucoup de nostrums appelés "réducteurs de la graisse" sont dangereux, parce qu'ils surmènent le cœur, en exagérant son action. Il n'y a qu'une manière sûre et sans danger de réduire la graisse, c'est d'employer la fameuse prescription Marmola d'un médecin de Détroit, sur sa forme connue sous "les Tablettes de la Prescription Marmola". Au moyen de ces petites tablettes, des milliers de personnes ont réduit leur poids, d'une manière certaine et sans danger, à raison de 10 à 16 onces par jour, sans exercice ou diète désagréables.

Les Tablettes de la Prescription Marmola se vendent chez tous les pharmaciens, ou à la Marmola Company, 344 Farmer Bldg., Détroit, Mich., 75c pour une grosse boîte.

MAGIC BAKING POWDER
GARANTIT UNE CUISSON PARFAITE.
NE CONTIENT PAS D'ALUM
FAITE AU CANADA

E.W. GILLETT COMPANY LIMITED TORONTO, ONT.

N. Valiquette LIMITED
471-477 ST. CATHERINE ST. EAST

CROYEZ-VOUS QUE CETTE BERCANTE FERAIT BIEN DANS VOTRE BOUDOIR?

Nº 107

CETTE JOLIE BERCANTE $8.39

Peu de gens connaissent ces belles, grandes et confortables berçantes. Chacun se trouve surpris devant le remarquable bon marché de ces berçantes et personne n'hésite à en acheter une pour son boudoir ou living room. Ces berçantes sont souvent mises par nos clientes à côté de berçantes en vrai cuir de 40 et 50 dollars et elles ne dépareront nullement l'appartement. Les sièges sont rembourrés de ressorts en spirale, sont très mous et très tentants. La qualité de couverture employée est du cuir de Boston dans les tons vert foncé. Remarquez le dossier à capitonnage serré. Un nombre limité à $8.39

BERCANTE No 108

Ceci est un camarade de la berçante ci-dessus, mais un peu plus larges et plus tentants au point de vue du confort. Valeur rég. $13.50. Demain nous en vendrons quelques-unes à $8.98

BERCANTE No 106

Plus grande encore, avec sommier plus moëlleux et siège plus profond. Dossier plus mou. Le No 106 est la favorite des fumeurs. Rég. $16. Maintenant $10.98

BERCANTE No 113

Vous connaissez les bras de construction large et arrondie. Eh bien, cette berçante les possède. Vous enfoncez dans la chaise comme dans un pullman et il vous en coûte de vous relever. Rég. $23.00, pour $16.00

Une Autre Valeur Extraordinaire à $6.29

Cette berçante a la monture en bois. Cette monture est en chêne solide finie fumé, Early English et chêne doré. Sièges rembourrés de ressorts et dossier mou. Un article très spécial. Rég. $11.00, pour $6.29

HEMORROIDES GUERIES à la Maison par la Nouvelle Méthode d'Absorption

Si vous souffrez d'hémorroïdes saignantes, cuisantes, internes ou prétubérantes, envoyez-nous votre adresse, et je vous dirai comment vous guérir chez vous par le nouveau traitement d'absorption; j'enverrai aussi ce traitement gratis à l'essai, avec des références de votre localité, si vous le voulez. Soulagement immédiat, et guérison radicale assurés. N'envoyez pas d'argent, mais parlez aux autres de cette offre. Ecrivez aujourd'hui à Mme M. Summers, Boîte P., 44 Windsor, Ont.

LA VIE PLAISANTE

ON SAIT maintenant pourquoi il y avait tant de candidats à la position de tourreau de Jules Plourde. Les aspirants-bourreaux savaient que sa sentence serait commuée.

—:o:—

IL EST SURPRENANT que la compagnie des tramways n'ait pas demandé à la législature, dans son bill, le privilège d'employer les citoyens de Montréal sans les payer.

—:o:—

AUX 350 PAGES DU BILL on aurait bien pu en ajouter une avec une clause obligeant les habitants de l'île de Montréal à léguer dans leurs testaments la moitié de leurs fortunes à Oreck et McCallum, les "backers," comme on dit à la Bourse de Paris, de notre compagnie de tramways.

—:o:—

L'HOTEL WINDSOR réclamait de ses garçons de table 40 cents s'ils cassaient un verre, 70 cents s'ils échappaient une tasse et un dollar s'ils mettaient les pieds dans les plats. Mais si les garçons de table abîmaient votre pantalon ou le chic costume de votre femme, cela ne coûtait rien.

—:o:—

J'AI ENTENDU mon laitier causer ce matin avec le laitier du voisin.

—Tes vaches te donnent-elles beaucoup de lait de ce temps-ci ? a-t-il dit.

—Vingt gallons par jour.

—Combien en vends-tu ?

—Trente.

FILLES, FEMMES, HOMMES, JEUNES GENS DE LA CAMPAGNE

Vous tous qui, pour une cause ou une autre, ne voulez pas habiter la campagne et qui préférez venir travailler à la ville.

Ecrivez au BUREAU DE PLACEMENT de la PATRIE. Indiquez-nous bien vos capacités, vos aptitudes, vos goûts.

Nous nous occuperons de vous.

Nous vous répondrons.

Nous trouverons la position qui vous convient.

Lisez aussi bien attentivement les PETITES ANNONCES de la PATRIE vous y trouverez votre avantage.

Il y a des places pour tout le monde au BUREAU DE PLACEMENT de la PATRIE.

Les demandes d'employés sont extraordinaires.

Plus nous en plaçons plus on nous en demande.

Plus nous indiquons de places, plus il nous arrive de demandes d'emplois.

Demandez qu'on vous présente "POLLY PRIM"

Qui l'emportera dans le concours des premiers secours à donner aux blessés?

C'est demain, mercredi, au théâtre Russell d'Ottawa qu'aura lieu devant le gouverneur-général la fameuse joute entre les équipes des champions "des premiers secours aux blessés" du Pacifique Canadien, représentant les sections est et ouest du chemin de fer; c'est le concours final pour la coupe de $1,000, offerte par Sir Thomas Shaughnessy au championnat du Pacifique Canadien. L'intérêt de cette lutte provoque l'enthousiasme général du public et spécialement des milliers d'employés du Pacifique qui seront anxieux mercredi d'en connaître les résultats.

médecins et des instructeurs dirigeaient plusieurs centaines de classes sur le réseau du grand chemin de fer. M. Gidlow a aussi établi l'œuvre sur les paquebots de la compagnie. Toutes les jeunes filles, employées dans les différentes sections du C. P. R. suivent aussi un cours d'ambulance.

Il y a 60 médecins qui enseignent dans les différentes classes; quatre instructeurs qui ne font que voyager et tenir les hommes en pratique.

La compagnie a formé un corps d'instructeurs et d'ambulanciers qui vont de place en place donner des conférences et des démonstrations.

locales devront concourir pour une coupe en argent et des médailles d'argent.

Cette année, le concours entre toutes les divisions a eu pour résultat de rendre l'équipe de la gare Windsor vainqueur de la section Est et l'équipe des usines de locomotives de Winnipeg vainqueur de la section Ouest. Dans cette joute demi-finale, l'équipe de Montréal a défait les divisions Atlantique et North Bay Lac Supérieur, les usines Angus et les usines de Toronto; celle de Winnipeg a vaincu Revelstoke, Calgary Loco. et Moose Jaw.

Mercredi prochain, Montréal et

LES PREMIERS SECOURS A DONNER AUX BLESSES. — Quelques membres de l'équipe de la gare Windsor procèdent au pansement dans le cas d'une fracture de l'avant-bras et de blessures sérieuses au coude.

On nous apprend que l'équipe de Winnipeg, qui doit se mesurer avec celle de la gare Windsor de Montréal, s'est livrée à une pratique constante, afin de remporter la victoire, mais d'un autre côté, l'équipe de Montréal n'entend pas se faire couper l'herbe sous le pied et tout dernièrement, deux membres du contingent ont eu l'occasion de montrer leur valeur pratique en portant secours à un jeune homme écrasé dans un ascenseur et ils ont reçu de chaleureuses félicitations de la part des médecins.

Depuis l'inauguration de l'œuvre des "Premiers secours aux blessés", plusieurs hommes, qui en ont suivi les classes, sont devenus des experts, et leurs compagnons en ont bénéficié tout autant qu'eux-mêmes. Il y a maintenant plusieurs employés aux usines Angus et dans les différentes parties du pays, qui doivent leur vie aux membres du 'First Aid.' Plusieurs médecins ont reconnu que ces experts font aussi bien qu'eux dans un cas urgent.

L'œuvre est en opération aux usines Angus de Montréal depuis 1906 et a produit tant d'intérêt, qu'elle s'est bientôt répandue de l'Atlantique au Pacifique et plus de 2000 employés possèdent maintenant le certificat de l'Association d'Ambulance St-Jean; ces hommes sont toujours prêts à répondre au premier appel pour secourir les blessés. Le Dr McKenzie Forbes, de Montréal, assisté du Dr Girdwood, membre actuel du camité, a été le premier, il y a 16 ans, à répandre l'œuvre. Le Dr Girdwood est le vice-président de Montréal Centre.

Vers la fin de l'année 1908, les autres sections du Pacifique Canadien ont manifesté leur intérêt pour l'œuvre établie à Montréal et M. Gidlow, le secrétaire organisateur, a commencé une tournée dans l'Ouest, de Fort William à Victoria, et dans l'est jusqu'à St-Jean et immédiatement l'œuvre devint générale sur toutes les lignes du Pacifique Canadien. A la fin de 1910, des

Les meilleurs élèves ayant obtenu leurs certificats, on a commencé à organiser des concours entre eux et c'est ainsi que se sont formées des équipes; les équipes à leur tour se sont mises à concourir pour obtenir le titre de champion. Les directeurs de la compagnie ont offert deux jolis écussons d'argent, l'un pour la section Est, et l'autre pour la section Ouest. Avant de concourir pour ces écussons, les équipes Winnipeg se mesureront pour la coupe d'argent, au théâtre Russell, mis gracieusement à la disposition du C. P. R. par la direction.

L'équipe de la gare Windsor se compose de T.-A. Begley, R.-C. Chapple, G.-R.-B. Watt, G.-A. Balfour et W. Fleming.

Celle de Winnipeg: W. Reynolds, Thos. Allison, Jas. Clark, John Mc Phredan (capt.) et R. McHutchison.

DEBARRASSEZ-VOUS DES HEMORROIDES CHEZ VOUS

Essayez ce traitement domestique—absolument gratis

Peu importe le temps pendant lequel vous avez souffert ou quelque grave que vous croyiez votre cas, allez venir immédiatement un traitement d'essai gratis du merveilleux remède Pyramid, contre les hémorroïdes. Des milliers de personnes affligées comme vous ou davantage ont été guéries par l'usage de ce merveilleux remède.

Le remède Pyramid donne un soulagement instantané. La douleur disparaît, l'inflammation et l'enflure diminuent, et vous êtes capable de travailler, aussi confortablement que si vous n'aviez jamais été malade. Il peut vous épargner les frais et les dangers d'une opération chirurgicale.

Envoyez simplement le coupon ci-dessous avec votre nom et votre adresse et un échantillon vous sera envoyé gratuitement. Il vous prouvera d'une manière concluante ce que peut faire le remède Pyramid. Ensuite vous pourrez en acheter un paquet régulier de 50c chez le pharmacien. Ne souffrez plus inutilement une minute de plus. Ecrivez maintenant.

Remède Gratuit contre les Hémorroides

Découpez ce coupon et envoyez-le à la PYRAMID DRUG CO., 122 Pyramid Bldg., Marshall, Mich., avec votre nom au long ainsi que votre adresse sur un morceau de papier. Un échantillon du grand remède Pyramid contre les hémorroides vous sera alors envoyé GRATUITEMENT par la malle, sous enveloppe ordinaire.

PARLEMENT FEDERAL

Le débat sur les frontières du Manitoba commencé sans incident.—On ne croit pas qu'il soit de longue durée.—La loi navale sera rappelée.—La motion Sevigny ne sera pas discutée.—Un vote pourrait être pris prochainement, etc.

(Du correspondant particulier de la PATRIE)

OTTAWA, 5. — La lutte est engagée sur le bill d'extension des frontières du Manitoba, mais la première séance n'a été marquée d'aucun incident. De fait, la discussion n'a été, du commencement à la fin, qu'une répétition des discours prononcés le 27 février lorsque le premier ministre a présenté la résolution sur laquelle on a basé le bill actuellement à l'étude. Il est possible que ce calme ne durera pas longtemps, mais l'opposition n'a encore fait aucun geste présageant une attaque sérieuse.

La journée a été consacrée à critiquer et à défendre la partie financière du projet. Le gouvernement prétend que le bill établira l'égalité entre la province du Manitoba et l'Alberta et la Saskatchewan; il lui rendra la justice que l'administration Laurier lui a toujours refusée. L'opposition de son côté ne veut pas que le gouvernement paie la subvention nouvelle au Manitoba à partir de 1908, ce qui représente des arrérages pour une somme de plus de deux millions de dollars, mais dit que le paiement devrait commencer cette année. Ce point a été argumenté du côté libéral par les honorables Pugsley, Oliver, Carvell et MacKenzie.

Les orateurs de la journée du côté du gouvernement ont été le premier ministre, MM. Meighen, Aikins et l'honorable Crothers.

Il est difficile de dire quelle sera la longueur du débat sur cette question; il peut durer des semaines et aussi se terminer en quelques heures. A l'issue de la séance hier soir, quelques députés parlaient d'un vote à bref délai, peut-être mercredi.

Le gouvernement a répondu à plusieurs interpellations très intéressantes, entre autres celle concernant le service naval, réponse telle que publiée exclusivement dans la PATRIE d'hier.

LE SERVICE NAVAL

M. Mondou, député de Yamaska, demande de nouveau si le gouvernement a l'intention: 1. de rappeler la loi de la marine; 2. si le gouvernement se propose de présenter une autre loi pour remplacer celle qui existe; 3. si le gouvernement a l'intention de soumettre cette question à l'approbation du peuple avant qu'elle soit mise en vigueur.

Le ministre de la Marine répond comme suit: "la réponse à chacune de ces trois questions est oui. Après avoir fait une enquête et avoir étudié cette question, le gouvernement présentera sa politique navale au parlement ainsi qu'au peuple. Cette politique entraînera sûrement une législation nouvelle qui amènera le rappel de la présente loi du service naval. En attendant, cette loi restera dans les statuts pour les fins de protection du service des pêcheries et autres fins. Avant qu'aucune politique navale permanente ne soit mise en vigueur, le peuple aura l'occasion de se prononcer sur cette politique.

M. LAMARCHE OBTIENT UNE REPONSE AU SUJET DE LA MARINE

M. Lamarche député de Nicolet demande si le gouvernement se propose de fournir aux députés de la Chambre des Communes l'occasion de discuter la résolution de M. Sévigny, qui porte le No 20 au chapitre des avis de motions sur le feuilleton des ordres? S'il en est ainsi, le gouvernement a-t-il l'intention de fournir à la Chambre l'occasion de se prononcer sur les mérites de la résolution?

Cette résolution de M. Sévigny se lit comme suit: "Que cette Chambre est d'avis que l'Acte créant la Loi du Service de la Marine 9-10 Edouard VII, chapitre 43, devrait être abrogé parce que cet acte établit une ligne de conduite dont l'importance et les conséquences sont très grandes et que cette ligne de conduite n'a pas été discutée devant le peuple avant d'être adoptée et qu'elle porte toutes les marques d'un "scheme" hâtivement préparé et mal élaboré; parce que notre devoir envers l'Empire ne peut pas être rempli convenablement par la mise en vigueur de cette mesure et que ce plan comporte la création d'une force navale qui sera absolument inutile en temps de guerre et par conséquent d'aucun bénéfice pour le Canada ou pour l'Empire; qu'il faudra d'immenses sommes d'argent pour construire, équiper et entretenir cette marine et que le résultat probable c'est qu'en temps de guerre des vies utiles seront sacrifiées pour rien et sans que nous ayons ajouté un jota à la force de combat de l'Empire et du Canada."

L'honorable M. Borden répond qu'il n'est pas désirable de permettre le débat à cette période-ci de la session. On demande le même privilège pour plusieurs mesures, et le permettre serait retarder le travail de la session.

LES ECOLES DE KEEWATIN

L'honorable M. Borden annonce à M. Barrette, ainsi qu'à M. Lavallée que le gouvernement a reçu une pétition de MM. Laroue, Poirier et Smith, de Le-Pas, Keewatin, demandant la création d'un arrondissement scolaire à être accordé par le commissaire du Nord-Ouest. Le ministre ajoute que cette pétition a été reçue le 1er décembre dernier, soit plus de trois ans après que la Chambre des Communes a déclaré unanimement par résolution passée le 13 juillet 1908, à l'effet que le territoire en question devait être ajouté à la province du Manitoba. Les Statuts Revisés furent mis en

Demandez qu'on vous présente "POLLY PRIM"

LES ENFANTS DE LAWRENCE

ILS RACONTENT LEUR MISERE DEVANT LA COMMISSION DU CONGRES.

WASHINGTON, 5. — Des gamins et des gamines de 14 et de 15 ans, employés dans les filatures de Lawrence, ont rendu témoignage, hier, devant le comité du congrès qui fait enquête sur les conditions du travail à Lawrence.

Ils ont dit qu'il travaillaient de longues heures pour un maigre salaire et qu'ils étaient obligés de payer cinq centins par semaine à l'American Woolen Co., pour leur eau potable qui ne l'était que de nom. D'autres ont raconté qu'ils ont vu la police frapper des femmes à coups de bâton pendant les troubles et des enfants jetés comme des paquets de guenille dans les voitures de patrouille.

vigueur le 31 janvier 1907, et aucune action n'a été prise depuis par l'ancienne ni la nouvelle administration, en vertu de la section 6 ou 10 du chapitre 62. En raison de ces circonstances, telle action n'est pas jugée nécessaire pour le moment.

Le premier ministre dit à M. Lemieux qu'il est hors d'usage de répondre à une question demandant si quelques membres de la Chambre des Communes a demandé au gouvernement verbalement ou par écrit, d'établir un système d'écoles séparées dans le Manitoba ou le Keewatin.

IL VEUT CHANGER SON NOM POUR OBTENIR UNE FORTUNE

Le bill autorisant M. Ezra Butler Eddy Bessey, à changer son nom en celui de Eddy, a été envoyé au comité des bills privés.

Sir Wilfrid Laurier fait remarquer que tout bill pour changer de nom appartient à la législature, et dans le cas actuel c'est la législature de Québec qui devrait se prononcer. Il croit que le Parlement empiète sur les droits provinciaux.

L'honorable Doherty déclare qu'il y a des précédents, et pour le moment le bill se rend au comité.

M. Bessey est le petit-fils de feu E.-B. Eddy, le grand industriel de Hull. Dans son testament, ce dernier laisse une fortune au jeune Bessey, trois quarts de millions, dit-on, à condition qu'il porte son nom. Le bill actuel est pour se conformer à cette formalité du testament.

LE GOUVERNEMENT NE FERA PAS D'ENQUETE

A M. Martin, de Montréal, le ministre des Finances déclare que le gouvernement n'a pas garanti sans conditions, aucune débenture du chemin de fer Canadien du Nord, et qu'il n'est pas informé si cette compagnie a placé des débentures spéciales pour les termini de sa ligne, sur le marché financier de New-York. Le ministre ajoute que l'argent provenant de la vente des débentures sert à aider la construction du chemin de fer, et que le gouvernement ne se propose pas de faire une enquête pour savoir si les termini du chemin de fer sont compris dans les garanties données pour les débentures émises.

LA COMMISSION DE BIOLOGIE DU CANADA

L'honorable M. Hazen dit à M. Sinclair que M. l'abbé Huard, le Dr MacKay et les professeurs Prince, Bailey, Willey, Wright, Knight et McCallum sont les membres de la commission de biologie du ministère de la marine et des pêcheries, sans salaire ni rémunération, sauf le président qui est payé somme officier des pêcheries. Depuis 5 ans, le coût annuel des opérations de la commission a varié entre $9,000 et $21,000. Cette commission fait de fréquents rapports au gouvernement.

UN CONTRAT DE MALLE

M. Cardin est informé que les soumissions pour le transport de la malle entre Sorel et Ste-Victoire, ont été reçues le 19 janvier dernier. Elles étaient au nombre de 7, et variaient entre $408 et $599. Le contrat a été donné à M. F.-E. Pelletier, moyennant $406, soit $58 de moins que l'an dernier. Aucun des soumissionnaires n'a été recommandé auprès du ministre.

DES COMMISSAIRES BIEN PAYES

L'honorable M. Cochrane annonce que MM. Gutelius et Lynch-Staunton recevront $65 par jour chacun en outre de leurs dépenses pendant qu'ils seront occupés à faire une enquête au sujet des affaires du Transcontinental. Le ministre ne sait pas si M. Gutelius a encore des relations avec la compagnie du Pacifique.

LE BUDGET ET LES PRIMES SUR L'ACIER

L'honorable M. White, ministre des finances, déclare qu'il annoncera plus tard la date du débat sur le budget, et il refuse de répondre à une autre question à l'effet de savoir si le gouvernement doit renouveler les primes sur le fer et l'acier.

LE SERVICE DE NOUVELLES AUX ILES DE LA MADELEINE

L'hon. M. Pelletier informe M. Lemieux que c'est M. David Watson, de Québec qui, moyennant $8 par semaine, transmet des nouvelles aux habitants des Iles de la Madeleine, chaque samedi.

Les nouvelles en question sont d'un caractère général, sans nuance politique.

SUR LE SAINT-LAURENT

Le ministre de la marine déclare à M. Cardin que la question de réengager les navigateurs sur les vaisseaux du gouvernement engagés au creusage du St-Laurent, pour la prothaine saison, est encore à l'étude.

Le même ministre déclare que les membres de la commission du hâvre de Québec et ceux de la fédération maritime sont seuls en pourparlers avec le gouvernement au sujet d'un projet de cale-sèche à Québec.

QUI AURA LE CONTRAT?

M. MacLean, député de York, apprend du ministre des chemins de fer, que le gouvernement a reçu des soumissions, le 30 janvier dernier, de la "Canada Cement Company," de Montréal, de "Alfred Rogers and Co.," de Toronto," et de McNally and Co., de Montréal, pour la fourniture d'environ 210,000 barils de ciment. Le gouvernement n'a pas encore décidé lequel de ces soumissionnaires obtiendra le contrat.

LES FRONTIERES DU MANITOBA

Le premier ministre propose la deuxième lecture du bill d'extension des frontières du Manitoba et se lève au milieu des applaudissements de la droite pour en expliquer les détails. L'honorable M. Borden dit que dans le territoire annexé au Manitoba en vertu du bill actuel, il y a une population de 5,761 âmes dont 4,822 sauvages, 108 anglais, 16 français, 525 métis, 259 esquimaux, 6 irlandais, 35 écossais.

Le Premier Ministre dans ses renseignements insiste surtout sur la partie financière du bill et prétend que le Manitoba aurait dû être traité de la même façon que l'Alberta et la Saskatchewan en 1905. Le gouvernement actuel corrigera cette injustice et accordera la subvention d'après la nouvelle base à partir du premier juillet 1908. Le gouvernement paiera la subvention ordinaire après avoir tenu compte des terres de la Couronne que la province a vendues ainsi que du terrain qui lui a été accodé pour son université. Comme résultat on a grandement tort de dire que le Manitoba reçoit un traitement privilégié. M. Borden remarque que le Manitoba en obtenant quelque argent de la vente de ses terres marécageuses, n'arrivait pas encore à se faire le revenu des autres provinces, bien que la subvention fédérale à ces dernières fut plus considérable. En 1910 les forêts et mines ont rapporté $662,710 aux Provinces Maritimes; $1,332,879 à Québec; $3,212,000 à la Colombie Britannique et $2,951,428 à Ontario.

A l'avenir, Manitoba obtiendra justice et sera traité comme les autres provinces, rien de plus. Ici M. Borden cite les chiffres publiés l'autre jour lors du débat précédent le bill.

Manitoba recevra cette année $1,349,345 au lieu de $833,438; la Saskatchewan en vertu de la loi de 1905 recevra $1,551,820 et l'Alberta $1,260,105. L'agrandissement du Manitoba aurait dû se faire lors de l'établissement des deux autres provinces de l'Ouest. Il a paru juste au gouvernement que cette réclamation fut datée de 1908. Les arrérages complets à rembourser sont de $2,178,648. M. Borden dit que le bill actuel est basé sur la résolution adoptée par le Parlement le 13 juillet 1908 et chaque article du bill tend vers le même but, remplir un acte de justice. Outre les articles des frontières et financier, le bill permet de porter la représentation sénatoriale du Manitoba à six au lieu de quatre. Ces conditions sont les seuls du projet de loi.

HONORABLE M. PUGSLEY

L'honorable M. Pugsley, est d'opinion que le Manitoba n'a pas le droit de recevoir le traitement qu'on lui accorde parce que les nouvelles conditions n'ont été acceptées qu'en 1911 et ne devraient pas avoir d'effet rétroactif. Le Manitoba n'a pas fait grand'chose pour obtenir des faveurs, la province n'a même pas créé d'écoles dans le territoire confié à son administration. Le Manitoba a joui de ses terres, en a vendu, tandis que les autres provinces ont passé leurs travaux au gouvernement fédéral sans recevoir la moindre compensation.

M. Pugsley cite particulièrement le cas du Nouveau-Brunswick et dit que cette province est entrée dans la Confédération avec une dette de $7,500,000 contractée en travaux publics qui furent cédés au gouvernement fédéral. La Nouvelle-Ecosse était dans les mêmes conditions et ces deux provinces ont entr'autre donné l'Intercolonial aux autorités fédérales. Pour tous ces sacrifices, ces provinces comme Québec et Ontario ne reçoivent rien. Maintenant on veut accorder un traitement spécial au Manitoba, comme si cette province avait fait quelque chose pour le reste du pays. Avant son entrée dans la Confédération, Manitoba n'avait pas construit de travaux publics. M. Pugsley prétend que le bill actuel est contraire à l'esprit de la constitution, car il donne au Manitoba ce qui ne lui appartient pas et il voudrait qu'il soit remis à plus tard afin que le gouvernement puisse y songer sérieusement et le soumettre aux autorités. Il y a une foule de lacunes à combler. Le gouvernement pourrait mieux employer son temps en s'occupant un peu plus des Provinces Maritimes. L'Ile du Prince-Edouard est entrée dans la confédération sur la promesse de garder ses six députés et le prochain recensement ne lui en accorde que 3. Il y a aussi d'autres griefs à redresser.

M. Pugsley dit qu'une partie des terres que le gouvernement accorde au Manitoba font partie du territoire de la Baie d'Hudson; elles ont été achetées par les quatre provinces qui formaient la Confédération à ses débuts et ce sont ces quatre provinces qui les ont payées. Bien qu'il puisse être raisonnable d'annexer ce territoire à différentes provinces, l'annexion devrait être faite d'après consultation avec les autres provinces et à des conditions qui leur donneront satisfaction.

On ne doit pas s'occuper d'une seule province pour ignorer ce qui se passe ailleurs dans le but de ne pas appliquer le principe bien établi qui sert de base au Statut de toutes les provinces sous l'empire de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

M. Pugsley en terminant, condamne la délimitation des frontières du Manitoba, les conditions financières de l'arrangement aussi le projet d'accorder à Ontario une lisière de cinq milles de largeur, dans le Manitoba pour conduire le chemin de fer provincial jusqu'à la Baie d'Hudson. Cet arrangement est, d'après lui, inconstitutionnel, nullement nécessaire, et n'a été accepté par sir James Whitney que pour faire plaisir au gouvernement Borden.

M. MEIGHEN, DE PORTAGE LA PRAIRIE

M. Meighen, de Portage la Prairie, approuve le bill et dit que le Manitoba a droit au remboursement de deux millions d'arrérages, car de nouveaux arrangements financiers auraient dû être faits en 1905 lorsque le parlement a créé les frontières de l'Alberta et la Saskatchewan.

HONORABLE M. OLIVER

L'honorable M. Oliver s'oppose surtout aux conditions financières accordées au Manitoba à moins que semblable traitement ne soit donné à la Colombie Britannique. Cette dernière possède une population de 392,480 âmes et le Manitoba 455,614, mais dans le revenu provenant de la subvention fédérale il y a une différence de plusieurs centaines de mille dollars en faveur du Manitoba. M. Oliver déclare que la population du Manitoba n'augmente pas beaucoup, excepté dans la cité de Winnipeg et par conséquent le coût de son administration civile demeure à peu près le même. L'augmentation du revenu serait mieux employée dans les provinces de Saskatchewan et Alberta. Quant au paiement d'arrérages de plus de deux millions de dollars, si le Manitoba a droit à cette somme comme elle le prétend pour une période de trois ans, pourquoi les provinces d'Alberta et de Saskatchewan, quand elles ont été organisées en 1905, n'avaient-elles pas droit à des arrérages par suite des paiements de subvention à la province voisine, le Manitoba depuis trente ans. Si le principe des arrérages est bon dans un cas, il devrait l'être dans l'autre. Le paiement de ces deux millions est injustifiable au point de vue des autres provinces.

M. AIKINS

M. Aikins, député conservateur de Brandon, dit que les premiers ministres du Manitoba et d'Ontario, ayant accepté le bill définissant les frontières de leurs provinces, les étrangers auraient tort de se plaindre, ces ministres connaissant mieux que tout autre ce qu'il faut à leur pays.

Quant à la Colombie Anglaise, le premier ministre McBride peut défendre ses intérêts sans l'aide de l'honorable M. Oliver ou des anciens ministres du cabinet Laurier. M. Aikins appuie dans tous ses détails le bill tel que soumis par l'honorable M. Borden. Il est certain que le gouvernement actuel saura rendre justice à tous.

M. CARVELL

M. Carvell, de Carleton, N.B., a traité la question financière au point de vue général du pays et termine en disant que le Manitoba n'a jamais rien donné au gouvernement fédéral sous forme de travaux publics, comme les autres provinces. Par conséquent cette province n'a pas droit à un traitement privilégié.

HONORABLE CROTHERS

L'honorable T. W. Crothers, ministre du Travail, dit que Sir Wilfrid Laurier a lui-même répondu aux objections que l'opposition soulève aujourd'hui par son discours prononcé en 1908 sur la question des frontières du Manitoba, alors qu'il reconnaissait à cette province le droit de posséder les terres marécageuses. Le gouvernement lui enlève ces terres et il n'est que juste que la province en soit dédommagée.

M. MACKENZIE

M. MacKenzie, libéral de Cap Breton, condamne le bill dans les mêmes lignes que M. Carvell et l'honorable Pugsley. Il se place surtout au point de vue des Provinces Maritimes et fait l'historique des différentes provinces depuis la Confédération.

M. Bradbury, de Selkirk, continuera le débat demain.

La Chambre s'ajourne à minuit.

Sur la Ligne du Chemin de Fer C.N.O.

Les Pilules de Dodd pour les Reins ont fait des guérisons merveilleuses.

Mme Ed. Lloyd, faible et épuisée et torturée par les douleurs, trouve soulagement et guérison dans les Pilules de Dodd pour les Reins.

Ardbeg, Ont., 4 mars (Spécial.) "Les pilules de Dodd pour les reins ont accompli des merveilles pour moi", dit Mme Ed. Lloyd, épouse d'un cultivateur bien connu, demeurant sur la ligne de chemin de fer C. N. O., près d'ici.

"J'étais si faible que je pouvais difficilement marcher dans la maison" déclare Mme Lloyd, "et souffrais de faiblesse féminine et de maux de rognons. Le cœur me fatiguait tellement que, parfois, les palpitations me faisaient haleter. Le médecin me traita mais ne put me soulager.

"Tout le système me faisait souffrir quand je commençai à prendre des pilules de Dodd pour les reins, car le rhumatisme, le lumbago et la névralgie s'ajoutaient à mes douleurs. Mais les pilules de Dodd pour les reins me soulagèrent presque immédiatement. Après en avoir pris huit boîtes, j'étais complètement guérie."

Mme Lloyd désire naturellement que les autres femmes malades sachent où trouver une cure, et les pilules de Dodd pour les reins donneront aux personnes malades, ce qu'elles ont donné à Mme Lloyd, elles les changeront en femmes nouvelles.

Les Portes du Magasin

Goodwins Limited

Propriétaires et administrateurs de la A. E. Rea & Co., Montreal, Ltd.
D. LORNE McGIBBON, Président.
J. W. McCONNELL, Vice-Président.
W. H. GOODWIN, Directeur-Gérant.

Ferment à 5.30 P.M.

Les Jupes Séparées sont des plus Elégantes ce Printemps

Les Lignes Etroites et Droites Prédominent

Jupes à la Dernière Mode à $6.98, $8.75 et $9.95

La coupe et le style de ces jupes sont tout ce qu'il y a de plus nouveau. Paris a indiqué le pas et Goodwins l'ont promptement suivi; ils offrent aujourd'hui les dernières créations en fait de jupes séparées aux prix populaires de ..... $6.98, $8.75 et $9.95

Ces jupes sont taillées droites et étroites. C'est un décret de la mode. La partie supérieure est dans le style empire. Elles ferment en avant, un peu sur le côté. Presque toutes ces jupes ont des effets de tunique, et la vogue des franges ne donne aucun signe de désuétude. L'effet drapé dans beaucoup de ces jupes de printemps, est très en évidence. Les principaux tissus sont: serge blanche, cordé, worsted noir et à fine rayure blanche. Les serges marines et noires à effets masculins seront en grande demande. Voilà, en un mot, l'histoire des jupes du printemps de 1912. VENEZ DEMAIN VOIR LES DERNIERS DETAILS TELS QUE LES INDIQUENT CES JUPES.

Premier Etage.

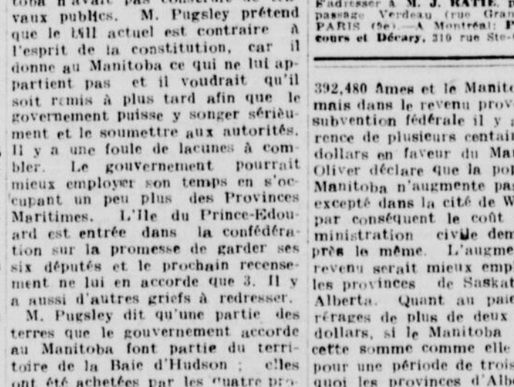

Robes Pour Dames et Demoiselles

L'assortiment comprend 100 robes en taffetas chiffon, serge française, voile, serge de soie et tulle de satin. Nous avons aussi choisi 10 robes de velours dans notre stock régulier, que nous vendrons à $24.75 et $27.75. Toutes les grandeurs se trouvent dans le lot. Couleurs: noir, marine, gris et blanc. Valeurs de $16.75 à $27.75. Mercredi, chacune $14.75

La Beauté de la Poitrine et les Pilules Orientales

La renommée universelle des Pilules Orientales comme moyen de développer et raffermir les seins n'est pas sans faire naître de temps à autre quelques imitations qui, se réclamant plus ou moins de la science, cherchent à conquérir les faveurs féminines.

Pendant ces dix dernières années seulement, que de produits soi-disant similaires ou nouveau ont ainsi vu le jour pour bientôt disparaître, hélas!

Les Pilules Orientales, au contraire, ont toujours été appréciées de plus en plus par les dames de tous les pays et sont restées le seul moyen vraiment efficace autant qu'inoffensif d'obtenir la beauté de la gorge et la splendeur du buste.

Il est faulle relativement, par des préparations arsenicales par exemple, ou un gavage savant, d'obtenir un embonpoint général, de faire engraisser en somme; mais toute autre est l'action des Pilules Orientales qui, due exclusivement à des plantes récoltées en Orient, ne s'exerce que sur les formes de la poitrine et ne prédispose nullement à l'obésité.

Les Pilules Orientales, excellentes pour développer et raffermir les seins et faire disparaître les "salières" si disgracieuses, sont également un précieux moyen de reconstitution chez les dames dont la poitrine a souffert par suite de maladies ou de fatigues.

Approuvées par le monde médical, elles ne nuisent jamais à la santé et peuvent être prises même par les jeunes filles à tempérament délicat.

Ce sont toutes ces qualités qui pendant plus de trente ans ont fait le succès des Pilules Orientales et leur assurent pour longtemps encore la supériorité sur tous autres produits.

Les Pilules Orientales restent sans rivales. DR VERAX

Le flacon avec notice, $1.75 franco.—S'adresser à M. J. RATIE, pharmacien, 8, passage Verdeau (rue Grande-Batelière), PARIS (9e). A Montréal: Pharmacie Lecours et Décary, 310 rue Ste-Catherine Est.

COUVERTURES DE LIT

Simples, 25c.
Doubles, 50c.
Pourquoi payer plus cher?

La

Toilet Laundry

"La Buanderie qui sait s'y prendre"

les nettoiera à ces prix et les retournera propres et fraîches.

425, RUE RICHMOND

Tel. Up 3480.

5-7-9

ED. ARCHAMBAULT
MARCHAND DE
Pianos, Orgues, Phonographes Edison, Musique en Feuille, etc.
312-314 STE-CATHERINE E.,
Près de la rue St-Denis
Représentant des célèbres pianos Haines Bros., et Marshall.
8-ma-v-dim

C'est le Temps de Faire Nettoyer vos COUVERTURES DE LIT

Nous vous les retournons propres et d'une apparence toute nouvelle.
DETENTEURS DE LA MEDAILLE D'OR
BRITISH AMERICAN DYEING COMPANY
TELEPHONES ET BUREAUX
5-7-9

DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN

L'alcool est-il un tonique? Non! Purifie-t-il le sang? Non! Fortifie-t-il les nerfs? Non! La Salsepareille d'Ayer est-elle un tonique? Oui! Purifie-t-elle le sang? Oui! Fortifie-t-elle les nerfs? Oui! Votre médecin vous en apprendra davantage sur ce remède de famille. Suivez ses conseils.

Fabriquée par J. C. AYER CO., Montréal, Canada.

La Patrie

Les employés municipaux

La pétition adressée à la Législature par les employés municipaux, pour faire décréter que la ville de Montréal créera un fonds de pension en leur faveur, est jugée plutôt sévèrement, surtout par ceux de nos confrères qui gardent un mutisme complet sur les faveurs exorbitantes, contraires aux intérêts publics, que les grandes compagnies sollicitent de la Législature.

On dit : " Les employés municipaux ont sollicité les places qu'ils occupent. Ils sont, généralement, bien payés considérant les responsabilités qui leur incombent. Ils connaissaient les salaires qu'ils recevraient quand ils sont entrés au service de la ville et, dans la majorité des cas, leurs salaires ont été augmentés depuis leur nomination."

Tout cela est très vrai et c'est justement parce que c'est vrai qu'il faut instituer un fonds de pension pour les employés municipaux.

Ce ne sont pas les employés municipaux qui, les premiers ont jugé nécessaire la création de ce fonds, c'est la ville elle-même, en demandant l'autorisation de pensionner certains de ses chefs de département.

S'il était juste, équitable, nécessaire de pensionner, de payer une retraite aux chefs de département recevant les salaires les plus élevés, et la PATRIE le croit, n'est-il pas encore plus juste, plus équitable, plus nécessaire de payer une retraite aux employés qui reçoivent des salaires moins élevés ?

L'employé des administrations publiques ne saurait être comparé comme position à l'employé ordinaire. Ses services sont généralement moins appréciés, son avancement plus difficile, l'augmentation de son salaire plus lente et rarement en rapport avec l'élévation du coût de l'existence. Sa liberté d'action pour l'amélioration de son sort est nulle ; il ne peut faire aucun commerce, pareille défense est faite à sa famille. C'est le cas à Montréal où, il y a quelques années, on a mis un employé municipal à même de choisir entre son emploi et la suppression du petit commerce de tabacs que sa femme tenait sur la rue Bleury et où l'employé n'a pas le droit de demeurer à la campagne, même si sa santé, celle de sa femme l'exigent.

On est très humain à l'hôtel de ville de Montréal pour les employés ; on y garde de vieux serviteurs à peine capables de remplir leur besogne et on fait bien.

Quand la ville aura un fonds de pension pour ses employés, elle pourra rajeunir son service, mettre ses vieux serviteurs à l'abri du besoin et recruter son personnel parmi nos jeunes gens les plus capables par l'assurance d'une vie tranquille et d'une vieillesse assurée.

Aujourd'hui il serait, du reste, oiseux de discuter cette question que le Conseil de Ville a résolu en faveur de tout son personnel du jour où il sollicitait à Québec l'autorisation de pensionner ses chefs de départements.

Ce qui est bon pour les chefs ne saurait être mauvais pour les soldats.

Avec la France

Parce que M. Poindron a été remercié de ses services comme agent commercial du Canada à Paris, il ne faut pas croire que le gouvernement Borden songe à interrompre les excellentes relations qui existent aujourd'hui entre notre pays et la France.

Le ministre du commerce a résolu de réorganiser le service des représentants du Canada à l'étranger, de le rendre plus efficace, et lorsque ce travail aura été accompli, ceux qui prêtent aujourd'hui au gouvernement fédéral des desseins inavouables seront sans doute les premiers à reconnaître que M. Borden et ses collègues ont à cœur autant que qui que ce soit l'extension de nos échanges avec notre ancienne mère-patrie. Personne ne saurait reprocher à l'hon. M. Foster de chercher à fortifier notre situation à l'étranger. Une réorganisation complète s'impose, si nous voulons suivre les autres nations dans la voie du progrès commercial.

Le "Canada" semble croire que le départ de M. Poindron amènera la fin de nos relations avec la France. Si le confrère n'avait pas un intérêt politique y servir, nous sommes convaincus qu'il calmerait ses frayeurs. Il sait bien que les conservateurs, dans le passé, se sont montrés aussi désireux que leurs adversaires d'augmenter le chiffre des affaires avec la France, et que le cabinet Borden ne peut suspendre toute relation avec la France sans s'exposer à de cruels désagréments. L'Angleterre et la France ne se sont jamais senties plus sœurs que de nos jours ! Croit-on que le Canada aurait bonne grâce de tourner le dos à la plus ferme alliée de la Grand-Bretagne au moment où l'entente coriale produit les meilleurs résultats ?

Il ne nous fait pas de doute que les bureaux canadiens en France seront mis sur un meilleur pied et que des efforts plus sérieux seront tentés pour développer davantage nos relations commerciales.

Au printemps, la Compagnie Générale Transatlantique fera circuler deux steamers entre le Havre et Québec, et la compagnie Allan annonce qu'elle améliorera considérablement sa ligne Montréal-Havre.

On avouera que l'heure serait mal choisie pour cesser toute relation commerciale avec notre ancienne mère-patrie.

Au contraire, de part et d'autre, l'on facilitera les échanges qui se font aujourd'hui et l'on s'efforcera de les augmenter d'une notable façon. Il ne saurait en être autrement.

LETTRE PARLEMENTAIRE

Galerie de la presse, Ottawa, 4 mars.

Avant d'aborder le débat sur le bill des frontières du Manitoba, le gouvernement a fait un nouvel effort pour mettre ses alliés nationalistes en belle humeur en répondant aux questions relatives à la loi navale et au régime scolaire du Keewatin, questions qui ont été laissées de jour en jour en suspens depuis plusieurs semaines.

M. Mondou, député d'Yamaska, a été servi le premier, et c'est la réponse du Premier-Ministre à ses interrogations que la PATRIE publiait hier, en substance. Selon les prévisions générales, le gouvernement réitère son intention de rappeler la loi de 1910 dès qu'il aura, après une enquête appropriée, élaboré une autre mesure à lui substituer. En attendant, la loi sera conservée dans les statuts, quoiqu'elle doive rester lettre morte. Tout cela n'aprend rien à personne, puisque M. Longheed a récemment fait une semblable déclaration au Sénat. La seule fiche de consolation laissée à M. Mondou se trouve à la dernière phrase de la réponse officielle : "Avant qu'une politique navale permanente soit mise en vigueur, le peuple aura l'occasion de se prononcer sur cette politique."

Quoique l'échéance de cette promesse soit indéterminée, avec une certaine dose de bonne volonté, on peut presque entrevoir dans cette parole le triomphe de la politique de M. Monk, qui a toujours indiqué un plébiscite comme la vraie solution du problème de la marine. Mais la promesse est si indécise que M. Mondou, dit-on, n'en est que plus embarrassé, ne sachant s'il doit ou non se montrer satisfait.

Et son hésitation est assez naturelle, puisqu'une ambiguité encore plus manifeste enveloppait les autres oracles prononcés cet après-midi par M. Borden.

A la question de M. Lamarche, par exemple, le chef du ministère annonce qu'il permettra à la députation de discuter la motion Sévigny, recommandant le rappel de la loi navale, à la condition que cela ne retarde pas les travaux de la Chambre.

Cela peut indifféremment s'interpréter comme signifiant que cette discussion sera permise, un jour où la besogne quotidienne aura été expédiée vite, ou qu'elle ne sera pas permise avant la prorogation des Chambres.

Il restera à voir si M. Lamarche sera satisfait de cette réponse.

MM. Barrette et Lavallée ont été mieux partagés, au point de vue des renseignements distribués par le gouvernement. Car il ne faut pas croire que c'est sans intention que le Premier-Ministre a appuyé sur le fait que la demande de création d'un arrondissement scolaire dans Keewatin est venue trois ans après la résolution unanime de la Chambre acquiescant à l'annexion de cette partie des Territoires au Manitoba et que cette résolution de la Chambre était elle-même postérieure à la mise en vigueur des Statuts Refondus. Ces trois lignes définissaient virtuellement l'attitude du gouvernement sur la question du régime scolaire qui devra prévaloir dans le territoire annexé au Manitoba, et tendait en même temps à la justifier en l'appuyant sur une coordination de textes de loi. Ces prémisses posées, M. Borden se sentait plus à l'aise pour ajouter :

"Aucune action n'a été prise depuis par l'ancienne, ni par la nouvelle administration, en vertu des sections 6 et 10 du chapitre 52.

"En raison de ces circonstances, TELLE ACTION N'EST PAS JUGEE NECESSAIRE pour le moment."

En d'autres termes, M. Borden démontre qu'il ne se croit pas légalement autorisé à donner suite à la requête des catholiques de LePas.

—o—

Le débat sur le bill des frontières a pris une tournure un peu inattendue. Tout d'abord, ceux qui s'attendaient à une lutte épique ont été désappointés. La discussion s'est restreinte à une réédition des discours prononcés sur les résolutions préliminaires. Les hon. Borden, Pugsley, Oliver et Crothers, et MM. Meigben, Aikins, Carvell et Mckenzie ont parlé, et, contre l'attente générale, ils ont été brefs. Il est clair qu'un tacite accord ou une égale appréhension pousse les deux partis à éluder la question scolaire. Aucun orateur n'y a fait la plus légère allusion. Et limité à l'aspect financier du bill et à la définition des frontières, le débat est forcément fastidieux.

La Chambre a ajourné un peu après minuit, et l'on s'attend que dès mercredi sera appelé le vote.

Il n'y aura pas d'amendement de proposé du côté ministériel. Il paraît maintenant qu'un ou deux députés conservateurs-nationalistes seulement, trois tout au plus, voteront contre le gouvernement.

Le plus redoutable écueil semble par suite écarté, pour le ministère, qui se sent revivre.

Hors les requêtes et les protestations de la province de Québec, rien ne paraît troubler maintenant la sérénité du cabinet.

Et comme l'Opposition, de son côté, est disposée, dit-on, à ne pas se montrer encombrante, qu'elle ne proposera pas d'amendement, sauf peut-être le renvoi à six mois, on espère en finir dès mercredi avec une mesure qui menaçait de tenir un mois entier nos législateurs sur la brèche.

LA BANQUE DE ST-HYACINTHE

Au moment où la commission chargée de faire une enquête sur la banque Farmers' commence son travail, les actionnaires de la banque de St-Hyacinthe font signer des requêtes demandant au gouvernement fédéral de faire aussi le jour sur les circonstances qui ont amené le désastre de cette autre institution financière.

Il n'y a pas plus de raison de s'enquérir des affaires de la banque Farmer's que de celles de la banque de St-Hyacinthe, et les intéressés de cette dernière banque méritent tout autant que ceux de la Farmers' la protection des pouvoirs publics.

Les actionnaires de la banque de St-Hyacinthe s'empressent de signer les requêtes qui leur sont présentées, de sorte que le ministre des finances du Canada ne pourra guère se soustraire à l'obligation de venir à leur secours.

"La Patrie" l'a dit plusieurs fois; la plupart des irrégularités qui ont entraîné la déconfiture de la banque de St-Hyacinthe et les tentatives qui ont eu lieu après sa chute méritent d'être étalées au grand jour. Et le meilleur moyen de faire luire la lumière, c'est d'ordonner une enquête.

Nous espérons que la prière des actionnaires sera entendue et que le gouvernement Borden s'occupera du sort des écorchés de la Banque de St-Hyacinthe comme de celui des victimes de la Farmers' Bank.

Nous avons énuméré les diverses raisons qui demandent une enquête. Nous ne pouvons que répéter que l'opinion publique ne sera satisfaite que si la lumière la plus complète est faite sur toute cette affaire.

LA GREVE DES MINEURS ANGLAIS

"C'est une attaque de "paralysie" a dit avec trop de raison un membre de la Chambre des Communes. Petit à petit la vie publique s'arrête en Angleterre et en Ecosse et cette paralysie menace de s'étendre au-delà des mers qui baignent la Grande-Bretagne.

Le trafic avec le Continent est déjà affecté et la grève,devenant épidémique, menace de s'étendre à la France et à l'Allemagne.

La misère, la misère noire est apparue dans certains districts; si la grève dure quinze jours elle sera générale.

Les mineurs, eux, s'amuseraient, si on doit en croire les racontars de journaux généralement hostiles aux ouvriers. Si ces organes disent la vérité les grévistes nuisent grandement à leur cause en ignorant les souffrances imméritées que leur décision cause aux ouvriers des autres corps de métier et au peuple en général.

Quand cette formidable grève finira-t-elle? A tort ou à raison, on a laissé faire aux ouvriers la démonstration de la puissance de la politique des bras-croisés; l'expérience portera des fruits amers pour le capital.

On peut s'attendre au renouvellement de cette suspension de travail ans plus d'une de ces grandes industries où les dividendes, c'est-à-dire le salaire du capital, sont hors de proportion avec le salaire de la main-d'œuvre.

Les grandes grèves de chemins de fer avaient préludé à cette formidable grève des mineurs. Elles avaient presque toutes échoué et avaient, en tous cas, causé moins de ruines que celle des mineurs. Elles n'avaient arrêté qu'une industrie, alors que la grève des charbonnages supprime la production de la matière première indispensable à la vie même des peuples.

Les patrons-mineurs ont mal compris leurs intérêts, ceux de leur pays et de l'humanité en ne faisant pas toutes les concessions possibles pour éviter la grève.

C'est plus qu'une grève; c'est l'avènement d'une distribution plus adéquate des résultats des exploitations ; avènement qu'il aurait été plus désirable de célébrer en temps de paix sociale

UN DISPENSAIRE MUNICIPAL

Le Dr Lanoie, de l'hôpital Saint-Luc, offre à la ville de lui céder cette excellente institution, à condition que les autorités municipales s'engagent à continuer l'œuvre qu'elle poursuit depuis sa fondation et qui consiste à traiter gratuitement les enfants pauvres des écoles.

Le geste du Dr Lanoie est plus qu'un beau geste. C'est un acte digne de tous les éloges et qui mérite d'être pris en sérieuse considération à l'Hôtel-de-Ville.

Les médecins-inspecteurs des écoles de Montréal ne cessent de constater, depuis des années, que la plupart des écoliers ont de mauvaises dents et souffrent de diverses maladies. La même constatation s'est faite dans tous les centres importants, et partout l'on prend les moyens de remédier au mal.

Montréal devrait profiter de l'occasion qui lui est offerte et accepter l'offre généreuse du Dr Lanoie. U. dispensaire municipal est aussi nécessaire ici qu'à Toronto.

L'hôpital St-Luc est parfaitement outillé, de sorte que ce serait une superbe acquisition pour la ville.

FAUSSE JOIE

Le "Herald" de New-York se réjouit de voir que le Dr Molloy, député irlandais de la Véraudye, a élevé l'étendard de la sécession dans l'Ouest.

Et ce qui le bouleverse le plus, c'est de voir John Bull, qui "gouverne par l'amour," exposé aux criailleries de ses sujets de l'Ouest Canadien.

Nous comprenons que le "Herald," qui a fortement aidé au mouvement réciprocriste, parce qu'il devait hâter l'annexion du Canada aux Etats-Unis, éprouve le besoin de s'accrocher au moindre incident propre à démontrer le que peuple canadien a eu tort de mépriser les avances de l'Oncle Sam ; mais il faut être plus que naïf pour attacher la moindre importance aux grimaces du député de la Vérandrye.

Le Canada est uni et a bien l'intention de ne jamais se diviser.

Les Américains ne pourront pas de sitôt mettre le grappin dessus.

Le Canada pour les Canadiens !

UNE VOISINE PEU COMMODE

Une querelle entre voisines a eu pour dénouement la cour du Recorder. Mary Goodfellow, dans un moment de colère, avait lancé une petite hache à la tête de Mme Wells qui, en se baissant, put esquiver l'arme. La femme Goodfellow fut condamnée à $5 d'amende, les frais ou un mois de prison.

UN CHEVAL FOUGUEUX BLESSE UN CONSTABLE

Victime de son zèle dans l'accomplissement de son devoir, le constable Raoul Trudel s'est infligé des blessures en voulant arrêter un cheval qui avait pris le mors aux dents. Au moment où Trudel allait attraper la bride, l'animal fit un bond de côté et le policier fut frappé par le brancard de la voiture et projeté à quelques pieds plus loin. Le cheval, qui appartenait à MM. John Dalrymple & Fils, marchands de provisions, se brisa la jambe en venant en collision, un peu plus loin, avec un lourd camion. La bête a dû être abattue.

A l'hôpital Général, où Trudel avait été transporté, les médecins constatèrent que l'accident n'aurait pas de suites très sérieuses ; après quelques jours de repos, il pourra reprendre son service.

LES ELECTIONS A McGILL

C'est aujourd'hui jour d'élection à l'université McGill. De neuf heures à six, les bureaux du scrutin seront ouverts dans les diverses facultés et chacun ira déposer son vote en faveur du candidat de son choix à la présidence du conseil des étudiants, la plus haute charge universitaire.

Les deux candidats en présence sont : Bert Sargent, de la faculté des sciences appliquées, et John Mc Naughton, de la faculté de droit et rédacteur du "McGill Daily."

ON REND AUX SUFFRAGETTES LEUR CHANGE

Pendant qu'elles tentent de prendre d'assaut le parlement, les étudiants en médecine de Londres vont saccager les bureaux de la ligue du suffrage des femmes.

LONDRES, 5. — Pendant que les suffragettes tentaient de briser le cordon de police gardant les approches du parlement qu'elles avaient juré de prendre d'assaut pour punir le premier ministre de n'avoir pas voulu les recevoir, les étudiants en médecine de Londres leur rendaient la monnaie de leur pièce et allaient saccager le bureau de publicité et les quartiers-généraux de la ligue internationale pour le suffrage des femmes.

Ils brisèrent toutes les fenêtres et lancèrent dans la rue la littérature des suffragettes, au grand amusement de la foule qui applaudissait.

Pendant ce temps, les suffragettes étaient mises en déroute sur la place du parlement. La police avait été avertie et était en force. On avait même mobilisé la police à cheval.

Les femmes réussirent cependant à faire quelques dégâts. L'une d'elles trompant la surveillance de la police,réussit à briser une demi-douzaine de vitres dans les bureaux du gouvernement.

Une suffragette s'attacha à un arbre et comme la police ne pouvait dénouer la chaine, elle arracha l'arbre, et arbre et femme furent conduits au poste de police.

Les suffragettes ont terrorisé Londres et les banques et les magasins se hâtent de faire grillager de fer leurs vitrines. Sir Edward Poynter a décidé de fermer quinze jours plus tôt l'exposition des Grands Maîtres car on craint que les femmes n'endommagent les toiles.

Une centaine de femmes ont été arrêtées au cours de la manifestation de la place du parlement.

Le premier ministre Asquith a déclaré en chambre qu'il était temps de prendre des mesures pour mettre un terme aux actes de vandalisme des femmes.

LE COMBLE !

LONDRES, 5. — Parlant hier soir à une réunion de suffragettes militantes, Madame Pethick Lawrence, condamnée en novembre dernier à un mois de prison, a déclaré que les femmes n'hésiteraient pas à brûler un palais royal s'il le fallait pour arriver à leur but. Faisant allusion aux menaces faites de prendre des procédures contre les suffragettes et de les faire emprisonner pour sept ans, Madame Lawrence est d'avis que cet acte du gouvernement avancerait de beaucoup la cause du féminisme en Angleterre.

Madame Lawrence fit la déclaration suivante : "M. Asquith peut être assuré que si les moyens employés vendredi dernier ne suffisent pas, nous terroriserons le pays tout entier."

Madame Asquith, la femme du premier ministre, reçoit tous les jours des lettres anonymes où l'on menace d'empoisonner tous ses enfants si son mari ne fait pas droit aux réclamations des suffragettes.

La famille du premier ministre vit dans la terreur, car on peut s'attendre à tout de ces furies dont la plupart sont mûres pour le cabanon.

L'HON. ED. BLAKE ET LE HOME RULE

LONDRES, 5.—Le "Freeman's Journal," parlant de la mort de l'hon. M. Edward Blake, rappelle las aspirations de cet homme d'Etat, désireux de voir ses compatriotes irlandais obtenir le "Home Rule." L'appui qu'il accorda à cette politique seul lui donnerait le droit de prendre place parmi les chefs d'Etat des puissances modernes.

Un autre journal, l'"Irish News", dit que l'Irlande perd en lui un véritable ami. Il a gagné l'admiration et le respect de toutes les politiques indistinctement et il s'est toujours maintenu dans les sphères éthérées de l'idéal. Il n'a jamais donné dans la partisannerie étroite.

DISSOLUTION DU LANDTAG

RUDOLFSTADT, Bohême, 5.— Le Landtag vient d'être dissous par suite du refus des Socialistes de consentir à la réforme des lois électorales. Celles-ci avaient pour effet d'augmenter le nombre des droits de vote de ceux qui ont le plus de taxes à payer.

LA ST-JEAN-BAPTISTE ET LE KEEWATIN

C'est ce soir que le comité nommé par l'Association Saint-Jean - Baptiste pour étudier les droits que possèdent les Canadiens-Français dans le district de Keewatin, présentera son rapport au bureau de direction de l'Association, qui se réunira ce soir au Monument National.

UN PENIBLE ACCIDENT

(Spécial à la PATRIE.)

QUEBEC, 5.— Un ouvrier qui travaillait à la construction de la ligne du chemin de fer "Québec et Saguenay," Harry Lynch, a été victime d'un accident pénible, samedi, au Cap Tourmente. La cause de l'accident est l'éboulement du roc qui s'est produit d'une façon inattendue. Lynch a eu la jambe droite écrasée. Le blessé a été transporté à l'hôpital Jeffrey Hale. On craint pour ses jours.

COURRIER DE LEVIS

(Spécial à la PATRIE)

LEVIS, 5. — L'abbé Adélard Chouinard, ecclésiastique au Grand Séminaire de Québec, sera ordonné prêtre le 14 avril prochain, à l'église St-Antoine de Bienville. Le Rév. M. Chouinard est un enfant de cette paroisse.

—La municipalité scolaire de Bienville vient de demander, par une requête adressée au Surintendant de l'Instruction Publique, de détacher de la municipalité scolaire du village de Lauzon tout le territoire annexé à la paroisse de St-Antoine de Bienville, par décret canonique du 17 mai 1910, et de le lui annexer.

Ne négligez pas votre santé — les laxatifs sont nécessaires, parfois. Achetez le meilleur—puis allez-y !

Hunyadi Janos Water

(Eau Hunyadi Janos)

Laxatif Naturel

Recommandée par les médecins pour la

CONSTIPATION

ON COMMENCE LES TRAVAUX A PRINCE RUPERT

On a commencé ce matin, à Prince Rupert, les immenses travaux du terminus du Grand-Tronc-Pacifique, qui comportent une dépense de $5,000,000.

Un des officiers du Grand-Tronc a communiqué cette nouvelle à la PATRIE ce matin. On va construire une gare et des quais. Il faudra plusieurs mois pour l'exécution de ces travaux et ils seront complétés pour l'inauguration du Grand-Tronc-Pacifique, que fera probablement en 1915 Sa Majesté le Roi Georges V.

Les ouvriers sont à l'œuvre maintenant pour creuser les fondations de la gare.

SONT-ELLES COUPABLES DE CONSPIRATION ?

(Service spécial de la PATRIE)

LONDRES, 5. — Les Londoniens sont plus excités des actes de sauvagerie des suffragettes que des progrès de la grève des bouillères. La panique règne parmi les boutiquiers de West-End qui craignent un retour offensif des suffragettes et la mise en pièces de leurs vitrines.

On blâme naturellement le gouvernement et la police de n'avoir pu protéger la propriété des citoyens paisibles.

Le gouvernement cherche à trouver le moyen de faire cesser les actes dont se rendent coupables les suffragettes sous le coup de la loi contre la conspiration. Envoyer quelques femmes en prison, pour des actes de vandalisme, ne sert de rien. Les prisonnières se glorifient de leur martyre. Mais s'il pouvait être prouvé que les manifestations sont organisées par une société, cette société tombe sous le coup de la loi contre les conspirations et est passible de dissolution forcée et de confiscation de ses fonds.

TOUT UN ARSENAL A LA MER

NEW-YORK, 5 — Craignant de venir en conflit avec la loi Sullivan régissant la possession des armes à feu, le commissaire de police Waldo a annoncé que la vente usuelle des armes saisies par la police n'aurait pas lieu cette année, et que la riche collection, évaluée à $8,000 serait jetée à la mer.

ARRESTATION D'UN ANCIEN MINISTRE

ATHENES, 5 — M. Lapathciotis, l'ancien ministre de la guerre, a été arrêté pour avoir trempé dans le complot ourdi contre le gouvernement, en décembre dernier.

M. Kundouros a averti les Crétois, ses compatriotes, de cesser leur agitation en vue de s'unir à la Grèce.

A STE-AGATHE

Un syndicat achète tout le terrain disponible. — Une ligne de tramways.

STE-AGATHE-DES-MONTS, 5. — Depuis cinq ans, nos compatriotes ont vendu à des Anglais pour plus de $500,000 de propriétés, en ce village, et dans la plupart des cas, ce sont des étrangers qui achètent les meilleures propriétés. L'une des dernières ventes est celle de la Pointe Nantel, sur le lac des Sables, pour $10,000. L'évaluation de la propriété a augmenté de 25 pour cent l'année dernière. Un syndicat se propose d'acheter tout le terrain qu'il pourra obtenir à un prix raisonnable.

On espère que, le printemps prochain, une ligne de tramways mettra en communication Ste-Agathe et St-Donat de Howard.

LE " FETICHE "

(Spécial à la PATRIE.)

QUEBEC, 5.— Les représentations du "Fétiche" qui seront données lundi et mardi prochains, seront couronnées d'un grand succès, si on en juge par la vente énorme de billets. Mlle Gilguère, qui était souffrante, lorsqu'on a décidé de retarder les représentations, est maintenant parfaitement rétablie et a pu assister à la répétition d'hier.

L'orchestration de l'œuvre de M. Vézina est magnifique et, au dire des connaisseurs, dépasse tout ce que le compositeur avait fait.

Les représentations sont sous le patronage de Sir Lomer et Lady Gouin. Son Honneur le lieutenant-gouverneur a retenu une loge et assistera à la première.

COURRIER D'UPTON

(Spécial à la PATRIE)

UPTON, 5.—Les courses au trot et à l'amble qui ont eu lieu dimanche, le 3 mars, ont attiré une foule d'amateurs de chevaux qui ont été très satisfaits.

Les propriétaires de chevaux qui ont couru sont : MM. Georges Rondeau, Napoléon Ritcher, Adélard Blanchette, de St-Liboire ; B. Lachapelle, de Ste-Hélène de Bagot ; Valmore Gervy, Ernest Aubain, Valérien Leblanc, Herménégilde Dubois, Eloi Laflamme, M. Lachapelle, B. Fontaine, d'Acton Vale ; M. Paradis, d'Upton ; A. Leclerc, de Ste-Hélène.

Grâce au sage comité d'organisation, composé d'hommes très compétents tels que MM. Herménégilde Dubois, président ; Siméon Aubain, vice-président, et Alfred Fréchette, sec-très ; ce concours très disputé par une partie de nos meilleurs chevaux de campagne a été un véritable succès.

MM. le docteur L.-G. Hétu, Ephrem Fréchette et Alfred Fréchette étaient les juges.

MM. Ernest Aubain et Ephrem Guillette étaient chargés de faire maintenir l'ordre.

Les starters étaient MM. J. A. Laporte, commis-voyageur, et Félix Sénécal.

Le comité d'organisation a décidé sur-le-champ de recommencer de nouvelles courses dimanche prochain le 10 courant. Il invite tous les propriétaires de bons chevaux, leur assurant d'avance le confort d'une bonne piste. Si les moyens le permettent, des prix seront distribués aux gagnants.

—M. Marc MacDuff, autrefois propriétaire d'une verrerie au village d'Upton et M. Siméon Aubain, viennent d'acheter chacun une propriété dans ce même village. M. Norbert Rainault viendra également demeurer dans le village, dans la maison de son père, M. Philadelphe Rainauld.

—Le conseil du village se réunira jeudi soir, le 7, et décidera de l'achat d'une pompe et autres accessoires pour incendies.

—M. Isidore Piché, comptable à Montréal, est retourné reprendre son travail, après un repos de cinq semaines.

LES COURS DU FRET DU TRANSCONTINENTAL

Un plan bleu, représentant l'emplacement proposé des cours de fret du Grand Tronc Pacifique, à Edmonton, a été soumis aux commissaires de la cité par le solliciteur du chemin de fer, M. J. E. Wallbridge. Le hangar aura 400 pieds de longueur et 52 pieds de largeur. Ce sera un édifice couvert en zinc, avec fondation en ciment. Il pourra contenir 20 chars, tandis que 75 chars pourront rester sur la voie.

LES TYPOS DU "SOLEIL"

(Spécial à la PATRIE.)

QUEBEC, 5.— Les typographes du "Soleil" ont menacé de se mettre en grève, hier, à cause d'une question de salaires. Après délibération, on en est venu à une entente, et les ouvriers ont repris leur ouvrage.

La saison est une fois de plus revenue où l'on boit de la

BIERE BOCK "Ekers Bohemian"

Nous avons produit au mois d'octobre dernier seize cuvées de Bière Bock "Bohemian." Vous ferez donc bien de vous en procurer maintenant, car quand cette provision sera épuisée, il n'y en aura plus avant l'année prochaine.

BRASSERIE EKERS

The National Breweries, Limited

Les Vieillards

constatent que l'âge amène une tendance croissante à la constipation. Ce qu'il leur faut, ce sont les

Laxatifs "NA-DRU-CO"

Ils diffèrent tout à fait des laxatifs ordinaires. Agréables à prendre, doux et ne causant pas de douleur. Une tablette (ou moins) à l'heure du coucher règle parfaitement les intestins. Il n'est jamais besoin d'en augmenter la dose. Ils sont composés, comme toutes les 125 préparations NA-DRU-CO, par des chimistes experts. Argent remis si vous n'êtes pas satisfait.

25c. la boîte. Si votre pharmacien ne les a pas en magasin, envoyez-nous 25c. et nous vous les expédierons.

NATIONAL DRUG & CHEMICAL COMPANY OF CANADA, LIMITED, MONTREAL. 22F

MANUFACTURE A LOUER

Une grande manufacture moderne renforcée en ciment

Au premier mai prochain, 20,000 pieds carrés de plancher, 2 étages, dimensions 100 x 100 pieds. Peut être loués à un certain nombre de locataires. Système de plafonds champignon, donnant la meilleure lumière. Plus bas taux d'assurance. Commode pour les chars. Au centre du district industriel. L'édifice peut être inspecté en tout temps. S'adresser à :

THE ATLAS CONSTRUCTION CO. Limited.

Bloc Guy. Tél. Up. 1831 et Up. 5913.

Mar.-Jeu.-Sam.-10

Le plus Pur et le plus Vieux de tous les Gins

Bols Gin

FRASERS, Limited

SEULS AGENTS. 207 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

2-5-7-9-m

Bateaux à Noliser

La Compagnie de Navigation Richelieu & Ontario noliser a le vapeur "TROIS-RIVIERES" ou autres vapeurs pour des pèlerinages, des excursions d'une journée, d'une demi-journée ou de soirée pendant la saison 1912.

Pour toutes informations concernant les dates libres, etc., s'adresser à GEO. PUJOS, Agent des Excursions, etc.

Téléphone Main 4710. 9 Carré Victoria. (3ème étage.)

5-7-10-12-14-17

Demandez qu'on vous présente "POLLY PRIM"

"NOTRE SPECIALITE"

Vraies courroies anglaises en cuir tanné au chêne, rendues imperméables et sans fin pour les endroits humides. Cuir à lacets et lacets en "Cocheco" et en peau verte.

D. K. McLAREN, Limited, 351 RUE ST-JACQUES.

Téléphones : Main 4904, 4905, 7248. 162-m-1-6

UNE GALERIE D'OBSERVATION DANS LE NOUVEL HOTEL DES POSTES

UNE ETRANGE CONSTRUCTION DANS L'ANNEXE DE LA RUE CRAIG PERMET AUX DETECTIVES D'OBSERVER LE PERSONNEL ET LE PUBLIC SANS LAISSER SOUPCONNER LEUR PRESENCE.

Des milliers de personnes qui pénètrent à l'intérieur du nouvel hôtel des postes, qui achètent un timbre d'un sou au guichet, qui réclament une lettre perdue ou qui vont tout simplement se chauffer l'hiver, combien savent-ils que le moindre de leurs mouvements est observé par un bataillon de détectives invisibles, mais qui voient tout ?

Voilà pourtant ce qu'un visite a révélé à l'un de nos représentants, qui a trouvé la clef de ce mystère de la façon la plus inattendue.

A l'intérieur du nouvel édifice une galerie fermée et suspendue coupe le plafond de la grande salle d'attente et domine toute la pièce. Sur les deux côtés de cette galerie aérienne, les murs sont percés, à intervalles réguliers, de petits judas masqués d'une persienne. Ce sont les postes d'observation des susdits détectives qui sont dissimulés dans cette guérite nouveau modèle et qui d'un œil vigilant observent le va et vient de la foule qui entre et sort, et les agissements des employés qui ignorent la surveillance dont ils sont, de leur côté, l'objet incessant.

Les détectives pénètrent dans leur guérite par des portes dérobées et nul ne les a vus, mais l'observateur s'il n'est pas myope, a vite fait de découvrir la présence de cette "horreur" et de se demander pourquoi l'on a ainsi déparé l'aspect de cet édifice. Un examen plus minutieux permet de voir les fameux judas qui donnent au reste un aspect sinistre.

Le tout est d'invention récente et son utilité a dû être démontrée par des événements qu'il ne nous appartient pas d'analyser.

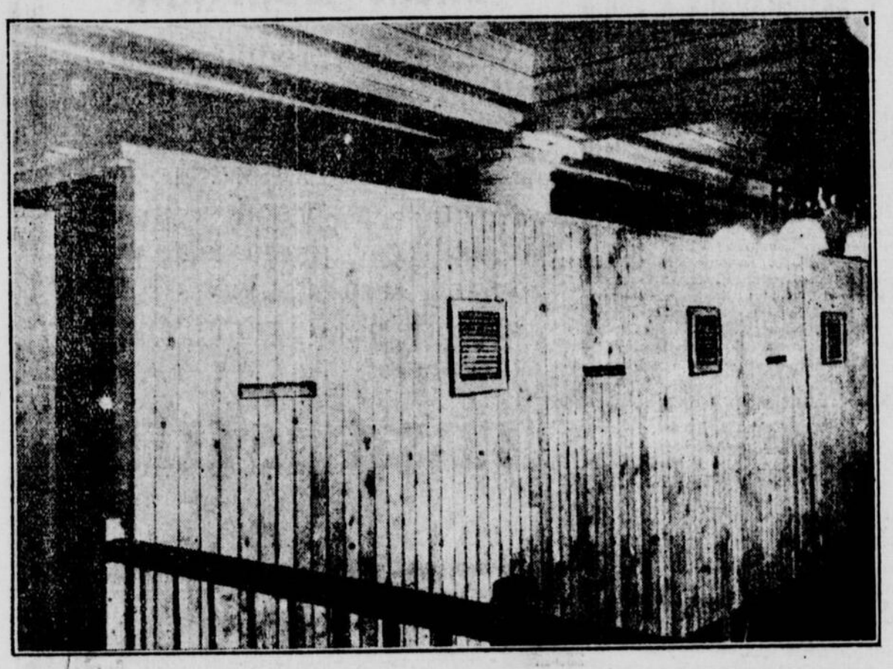

LE POINT D'OBSERVATION A L'HOTEL DES POSTES — Etrange aspect de la galerie aérienne placée à l'intérieur de la grande salle de l'Hôtel des Postes et qui sert de poste d'observation aux détectives chargés de surveiller les agissements des employés et de la foule qui fréquente l'édifice.

LA TRAGEDIE DU CANTON MARCHAND

ALBERT COSSETTE, ACCUSE D'HOMICIDE, SUBIRA SON PROCES AUX PROCHAINES ASSISES DE HULL.

HULL, 5. — Hier après-midi Albert Cossette, du Canton Marchand, qui aurait tué sa fillette, Madeline, a été accusé d'homicide par le magistrat Goyette, de Hull, après enquête. Il subira son procès aux assises qui s'ouvriront demain.

Mme Cossette, femme de l'accusé, a déclaré que son mari avait, en novembre dernier, dans un moment d'emportement, lancé Madeline, âgée de sept ans, contre le mur de sa maison, et que l'enfant était restée sans connaissance durant une heure. Elle a ajouté que, par la suite, Madeline se plaignit souvent d'avoir mal à la tête et qu'elle était morte le printemps suivant.

Le docteur C. Cartier, de l'Annonciation, qui a soigné l'enfant, a déclaré que la première fois qu'il a été appelé auprès de Madeline, le 4 mai 1908, elle souffrait de méningite et de rhumatisme musculaire. Il ignorait alors que la fillette avait été blessée et n'a pas vu celle-ci après sa mort. Il ajoute qu'il est maintenant impossible de prouver que la mort de Madeline peut être attribuée à quelque blessure à la tête.

Albertine, âgée de 11 ans, sœur de la défunte, a corroboré le témoignage de sa mère. Son père avait menacé sa mère pour le cas où elle parlerait de cette affaire.

Le R. P. Victor, prêtre de la paroisse de Marchand, a présenté le certificat de décès de l'enfant. Il a dit que celle-ci avait été enterrée d'abord dans un champ, près de la maison de l'accusé, puis dans le cimetière de Marchand, le 18 juin 1908.

Le magistrat Goyette a dit, après l'audition des témoignages, que la preuve ne lui permettait pas d'accuser Cossette de meurtre, mais qu'il croyait devoir lui faire subir un procès pour homicide.

Cossette comparaîtra après-demain devant le juge McDougall, si le grand jury trouve l'accusation bien fondée.

LE DINER ANNUEL DE LAYTON BROS.

Le dîner annuel de Layton Bros., qui réunit le personnel et les amis de l'institution, eut lieu hier soir au Café Edinburg. Cinquante personnes y ont pris part. M. P. E. Layton, président. En proposant la santé de l'établissement, M. George Brown remarqua incidemment qu'il était à son emploi depuis plus de vingt-cinq ans et parla du merveilleux développement de la maison. Entre les discours un programme musical fut exécuté.

On entendit un morceau de piano par Mlle Hilda Brown et des chansons par Mlle Masse et MM. Boulter Dufresne, Hamlet, Layton, Lee, McDowell et O'Hara.

LA PRESIDENCE DES ETATS-UNIS

LES AMIS DE TAFT PUBLIENT UN DOCUMENT CONTRE ROOSEVELT. LA CANDIDATURE DE L'EX-PRESIDENT.

WASHINGTON, D. C., 5 — Le document suivant a été livré à la publicité par les agents électoraux du comité central de Taft, ici :

"Le sénateur Joseph M. Dixon, du Montana, le nouveau président du comité exécutif national de Roosevelt, a commencé officiellement, hier, à agir comme directeur de la campagne pour faire choisir l'ex-président comme candidat en ouvrant des bureaux dans l'édifice Munsey, à Washington.

"Cet édifice est la propriété de Frank E. Munsey, l'éditeur bien connu, qui possède plusieurs journaux dans les Etats de l'Est. Munsey est l'ami personnel et intime de George W. Perkins, de New-York, directeur et ex-président de la "National Harvesters Company." D'après Walter L. Houser, le directeur de la campagne du sénateur Lafollette, M. Perkins serait le bon ange de la campagne de M. Roosevelt, ce qui signifierait qu'il est le percepteur des fonds électoraux pour cette campagne, en même temps qu'un souscripteur lui-même.

"Il est évident, d'après la grande activité du comité de Roosevelt, que ce comité est bien soutenu, soit par des dons d'argent, soit par le prêt gratuit de quartiers généraux, de la part de M. Perkin, de M. Munsey et de leurs amis."

La déclaration des agents de M. Taft dit ensuite qu'une lettre supposée prouver l'amitié des trusts pour Taft et qui se trouverait en la possession de M. Roosevelt n'est qu'un faux. Il conclut en prédisant la victoire de M. Taft.

OYSTER BAY, 5 M Le colonel Roosevelt a expliqué, hier, comment il se fait qu'il soit candidat, quoiqu'il ait déclaré qu'il ne le serait plus jamais.

"J'ai bien dit que je ne poserais plus ma candidature, a-t-il déclaré, mais je n'ai pas dit que je refuserais si on voulait me forcer à être candidat."

LA CANDIDATURE DE ROOSEVELT

SAN FRANCISCO, 5 — Les partisans du président Taft ont tenu hier deux grandes assemblées. L'une de ces assemblées a été organisée par les femmes de l'Etat, qui veulent prendre part activement à la campagne présidentielle.

Le col. Charles Mifflin Hammond, beau-frère de l'ex-président Roosevelt et Grover Johnson, dont le fils — Hiram — gouverneur de la Californie, a été désigné déjà comme un appui, se sont montrés opposés entièrement à la politique de "Teddy."

"Ce serait un grand danger pour le pays si Roosevelt était réélu", a déclaré Johnson.

REVUE IMMOBILIERE

VOL. II. MONTREAL, MARDI, 5 MARS 1912. No 56

Une Très Bonne PROPRIETE CENTRALE

Cette maison se trouve sur l'avenue du Collège McGill, un peu plus bas que la rue Sherbrooke— une ruelle la sépare de la salle Strathcona comme on le voit sur la photographie. Il y a très peu de propriétés à vendre dans cette partie de la ville, et les prix des maisons de la rue Sherbrooke situées vis-à-vis celle-ci sont très élevés. Elle est en brique solide et comprend trois étages et un sous-sol. Au sous-sol se trouvent la cuisine, deux chambres et un garde-manger. Rez-de-chaussée — grand salon, salle à diner et salle de musique. Premier étage — cinq grandes chambres et bain. Deuxième étage — quatre grandes chambres et une petite. 28'6" de front, 2,729 pieds carrés de superficie.

Cette propriété n'est offerte en vente que par nous.

Elle est maintenant offerte à $25,000

TELEPHONE Main 300

Real Estate ARRICK LIMITED

155 RUE NOTRE-DAME OUEST

CHRONIQUE OUVRIERE

Une vigoureuse campagne de propagande se poursuit présentement, parmi les machinistes des provinces d'Ontario et de Québec.

M. Louis Beuloir, le vice-président général pour le Canada, de l'union internationale des machinistes, est arrivé samedi dernier à Montréal, d'une tournée de propagande dans la province d'Ontario et au cours d'un entretien que nous avions avec lui hier au Temple du Travail, il nous a déclaré que l'union des machinistes avait fait des progrès considérables dans cette partie du pays depuis un certain temps.

Il a ajouté que c'était l'intention bien arrêtée des officiers généraux de l'union d'établir un minimum de salaire de 32 cents de l'heure pour toutes les places situées à l'Est de Port Arthur et de 42 cents à l'ouest de Port Arthur. L'Union Internationale des machinistes veut obtenir aussi une diminution d'heures de travail pour les membres de toutes ses unions subordonnées.

M. Beuloin, a fondé récemment une nouvelle union à Brantford, Ont, et se propose d'employer une couple de mois dans la province de Québec afin de persuader tous les gens du métier de l'importance qu'il y a de se joindre à leurs camarades de l'union.

De leur côté MM. J.-A. McClelland, président et J.-T. Foster, agent d'affaires de la loge Victoria de Montréal se rendaient vendredi dernier à Harvey Junction, puis samedi et dimanche à Joliette, visiter les machinistes de ces deux localités qui sont membres de la loge Victoria.

Partout il y eut de belles assemblées et nos deux amis reçurent un chaleureux accueil.

Ils adressèrent la parole avec succès et persuadèrent davantage les machinistes à rester fidèles aux principes de l'union.

—o—

La question d'un marché public dans la Partie Nord de la ville a été longuement discutée hier soir devant le club ouvrier de cette division.

Le club ouvrier de la partie Nord a tenu, hier soir, une nombreuse assemblée, sous la présidence de M. O. Grand'Maison. Plusieurs nouveaux membres ont été admis.

Le rapport des délégués au comité général a été adoptée. Ce rapport dit qu'une motion a été présentée au comité général par MM. D. Giroux et Salmon, demandant au comité d'exercer une pression sur le gouvernement fédéral pour obtenir le rappel de la loi de la marine, tel que promis aux dernières élections.

Le rapport du comité des marchés a été reçu et l'on a décidé que ce comité continuerait son travail, et s'entendrait avec les échevins intéressés pour mener les choses à bonne fin, MM. Têtreau, Giroux, Girard, (J.-F.), Filiatrault, etc, ont parlé sur le sujet.

L'assemblée a adopté ensuite une résolution de condoléances à l'échevin Turcot, à l'occasion de la mort de son père. Une délégation composée de l'échevin Têtreau, A. Filiatrault, E. Drolet, D. Giroux et T. Lemieux, assistera aux funérailles. L'assemblée s'ajourne ensuite en signe de deuil, à lundi prochain.

—o—

La tombola des charpentiers de navires a été un beau succès.

Les charpentiers de l'union 178, ont remporté un beau succès avec leur 2ème tombola, samedi dernier; chacun s'est amusé ferme jusqu'à une heure avancée de la nuit. M. Joseph Ainey, commissaire de la cité, est venu se joindre à cette société, et a fait un discours qui a été très applaudi.

M. A. Martel, du bureau exécutif, de la Fraternité, a aussi prêté son concours à cette soirée, à laquelle plusieurs membres des unions Nos 1127 et 134 assistaient, ainsi que le confrère E. Fréchette, président du Conseil de District. Voici les numéros gagnants: Nos 37, 2322, 1120, 34, 410, 984, 251 1160, 207, 2263, 175.

Les détenteurs de ces numéros sont priés de s'adresser vendredi, à la salle St-Joseph, chambre No 3, à 8 heures, pour réclamer leurs prix.

—o—

Remerciement du comité de réception de la prochaine convention de la B. S. W. U.

Le comité de réception de la B. S. W. U. pour la convention de 1913, a voté à sa dernière séance des remerciements à MM. N. Germain, F. Hébert et A. Riel pour la collection des prix faite par eux lors du dernier euchre, donné par ce comité.

—o—

Un dernier avis des plus importants aux maçons en pierre de l'union No 2.

Tous les membres de l'union locale No 2, des maçons en pierre, sont priés de passer sans faute, d'ici à ce soir, 5 mars, chez M. A. Ethier, 646a, rue Drolet, pour donner leur nom, leur âge, la date de leur entrée dans l'union, ainsi que le nom de leur héritier, et cela afin de rectifier la liste des bénéfices mortuaires.

Ceux qui ne se seront pas conformés à cet avis seront exposés à perdre tous leurs droits et privilèges.

Par ordre,
D. LANTHIER, secrétaire.

—o—

Belle réunion chez les charpentiers-menuisiers de Tétreauville.

L'union No 2558, des charpentiers-menuisiers de Têtreauville, a tenu, vendredi dernier, une belle assemblée.

MM. J.-Ed. Campeau, secrétaire du Conseil de District, et Richard Lynch, agent d'affaires, de l'union locale No 1244, qui assistaient à la réunion en qualité de visiteurs, adressèrent la parole et furent très appréciés dans leurs éloquentes remarques.

Ce syndicat continue toujours à prospérer, et un avenir certainement brillant lui est réservé.

Les condoléance des membres de l'union No 91 des relieurs envers un camarade dans le deuil.

L'union locale No 91 de l'Union des relieurs offre ses plus sincères condoléances au confrère A. Ardoin, qui a eu la douleur de perdre son frère.

Il fut décidé d'envoyer de plus copie de cette résolution aux journaux pour publication.

—o—

Pour les machinistes de la loge Victoria demain soir.

La loge Victoria No 111, des machinistes aura demain soir une assemblée spéciale de la plus haute importance pour l'étude de plusieurs questions très sérieuses.

M. Louis Beuloin, le vice-président général de l'Union Internationale qui est actuellement à Montréal assistera à la réunion.

Tous les membres se feront sans doute un devoir d'y assister.

—o—

L'assemblée de l'union No 116, des ferblantiers-couvreurs ce soir.

Tous les membres de l'union No 116, des ferblantiers-couvreurs sont priés d'assister ce soir à l'assemblée régulière de ce syndicat.

Comme il s'agit de voter certaines sommes d'argent, c'est le désir des officiers que tous les membres soient présents afin d'exprimer leur opinion ouvertement.

Réunions ce soir, 1er mardi de mars 1912, Union No 116, des ferblantiers-couvreurs, Temple du Travail.

—Union No 2, des maçons, salle St-Joseph.

—Union No 359, des peintres, salle St-Joseph.

—Union Secours Mutuels Employés Civiques, salle Concordia.

—Union No 144, des plombiers, Temple du Travail.

—Conseil Conjoint No 17, de la B.S.W.U., salle Dionne.

HENRI BOURDON.

DEMONSTRATION SUCHARD

On reprend, cette semaine, chez O. Lemire & Cie., des démonstrations du cocoa Suchard, ce produit qui, au dire des connaisseurs, possède les mêmes éléments nutritifs que la viande et le pain. Inutile de dire que le public suit avec intérêt ces démonstrations, et déguste avec plaisir la tasse-échantillon qu'offre la démonstratrice. 8—1

CAPITAINE MIS A LA RETRAITE

Les contrôleurs ont décidé d'admettre à la retraite le capitaine Bériau de la cour du recorder, malade depuis le mois de septembre. M. Bériau recevra une pension égale à la moitié de son salaire.

LE TUNNEL SOUS LE SAINT-LAURENT

Les commissaires de la ville refusent d'appuyer la demande de la Central Terminal Ry.

La "Montreal Central Terminal Coy" qui est authrisée à construire un tunnel sous le St-Laurent, demandait que la ville appuyât sa requête au parlement fédéral à l'effet d'obtenir une subvention; mais les contrôleurs de la ville ont décidé de refuser d'acquiescer à cette demande.

FUNERAILLES DE M. D. TURCOT

Ce matin, ont eu lieu en l'église St-Edouard les funérailles de M. Delphis Turcot, père de l'échevin Napoléon Turcot.

Le service funèbre fut chanté par l'abbé Perreault, assisté des abbés Magnan et Berthiaume.

Le chœur de chant de St-Edouard, sous la direction de M. J. M. Magnan, rendit la messe des morts de Perreault. Les solistes furent MM. Légaré, C. Morin, Thibodeau, Latreille, Gaudry et Dansereau. Le Dr Thibault touchait l'orgue.

Conduisaient le deuil: MM. Nap. Turcot, R. Turcot, Ls. Jos. Turcot, G. A. Turcot, Jos. Turcot, Roméo Turcot, Hector Turcot, J. Dubois, F. Paré.

Dans le cortège on remarquait : MM. J. J. Beauregard, A. Constantin, H. St-Onge, A. Bayard, J. B. MacNabe, Alf. Laflamme, J. H. Prénoveau, J. Arcand, Le. Martin, L. N. Dupuis, contrôleur, juge Paul Gédéon Martineau, ex-éch. S. D. Vallières, ex-éch. Jos. Martel, ex-éch. G. Grignon, ex-éch. A. Gauthier, A. Gaudry, Dr A. Gaudry, J. Jollicœur, Isaie Laurin, ex-éch. Nault, Paul Demers, J. B. Martineau, jr., Jos. Laverdure, Odessa Paquette, L. Renaud, M. Hogue, G. Labelle, J. C. Parent G. Marcoux, J. E. Bignouette, w. Dupont, J. Martel, A. Reed, D. Giroux, T. Lemieux, Jos. Prénoveau, N. Fontaine, Dr E. Roy, E. J. Prénoveau, A. Théoret, F. Filiatrault, N. Robichaud, T. Ladouceur, A. Reeves, W. Grignon, G. Vermette, E. Forest, T. Chevalier, A. Lalonde et une foule d'autres.

LE MOIS DE ST-JOSEPH A L'ORATOIRE

Le petit Oratoire St-Joseph, qui se dresse modeste et simple au flanc nord-ouest du Mont-Royal, est devenu un lieu où se donnent rendez-vous tous ceux qui souffrent moralement et physiquement. Chaque dimanche, le nombre des pèlerins augmente dans des proportions considérables et à chaque pèlerinage, on cite des guérisons miraculeuses parfois extraordinaire.

Dimanche dernier, à l'occasion de l'ouverture du mois de St-Joseph, il y a eu dans l'après-midi sermon, vénération des reliques et bénédiction du Saint-Sacrement. C'est le R. P. Clément, C.S.V., qui a officié.

Le vieux portier "le bon frère André" était entouré de monde qui demandait des faveurs à St-Joseph.

Tout ce mois-ci, l'Oratoire sera couru par de nombreuses foules de fidèles.

LE REV. BARCLAY CANDIDAT AU CONTROLE

On mentionne aujourd'hui le nom du Révérend Dr Barclay comme candidat probable à la succession de M. F. L. Wanklyn, au bureau de contrôle.

IL MEURT DANS LA RUE

Moïse Despaties, 72 ans, 726 rue Dorion, un vieux charretier de la Montréal, Light, Heat and Power Co. est mort subitement hier soir, en passant rue Sherbrooke, près de l'avenue Papineau. Il laisse une veuve et cinq enfants; le cadavre a été transporté à la morgue, où le coroner en a disposé sans jury.

STATISTIQUES VITALES

259 naissances ont été rapportées à l'hôtel de ville, la semaine dernière, contre 159 décès.

Au nombre des nouveaux cas de maladies contagieuses sont 35 cas de scarlatine.

UNE TUILE LE TUE

WINNIPEG, 5. — Robert Stewart Watson, de St-James, Manitoba, contremaître à la nouvelle banque Sterling, actuellement en construction, a été tué hier matin, en recevant sur la tête une tuile qui tombait du 8e étage.

COMMENT GUERIR LES CHEVAUX MALADES

Un éleveur de chevaux expérimenté déclare solennellement que rien n'égale la Nerviline.

Il dit que la Nerviline est un excellent liniment.

"D'après mon expérience de cinquante ans dans l'élevage des chevaux, je puis témoigner en toute sûreté qu'aucun remède me donne d'aussi bons résultats que la Nerviline comme liniment pour l'écurie."

Ainsi commence la très intéressante lettre de J. J. Evanston, demeurant près de Wellington.—"J'avais un cheval de prix, qui tomba malade il y a un mois, et je craignais de le perdre. Il avait la gorge enflée, et de grosses bosses s'y développaient. Ses narines coulaient et il avait une toux terrible.—J'essayai différents remèdes, mais rien ne put soulager mon cheval de ses douleurs, avant que j'eusse commencé à faire usage de la Nerviline, je mélangeai une bouteille de Nerviline et d'Huile douce, et j'appliquai ce mélange sur la gorge et la poitrine, en frictionnant trois fois par jour. Vous ne sauriez croire combien le cheval se rétablit promptement. Nerviline le guérit. J'ai aussi employé la Nerviline contre les coliques chez les chevaux et les vaches et je la recommande vivement à tous les éleveurs."

Contre les entorses, contusions, enflures, coliques, maladie, toux et rhumes, aucun liniment n'est aussi efficace pour l'écurie que Nerviline —Elle est bonne pour l'homme ou la bête, pour l'usage interne et externe. Partout où il y a douleur, Nerviline, la guérit. Refusez les substitutions. Grandes bouteilles, 50 cents, grandeur d'essai, 25c, chez tous les marchands ou de The Catarrhozone Co., Buffalo, N. Y., et Kingston, Ont. 8-1

FUNERAILLES DE M. C.-A. BARBEAU

Les funérailles de M. Calixte A. Barbeau, comptable de la maison A. Racine et Cie., ont eu lieu vendredi matin, en l'église St-Jacques, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

L'église avait revêtu ses plus beaux ornements de deuil.

Au nombre des personnes qui assistaient aux funérailles, on a remarqué MM. Jos. Letourneux, de Létourneux, Fils et Cie., Alphonse

Feu M. C. A. Barbeau

Granger, de Granger Frères, N. U. Lacasse, A. Pruneau, Chs. Bernier, Dalpé Viau, Dr J. D. Gauthier, Dr F. O. Mercier, C. E. Leclerc, N.P., Dr J. Campeau, Georges David,, F. Dubreuil, Jos. Duchesneau, père, C. Demers, N. Pageau, F. McKercher, E. Pilon, C. Legault, C. Sarazin, Alf. Dagennais et autres.

Un grand nombre de lettres de sympathies ont été adressées à M. Tancrède R. Barbeau, père du défunt, entre autres par Mgr O. Routhier, vicaire forain de l'archevêché d'Ottawa ; l'hon. juge S. Beaudin; O. Godin, curé de Vaudreuil ; A. Aubin, curé de Ste-Rose ; A. Chaurest, N. P. ; Révde Sr. Martial, du couvent de Ste-Thérèse ; Damase Larche, God. Beauchamp, de New-York, et autres.

COMTESSE APOTRE DU SOCIALISME

LONDRES, 5. — Parmi les passagers du "Mauretania", qui est parti à destination de New-York, se trouve la comtesse de Warwick. Elle doit donner une causerie au "Carnegie Hall", le 12 de ce mois.

Elle emporte aussi plusieurs costumes faits par les meilleures couturières du Roaume-Uyni et..., une conférence sur le socialisme, qu'elle donnera si on la prie suffisamment.

GRAVE ACCUSATION

Dorilda Hervieux, 133 rue Craig-Est ; Délia Samson, même adresse, et Alphonsine Filiatrault, 47 rue Resther, arrêtées par le détective Lefoic, pour opération illégale, ont protesté de leur innocence hier, en cour de compgration. Enquête plus tard. ...

RETABLIRA-T-ON LA MONARCHIE EN CHINE ?

S'autorisant d'une prophétie qui veut la restauration des Ming en 1913, le marquis Chou-Cheng-You tente de faire valoir ses prétentions au trône.

PEKIN, 5—Un prétendant au trône a surgi. C'est le marquis Chou-Cheng-You, qui se prétend un descendant en ligne directe de l'empereur Wanleih, le dernier de la dynastie des Ming qui fut renversée par les Mandchous. Une vieille prophétie qui a cours parmi le peuple chinois veut que la dynastie des Ming reprenne le pouvoir en 1913.

On rapporte que des troubles ont éclaté à Tacou. Les femmes et les enfants ont été conduits à Tien-Tsin sur des remorqueurs. Les dommages causés par les incendies allumés par les mutins de Tien-Tsin, se montent à plus de $6,000,000.

Les mutins ont causé pour près de $20,000,000 de dégâts à Pékin seulement; on rapporte des actes de sauvagerie sans nom qui se sont déroulés dans les provinces de Shen-Si, de Shan-Si, et de Kan-Sou.

VILLE EN CENDRES

Un médecin américain qui revient de Pao-Ting-Fou où des troubles sérieux ont éclaté rapporte que la ville n'est plus qu'un amas de cendres. Toutes les boutiques ont été pillées par les soldats qui se sont mutinés et qui ont mis le feu aux quatre coins de la ville avant de l'abandonner.

Les désordres ont duré trois jours et les dégâts se montent à plusieurs millions. Les mutins ont réquisitionnés les trains du chemin de fer pour transporter à leur camp le butin qu'ils ont fait à Pao-Ting-Fou.

Les étrangers n'ont pas été molestés, mais plusieurs personnes ont été tuées au cours des incendies par des soldats ivres.

Les mutins se sont mis en marche vers le sud, pillant les villes sur leur passage et incitant les garnisons à la révolte.

Yuan-Shi-Kai a fait venir des gens de sa province natale le Ho-Nan, pour lui servir de garde-du-corps. Il est dit que les régiments mandchous se montrent plus loyaux que les autres.

EXPLOSION DE LAMPE

Les pompiers de la partie nord ont été appelés à combattre un commencement d'incendie, causé par l'explosion d'une lampe à pétrole, hier, en la demeure de M. Vilbond, 468 rue Drolet, près Rachel. Les dommages sont assez considérables, causés surtout au mobilier, par l'eau et la fumée.

A PROPOS DES CLAUSES D'UN BAIL

Appliquant le principe du droit civil que les contrats doivent s'interpréter dans le sens le moins onéreux pour le débiteur, M. le juge Saint-Pierre a décidé, hier, dans une cause de Félix Casey contre Jacob Salomon, que dans le cas où deux copies d'un même bail différaient dans leur rédaction, on devait choisir celle qui contenait le moins de restrictions onéreuses à l'égard du locataire.

Le demandeur était propriétaire de l'immeuble loué par les défendeurs, et il voulait faire annuler le bail parce qu'il se trouvait, dans la copie du bail en sa possession, une clause ne permettant aux défendeurs que de faire le commerce de marchands-tailleurs, tandis qu'ils avaient ouvert un établissement de teinturerie. Cette restriction ne se trouvait pas dans la copie du bail en possession des défendeurs, et l'action a été renvoyée avec dépens.

QUAND ON PROMET DES TRAVAILLEURS

Sir Melbourne Tait, siégeant en Cour Supérieure, hier, a rendu jugement en faveur de la "Rea Consolidated Company," une compagnie minière de Cobalt qui réclamait $381 de M. Cordasco, de Montréal, parce qu'il avait failli de lui procurer des travailleurs pour ses mines, après s'y être engagé par contrat. Les hommes engagés par Cordasco se rendirent à Cobalt, mais là, avant appris qu'ils pouvaient avoir un salaire plus élevé que celui de $2 pour lequel ils avaient été engagés, ils refusèrent de travailler. Cordasco prétendait qu'il avait rempli son contrat en transportant les hommes jusqu'aux mines, mais la compagnie soutenait que non, puisqu'elle avait payé pour avoir des travailleurs et qu'elle n'en avait pas eu. Le juge a donné gain de cause à la demanderesse.

ASQUITH IRA EN IRLANDE

DUBLIN, 5.— Le premier ministre Asquith doit venir ici à PAques pour prendre la parole à la grande assemblée du Home Rule.

POUR VENTE ILLEGALE DE SPIRITUEUX

Honoré Paquette, a été condamné à $100 d'amende ou 6 mois de prison pour avoir gardé et vendu de la boisson sans licence.

Morris Lévi, sur qui pèsent deux accusations analogues, a plaidé non-coupable, et son procès a été fixé au 8 mars.

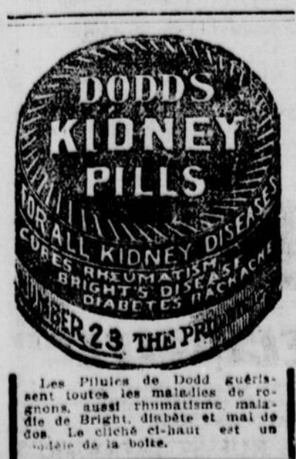

Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de rognons, aussi rhumatisme maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un calcule de la boite.

LE BRANDY PH. RICHARD

Possède ce bouquet exquis qui le fait apprecier des connaisseurs.

C'est un cognac pur, une eau de vie qui rechauffe et reconforte.

Laporte, Martin & Cie, Ltée, Agents. Montréal.

mar-jao

Pour le National

Ci-inclus la liste du Comité de Souscription formé en vue de réaliser le montant nécessaire pour payer la balance due sur le terrain et pourvoir à l'acquisition d'un "Club House" pour l'Association Athlétique d'Amateurs "Le National".

SOUSCRIPTIONS REÇUES A DATE

M. A.-P. Pigeon	$ 50.00
Un ami du National	100.00
M. Yvon Lamontagne, avocat	5.00
M. Elzéar Benoit, boucher	3.00
M. Ernest Dorval, assist.-gér. de la Page Wire Fence Co.	5.00
M. B. Mélançon, notaire	5.00
M. L.-P. Boucher	5.00
M. Pacifique Brouillet	50.00
Maurice Loranger, N. P.	100.00
Wilfrid Gaudette, courtier	7.00
Boisvert et Frères, épiciers	2.00
Jos. St-Denis, boucher	2.50
H. Benoit, épicier	2.50
Jos. Ely Marchand	5.00
F. Roy, hôtelier	2.00
Lacasse et Rainville	25.00
Un ami du National	100.00
Cardin et Sims, restaurateurs	5.00
M. L. Charbonneau	2.00
M. A. Fortier	5.00
J. Alex. Prud'homme	5.00

COMITE DE SOUSCRIPTIONS

PRESIDENTS HONORAIRES—Sir Rodolphe Forget, Hon. F.-D. Monk, Hon. R. Lemieux, M. L.-A. Lavallée, maire de Montréal; M. Alex Michaud, maire de Maisonneuve; M. Napoléon Dufresne, M. Raoul Lanthier.

VICE-PRESIDENTS—Hon. T. Berthiaume, M. Louis Payette, M. L.-J. Tarte, L.-P. Desloges champs, M. F. Rinfret, M. A.-P. Pigeon.

PRESIDENT ACTIF—M. A.-L. Caron.

VICE-PRESIDENTS—M. E.-N. Hébert, l'échevin N. Turcot.

SECRETAIRE—M. Maurice Loranger.

ASSISTANT SECRETAIRE—M. Joe Cattarinich.

BUREAU DE DIRECTION

MM. Jos. Cousineau, Jos. Thouin, R. Lauzon, G. Mayrand, G. Tessier, l'échevin Nap. Séguin, E.-C. St-Père, Dr Dérome, George Gauvreau, Lucien Provost, O. Tourangeau, J. O. Martineau, W. Labreeque, Aimé Reeves, J.-R. Cloutier, J.-N.-O. Ledoux, G.-H. Trudeau, T. Girard, Raoul Dumouchel, R. Schetagne, N.P., Dr Boivin, P. Brouillet, Dr H. A. Quintal, Ernest Ouimet, Dr J.-P. Marin, Alp. Gratton, J.-O. Labreeque, J.-A. Bacon, Lévy Tremblay, Adlp. Lecours.

Le parc Sohmer ouvre ses portes

CAZEAUX S'Y MESURERA LE 13 COURANT CONTRE POHL ABS, DANS UN MATCH A FINIR AU GENRE LIBRE.

LA REPRISE DES SEANCES

La semaine prochaine, la série des séances athlétiques au Parc Sohmer va reprendre et cet événement attendu avec une certaine impatience dans tous les milieux sportifs de notre ville depuis plusieurs semaines causera certainement une vive satisfaction à tous les amateurs du beau sport de la lutte. Pour cette circonstance, la direction du Club Athlétique Canadien a organisé un match qui suscitera un très vif enthousiasme, étant donné la haute valeur des deux hommes qui vont se trouver en présence: l'Allemand Pohl Abs et le Français Raymond Cazeaux, l'homme qui vient de conquérir de nouveaux lauriers en Europe, à St-Pétersbourg, à Bruxelles, à Marseille, qui s'est classé au tout premier rang dans tous les matchs, qui vient encore de défaire des athlètes d'une célébrité universelle comme Vervet, Laurent le Beaucarois et autres. A la gréco-romaine il y a bien peu d'hommes qu'on puisse comparer à Cazeaux; il la connaît, comme on dit vulgairement, dans les coins et sa force, son énergie extraordinaire font plier devant lui les plus valeureux. Au genre libre où les surprises sont plus fréquentes, Pohl Abs pourrait bien étonner à la fois son adversaire et le public. Le match se disputera mercredi en huit, le 13, dans la soirée et ce sera un match deux dans trois à finir. On s'attend à un très gros succès.

D'AURAY, gardien de buts des clubs de hockey Beauchemin et Viger, qui s'est illustré au cours de la saison. Dans toutes les parties qu'il a jouées seulement 10 points ont été comptés sur ce brillant jeune joueur.

BILLITER TOMBE LUTTBEG

ST-LOUIS, 5.—Johnny Billiter, de Toledo, a défait, hier soir, Max. Luttbeg, de Cincinnati, dans une lutte corps à corps au genre libre. Billiter tomba Luttbeg, une première fois en cinquante-une minutes et une seconde fois en sept minutes. Une torsion de pied et un hammer-lock amenèrent Luttbeg au tapis.

Young Mills contre Tremblay

UN ADVERSAIRE QUI DONNERA AU CHAMPION BIEN DU MAL ET QUI POURRAIT BIEN REMPORTER LA VICTOIRE.

L'homme qui est appelé à disputer la palme vendredi soir à Eugène Tremblay est incontestablement meilleur que Peter Gotz, Lapointe et McKinnie et il en a déjà fourni les preuves. Cet athlète Young Mills, de Boston, dont le poids, 142 livres, est un peu supérieur à celui de Tremblay a résisté il y a environ deux mois au champion des poids légers, pendant 1.40 hrs. à New Biddeford, N.H. Pour une première rencontre c'est un résultat tout-à-fait remarquable et qui nous permet de prédire un match des plus passionnant pour vendredi prochain. Tremblay s'est remis à l'entraînement hier pour défendre chèrement ses chances, et comme on sait, à la veille d'un match de cette importance, le champion ne ménage rien pour se mettre dans la meilleure forme possible.

LE NAPOLEON

Le club de hockey Napoléon vient de remporter sa septième victoires consécutives en battant l'invincible club Mance par le score de 6 à 0. Parmi ceux qui se sont le plus distingués, on remarque MM. A. Galarneau, Eug. Bussière, A. Paradis.

Ce club lance un défi au Normal pour dimanche prochain le 10 mars.

RAYMOND CAZEAUX, que nous reverrons au Parc Sohmer la semaine prochaine.

Les Garnets et la Coupe

LES CHAMPIONS DE LA LIGUE DE LA CITE TRIOMPHENT DES SHAWINIGAN HIER SOIR AU JUBILEE. — UNE JOUTE DE HOCKEY MAGNIFIQUE.

SEMI-PROFESSIONNELS

Les Garnets, champions de la Ligue de la Cité, ont réussi à garder la Coupe Jubilée mais bien peu s'en est fallu que les Shawinigan Falls ne la leur enlevassent, car ce n'est qu'au cours de la dernière minute de la joute d'hier soir que Garnet put s'assurer de la victoire en enrégistrant le point décisif.

Nous avons déjà vu nombre de parties de hockey, mais jamais il nous fut donné d'assister à celle d'hier soir, à laquelle près d'un millier de personnes assistaient. C'est que deux clubs de force égale étaient en présence et que tous deux jouaient pour un championnat et une coupe.

Les Garnets prirent un avantage marqué, au cours de la première période, mais l'attitude des visiteurs à la conclusion de cette période n'était nullement de nature à démontrer qu'ils se comptaient pour battus.

Trois points furent enrégistrés par Shawinigan Falls au cours de la deuxième période. Au bout de quatorze minutes de la troisième, Pontbriand réussissait à rendre le score égal, aux acclamations de la foule.

Inutile de dire que les centaines de spectateurs étaient sur le qui-vive, et que Turner fut applaudi lorsqu'il enrégistra le point décisif en faveur des Garnets, moins de quatre minutes avant l'expiration du temps réglementaire.

L'équipe de Shawinigan Falls avait de nombreux, ardents et enthousiastes admirateurs parmi l'assistance.

Garnets (6)	Buts	Shawinigan Falls (5)
Brown	Point	Leblanc
Kirlin	Cover	Bourassa
Johnston	Rover	Perry
O'Grady	Centre	Crooks
Turner	Droite	Pontbriand
Walsh	Gauche	Lambert
Kane		Laliberté

Juges—Germain et Nulty.
Chronométreurs—Lebrun et Dunn.
Pénitencier—W. Gathercole.
Arbitre—Jack Marshall.

1ère Période.

1—Garnets	Turner	1.10
2—Garnets	Turner	.11
3—Garnets	Turner	4.15
4—Shaw. Falls	Pontbriand	4.24
5—Garnets	Kane	30
6—Garnets	Turner	1.09

2ème Période

7—Shaw. Falls	Pontbriand	2.00
8—Shaw. Falls	Laliberté	4.30
9—Shaw. Falls	Crooks	1.30

3ème Période

10—Shaw. Falls	Pontbriand	14.00
11—Garnets	Turner	2.30

Punitions.

1ère période—Walsh 3 et 5 min.; Crooks, 3 et 3; Johnston, 3; O'Grady, 3; Bourassa, 3.

2ème période—Perry, 3; Johnston, 3; Bourassa, 3.

3ème période—O'Grady, 3; Kane, 3; Crooks, 3.

Les clubs de l'Ouest

LES WESTMINSTER, VANCOUVER ET VICTORIA, QUI EN FONT PARTIE, LUTTENT POUR LE CHAMPIONNAT. — LA POSITION DES CLUBS.

VANCOUVER, 5 — Tout récemment le Victoria qu'on croyait hors concours pour le championnat de la ligue de la Côte du Pacifique, a infligé une défaite au club Vancouver dirigé par Lalonde. Il le vainquit par 7 points à 3. Par cette victoire, le Victoria se trouve à rester dans la course et a même des chances de remporter le titre de champion.

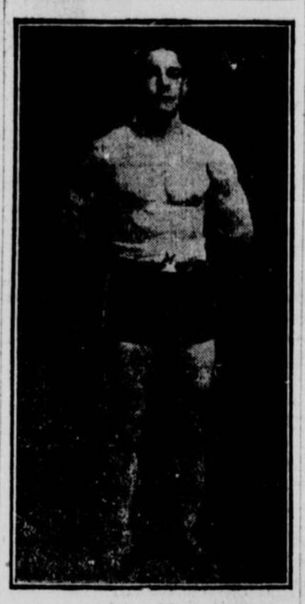

JOHN BILLITER, qui a tombé Luttbeg à la lutte hier soir.

Les Victoria ont joué une grande partie et réussirent à annuler complètement les efforts de Lalonde et de Philippe. Voici quel était l'alignement des équipes:

Vancouver — Parr, F. Patrick, Griffis, Lalonde, Nicholls, Harris, Phillips.

Victoria — Lindsay, L. Patrick, Smaill, Dunderdale, Smith, Poulin, Bob Rowe.

Arbitres — Harry Hyland et Jimmy Gardner.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	Pour.	Ctre	A jouer
Westminster	6	5	50	53	3
Vancouver	6	6	81	76	3
Victoria	6	7	59	69	2

Prochaine partie — Westminster vs. Vancouver, mardi soir.

LE RECORD DES SCOREURS

	Parties	Points
Lalonde (Van.)	11	21
Dunderdale (Vic.)	12	20
Nichols (Van.)	11	16
F. Patrick (Van.)	11	16
Phillips (Van.)	11	15
Smith (Vic.)	12	15
Hyland (West.)	11	12
Mallen (West.)	10	10
L. Patrick (Vic.)	12	9
Johnson (West.)	10	9
McDonald (West.)	11	9
Griffis (Van.)	11	8
Rowe (Vic.)	12	8
Gardner (West.)	11	6
Poulin (Vic.)	12	6
Smaill (Vic.)	12	4
Treberne (West.)	2	3
Ulrick (Van.)	2	2
McLean (West.)	2	2
Harris (Van.)	11	3

Des fortunes à gagner

LES STAKES DE READVILLE ET HARTFORD S'ELEVENT A $50,000 ENVIRON. — POUR LES COURSES DU GRAND CIRCUIT.

LES STAKES DE READVILLE

BOSTON, 5.—Les stakes du grand circuit à Readville, réuniront, cette année, un montant de $25,000. Le Derby sera disputé pour une bourse de $10,000.

$24,500 EN BOURSES

HARTFORD, 5. — La Connecticut Fair Association a décidé de donner une somme de $24,500 durant son meeting de courses qui se tiendra à Charter Oak Park, du 2 au 7 septembre prochain.

Ces montants seront ainsi divisés:

"The Charter Oak" 2.14 trot, $10,000.

"The Championship" free-for-all trot $2,500.

"The Capital City" 2.09 trot, $2,000.

"The Corinthian" 2.20 trot, $2,000.

"The Acorn" 2.20 trot, $2,000.

"The Juvenile" 2.30 trot, $2,000.

"Free-for-all" amble, $2,000.

"The Nutmeg" 2.10 amble, $2,000.

La partie sera jouée ici

LES OTTAWA VOUDRAIENT A TOUT PRIX JOUER CHEZ EUX, MAIS LE PRESIDENT DE LA LIGUE JUGE AUTREMENT. C'EST POUR DEMAIN SOIR.

OTTAWA, 5.—Le club Ottawa semble désirer fortement de voir jouer la partie en litige, Ottawa-Wanderer dans la capitale, mercredi soir prochain. Lors de la dernière assemblée de la N. H. A., il avait été tacitement décidé que si la reprise de cette partie devenait impérative, celle-ci serait jouée à l'Arena de Montréal.

La réclamation, quelque peu tardive des Ottawas se base sur le fait que les propriétaires Dey du patinoir d'Ottawa sont enclins à être plus généreux que l'omnipotente compagnie qui contrôle l'Arena de Montréal.

Le président de la ligue, M. Emmett Quinn étant absent de la ville, il n'est guère probable qu'il soit conclu de nouveaux arrangements et les joueurs de Pete Green devront être à Montréal, mercredi soir, s'ils ne veulent pas voir le championnat s'en aller à Québec, par défaut.

SA SEPTIEME VICTOIRE

L'équipe du collège a joué une belle partie avec le club Aiglon de Varennes, le résultat final fut de 2 à 0 en faveur des élèves.

MM. Joseph Geoffroy et M. Pecci Deguire rentrèrent les points.

Les équipes se composaient comme ci-dessous:

AIGLON		COLLEGE
A. Prévost	Buts	W. Thouin
T. Smith	Points	J. G. Geoffrion
A. Charbonneau	Couvert	Camille Prefontaine
J. Dussault	Avant	René Boisseau
E. Simard	Avant	A. Blain
A. Favreau	Avant	Pecci Deguire
H. Masaue	Avant	Jos. Geoffroy

L'arbitre fut Henri Chevigny qui s'est très bien acquitté de sa tâche. Le contrôleur fut M. Gaston Sainte-Marie

BON CONSEIL

Achetez vos chemises là où vous pouvez les acheter le meilleur marché, tout en tenant compte de la qualité, du confort et de la durée. N'est-ce pas là un bon et plausible conseil? Si nous n'étions pas certains que nos chemises sont bonnes, dans le vrai sens du mot, nous n'oserions pas vous le dire.

R. J. Tooke, Limited, Rues St-Jacques et Ste-Catherine

Pour la Coupe Allan

WINNIPEG, 5 — La première partie de hockey pour la Coupe Allan, emblème du championnat amateur du Canada, sera jouée ce soir en cette ville entre les Victoria et les Calgary. La prochaine partie sera jouée par les vainqueurs de la joute de ce soir et par les Eaton de Toronto.

Auront-elles lieu cette fois?

LE CLUB DE COURSE DE LACHINE ORGANISE UN MEETING DE DEUX JOURS. — PROGRAMME OFFICIEL.

A LACHINE

Après avoir été remises trois fois, les courses au trot et à l'ambie organisées par le club de Lachine, sont encore à l'affiche pour cette semaine.

Cette fois cependant, on nous donnera deux matinées au cours desquelles cinq épreuves seront courues.

Le programme est le suivant:

1er jour, mercredi le 6 mars 1912—1ère classe nommée de Lachine, chevaux appartenant à MM. Joseph Desforges, Alex. Clément, E. Papineau, Dr Gatien, L. Mettras, Alex. Mireau, Jos. Dalaise, Alex. Laplante, Octave Masson, O. Bélanger. — Bourse ... $50.00

Match entre les chevaux de E. Maréchal et O. Villeneuve, pour un enjeu de cent dollars, $100.00.

2ème jour, jeudi le 7 mars 1912 — 2ème classe nommée des chevaux suivants: Bart Madden, Planet, King Gazette, Black Mary, Alex Neil, Laddy Swing, Nelly G., Elmond II, Trinket, Jack Watson, Nellie Stanford.

Bourse ... $50.00

Match entre les chevaux de MM. Mitchel & Legault, pour un enjeu de $100.

Match entre les chevaux de MM. Miron & Corbo, pour un enjeu de $100.

L'Association de la Casquette

ON PREPARE UNE SAISON SPORTIVE TRES IMPORTANTE.—ASSEMBLEE A CET EFFET.

UN PPEL AUX AMATEURS DE CROSSE

Encore quelques semaines et l'"Association de la Casquette" entrera glorieusement dans la saison des sports d'été.

Nous ne voulons pas dire ici les attractions, que cette Association réserve à ses membres dévoués, et nous allons droit au but en faisant appel au concours de tous les amateurs de crosse de Montréal, afin qu'ils aident "La Casquette" à propager ce beau sport et à organiser une ligue d'équipes dont les joueurs auraient de 18 à 20 ans, et qui porterait le nom de "Ligue de Crosse Amateur du dimanche."

L'Association convoque une assemblée pour le 13 mars, à 8.30 heures p.m. très précises, dans son local, 806 Ave. Papineau, près Mont-Royal. Les clubs suivants sont spécialement invités à y assister: Laval, Molière, 65ième Régiment, Canada, Carillon, St-Zotique, Viger, Mascotte, Athlétique de Maisonneuve, etc., etc. Les amateurs indépendants, c'est-à-dire n'appartenant à aucun club, ainsi que tous autre clubs, qui sont susceptibles de s'intéresser au projet, sont instamment priés d'être présents.

Nous prions nos amis, qui ne pourraient pas se rendre, de communiquer avec Lionel Lapointe, secrétaire, Association de La Casquette, 808 Ave. Papineau. Tel. St-Louis 5169.

BULLETIN DE L'"ASSOCIATION DE LA CASQUETTE"

Mardi soir, le 5 mars, cours de gymnastique, au local, de 7 1-2 à 8 1-2 p.m.

PROGRAMME

1o. Mouvements d'ensemble.
2o. Course.
3o. Marche.

Tous les membres sont instamment priés d'être présents, en costume.

Mercredi soir le 6, assemblée à 8 1-2 heures précises, en vue de l'organisation de la "Ligue de Base-Ball Amateur de Montréal".

Pratique de hockey, au patinoir de l'association, de 8 1-2 à 9 1-2 heures.

Jeudi soir le 7, grande partie de raquettes avec dames. Départ du local, à 8 heures très précises. Les membres peuvent se procurer des cartes en s'adressant au Président.

Vendredi soir le 8, Tournoi de pool, pour la coupe Alfred Pion. Assemblée du Conseil.

Dimanche le 10, Réunion des membres, au local de l'association, à 2 p.m. très précises, en vue du portrait souvenir.

AU PATINOIR COLISEUM

La direction du patinoir Coliseum a décidé, à l'occasion de l'année bissextile, d'avoir jeudi soir le 7 mars, une partie de patinage. De la bonne glace est assurée, même s'il y a un dégel de quatre à cinq jours consécutifs. Le progamme musical est le suivant:

1—Marche "Bienvenue".
2—Valse "Gypsy Bride".
3—Rag Time "Alexander's Rag Time Band".
4—Schottish, "N.E.P."
5—Valse "Moison".
6—Rag Time "That Mysterious Rag".

Intermission

7—Marche, "I want a girl just like the girl".
8—Valse, "Sweet Evening Bells".
9—Valse, "My little N. H. girls".
10—Valse, "Dream Kisses".
11—Marche, "Faithful".
12—Marche, "Medley".

God save the King.

LE CLUB DE HOCKEY "DE LA SALLE," DE TROIS-RIVIERES

Spielman est invincible

LE MAITRE ALLEMAND N'A PAS SUBI DE DEFAITE DANS LE TOURNOI D'ECHECS DE SAN SEBASTIAN. — MARSHALL EST EN QUATRIEME POSITION.

A SAN SEBASTIAN

SAN SEBASTIAN, 5—Après la huitième ronde dans le grand tournoi international d'échecs qui se poursuit depuis plus d'une semaine au Grand Casino, Rudolph Spielmann, le maître allemand, champion du récent tournoi d'Abbazia, a été le seul à briller au premier rang.

Spielmann n'a pas subi une seule défaite et il est plus que probable qu'il sorte champion de ce nouveau tournoi.

Marshall, de New-York, a fort bien figuré et se place bon quatrième.

Voici les résultats des huit premières rondes.

SOMMAIRE

1ère ronde — Duras, 1-2; Forgacs, 1-2; Teichmann, 1-2; Perlis, 1-2; Léonhardt, 0; Schlechter, 1; Rubinstein, 1; Marshall, 0; Spielmann, 1; Niemzowitsch, 0; Tarrasch, au repos.

2ème ronde—Marshall, 1-2; Spielmann, 1-2; Forgacs, 1-2; Teichmann, 1-2; Tarrasch, 1-2; Duras, 1-2; Schlechter, 0; Rubinstein, 1; Perlis, 0; Léonhardt, 1; Niemzowitsch, au repos.

3ème ronde—Teichmann, 0; Tarrasch, 1; Leonhardt, 1; Forgacs, 0; Rubinstein, 1-2; Perlis, 1-2; Spielmann, 1-2; Schlechter, 1-2; Niemzowitsch, 1; Marshall, 0; Duras, au repos.

4ème ronde—Tarrasch, 1; Léonhardt, 0; Teichmann, 1-2; Duras, 1-2; Schlechter, 1-2; Niemzowitsch, 1-2; Forgacs, 1-2; Rubinstein, 1-2; Perlis, 0; Spielmann, 1; Marshall, au repos.

5ème ronde—Léonhardt, 1; Duras, 0; Rubinstein, 1-2; Tarrasch, 1-2; Spielmann, 1; Forgacs, 0; Niemzowitsch, 8; Perlis, 1; Marshall, 1; Schlechter, 0; Teichmann, au repos.

6ème ronde—Perlis, 1; Marshall, 0; Forgacs, 1-2; Niemzowitsch, 1-2; Tarrasch, 0; Spielmann, 1-2; Léonhardt, 1-2; Schlechter, —; repos.

7ème ronde—Rubinstein, 1-2; Teichmann, 1-2; Schlechter, 1-2; Perlis, 1-2; Spielmann, 1-2; Duras, 1-2; Niemzowitsch, 1; Tarrasch, 0; Marshall, 1; Forgacs, 0; Leonhardt, au repos.

8ème ronde—Forgacs, 1-2; Schlechter, 1-2; Teichmann, 1-2; Spielmann, 1-2; Tarrasch, 0; Marshall, 1; Duras, —; Niemzowitsch, —; Leonhardt, —; Rubinstein, —; Perlis, au repos.

LE HOCKEY A VAUDREUIL

Dimanche dernier a eu lieu à Vaudreuil, une très intéressante joute de hockey, entre les Rigaud et les Vaudreuil, après une lutte très contestée, les deux équipes se retirèrent avec un résultat nul, 3 à 3, les Rigaud ayant refusé de jouer un temps supplémentaire.

La partie fut exempte de brutalité et tous ceux qui étaient là, s'accordent à dire que ce fut la plus belle partie qui fut jouée ici.

Après le match, les joueurs sympathisèrent et tout le monde félicita les deux camps qui avaient travaillé pour faire gagner leur club. Voici l'alignement des équipes:

Rigaud		Vaudreuil
Longpré	Buts	David
Racicot	Points	H. Daoust
McDonald	Converts	R. Bastien
Charlebois	Avants	J. Boden
Sauvé	Avants	J. Paré
Champagne	Avants	J. Castonguay
Almon J.	Avants	H. Castonguay

Arbitre—P. Emard.
Juge du jeu—M. Benson.
Punitions—H. Daoust, 2 minutes; R. Bastien, 2 minutes; Racicot, 2 minutes.

POINTS OBTENUS

1ère période.
1.—Rigaud.....Sauvé.
2.—Rigaud.....Sauvé.
2ème période
3.—Rigaud.....R. Champagne.
3ème période
4.—Vaudreuil.....R. Bastien.
5.—Vaudreuil.....R. Bastien.
6.—Vaudreuil.....R. Bastien.

Il serait à souhaiter que nous fassions une ligue l'an prochain, qui pourrait faire les délices des amateurs du hockey à la campagne.

Pointe-Claire, Ste-Anne, Rigaud, Harwood, St-Clet, Côteau Station et Vaudreuil formeraient une très jolie ligue.

HOCKEY A VARENNES

Le Napoléon II vient de nouveau de mettre une partie à son crédit en battant la vaillante équipe "l'Ecole Olier". Parmi ceux qui se distinguèrent le plus, nous devons citer Trudel, Dubreuil, Bertrand et Bachant.

ALIGNEMENT

NAPOLEON II		OLIER
N. Dubois	Buts	Ed. Jodoin
G. Dubreuil	Point	J. Picard
A. Dubreuil	Avant	C. Guévremont
A. Trudel	Avant	Berthiaume
J. Bachant	Avant	Laurrière
G. Rochon	Avant	Frad homme
L. Bertrand	Centre	Coonev

1er quart — Pas de point.
2ème quart — Pas de point.
3ème quart —
Napoléon II — A. Trudel ... 11.00
Olier — J. Laferrière ... 2.00
Napoléon II — L. Bertrand ... 4.36

Ce club lance un défi au St-Agnès et à l'Atwater et à tous clubs dont les joueurs n'ont pas plus de 13 à 15 ans informations: Geo. Rochon, 1125 Cadieux, Tél. Bell Est 2211 ou L. Bertrand, 255 Laval, Tél. Bell East 3735.

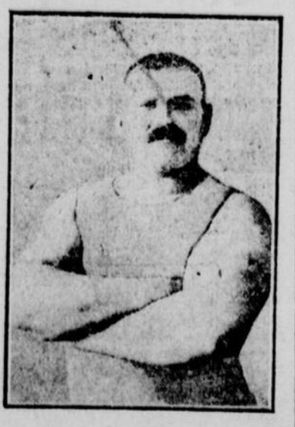

POL ABS, le gros lutteur qui fera face à Cazeaux la semaine prochaine.

LES SPORTS D'HIVER A TROIS-RIVIERES

Nous publions ci-contre deux photographies; ce sont celles du club "De La Salle" et du champion aux courses en patins qui ont eu lieu jeudi, 29 février, au patinoir Lavioletta, à Trois-Rivières.

Le club "De La Salle" est celui qui a joué contre "Castor" de Champlain le même jour.

Le "La Salle" compte à son crédit plusieurs victoires remportées dans le courant de l'hiver.

Voici les principaux clubs qu'il a eu l'honneur de rencontrer:

"De La Salle" vs:
St-eGorges, 2 à 3.
Séminaire, 3 à 2.
Castor de Champlain, 6 à 3.
Bijou, 8 à 2.
Voltigeur, 2 à 3.
Castor de Champlain, 1 à 1.

LE CHAMPION aux courses en patins qui ont eu lieu à la patinoire Lavioletta, à Trois-Rivières.

PARDESSUS DE PRINTEMPS

VOUS voulez toujours acheter un pardessus Semi-ready, mais vous êtes encore sous l'impression que nous ne pouvons vous vendre un complet qui vous donnera satisfaction?

Nous approuvons le pardessus, et quant au complet il a une garantie de bon service et de satisfaction une véritable—garantie aussi.

Nos pardessus de printemps ont le cachet de style sobre et d'élégance que tout élégant aime. Nous donnons ce cachet aux vêtements, de sorte que le meilleur travail du dessinateur est observé avec une exactitude absolue.

$15 à $35.—Quelques-uns entièrement doublés en soie, et tous doublés de bons tissus.

Le même prix partout au Canada qu'ici—le sceau dans la poche.

Semi Ready

EUGENE BOURASSA & CIE.
631 rue Ste-Catherine Est

Rodrigue Sangter, Jr., 256-258 rue St-Jacques.

Riley Hern, 505 Sainte-Catherine Ouest, près Peel

O'Keefe's Pilsener Lager

Mettez-vous en garde contre les substituts. Chaque bouteille de Lager Pilsener O'Keefe est bouchée avec une couronne telle qu'illustrée ici — voyez-y quand vous en achetez.

La Bière Légère dans la Bouteille Claire

254

Agent à Montréal: DENIS & ALLARD,
34 Rue St-Benoit. Tél. Main 932

AMUSEMENTS

ARENA HOCKEY
Mercredi, 6 Mars, à 8.30 p.m.
Ottawa vs. Wanderer

Admission, (Entrée avenue Wood) 50c; Entrée principale, (sièges réservés) $1.00. Sièges sur la promenade, $1.25. Loges, $2.00. Billets maintenant en vente à l'Arena. Les souscripteurs pourront obtenir leurs mêmes sièges, aux prix ci-dessus, s'ils viennent les chercher auparavant ou avant mardi midi. Les billets non demandés à cette date seront vendus. 7-3

His Majesty's Theatre
Soirées à 8.15. Mats. à 2.15 précises.
La troupe de Mlle Horniman.
Lun. mar. merc. mat. et soir: "CUPID AND THE STYX", précédé de "THE LITTLE STONE HOUSE".
Jeu. vend. sam. mat. et soir (sur demander: "SHE STOOPS TO CONQUER".
Prix soirées 25c à $1.50. Mats. merc. et sam. 25c à $1.00. 7-3

ORPHEUM — Aujourd'hui à 2.10 et 8.10 p.m.
Paul CONCHAS HERCULE MILITAIRE
et 8—GRANDES ATTRACTIONS—8
PRIX HABITUELS
UP 74 — TELEPHONES — UP 5948 7-5

Nationoscope Semaine du 4 mars 1912
TRIO D'APACHES, comédie en un acte de F. Bossuyt et F. Bouveret.
LE COQ DE BLESIGNY, opéra comique en un acte de Gil—musique de L. Collin — Chansons par Mme Verteuil et M. Préville. 7-6

THEATRE NATIONAL
CETTE SEMAINE
LES RANTZAU

THEATRE PARISIANA
M. JULIEN DAOUST
Mme BELLA OUELLETTE
et leur troupe dans
"MLLE CANADA"
2-5

PRINCESS... CE SOIR, 25c à $1.50
Le Nouvel Opera-Bouffe de De Koven,
The Wedding Trip
Semaine prochaine — The Durbar.

Salle Windsor, (Hotel Windsor)
L. M. RUBEN, Gérant.
Mardi soir, 5 Mars, à 8.30
M. PAUL DUFAULT
Margaret White Henrietta Bach
Sièges réservés, 50c et $1.00, chez Willis et Archambault, 312 rue Ste-Catherine Est.

Ordre du Lt. Col. A. E. Labelle
Comm. du 65ème Régt.
C. M. R.

1o Il y aura parade du Régiment, mercredi soir, le 6, à 8 hrs.
2o Distribution des prix de tir pour l'année 1911.
3o Tous les officiers, sous-officiers, les soldats devront être présents en uniforme, petite tenue.
4o La fanfare et le corps des clairons devront prendre part à cette parade.

Par ordre,
H. E. ARCHAMBAULT,
Capt.-Adj.
8-2

SPORT AU COLLEGE LONGUEUIL

Longueuil, 4 mars 1912.

Toujours dans sa marche victorieuse le 22ème club du Collège a défait les Canadiens II par un score de 6 à 0. Quatre des points furent enregistrés par Armand Favreau et les deux autres par Emile Roy. Oscar et Joe Letourneux jouèrent aussi une très bonne partie.

DOMINION MEDICAL INSTITUTE
SPECIALISTES POUR LES MALADIES VENERIENNES
206 Boul. Saint-Laurent Montréal.
Notre expérience nous permet de garantir la guérison de la SYPHILIS. Ecrivez pour un livret traitant des maladies vénériennes, inclure 5 cents en timbres pour frais de poste.
181-inc

FUNERAILLES DE MLLE DESPAROIS

(Spécial à la PATRIE)

CHATEAUGUAY, 6—Les funérailles de Melle Alexina Desparois, de Montréal, ont eu lieu en notre paroisse, vendredi dernier, au milieu d'un immense concours de parents et d'amis de la famille.

Le train qui amenait la dépouille funèbre est entré en gare à 9 heures, et le cortège s'est formé pour se diriger à l'église paroissiale où le service a été chanté par le Rév. M. U. H. Tremblay, un ami de la famille.

Un grand nombre de personnes de la paroisse avait tenu à assister au service de Melle Desparois qui était bien connue ici, sa paroisse natale et où elle passait chaque année la saison d'été. Un grand nombre de parents et d'amis étaient venus de Montréal.

L'église était toute drapée de deuil et un service de première classe a été chanté pour le repos de l'âme de la défunte. Le corps fut ensuite transporté dans le charnier en attendant l'inhumation, au printemps, dans le lot de la famille.

Un grand nombre de fleurs et d'offrandes de messes avaient été envoyés à la famille, parmi lesquels nous avons remarqué ceux suivants: fleurs par son frère, M. L. M. Desparois et sa soeur, Melle Amanda, M. et Mme J. E. McComber, M. Wilfrid Gervais, de Montréal; M. et Mme U. H. Robert, de St-Hyacinthe. Des messes par M. le docteur et Mme Albert Santoire, Mme E. Girard et enfants, famille P. L. Michaud, M. et Mme Edouard Bégin de Québec; Mme G. L. Saint-Arnould, Mme E. Ménard, sa soeur; M. et Mme Joseph Cormond, M. et Mme Joseph Beausoleil, Mlle Eugénie Chevalier, de Joliette; M. Wilfrid Gervais, M. et Mme Alfred Guilbault, Merdemoiselles Desrochers, M. et Mme Charles Bégin, M. L. M. et Melle Amanda Desparois, M. et Mme J.-D. Faucher, Melle M. Roger, M. et Mme J. A. Tanguay, M. et Mme J. E. McComber, M. Arthur McComber, famille Langevin, M. et Mme J. B. Archambault, M. et Mme J. Eugène Garneau, M. et Mme J. E. Funnell, M. P. Michaud, Ile Verte; M. Louis V. Filteau, etc.

CE MANQUE D'EAU A WESTMOUNT

Le conseil de Westmount, hier soir, après avoir discuté longuement sur les dangers du manque de pression de l'eau dans la municipalité, a décidé d'écrire à la compagnie "Montreal Water Power," et de demander de plus amples explications sur les causes qui ont pu empêcher cette compagnie de donner l'approvisionnement d'eau habituel dimanche dernier. On demandera en même temps à cette compagnie, de fournir des garanties que cet état de chose ne se renouvellera pas.

Un congé de deux mois a été accordé à l'échevin P.-W. McLaggan dans le but de lui permettre un voyage d'affaires de l'autre côté de l'Atlantique.

On a de nouveau remis à plus tard, la considération de la demande faite par certains propriétaires d'ouvrir la rue Sherbrooke au commerce.

ESPION CONTRE ESCROC

BERLIN, 5. — Hier, à l'enquête dans la cause du comte Gisbert Wolff Metternich, accusé d'escroquerie et de faire partie d'une bande internationale d'escrocs, un témoin a provoqué une sensation, en disant que le lieut. Beckhaus, une des prétendues victimes à Londres, avait été envoyé là comme espion. Le lieutenant, sommé de comparaître, a admis qu'il avait été en Angleterre en mission militaire.

Meres Anemiques, voici le Soulagement!

Vous pouvez enrichir votre sang épuisé et renouveler votre santé rapidement avec les Pilules du Dr Hamilton.

Ayant souffert durant vingt ans, elle déclare que les Pilules du Dr Hamilton assurent une guérison réelle.

"Je ne puis me rappeler un jour durant les 20 dernières années où je n'ai pas souffert du mal de tête. Lorsque je me penchais, des points noirs passaient devant mes yeux et il me semblait que tout mon sang montait à la tête." Ainsi commence la lettre de Mme Enoch S. Spry, de Putnam, P.O., et continuant son intéressante déclaration, elle dit: "L'ouvrage ou l'effort faisait battre mon coeur terriblement, et le fait de monter un escalier me mettait tellement hors d'haleine que cela m'effraya beaucoup. Le docteur me recommanda les pilules du Dr Hamilton comme étant les plus grands rénovateurs du sang sur la terre. Je vous dis ce que je ressens aujourd'hui et vous pouvez comprendre par là la grande guérison accomplie par les pilules du Dr Hamilton. . . . . ..Je suis maintenant assez forte pour travailler comme un homme, et monter l'escalier à la course ne me fatigue pas du tout. Je mange et dors comme toute personne en santé doit le faire; quant aux étourdissements qui m'effrayaient tant, ils sont entièrement disparus. Les Pilules du Dr Hamilton sont un merveilleux remède pour les femmes. Elles m'ont aussi soulagée dans d'autres indispositions et je sais que toute femme qui en prend en tire confort et santé.

Refusez tout ce qu'on vous offre au lieu des pilules de mandragore et de noix longues du Dr Hamilton, 25c la boîte. Chez tous les marchands, ou de la Catarrhozone Co., Kingston, Ontario.

UNE LETTRE AUX CONTROLEURS

LES AUTORITES DE L'HOPITAL SAINT-LUC SIGNALENT L'IMPORTANCE DE LEUR OEUVRE PHILANTHROPIQUE.

La lettre suivante a été adressée aux contrôleurs de la ville par les autorités de l'hôpital Saint-Luc:

Montréal, 2 mars 1912.

A Son Honneur le Maire
et à MM. les Contrôleurs
de la ville de Montréal.

Messieurs,

Depuis que le rapport des médecins inspecteurs des écoles a été livré à la publicité, un grand nombre d'opinions ont été exprimées sur la nécessité et la possibilité de combattre plus particulièrement la mauvaise dentition des enfants, attendu qu'elle est la cause de nombreuses maladies.

Connaître le mal est déjà un pas que nous devons à l'établissement du service d'inspection médicale des écoles, établi il y a maintenant cinq ans.

Mais il ne suffit pas de connaître le mal, il faut l'enrayer, et c'est même une négligence coupable de ne pas y remédier dès qu'on en connaît l'existence.

Le temps est-il venu pour la cité de Montréal de compléter ce service d'inspection par une clinique municipale gratuite pour les enfants pauvres qui fréquentent les écoles, ou ce soin devra-t-il être encore laissé à la charité et à l'initiative privées?

Si votre bureau croit que la corporation a le droit et le devoir de subvenir aux soins des enfants dont le mauvais état de santé est signalé par les inspecteurs municipaux, nous avons l'honneur de mettre à votre disposition une clinique parfaitement organisée et installée où, malgré le peu de ressources à notre disposition, nous avons traité, au cours de l'année, un nombre d'enfants égal au quart du nombre rapporté par les médecins inspecteurs.

Nous aurions pu les traiter tous si notre budget nous avait permis de retenir les services permanents de quelques dentistes, alors qu'il nous fallait compter uniquement sur les heures que certains praticiens charitables voulaient nous donner.

Nous vous l'offrons avec le local qui est très spacieux, dans un endroit très central.

Nous sommes prêts à vous faire cession complète de l'hôpital St-Luc, actif et passif, (le surplus de l'actif sur le passif dépassant $9,000.00), à l'unique condition que soit continuée l'œuvre que nous avons commencée, et qui consiste à traiter gratuitement les enfants pauvres des écoles.

Vous avez à disposer d'un legs important pour le bénéfice des pauvre de Montréal; en y joignant le fruit du travail de quelques modestes personnalités, vous pouvez leur assurer une institution indispensable.

Comme tous nos bienfaiteurs n'ont jamais songé à se faire de la réclame avec l'hôpital St-Luc, ils n'auraient pas d'objection à ce que vous l'appeliez l'Institut Meurling le jour où vous en prendrez possession.

Etat financier au 1er mars 1912:

ACTIF

Propriété immobilières. .	$25,000.00
Ameublement, instruments, etc...	2,500.00
	$27,500.00

PASSIF

Dettes hypothécaires. . .	$10,750.00
Dettes hypothécaires. . .	4,000.00
Dettes hypothécaires. . .	2,000.00
Dettes par billet.	1,030.00
Comptes courants.	500.00
Surplus...	9,220.00
	$27,500.00

La ville de Toronto vient de voter un montant de $7,650.00 pour établir un dispensaire dentaire municipal, et, ce montant ne servira pas à l'outillage, celui-ci étant fourni par les citoyens charitables de la ville.

La direction de l'hôpital St-Luc est à la disposition de votre comité pour lui donner toutes les explications qui vous paraîtront nécessaires à l'exécution de ce projet.

La direction de l'Hôpital St-Luc,
Par J. E. LANOIE, M.D.,
Trésorier.

LE FORCAT RANERO EST COUPABLE

De tentative de meurtre sur un co-détenu. — Accusations fondées. —Rapport du grand jury.

Antonio Ranero, forçat le No 5583, au pénitencier de Saint-Vincent de Paul, a été trouvé coupable, aux assises hier après-midi, de tentative de meurtre, sur un co-détenu. Il recevra sa sentence à la fin du terme.

Herbert Henry, accusé de vol de planches à la Mercure Hardware, a été libéré après avoir démontré que deux hommes lui avaient payé $2 pour aller chercher les planches à l'endroit indiqué, avec sa voiture. Il agissait de bonne foi.

Le grand jury a trouvé que les accusations étaient fondées dans les cas suiants:

Franz Burman, obtention d'argent avec menaces; Théodore Sulpke, vol et fausses représentations par complice; J.-O. Lemonde, fausses représentations; M. H. Tapley, nuisance; Albert Gingras, obtention d'argent au cours de la dernière élection de Maisonneuve; William Watson, effraction avec intention de vol; le même encore pour avoir déchargé un arme à feu avec intention de tuer.

Dans la cause de Rudolph C. Bach, accusé de libelle diffamatoire, les grands jurés ont rapporté un verdict d'accusation non fondée.

ON FETE L'HON. GEO.-P. GRAHAM

BROCKVILLE, Ont., 5.— Les libéraux de Brockville ont fêté, hier soir, l'hon. M. Geo.-P. Graham, le vainqueur de Renfrew-Sud, et M. T.-A. Low, qui avait démissionné dans ce comté pour que M. Graham puisse retourner au Parlement.

Un coin de la salle d'Embouteillage du "Gin Croix Rouge" à la Distillerie de Berthierville.

Une Eau-de-Vie Pure

c'est là ce que doivent rechercher tous ceux qui font usage de boissons fortes, par goût, ou par nécessité. Les uns en prennent pour combattre le froid, d'autres pour combattre l'humidité, d'autres encore pour combattre la fatigue. Quel que soit le motif, abstenons-nous soigneusement des produits étrangers qui ne sont soumis à aucun contrôle et prenons un verre de bon genièvre:

Le Gin "CROIX ROUGE"

Fabriqué sous le Controle du Gouvernement, strictement pur, mûri en entrepôt, produit de la distillation des grains de l'Ouest Canadien, les meilleurs au monde, et du genièvre des meilleures provenances — le Gin qui stimule, qui réchauffe, qui réconforte, mais dont il faut user comme de toutes choses, avec modération.

Chaque flacon de Gin "Croix Rouge" porte le timbre officiel de controle du Gouvernement Canadien.

Le Gin avec une Garantie.

BOIVIN, WILSON & CIE. DISTRIBUTEURS MONTREAL.

H. Beauregard,

Entrepreneur Général en Construction

Tel. Bell Main 735. 70, rue St-Jacques,
MONTREAL.

m-j-s-jno.

LE MEILLEUR PORT DE LA BAIE D'HUDSON

Les experts recommandent le choix de Port Nelson.

OTTAWA, 5. — L'hon. Frank Cochrane a déposé, hier après-midi, devant la Chambre, le rapport de l'ingénieur en chef du chemin de fer de la Baie d'Hudson, J. Armstrong, relatif au choix d'un port terminus sur la Baie d'Hudson. Dans ce rapport, en date du 23 janvier, M. Armstrong se prononce en faveur de Port Nelson. C'est le port qu'a décidé de choisir le gouvernement.

Les raisons de ce choix sont multiples.

M. Armstrong dit que quoique Fort Churchill ait le port le mieux protégé, il n'offre cependant pas d'endroits favorables pour la construction d'un terminus. La navigation dans ce port n'est aussi ouverte que pendant cinq mois de l'année. La route qui y conduit est plus longue et d'un entretien plus dispendieux.

Du Pas à Port Nelson, il n'y a que 418 milles de distance, tandis qu'il y en a 498 pour se rendre à Fort Churchill. La route de Port Nelson n'a qu'une rampe de 4-10 de 1 pour cent êet elle pourrait être exploitée pour $3,000,000, en supposant qu'il y passe 3,000 convois par année, tandis qu'il en coûterait un demi-million de plus pour l'entretien de la route de Fort Churchill.

M. Armstrong ajoute que le côté sud et le côté nord de Port Nelson sont également bien adaptés pour la construction d'un terminus, ce qui a son importance, quand on se rappelle que le gouvernement d'Ottawa vient de donner la moitié du port à Ontario, laissant l'autre moitié au Manitoba. Pour arriver à pouvoir faire la manutention de 60,000 à 70,000 boisseaux de blé en soixante jours, il faudra dépenser $20,000,000 pour la construction des élévateurs à grain et du port.

A VENDRE

A vendre, 1,000,000 pieds de courroies de toutes sortes, nouvelles et d'occasions; 500,000 pieds de tuyaux en fer, radiateurs, calorifères, poulies, arbres de couche, étaux, enclumes, tours, engins à gaz, réservoirs en cuivre, rails, fer en gueuse, plaques de chaudières. Le plus grand stock au Canada, de 25 à 75 pour cent de moins que les prix réguliers. Venez, écrivez ou téléphonez.

The Imperial Waste and Metal Co.,
7 Rue Queen. Main 4959-6587
8-6-9

LE TRUST DU BŒUF MENTAIT

CHICAGO, 5.— Charles-E. Barry, gérant du département du bœuf de la "National Packing Company," a témoigné, hier, devant le tribunal chargé de juger du bien fondé des accusations contre les Packers. Il a déclaré que les packers s'entendaient ensemble, et se communiquaient leurs prix. Mais quelquefois ils se trompaient et se donnaient de faux prix. Alors, ils se faisaient un peu de concurrence. Le témoin a été ainsi trompé, et il a aussi trompé les autres.

"Voulez-vous dire qu'ils vous mentaient," lui a demandé le juge?

— Oui, a-t-il répondu.

NOUVELLES DES CHEMINS DE FER

L'élévateur du Pacifique Canadien à Fort William sera considérablement agrandi, on en doublera la capacité. C'est le surintendant Armstrong qui a annoncé la chose hier.

—:o:—

La nouvelle cour du Commerce aux Etats-Unis a créé toute une sensation dans le monde des chemins de fer en annulant une décision de l'Interstate Commerce Commission, qui a les mêmes privilèges que notre Commission des Chemins de fer au Canada. Il s'agissait de taux de fret.

—:o:—

Une dépêche de Saskatoon nous apprend que douze personnes ont été blessées, dont quelques-unes assez grièvement, dans un accident de chemin de fer sur la ligne du Canadien-Nord. Ces voyageurs étaient dans un wagon-lits qui a roulé en bas du talus dans la rivière. Le wagon a été considérablement endommagé et les voyageurs blessés.

—o—

Huit cents employés du chemin de fer Andalous, en Espagne, se sont mis en grève.

MONTREALAIS VICTIME D'UNE COLLISION

Un Montréalais bien connu, le Dr Alex. S. McCormick, exerçant sa profession à Akron, Ohio, depuis avril dernier, a été victime d'un grave accident dans une collision en un convoi et son auto. Il est dans un état alarmant; sa mère Mme Duncan McCormick a quitté Westmount, hier soir pour se rendre à Akron au chevet du blessé.

FERRONNERIES GENERALES

Mar. sam.

FOURNAISES DE TOUTES SORTES

Fournitures Générales pour Aqueducs

VALVES

ENGINS A GAZOLINE

Gros et Détail.

I. L. LAFLEUR, LIMITEE,
362-366 Notre-Dame Ouest,
MONTREAL.

60 A 80 MINOTS DE PATATES PAR JOUR

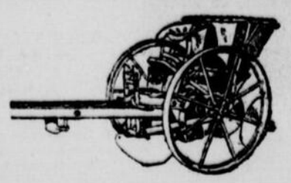

Voilà ce que vous pouvez semer avec un de nos Planteurs de patates **"ASPINWALL"**, une machine qui rend des services très appréciables à tous ceux qui s'occupent de la culture des patates.

Cette machine ne requiert qu'une seule personne pour la faire fonctionner, sèmera de un quart à un tiers plus vite que les planteurs nécessitant deux hommes pour les opérer.

LE PLANTEUR ASPINWALL

sème les patates d'une manière plus efficace qu'à la main, fera à lui seul autant de travail que 10 personnes, est toujours prêt à fonctionner, est de tire légère, simple de construction, enfin c'est une **MACHINE qui AUGMENTERA CONSIDERABLEMENT VOS PROFITS AVEC LA CULTURE DES PATATES.**

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

Prix sur demande. Conditions faciles. Satisfaction garantie.

P. T. LEGARE LIMITÉE
273-287 RUE ST PAUL
32-38 RUE ST VALIER
QUÉBEC

Quot-Hebd

" CHATEAUBRIAND ET LA BRETAGNE "

La septième réunion de la saison de l'Alliance Française aura lieu au McGill-Union, le mardi 12 mars, à 4 h. 30 de l'après-midi.

M. Anatole Le Braz, qui s'est consacré à la restauration de la littérature celtique et qui connaît à fond les riches trésors de légendes de son pays breton, nous parlera de "CHATEAUBRIAND ET LA BRETAGNE".

Cette conférence est l'une des plus captivantes du conférencier, qui compte tant d'admirateurs à Montréal.

A l'occasion du banquet anniversaire du 12 mars, M. P. B. de Crèvecœur aimerait à connaître le plus tôt possible le nombre des adhésions; avis aux quelques retardataires.

REUNION D'INFIRMIERES

Cet après-midi, en l'édifice Y. M. C. A., a lieu l'assemblée annuelle du Victorian Order of Nurses; le rapport sera très intéressant, car l'année dernière a été très prospère. Les infirmières ont fait 70,000 visites en ces 12 mois.

Les principaux orateurs à cette réunion seront: Mlle McKenzie, surintendante générale du Victorian Order of Nurses au Canada, et M. F.-H. McLean, secrétaire général de la National Society for Organizing Charity, de New-York.

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Seule double voie ferrée entre Montréal, Toronto, Hamilton, Niagara Falls, Détroit et Chicago.

A TORONTO En 7½ HEURES Par "l'International Limité"

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada, quitte MONTREAL à 9.00 a.m., tous les jours.

Quatre trains express par jour

MONTREAL TORONTO ET L'OUEST
1 a.m., 9.45 a.m., 7.30 p.m., 10.30 p.m.
Wagons-buffet, salon et bibliothèque sur les trains du jour, wagons-lits, Pullman éclairés à l'électricité, avec lampes pour lire dans les lits sur les trains de nuit.

Prix Réduits pour les Différents Points de la Côte du Pacifique

En force du 1er mars au 15 avril inclusivement.

Passage simple de seconde classe pour colons de Montréal via Chicago à

Nelson, Vancouver, Victoria, Westminster, B.C., Seattle, Spokane, Tacoma, Washington, Portland, Ore. — $47.70

San Francisco, Los Angeles, San Diego, Cal., Mexico City Mex — $49.00

Prix réduits pour différents autres endroits.

WAGONS-LITS POUR TOURISTES

Laissent MONTREAL pour CHICAGO, Les lundis, mercredis et vendredis à 10.30 p.m. Lits disponibles pour l'accommodation des passagers ayant des billets de première ou deuxième classe sur paiement d'une somme nominale. Raccordements avec les trains ayant des chars de style semblable à CHICAGO.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE: 130 rue St-Jacques, Tél. Main 8905, ou gare Bonaventure.

NAVIGATION

HOLLAND-AMERICA LINE

NEW-YORK - PARIS - LONDRES - ROTTERDAM, TOUS LES DEPARTS: MARDI 10 HRS. DU MATIN

Nouveau paquebot géant à deux hélices.
*Noordam.... 5 Mars | †Rotterdam..19 Mars
*Ryndam....12 Mars | *Potsdam...26 Mars

* via Boulogne sur mer. † via Plymouth et Boulogne.

Pour tous les renseignements s'adresser à W. H. Henry, 286 rue St-Jacques, square Victoria; Hone & Rivet, 9 Boulevard St-Laurent.

LIGNE FABRE POUR LA RIVIERA

Les AÇORES, LISBONNE, NAPLES, NICE, MARSEILLE. Départs toutes les semaines (à peu près). Voyages d'hiver spéciaux.

JAS. W. ELWELL & CO., A. G., 17 rue State, N.-Y.; Hone & Rivet, 9 Boulevard St-Laurent, Montréal. 192-jno.

Cie Generale Transatlantique

Départs tous les jeudis à 10 a.m., de New-York au Havre, Paris, France.
La Savoie . . . 7 mars | La Touraine, 28 mars
La Provence 14 mars | La Savoie. . 4 Avril
La Bretagne. 21 mars | La Provence 11 avril

Départs supplémentaires le samedi: Niagara . . 16 mars—Chicago . . 23 mars

Les paquebots partant le samedi, ne transportent qu'une seule classe de passagers de cabine (seconde classe).

Pour tous renseignements, s'adresser à Genin, Trudeau & Cie, Limitée, Agents-généraux, 22 rue Notre-Dame Ouest, Montréal. 1-2-4-5-6

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

HORAIRE D'HIVER

Lachine: — Du Bureau de Poste—Service de 10 minutes, de 5.40 a.m. à minuit. De Lachine, service de 20 minutes, de 5.30 a.m. à 12.50 a.m.

Sault-au-Récollet et St-Vincent de Paul:—De la rue St-Denis à St-Vincent de Paul. Service de 20 minutes, de 5.00 a.m. à 8.00 a.m.; de 30 minutes, de 9.00 a.m. à 4.30 p.m.; de 15 minutes de 4.30 p.m. à 7.00 p.m.; de 20 minutes, de 7.00 p.m. à 9.00 p.m.; de 30 minutes, de 9.00 p.m. 11.30 p.m.

Chars partent à minuit et quart quarante pour la station Henderson seulement.

De St-Vincent de Paul à la rue St-Denis—Service de 20 minutes, de 5.30 a.m. à 9.30 a.m.; de 30 minutes, de 9.30 a.m. à 5.00 p.m.; de 15 minutes, de 5.00 p.m. à 7.30 p.m. de 20 minutes, de 7.30 p.m. à 9.30 p.m.; de 30 minutes, de 9.30 p.m. à minuit.

Chars partent de la station Henderson pour la ville à 12.20 et 1.00 a.m.

Montagne:—De l'avenue du Parc—Service de 20 minutes, de 5.40 a.m. à minuit et vingt; De l'avenue Victoria.—Service de 20 minutes, de 5.00 a.m. à minuit et demi.

Cartierville:—De la jonction Snowdon — Service de 20 minutes, de 6.00 a.m. à 8.40 p.m.; de 40 minutes, de 8.40 p.m. à minuit.

De Cartierville—Service de 20 minutes, de 5.40 a.m. à 9.00 p.m.; de 40 minutes de 9.00 p.m. à 11.40 p.m.

Bout de l'Ile—Service de 30 minutes, de 5.30 a.m. à 8.00 a.m. et service de 30 minutes, de 4.00 p.m. à 7.00 p.m.; service d'heure en heure, de 8.00 a.m. à 4.00 p.m. et de 7.00 p.m. à 11.00 p.m.

Tétraultville:—Service de 15 minutes, de 5.00 a.m. à 6.30 a.m.; de 30 minutes, de 6.30 a.m. à 7.30 p.m.; service d'heure en heure, de 8.00 p.m. à 11.00 p.m.

C-1-ma-v.

Vitrines

Show-Cases de toutes sortes.

Demandez Catalogue et Prix

MONTREAL SHOW-CASE Co.
336-338 rue Craig-Ouest
Tél. Main 2074. Montréal
m-j-s

PACIFIQUE CANADIEN

Une nécessité du voyage c'est le "confort", lequel est assuré par la supériorité de l'équipement.

Outre les spacieux wagons-dortoirs éclairés à l'électricité il y a les wagons à compartiments entre

Montreal et Toronto

sur les trains qui partent de Montréal à 10.45 p.m. pour la gare Tonge.

La seule ligne qui possède cet équipement de haute classe.

Les trains pour la gare Union partent à 8.45 a.m., et 10.00 p.m.

CALEDONIA SPRINGS

POUR CONGES DE FIN DE SEMAINE, là où l'on obtient la célèbre eau Magi. Excursions de fin de semaine A PRIX REDUITS.

Train Special pour Empress

En vue du départ du R. M. S. Empress of Britain, de St-Jean, N. B., vendredi, le 8 mars, un train spécial, composé de chars à bagage, wagons de première classe, wagons restaurant et wagons-lits, laissera la gare Windsor, à Montréal, à 8.15 p.m., jeudi le 7 mars et se rendra directement à l'embarcadère du steamer, St-Jean Ouest, N. B.

PRIX REDUITS

Du 1er mars au 15 avril, inclus.

Billets de seconde classe pour colons de Montréal à

Nelson et Spokane, Vancouver, Victoria, Seattle et Portland $47.70

San Francisco, Los Angeles, San Diego $49.00
Mexico, Mex. . . . . .

Prix réduits pour beaucoup d'autres endroits.

BUREAU DES BILLETS
218 rue St-Jacques. Téléphone Main 8732-3733 ou aux gares Viger et Windsor.

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

Horaire

7.40 a.m. — Dimanche excepté. Express pour Lévis, Québec avec raccordements pour Rivière du Loup et stations intermédiaires.

Express Maritime

12.05 p.m. — pour St-Hyacinthe, Lévis, Québec. Rivière du Loup, Matapédia. Campbellton, Moncton, St-John, Halifax, Ile du Prince Edouard et Sydney, samedi excepté. Le samedi jusqu'à Ste-Flavie, seulement.

4.00 p.m. — Dimanche excepté. St.-Hyacinthe, Drummondville, Nicolet et stations intermédiaires.

BUREAU des BILLETS de la VILLE, 130 rue St-Jacques, Tél. Main 615

H. A. PRICE GEO. STRUBBE,
Ass. Agt. Gen. Pass. Agt. des Billets

NAVIGATION

ALLEZ AUX BERMUDES

Le vapeur rapide Bermudian à double hélice, qui a un déplacement de 10,512 tonnes, partira de New-York à 11 a.m. tous les mercredis.

ANTILLES

Le nouveau SS. "Guiana", 3,780 tonnes, le SS. "Parima", 3,000 tonnes, le SS. "Korona", 3,000 tonnes, de New-York à tous les deux samedis, à 2 hrs p.m. pour St-Thomas, Ste-Croix, St-Christophe, Antigua, la Guadeloupe, la Dominique, la Martinique, Ste-Lucie, les Barbades et Demerara. Pour pamphlets illustrés, passagers et renseignements complets, s'adresser à Québec Steamship Co., Québec, ou W.H. Henry, 286 rue St-Jacques; W. H. Clancy, 130 rue St-Jacques, Thos Cook & Son, 530 rue Ste-Catherine Ouest, Hone & Rivet, 9 Boulevard St-Laurent ou J. G. Brock & Co., 211 rue des Commissaires, Montréal, A. E. Onterbridge & Co, 29 Broadway, New-York, Québec Steamship Co., Québec.

230-jno

North German Lloyd

A Londres, Paris, Brême
Paquebots express le mardi à 10 a.m.
Kronprinz Wilhelm . . . . . 12 Mars
Kaiser Wilhelm der Grosse..... 2 avril

A Londres - Paris - Brême
Paquebots à double hélice le jeudi à 10 a.m.
Prinz Friedrich Wilhelm, 7 mars. 11 avril.
*Chemnitz.. . . . . 14 mars
George Washington (sam.) 23 mars
*St. Luis . . . . . 4 avril
*A Brême directement.

A Gibraltar, Alger, Naples et Gênes
Départ le samedi à 11 a.m.
*Prinz Irène . . . . . 16 mars
Koenig Albert . . . . . 30 mars
*Arrête à Madère en allant vers l'Est
Raccordements à Gênes ou à Naples pour ALEXANDRIE, EGYPTE, INDES, CHINE, JAPON, AUSTRALIE, PHILIPPINES, par les paquebots de la malle impériale de la compagnie.

PRIX SPECIAUX POUR VOYAGES DIRECTS

Voyages indépendants autour du monde, $618.

Baltimore - Brême, directement, paquebots avec cabine d'une seule classe (Ille mercredi.

Croisière à la mer Noire et au Caucase. De Gênes du 28 avril au 29 mai,—$200 en montant.

Croisière aux REGIONS POLAIRES. De Brême, du 18 juillet au 15 août,—$125 en montant.

Chèques de voyageurs bons dans le monde entier.

Oelrichs & Co. agents généraux, 5 Broadway New-York, ou agents locaux. 304-m-j-s

Demandez qu'on vous présente "PULLY PRIM"

PLUS DE BOUTONS, DE TACHES, DE PLAIES, D'ULCERES NI DE MAUVAIS SANG

Les boutons, éruptions, taches, croûtes, ulcères, plaies, eczéma et les enflures chroniques sont causés par un sang mauvais, mais ne vous découragez pas, il n'y a rien de si facile à faire passer. Les Cascarets font des merveilles pour guérir tous les maux causés par un sang mauvais ou impur. Ils éliminent tous les poisons restaurent et enrichissent le sang ce qui lui permet de refaire des tissus neufs, sains.

Un sang pur amène une santé parfaite, et si vous faites usage de Cascarets, ils vous rendront la santé et une peau pure, nette, sans boutons ni autres taches. Si vous essayez les Cascarets, vous les aimerez, car on n'a jamais produit un purificateur du sang, du foie et un régulateur de l'estomac aussi parfait et aussi sûr que les Bonbons Cathartiques Cascarets. Prenez des Cascarets et vous aurez le sang pur, sain bon, sans éruption ni cicatrices. Une boite de 10 cents de Cascarets vous étonnera vraiment.

Cascarets

REGULARISENT L'ESTOMAC, LE FOIE ET LES INTESTINS. ONT BON GOUT. NE CAUSENT NI COLIQUES NI INDISPOSITION.

THEY WORK WHILE YOU SLEEP

10c la Boîte
Aussi Boîtes
le 25c et 50c

Chez tous les Pharmaciens

LE COMMERCE DE LA PATE DE BOIS

L'échec de la réciprocité canado-américaine a donné un avantage à l'Allemagne.

BERLIN, 5. — Le ministre de l'intérieur prussien, Clemens del Brueck, a fait allusion, hier, au Reichstag, à l'échec de la réciprocité canado-américaine et à la position avantageuse que le Canada occupe sur le marché de la pâte de bois.

Il a déclaré que l'Allemagne tout en conservant son titre de nation la plus favorisée, allait entrer en négociations avec les Etats-Unis au sujet de la pâte de bois.

L'Allemagne a une arme puissante en main : elle peut refuser à l'Amérique les avantages qu'elle accorde à la Suède et au Japon par ses nouveaux traités de commerce.

LE MAIRE GAYNOR FAIT DES EXCUSES

NEW-YORK, 5. — Le maire Gaynor, qui avait critiqué la décision du juge Gérard accordant le bref d'habeas corpus à Foulke Brandt, vient d'adresser au juge une lettre où il lui fait des excuses, tout en réaffirmant son dissentiment d'opinion avec lui et son droit d'apprécier le jugement rendu.

C'est dans une lettre adressée au gouverneur Dix que le maire Gaynor avait fait ces critiques. On croit que la menace de procédures pour mépris de cour l'a porté à faire des excuses.

CADEAU AU MAIRE DROUIN

(Spécial à la PATRIE.)

QUEBEC, 5.— Les membres du conseil de ville ont présenté à Son Honneur le maire Drouin un cadeau à l'occasion de son installation comme maire de Québec pour un second terme.

Le cadeau consiste en un superbe Evangile relié en marocain.

LE COR LE PLUS SENSIBLE ENLEVE SANS DOULEUR

Songez-y— Un remède pour cors qui agit rapidement et sans douleur. Il n'y a rien d'étonnant que l'extracteur de cors sans douleur Putnam se vende si bien. Il diffère, voyez-vous de tout autre remède dont vous vous êtes servi. Il ne fait pas simplement que soulager la douleur temporairement, mais il est garanti de faire disparaître le cor ou la callosité la plus douloureuse et sensible, peu importe le temps qu'il vous a fait souffrir.

Procurez-vous aujourd'hui une bouteille de 25c de l'extracteur de cors de Putnam.

PATRONS DE LA PATRIE

No. 18—Robe d'enfant, 4 âges, 2-4-6-8 ans. Matériaux 3 verges 1-2 en 24 pour 4 ans.

COUPON

Patron No. 18

Nom .....

Rue .....

Ville .....

Province ou Etat .....

Mesure du buste .....

De taille .....

Remplissez le coupon, écrivez très lisiblement et adressez avec 10c, Département des patrons à la PATRIE, Montréal.

En demandant un patron, pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure mentionnez seulement l'âge.

CERCLE AGRICOLE DE NOMININGUE

(Spécial à la PATRIE)

NOMININGUE, 5. — Le bureau de direction de notre Cercle agricole, qui s'est donné pour mission de développer et d'encourager l'agriculture et l'élevage dans notre paroisse, porte à la connaissance de ses membres que les résolutions suivantes ont été adoptées à sa dernière réunion.....

Deux nouveaux verrats Yorkshire et un jeune taureau canadien seront achetés cette année.

Des démarches ont été faites auprès de la "Montreal Dairy Co." pour la vente et l'expédition de la crème. Les adhérents qui voudraient en expédier pourront s'adresser au secrétaire, M. Raffin, qui voudra bian leur donner tous les renseignements nécessaires.

Les membres qui voudront recevoir leurs graines de trèfle devront payer leur souscription pour 1912 avant le 15 mars au secrétaire ou à M. Martineau, président. Ceux qui voudraient acheter d'autres graines de semences et profiter des réductions accordées au cercle voudront bien le faire savoir de suite et donner leurs commandes.

Le Cercle fait aussi savoir à ses adhérents qu'un transparent est à leur disposition au Bureau de Poste pour qu'ils puissent y afficher les produits qu'ils désirent vendre ou acheter.

Nous invitons instamment tous ceux qui ne font pas encore partie de notre cercle à se faire inscrire au plus vite afin de profiter des avantages réels qu'il accorde à ses membres. La souscription, qui est fixée à $1 par année, donne droit au "Journal d'Agriculture," à recevoir pour une somme égale de graines de trèfle pour semences de bonne qualité et aux services des animaux que possède le Cercle ainsi qu'à tous les autres avantages qu'il peut accorder à ses membres.

AU KENT HOUSE

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 5. — Tous les Montréalais qui ont eu occasion d'aller aux chûtes Montmorency et de faire une visite au Kent House, apprendront sans doute avec regret le départ du sympathique gérant, M. Allerton, qui va occuper une position similaire dans un des hôtels du C.P.R. Le remplaçant de M. Allerton n'est pas encore connu.

IL TENTE DE S'OUVRIR LA GORGE

Harry Stevens, 29 ans, de Sellar Lake, a tenté de se trancher la gorge dimanche, à bord d'un train d'immigrants du C.P.R., près de Foster, Qué. Les passagers l'ont empêché d'achever son acte de désespoir et, arrivé à Montréal, il a été aussitôt conduit à l'hôpital Royal Victoria, où il est maintenant en pleine voie de guérison.

CE QUI VOUS FATIGUE

SI FATIGUE QEU LE SOMMEIL MEME NE VOUS REPOSE PAS.

Il y a dans le sang du poison qui peut être chassé par les

PILULES DU DR CHASE POUR LES REINS ET LE FOIE

Vous fatiguez. Ce n'est que naturel, que vous travailliez du cerveau ou des muscles. Mais quand une nuit de sommeil ne vous repose pas, c'est que quelque chose va mal.

La vie ressemble à un feu. Quand les cellules nerveuses sont consumées par l'activité de la vie et le travail, il reste dans le système de la cendre sous forme de matières de rebut empoisonnées. Ce sont ces poisons qui donnent naissance aux sensations de fatigue.

Rien ne chasse aussi rapidement ces poisons comme les Pilules du Dr Chase pour les reins et le foie. Elles stimulent le foie, règlent les intestins et donnent une nouvelle vigueur aux nerfs.

Elles purifient le sang et expulsent les matières de rebut qui entravent les organes digestifs. Les maux de tête et la constipation disparaissent, l'appétit revient, la digestion s'améliore et de jour en jour, vous vous sentez mieux.

Une simple boîte de Pilules du Dr Chase pour les reins et le foie, valant 25c, vous convaincra de la rapidité et de la certitude avec laquelle ce grand remède nettoie les organes filtrateurs et excrétoires, et ramène tout le système digestif à son état normal. Une pilule par dose, 25c la boîte, chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates & Co., Limited, Toronto. 8-1

THEATRES-CONCERTS-SPECTACLES

AU MAJESTE

La troupe de Mlle Horniman a donné en première à ses habitués, hier soir, une comédie, intitulée : "Cupid and the Styx." Est-ce son titre même, si attrayant, ou la réputation de la comédie elle - même qui a attiré la foule au Majesté ? En tout cas, c'est la pièce la moins compliquée dans l'enchaînement des scènes, que l'on ait joué cette saison à ce théâtre. On dirait que c'est un roman de la bibliothèque rose mis à la scène.

C'est l'histoire peu complexe de deux médecins qui vivent de dépit en voyant une jeune "nurse" dont ils sont amoureux, ne faire preuve de sympathie que pour un vieux médecin. C'est aussi l'histoire d'un pauvre gratte-papier qui peine derrière le guichet d'une banque pour faire vivre dans un demi-luxe sa femme. Il n'a de compensation à ses tristesses qu'en écrivant des tragédies qu'il présente à tous les directeurs de théâtre, lesquelles sont toujours rejetées. C'est encore l'histoire d'un portier d'hôpital, qui en a assez de sa besogne et qui veut se faire...bourreau" ; easy work,—dit-il,—honley pullin' a bolt, as you might see..."

On voit que la pièce n'a de mythologique que son titre.

Les artistes se sont acquittés de leur tâche avec succès. Ils ont été applaudis à outrance ; ce leur fut un encouragement, eux qui ont trouvé dans l'interprétation de la pièce une tâche aussi difficile.

AU PRINCESS

Tant au point de vue de la musique que de la mise en scène, le "Wedding Trip", de Reginald Dekover, qu'offre le Princess, cette semaine est sans contredit, l'une des plus séduisantes opérettes qui aient été présentées à Montréal depuis "Merry Widow." Dekoven n'a rien créé de plus délicieux et la troupe chargée d'interpréter ce bijou est remarquablement bonne. Non pas qu'elle soit composée de chanteurs de premier ordre, mais surtout parce que chanteurs et chanteuses sont tous capables et qu'ils sont bien en scène. Nombreux et puissants sont les chœurs et l'élément féminin est l'un des principaux attraits de la production.

Pour couronner le tout, ajoutons que les décors sont singulièrement riches et "couleur locale."

"Wedding Trip" est une opérette farcie de copieuse bouffonnerie et nous n'avons pas l'intention de chicaner l'auteur sur les faiblesses du libretto, puisque la bouffonnerie n'enlève rien à la partition musicale de ses effets mélodiques. Disons en passant, qu'hier soir, aux passages les plus comiques, non seulement le public se tordait de rire, mais que les acteurs sur la scène étaient parfois pris de convulsions qui redoublaient l'hilarité générale.

Voulant rejoindre sa fiancée qui s'éloigne le héros de l'aventure, qui est un soldat pour rire, s'embarrasse dans son sabre et pique une tête. Dans sa chute qu'il avait mal calculée il rejoint la jeune femme qu'il attrappe par les jambes et à qui il fait faire une pirouette que le metteur en scène n'avait pas prévue. D'où une crise de fou rire qui dura cinq minutes.

Parmi les artistes le public a salué le retour de M. Arthur Cunningham qui est un montréalais et une vieille connaissance. Un télégramme adressée à M. Judge, hier soir, annonçait que Mlle Christine Neilson qui devait jouer le rôle de la mariée était malade et qu'elle ne pourrait pas arriver à Montréal avant trois ou quatre jours. Son rôle fut confié à Mlle Babin qui l'a joué au pied levé et avec le plus grand succès.

En somme le "Wedding Trip" est un succès sur toute la ligne et à en juger par l'enthousiasme le public qui a assisté, hier soir, à la première, il est certain que le Princess fera salle comble toute la semaine.

THEATRE NATIONAL — "LES RANTZAN"

"Les Rantzau", comédie dramatique d'Erckman-Chatrian, œuvre pleine de vérité, de sentiments très humains a obtenu un franc succès hier au théâtre National, où elle est d'ailleurs montée avec le plus grand soin de la tradition et de la couleur locale.

Quant à l'interprétation, nous sommes ici l'écho du public très connaisseur qui se trouvait à la soirée de gala des vétérans français, hier soir, en disant qu'elle fut de tout point parfaite.

M. Filion, dans le brave homme de maître d'école alsacien, Florence fut remarquable de tact, de bienveillance et de conviction. Il mène, en quelque sorte, la pièce vers l'apothéose finale, le triomphe de l'amour contre la haine avec une sureté parfaite.

Les deux Rantzau, les frères ennemis Jean et Jacques ont dans Lombard et Hamel des interprètes supérieurs. Lombard surtout, nuance sa scène du deux avec une maîtrise et un vécu remarquables. Dans le troisième acte, Hamel nous peint bien cette haine vieille de trente ans qui semble si tenace.

Scheler a donné beaucoup d'ampleur au rôle de Georges Rantzau. Sa tirade du quatre, chaude et communicative, qui jette les deux frères ennemis dans les bras l'un de l'autre, est lancée en grand artiste.

Madame Vhéry est très sympathique dans Louise, Madame Devoyod est très bien dans Marie-Anne, Madame Berthall fait une composition très typique de la vieille Nanette, Mlle Lunot est très agréable dans Juliette, Mesdames de Luys et Marsoll font de très accortes alsaciennes.

Citons encore MM. Pierrat, Gosselin, Mallet, Grasset, Hervé, Valeur, Mlle Merval.

Notons les jolies sélections de l'orchestre Goulet et n'oublions pas les intermèdes d'hier soir par Mmes de Luys et Marsoll, très applaudies, MM. Scheler et Mallet qui ont eu un beau succès, et M. Pierrat et Mme Merval.

"Les Rantzau" compteront parmi les meilleures pièces jouées cette saison, au théâtre Gaeveau.

ORPHEUM

L'Orpheum tient encore un très gros succès cette semaine avec le fort joli choix d'attractions qui sont au programme.

Une sorte d'hercule militaire, Paul Conchas joue avec des boulets de canon comme un enfant avec une balle de laine.

Il y a aussi le prodigieux Japonais, l'homme qui exécute des phénomènes de calligraphie avec ses deux mains à la fois et qui trace sur deux tableaux différents, en même temps deux idées opposées. C'est une curiosité mentale très intéressante.

Kate Watson n'a pas menti ici à la popularité dont elle jouit à New-York et le public lui a fait fête.

On a aussi très apprécié et très applaudi "The Terrible Judge" par Ward et Curran. Miss Manicure par Nevens et Gordon, Callaghan et St-Georges ont remporté un succès dans l'interprétation de leur œuvre "The Old Neighborhood."

Voici une liste partielle des attractions que l'Orpheum offre cette semaine à son nombreux et fidèle public.

L'orchestre est également très artistiquement conduit. L'on jouit à l'Orpheum de tout le confort désirable et l'on y passe d'agréables soirées.

THEATRE FRANCAIS

M. Marcel Fleury, directeur de la troupe française de ce théâtre, a été des plus heureux dans le choix de la pièce à l'affiche, cette semaine. "Le truc du couturier," quoique d'un format restreint, comporte tous les éléments de la bonne comédie, et elle est montée avec un soin particulier. Quant à l'interprétation, elle est aussi parfaite que possible, et chacun des artistes y apporte un talent vraiment remarquable. Il n'y a pas une seule faiblesse dans toute la distribution.

Pour une première, la représentation d'hier soir a été un nouveau succès dont la petite troupe a raison d'être fière. M. Marcel Fleury mérite tout l'encouragement du public pour les efforts qu'il s'est imposés afin de doter la ville d'une scène française que tout le monde peut fréquenter sans danger aucun, même pour les plus susceptibles.

M. Fleury est admirablement secondé dans ses efforts par MM. Paul Robert et P. Durant et par Mlles Andrée Garnier, Germaine Parizel et Mme Colret.

Il y aura foule toute la semaine pour entendre la vaillante petite troupe dans "Le truc du couturier."

NATIONOSCOPE

Le programme de cette semaine est d'un comique achevé, et les habitués du populaire théâtre de MM. Deimers et Montezano n'ont jamais tant ri qu'hier, avec la comédie "Trio d'Apaches" et l'opérette de Gil, intitulée "Le coq de Bléaigay." Les vaillants artistes de la troupe Fréjust enlèvent ces deux pièces avec un brio admirable et provoquent toute une salve d'applaudissements à chaque repartie amusante, et Dieu sait s'il y en a. Quant à la musique de l'opérette, elle est à la fois populaire et enlevante. Entre les actes, jolies vues animées nouvelles et brillante partie de concert. De quoi amuser tout le monde.

PARISIANA

Avec de nouvelles scènes typiques et bien locales, la revue de M. Julien Daoust, "Mlle Canada", a commencé sa deuxième semaine, hier soir, de la façon la plus brillante. La scène des pompiers de Montréal, plutôt dramatique, produit un effet saisissant par ses effets de feu de Bengale et ses jeux de lumière. On applaudit à la bravoure de nos modestes héros. La scène campagnarde du cinquième tableau est aussi un clou à signaler. Aussi l'apothéose qui soulève le public d'enthousiasme et le laisse partir sous la plus heureuse impression. La semaine prochaine, nous retrouverons M. Julien Daoust et sa troupe au "Nationoscope," où l'on jouera le drame si populaire de M. Daoust : "Le triomphe de la Croix."

THEATRE BELLEVUE

Décidément, les pièces canadiennes commencent à avoir le succès qu'elles méritent, et la troupe Castel-Legrand tient un très gros succès, cette semaine, avec la désopilante comédie intitulée "Un oncle de Terrebonne," dont l'action très mouvementée se passe parmi notre brave population. Les interprètes sont aussi convaincus que consciencieux et c'est la raison de leur succès d'hier. Dans leur chant, MM. Castel et Legrand sont très applaudis, ainsi que Mlle Béliveau dans ses spécialités.

MOULIN ROUGE

Le programme de cette semaine est tout à fait intéressant. Entre principaux numeros, il convient de signaler deux vues cinématographiques exceptionnelles: "Les portes en feu," où l'on admire la bravoure de nos pompiers, et "Votre femme vous aime-t-elle," une scène où l'on rit franchement. Melle Myette, fort gracieuse, remporte un grand succès dans la "Romance de la lettre" et M. Edwards est fort applaudi dans un des plus populaires extraits de "Chocolat Soldier." Somme toute, fort intéressant programme.

SALLE WINDSOR — TROISIEME CONCERT PLAMONDON

A propos du troisième concert Plamondon-Michot avec chœur et orchestre qui doit constituer, samedi prochain, à la salle Windsor, l'événement musical le plus important de cette semaine, il n'est pas sans utilité de rappeler que outre: "L'Etoile," de Maréchal, "Rebecca," de C. Franck, donnés pour la première fois ici, et avec orchestre, l'"Air du Mysoli" sera chanté par Mme Plamondon dans le ton original, et trois mélodies seront interprétées pour la première fois, aussi par M. Plamondon. Ce sont: Rosette, par H. Bemberg; Vous Souviendrez-vous? par G. Pierné, l'auteur de la Croisade des Enfants et chef des fameux concerts Colonne à Paris, et Séparation, par P.-La Hillemacher. Les frais si considérables qu'ont entraînés ces concerts avec orchestre justifient l'intérêt que doivent y prendre ceux qui se soucient de l'avancement musical de notre ville qui est redevable à ces professeurs-artistes de tant de nouveautés dont ont profité nos artistes et amateurs les plus appréciés aujourd'hui. Nous n'hésitons pas à le redire, ce troisième concert avec orchestre est en tous points, digne des deux précédents, et en l'absence de l'opéra l'après-midi du samedi ne peut être mieux employée.

LE GALA DES VETERANS

La soirée de gala de la 131e section des Vétérans français des armées de terre et de mer, hier soir au théâtre National, fut un succès dont les organisateurs ont le droit d'être fiers. Les excellents artistes du théâtre National ont parfaitement interprété "Les Rantzau."

Le théâtre pavoisé aux trois couleurs était rempli d'un public select.

Remarqués dans les loges et dans l'orchestre: MM. Louis Raynaud, consul de France et ses invités; M. Marcel Beullac, président des Vétérans et Mme Beullac; M. A. F. Revol, président de la Chambre de Commerce Française et Mlles Revol; M. P. Beullac, président de l'Union Nationale Française; Mmes Pierre et Raymond Beullac, docteur et Mme Brisset des Nos, Bernadet président de la Mutuelle et Mme Bernadet; Jules Helbronner, Michel Helbronner, J. Janin, G. Pelletier et Mme Pelletier, Mesdemoiselles Vinçon, M. et Mme Rampon, M. et Mme J. R. Genin, M. et Mme A. Martin, M. et Mme Perron, docteur et Mme Schmitt, M. et Mme Barbier, de Vrégille, Le-Dieu, de la Charlière, M. et Mme Robin, P. Labry, des Nouveautés, docteur et Mme V. E. Dauhigny, Mademoiselle Eugénie Gareau, Lionne, Castelli, Lacroix, Amyot, Roulier, D'Orsonnens, docteur Fortier, Capitaine et Mme Filiatrault, M. et Mme Ed. Chassé, L. de Roode, de la PATRIE, etc., etc.

DE VANCOUVER A FORT GEORGE

Le premier bill présenté à la session de la Législature de la Colombie-Britannique, à Victoria, était aux fins de rectifier un contrat passé entre le gouvernement et MM. Foley, Welsh et Stewart, et entre cette société et la compagnie du Grand Tronc Pacifique pour la construction d'un chemin de fer partant de Vancouver allant à Fort George. Le premier contrat pourvoit à la construction et le second stipule que le Grand Tronc Pacifique aura la première option d'achat et possédera les droits de circulation sur la ligne.

En présentant le bill, le premier ministre dit qu'il pourvoyait à la construction de ce que l'on nomme le Vancouver and Fort George Railway. Ce serait un chemin de fer du dernier genre et il partirait de Vancouver pour faire raccordement avec le G. T. P., à Fort George. Il recevrait du gouvernement provincial une subvention égale à celle du C. N. R. et ses actions en garantie pour la somme de $35,000. On insérerait aussi des clauses au sujet des raccordements de trafic avec les cités de New-Westminster et Victoria. La construction de cette ligne, portera le nom incorporé de Pacific Great Eastern Railway, commencera le 1er juillet et son point de départ sera à 10 milles de Vancouver.

LA GARE UNION D'EDMONTON

Il a été décidé que la nouvelle gare Union des chemins de fer Grand-Tronc et Canadien Nord, à Edmonton, sera construite entre les rues Première et Seconde. L'achat des droits des voies et de la propriété était accomodi et l'agrandissement de la cité était prévu quant aux dimensions de la gare nouvelle qui sera comme on le promet, une des plus belles des prairies, à l'ouest de Winnipeg.

"His Master's Voice" TRADE MARK

..Victor.. Victrola

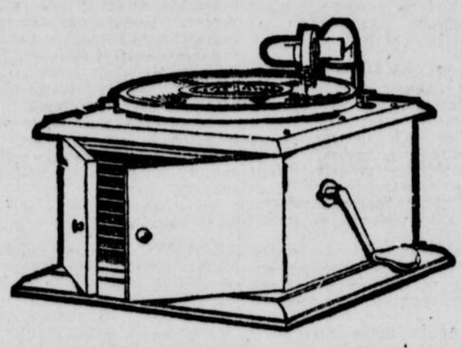

Ce véritable VICTOR VICTROLA avec

30 SELECTIONS

(15 registres à double face) sera vendu pendant un temps limité pour ***$39.50*** seulement, à la condition facile de

$1.00 Par Semaine

Venez à notre magasin aujourd'hui et nous vous montrerons le VICTROLA.

BERLINER GRAM-O-PHONE CO., LIMITED,

488 RUE STE-CATHERINE EST, Près St-André

287-jao

NOUVELLES DES CANTONS DE L'EST

Pénible accident à Richmond. — La Tempérance à Lennoxville. — Le nouveau consul des Etats-Unis à Sherbrooke. — Funérailles de M. Alf. Desaulniers.

(Spécial à la PATRIE)

SHERBROOKE, 5 — Un pénible accident est survenu dans les cours du Grand-Tronc, à Richmond, dimanche soir : Achille Rochette, un employé de la compagnie, a eu les deux jambes entièrement séparées du tronc.

La victime, qui était un tout jeune homme, était à accoupler deux chars quand une fausse manœuvre le fit tomber sous les roues du convoi.

—Les partisans de la tempérance à Lennoxville, dirigés par M. J. H. Roberts, de la "Dominion Alliance", ont commencé une vigoureuse campagne en faveur de la prohibition. Une nombreuse et influente requête serait incessamment présentée au conseil municipal, demandant l'abolition des licences.

—Samuel Herbert Shank, le successeur de feu le général Paul Lang, au consulat américain de Sherbrooke, et qui viendra prochainement prendre charge de son poste, est né à Indiana, dans le comté de Marion, le 4 février 1871 où, après des études commerciales et légales, il fut employé durant nombre d'années au bureau du greffier du comté de Marion. En 1903, il fut nommé vice-consul à Winnipeg, Man., puis successivement consul à Winnipeg de 1904 à 1907 et à Hannabeim, Allemagne, de 1907 à 1912.

—Hier matin ont eu lieu, à l'église St-Jean-Baptiste, les funérailles de M. Alfred Desaulniers, décédé à Chapleau, Ont. La dépouille mortelle transportée à Sherbrooke, fût exposée en chapelle ardente à la résidence de M. Philippe Désaulniers, frère du défunt. M. le maire Hébert conduisait le deuil et les porteurs étaient MM. C. Beauchesne, A. Lachance, Henri Beauchesne, S. Fortier, J. N. Boisvert, J. McGiveney, Amédée Gamache, G. Therriault, W. Murray, Pierre Paradis, M. R. O'Donnell et George Pierce.

L'office funèbre fut chanté par M. le curé Laporte, assisté des abbés Goyette et Ledoux, comme diacre et sous-diacre. Représentaient le deuil, MM. J. Désaulniers et P. Désaulniers, frères ; J. E. Poutré, beau-frère et autres. L'inhumation eut lieu au cimetière St-Michel.

—Samedi soir au Stadium, la joute de hockey entre les clubs de Sherbrooke et Westmount s'est terminée par une victoire des visiteurs par un score de 5 à 4.

—Deux mille personnes furent témoins, dimanche après-midi, de la première course annuelle des raquetteurs du "St-François" et du "Dollard" pour le trophée offert par M. Charles Lussier, de Montréal. Les deux courses de 200 et 100 verges, respectivement, furent remportées par MM. Alfred Lord et Wilfrid Gauthier, du "Dollard", MM. Honoré Hugo, du "St-François", l'emportant sur ses concurrents, dans l'épreuve des 300 verges.

ORDINATIONS

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 5. — Les abbés P. Crépault et G. Savard ont été ordonnés prêtres dimanche à l'église paroissiale de St-Roch. C'est Mgr Bégin qui a fait l'ordination. Un nombre considérable de prêtres du séminaire assistaient à la cérémonie.

L'abbé Savard a célébré sa première messe hier en la chapelle des Ursulines et l'abbé Crépault en la chapelle du Bon-Pasteur.

UN MONUMENT A D'IBERVILLE

Il se fait un mouvement pour élever, à Montréal, une statue au héros Canadien-français.

WASHINGTON, D.-C., 5. — Le vicomte de Fronsac, maréchal du Collège d'Armes du Canada, est à Washington, dans le but d'obtenir l'appui des différentes sociétés des états qui ont été détachés de l'ancienne Louisiane, afin d'élever à Montréal un monument au Sieur d'Iberville, le fondateur et le premier gouverneur-général de la Louisiane, à l'occasion du centenaire de la paix entre les Etats-Unis et le Canada.

Autour du monument il y aura des niches pour LaSalle, Joliet, Duluth, Cadillac, Paludi et Bienville, fondateurs de villes américaines et LaVerendrie, Groseilliers et de Radisson, fondateurs des provinces de l'Ouest Canadien; tous faisaient partie de l'ordre seigneurial du Canada et avaient habité Montréal.

UNE DEMANDE D'EXEMPTION DE TAXES

Une délégation de la Y.M.C.A., s'est présentée à l'hôtel de ville, hier, demandant que la propriété de l'institution sait exemptée de taxes, et elle a invoqué le fait que la Société St-Jean-Baptiste jouissait de ce privilège. La question sera soumise au conseil.

FRACTURE D'UNE JAMBE

Robert Brands, 791, rue Notre-Dame Ouest, ajusteur à l'emploi du Grand-Tronc, s'est fracturé une jambe hier soir, en tombant dans les cours de la compagnie à la Pointe St-Charles. L'ambulance l'a transporté à l'hôpital Général.

SON SIECLE NE LUI PESE PAS AUX JAMBES

LONDON, ONT., 5. — Mlle Annie Anderson s'est distinguée l'autre soir, en dansant plusieurs fois et sans fatigue, au cours d'une soirée donnée en l'honneur de son anniversaire de naissance. Le fait ne vaudrait certes pas la peine d'être rapporté si l'on ne se hâtait d'ajouter que cet anniversaire était pour Mlle Anderson, son 100ième !

La fête s'est prolongée jusqu'aux petites heures et Mlle Anderson a déclaré aux jeunesses (!) de 75 et 80 ans, qui lui risquaient un doigt de cour, qu'elle n'était pas fatiguée et qu'elle pouvait recommencer ce soir même.

CHACUN SON METIER

Comme plusieurs médecins ruraux de la province ont l'habitude de se substituer à l'officier de santé dans les cas de maladie contagieuse, le bureau provincial d'hygiène a cru qu'il était urgent de leur adresser une lettre les avertissant qu'aucun médecin, une fois qu'il a découvert une maladie contagieuse, la petite vérole, par exemple, ne doit s'arroger les fonctions d'officier de santé. Il doit se contenter de donner ses soins au malade après avoir averti le bureau d'hygiène qu'il est en présence d'un cas de maladie contagieuse. Il ne doit pas se charger de désinfecter lorsque la maladie est disparue; ce n'est pas lui non plus qui doit déclarer quand la quarantaine doit être levée. Ceci regarde l'officier de santé de chaque municipalité et c'est lui seul qui doit remplir ces fonctions.

TRY THAT JUST ONCE!

Essayez-le rien qu'une fois

Si vous avez quelque mal — ulcère, eczéma, brûlure, engelure, écoutez bien ! Essayez Zam-Buk.

Les pharmaciens vendent plus de Zam-Buk que de tout autre onguent.

Ils ne font pas plus de profit sur Zam-Buk que sur les autres—quelquefois moins. Croyez-vous que Zam-Buk battrait les autres, pour la vogue, s'il n'était meilleur ?

L'opinion et l'annonce peuvent faire faire les premières ventes, mais seule la QUALITE amène d'autres commandes.

Et c'est grâce à ses propriétés curatives, s'il se vend de plus en plus, de mois en mois.

Et pour les bobos d'enfants et les maladies de la peau, est-ce qu'il ne faut pas le meilleur remède ?

Le meilleur, c'est Zam-Buk.

50c. chez tous les pharmaciens et marchands. Ecrivez à Zam-Buk Co., Toronto, pour échantillon gratuit, en envoyant cette annonce.

Inflammation et Douleurs

Guéries par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Creston, Iowa —" Pendant longtemps j'ai souffert d'inflammation et de douleurs dans le côté, de maux de tête et de nervosité. J'avais fait usage de tant de sortes de médecines que j'étais découragée et croyais ne pouvoir jamais redevenir bien. Une amie me parla du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, il a complètement restauré ma santé. Je n'ai plus de douleurs, mes nerfs sont plus forts et je pense faire tout mon ouvrage. Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham m'a guérie quand tout autre chose avait échoué et je le recommande à toutes les femmes qui souffrent."—Mrs. Wm. Srais, 605 W. Howard St., Creston, Iowa.

Des milliers de témoignages véridiques et non sollicités, comme le précédent, prouvent l'efficacité du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham qui est fait exclusivement d'herbes et de racines.

Les femmes qui souffrent de ces maladies démoralisantes ne devraient pas perdre de vue ces faits et douter de l'habileté du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour rétablir leur santé.

Si vous désirez des conseils particuliers écrivez à Mrs. Pinkham à Lynn, Mass. Elle regardera votre lettre comme strictement confidentielle. Depuis 20 ans, elle a aidé les femmes malades de cette manière gratuitement. N'hésitez pas, écrivez de suite.

Pilules du Dr Martel Pour les Femmes

Les Meilleures Depuis 19 ans

Prescrites et recommandées pour les maladies des femmes, un remède préparé scientifiquement, d'une valeur éprouvée. Leurs résultats sont prompts et permanents. En vente dans toutes les pharmacies. 266-m-j-s-jno.

GUERI DE LA HERNIE

M. B. Lindman, Montréal.

Cher monsieur — J'ai été affligé d'une grave hernie pendant neuf ans et pendant ce temps j'ai essayé différents bandages, sans obtenir aucun soulagement. Sur l'avis d'un médecin, j'ai acheté un bandage Lindman et je puis certifier maintenant que je suis parfaitement guéri.

W. J. C. ALLEN,
Kingston, Ont.

Venez ou écrivez pour informations. Consultations gratuites.

B. LINDMAN, REG'D., 16 AVENUE DU COLLEGE McGILL, MONTREAL.

Quand vous avez pris du froid

vous ne tardez pas à ressentir un malaise général, de l'abattement, un peu de fièvre, des lourdeurs de tête, de la sécheresse dans l'arrière-gorge. Pour couper court à cet accès, prenez un ou deux

Cachets Gauvin
CONTRE LE MAL DE TETE

et vous éviterez ainsi de graves complications telles que la Bronchite ou la Grippe ou encore la Pneumonie presque toujours fatale.

Cher Monsieur Gauvin. Chaque fois que je me sens fatigué, abattu, j'ai recours, depuis années, à vos fameux Cachets qui me font toujours énormément de bien. Mes sincères compliments. B. Lippens, Montréal.

En vente partout: 25 cts la boîte.
J. A. E. Gauvin, Pharmacien-Chimiste,
850 rue Ste-Catherine-Est, Montréal.

ECONOMIE DANS LES RIDEAUX de DENTELLE

Si vous voulez faire durer vos rideaux plus longtemps, envoyez-les-nous de temps en temps pour les faire nettoyer, nos méthodes ont subi l'épreuve du temps.

R. PARKER & CO.,

Teinturiers et dégraisseurs, Montréal, Qué., 620 rue Ste-Catherine Ouest, 392 rue Notre-Dame Ouest, 340 rue Ste-Catherine Est. Tél. Up 4106-4107.

L'ŒUVRE DES BONNES ROUTES

(Spécial à la PATRIE)

SAINT-HUBERT, 5.—Le projet de créer un embranchement à la route "Montreal-Rouse's Point, viâ Chemin de Chambly, rencontre quelque difficulté dans la municipalité de Saint-Hubert.

Cet embranchement qui partira du réseau principal du Chemin Chambly, devra passer par Saint-Hubert, St-Basile, Saint-Bruno, et Belœil pour se joindre au pont du Grand-Tronc, à cet endroit et tomber sur la route qui mène à Sherbrooke.

Les propriétaires des diverses municipalités ci-dessus mentionnées ont cédé une partie de leur terre en vue de la création de cette route qui apportera un essor considérable au progrès de toute la région.

Une assemblée des propriétaires de la paroisse de Saint-Hubert a eu lieu à cet effet, dimanche après-midi, sous la présidence du maire Paré.

Les députés du comté au provincial et au fédéral MM. Désaulniers, A. Geoffrion et J.-H. Rainville ont pris la parole ainsi que d'autres citoyens.

Tous les propriétaires ont souscrit avec générosité et enthousiasme au projet, sauf un qui a refusé d'y donner son appui. Le projet se trouve donc momentanément suspendu, en attendant que ce propriétaire revienne sur sa décision.

UN INCENDIE A SAINT-HYACINTHE

A causé hier pour $10,000 de dommages.

(Spécial à la PATRIE.)

ST-HYACINTHE, 5. — Les pompiers ont combattu un violent incendie qui a été découvert vers 10 heures, d'manche, dans le magasin de chaussures de M. D.-S. Milette, rue St-François.

Le stock de chaussures de M. Milette a été complètement détruit par l'eau et le feu. Celui de M. Brousseau, qui occupe le magasin voisin, a été détérioré par l'eau. Ce stock est évalué à $10,000, et celui de M. Milette à environ $3,000. La bâtisse, appartenant à M. J.-B. Brousseau, a subi des dommages pour au moins $3,000.

M. Ephrem Millier dormait au 3ème étage, et il fut obligé de descendre par l'échelle des pompiers.

Dépêches Télégraphiques

CANADA

Dévoré par les loups.

FORT WILLIAM, Ont., 5 — Plusieurs individus partis de Sand Point, rive nord du lac Nipigon, à la recherche d'un facteur que l'on croyait écarté, ont trouvé hier la cause du silence du malheureux et ont pu même reconstituer la terrible tragédie qui s'est déroulée à environ huit milles de l'endroit où la voie du Pacifique Canadien passera bientôt. Un morceau de main et des ossements ont été retrouvés. Le facteur paraît avoir lutté jusqu'à la fin, car à peu de distance des ossements, quatre loups troués de balles gisaient dans la neige piétinée. Le sac de malles a été dévoré. Deux lettres et un cadenas de cuivre est tout ce qui reste de la malle royale.

—:o:—

La Farmers' Bank.

TORONTO, 5 — Les liquidateurs de la Farmer's Bank ont pris hier une action contre le Dr W. Beattie Nesbitt et C. McEachren, pour le recouvrement de $3,305.82, capital et intérêts de certains billets promissoires. McEachren était autrefois à l'emploi du Dr Nesbitt.

—:o:—

Les réparations du "Niobe".

HALIFAX, 5—La Halifax Graving Dock Co., a obtenu le contrat des réparations au "Niobe" qui sera mis en cale-sèche sur le champ.

—:o:—

Un conflit de lois.

SAULT STE-MARIE, Ont., 5 —Il y a lieu de croire que les deux Autrichiens, prisonniers sur le traversier "Algoma" naviguant entre le "Sault" canadien et l'américain, parce qu'ils sont refusés par le Canada et les Etats-Unis, sont destinés à passer leur vie sur la rivière Sainte-Marie. Les déportés passent leurs journées dans la salle d'attente des messieurs, à attendre que leur sort soit réglé. Mais le commissaire de l'émigration canadien est aussi obstiné que son confrère américain.

—:o:—

ETATS-UNIS

Le colonel est furieux.

MINNEOLA, N.Y., 5 — Le colonel Roosevelt qui est ici, juré à $3 par jour dans une cause criminelle, a déclaré, quand on lui a montré la lettre que publient les journaux et dans laquelle il déclarait, en juin dernier, que jamais il ne serait candidat à la présidence.

"L'homme qui est assez malhonnête pour publier une lettre privée sans donner son nom, est assez malhonnête pour publier une citation de lettre sans le contexte qui lui donnerait son sens."

—:o:—

AUTRES PAYS

Ecole d'aviation.

LONDRES, 5 — En proposant de voter le budget de l'armée à la Chambre des Communes, hier, le lieutenant-colonel John Edward Bernard Seely, le sous-secrétaire du ministère de la guerre, a annoncé qu'une école d'aviation sera fondée à Salisbury Plain. Cent quatre-vingts officiers suivront les cours chaque année.

Après avoir suivi un cours d'aviation à leurs frais, ils recevront sur présentation de leur diplôme de pilote aérien $375. Le gouvernement achètera, a-t-il dit, 131 aéroplanes.

—:o:—

Pour le camarade.

NANGIS (Seine-et-Marne), 5 — Cinq aéroplanes militaires chargés de fleurs, sous la direction du commandant Barrès, sont arrivés ici de Mailly (Marne.)

Les gerbes, couronnes et bouquets furent placés sur la tombe du capitaine Canin qui fût, récemment tué dans une chute.

Après la cérémonie, la petite flottille reprit les airs et retourna au champ militaire d'aviation de Mailly.

—:o:—

Ville bombardée.

PERIM, Arabie, 5 — Un croiseur italien a bombardé hier la ville de Lahab, sise à vingt milles au nord de Périm.

—o—

On tire sur Rotchild.

LONDRES, 5 — M. Léopold Rothschild a été victime, hier soir, d'une tentative d'assassinat. Au moment où il allait monter dans son automobile, un audacieux bandit tira sur lui plusieurs coups de pistolet. M. Rothschild n'a pas été atteint mais un détective qui se trouvait là à ses côtés, a été tué. Le meurtrier a été arrêté.

—:o:—

L'Oncle Sam prend l'île

LONDRES, 5—La nouvelle que les Etats-Unis s'étaient annexé l'île Palmyra, au sud-ouest des îles Hawaï, où le croiseur cuirassé américain "West Virginia" alla planter l'étendard étoilé récemment, a créé une profonde sensation à la Chambre des Communes. Francis Dyke Acland, sous-secrétaire parlementaire des affaires étrangères, a dit que l'Angleterre avait depuis longtemps abandonné cette île qui lui fut vendue un dollar et qui n'est habité que par des crabes.

—:o:—

Ils sont faits sénateurs.

ROME, 5—Parmi les nouveaux sénateurs qui seront créés le 14 mars, on mentionne les noms de Signor G. Marconi, inventeur de la télégraphie sans fil; Signor Arrigo Boito, compositeur et poète; le général Canova, commandant de l'expédition en Tripolitaine; et le général Pollio.

LE CLUB CONSERVATEUR DU QUARTIER PAPINEAU

Demande le renvoi des commissaires du havre.

A une assemblée régulière tenue en leur salle le 23 février 1912, les membres du club libéral-conservateur du quartier Papineau ont adopté la résolution suivante, qu'ils ont communiquée aux journaux :

"Attendu que les membres du club Libéral-Conservateur du quartier Papineau sont tous d'opinion qu'il est de l'intérêt du parti conservateur et pour la bonne administration du port de Montréal que les membres composant la présente commission du havre à savoir: MM. Stephens, Ballantyne et Geoffrion soient immédiatement destitués et remplacés par des citoyens qui se sont dévoués au parti et qui ont toutes les connaissances requises pour remplir ces charges.

"Il est proposé par M. Geo. Tanguay appuyé par M. J. A. W. Dufault et adopté à l'unanimité que copie des présentes soit adressée aux hons. MM. Hazen, Monk, Doherty, ainsi qu'à M. H. B. Ames, aux journaux "Le Devoir", la PATRIE, le "Star" et le "Herald."

GEO. TANGUAY,
Secrétaire.

MAISON DETRUITE A LONGUE-POINTE

Hier matin, l'immeuble de la rue Lepailleur, quartier Longue Pointe, occupé par la famille Laurin, a été détruit par un incendie. —Il s'en est fallu de peu que M. et Mme Achille Laurin et ses trois enfants ne périssent dans les flammes. Ils furent éveillés vers les deux heures et demie. Dans leur affolement, ils se sauvèrent en se précipitant des fenêtres du deuxième étage.

L'immeuble qui était en bois, a été dévoré par les flammes en très peu de temps. La manœuvre des pompiers du quartier sous le commandement du capitaine Collin, s'est limitée à protéger les maisons voisines contre les brandons que le vent chassait dans toutes les directions.

Le propriétaire évalue ses pertes à $3,000 environ.

EXPLORATEURS DANS LA CAPITALE

Fred. Cook, C. Leden et le capt. Bernier. — Le Dr Cook parle de son voyage au Pôle Nord.

OTTAWA, 5—Le docteur Frederick Cook, le capitaine Bernier et M. Christian Leden, sont à Ottawa. M. Leden désire intéresser le gouvernement canadien dans une expédition sur la côte de l'extrême nord du Canada qu'il entreprend pour le gouvernement norvégien.

Il est convaincu que les Esquimaux et les Indiens du nord formaient, à l'origine, une seule et même race.

Interrogé au sujet du voyage de Cook M. Leden a répondu : " J'ai rencontré Cook dans le Groënland danois ; il ne m'a pas dit alors qu'il avait découvert le Pôle, mais qu'il avait été très loin au nord. Plus tard, quand on lui a demandé s'il avait atteint le Pôle, il a répondu dans l'affirmative. A mon avis il est maintenant persuadé de l'exactitude de son histoire.

LE DOCTEUR COOK

De son côté le docteur Cook dit qu'il ne se souvient pas d'avoir rencontré M. Leden.

" Je suis venu faire un tour à Ottawa, a-t-il ajouté, pour voir mon ami, le capitaine Bernier.

" Naturellement, comme tout le monde, vous voulez savoir si j'ai découvert le Pôle Nord. Mais il est impossible d'assurer que l'on a atteint réellement ce point. On ne peut déterminer la situation de celui-ci qu'à quelques milles près. Le Pôle n'est pas une chose à laquelle on puisse pendre son chapeau en disant : "Le voilà !"

"Nous avons mesuré la distance parcourue par le temps et par le pédomètre. Parfois, quand le ciel était clair, nous faisions des observations pour établir notre situation. Finalement nous sommes arrivés à un endroit où le soleil était nuit et jour, à la même altitude, à peu près. Quant à notre ombre elle avait la même longueur à toute heure, fait que l'on ne peut constater qu'au Pôle ou, tout au moins, dans un rayon de dix à douze milles du Pôle."

Le docteur Cook a ajouté qu'il poursuivrait le "New York Times" pour diffamation et lui réclamait $100,000 de dommages.

SIROP DU DR. FRED. DEMERS
Pour les Enfants

Toujours le même depuis 20 ans, le meilleur pour tous les besoins des bébés et enfants, dépôt, 309a R. St-Denis, Montréal. 164—Ma-jno

STATISTIQUES MORTUAIRES

Un rapport du Bureau de Santé indique que des 9,974 personnes décédées à Montréal en 1911, 5,110 étaient du sexe masculin et 4,864 du sexe féminin; 5,684 étaient des enfants âgés de moins de quinze ans; 2,157 étaient mariées et 1,106 célibataires, etc.

LE JAMBON D'AUTRUI

QUEBEC, 5. — Un nommé Pierre Gamache, âgé de 24 ans a été condamné à six mois de prison pour vol de jambon chez un épicier de cette ville.

Gamache devra comparaître de nouveau pour répondre à une autre accusation de vol..

MORT DE MME L. LAVOIE

HULL, 5.—Mme veuve Lucie Lavoie, 84 ans, frappée de paralysie à l'église Notre-Dame, durant la grand'messe, le 3, a succombé, hier après-midi en son domicile, rue de l'Eglise.

M. WILLIAM PRICE

On lui offre la présidence de la commission du port de Québec.

QUEBEC, 5—Une forte pression se fait auprès de M. William Price, ex-député de Québec-Ouest, pour l'engager à accepter la position de président de la commission du port que le gouvernement fédéral va former à Québec sur le principe de celle de Montréal.

Il paraît que M. Price est disposé à accepter cette position.

LA DEPORTATION DES FEMMES HINDOUES

VANCOUVER, 5—Les Hindous de Vancouver, semblent tenter d'empêcher la déportation des femmes et des enfants hindous qui se trouvent actuellement à Vancouver.

Une demande d'habeas corpus a été signifiée à M. J. H. MacGill, du département de l'immigration qui a ordonné le renvoi aux Indes de deux femmes récemment arrivées des Indes.

L'article de la loi sur lequel on s'appuie pour demander leur renvoi dans leur pays est celui qui décrète que les immigrants doivent venir directement de leur pays de naissance. Les requérants, qui sont les maris des deux femmes, répondent que les Hindous ne peuvent guère venir en ligne droite des Indes, pour la bonne raison qu'il n'y a pas de ligne directe.

Le vapeur "Monteagle", qui doit transporter les deux femmes, si les tribunaux se prononcent contre elles, part demain.

PRUDENCE ET BONS SOINS

Une chose qu'il ne faut pas perdre de vue lorsqu'on prend un remède, c'est qu'on peut en doubler l'efficacité si l'on se conforme sagement aux prescriptions et aux conseils que les spécialistes donnent avec leurs remèdes. C'est en cela que consiste particulièrement l'avantage présenté par les consultations gratuites des Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine auxquels sont dues ces excellentes Pilules Rouges qui sont le salut des femmes faibles et pâles.

Les Pilules Rouges sont un merveilleux remède pour reconstituer l'organisme féminin, régulariser les diverses fonctions, équilibrer le système et réparer les pertes, suppléer à la faiblesse, calmer les irritations, assainir les organes.

Avec ces Pilules Rouges, les Médecins Spécialistes sont toujours prêts à donner les conseils les plus précis sur le traitement à suivre; ces conseils, comme nous le disions au début, sont absolument gratuits et s'ils sont suivis avec soin, peuvent doubler la valeur du médicament.

Nous tenons à reproduire ci-après deux lettres intéressantes parce qu'elles dénotent deux étapes bien tranchées d'une maladie grave où une femme malade indique les phases successives de sa guérison: les premiers effets du remède et l'effet final.

Une de ces lettres montre aussi autre chose: c'est ce que peuvent produire la confiance dans le remède et la bonne observation des prescriptions et des conseils des médecins. On y voit une femme attentive à aider l'oeuvre des médicaments qu'elle prend et prêtant une attention fructueuse aux bons avis donnés.

Les femmes ne comprennent pas toujours combien elles facilitent l'action des médicaments par une hygiène raisonnée; elles peuvent aussi avancer leur guérison de bien des jours et c'est pourquoi nous publions la première de ces lettres.

Mme Edouard Cabana, de Pawtucket, souffrait beaucoup de pertes répétées qui l'épuisaient. Elle souffrait de douleurs incessantes dans les reins et les médecins qu'elle avait consultés ne lui laissaient aucun espoir et l'avaient informée que seule une opération pouvait la sauver.

C'est au reçu de cette terrible nouvelle qu'elle écrivit aux Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine pour se remettre entre leurs mains et les supplier de la guérir.

Ceux-ci lui ordonnèrent immédiatement les Pilules Rouges et lui recommandèrent d'éviter les fatigues, les travaux ardus, les escaliers et de rechercher le bon air.

Cette excellente mère n'a rien eu de plus pressé que de mettre à exécution ces recommandations, et aussitôt elle écrit aux Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine:

Pawtucket, R. I., 19 Juillet 1909.

Messieurs,

"J'ai reçu vos remèdes mardi passé et j'ai commencé à les prendre le même soir. Je suis strictement les conseils que vous me donnez. Je suis heureuse de vous dire qu'il s'est opéré en moi un grand changement déjà, les pertes dont je souffrais se sont arrêtées et mon mal de reins a diminué. Maintenant je commence à espérer revenir à la santé. Je continue à prendre les Pilules Rouges. J'ai déménagé et j'ai pris un bas de maison pour n'avoir pas d'escalier à monter Je suis un peu en dehors de la ville. C'est comme la campagne, je prends le grand air tous les jours. Veuillez me dire si je dois rester longtemps sans travailler à la machine à coudre. J'ai tellement peur de retomber dans l'état où j'étais quand je vous ai écrit que je ne voudrais rien faire qui pût m'être contraire.

Si je continue à prendre du mieux, je me ferai un devoir de vous envoyer mon certificat, afin d'encourager les femmes malades à faire encore mieux que moi, c'est-à-dire à ne pas autant tarder."—Votre toute dévouée, Dame EDOUARD CABANA.

Sous l'influence de cet excellent régime, de ces bons soins et des Pilules Rouges, Madame Cabana n'a pas tardé d'atteindre à la guérison complète, comme en fait foi la lettre suivante, un des témoignages les plus concluants qui aient été décernés aux Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Voici ce certificat:

Messieurs,

"Quelques mots seulement afin de vous indiquer l'état de ma santé qui est excessivement bon. Je me porte aussi bien que je puis le désirer et non seulement mes douleurs ont complètement disparu, mais je suis encore débarrassée de ce cauchemar d'opération dont me menaçait les médecins et qui empêchait ma guérison. Les Pilules Rouges ont non seulement arrêté les pertes douloureuses qui m'épuisaient, mais encore elles ont complètement rétabli mon système et effacé toute trace des dégâts qu'avait accomplis ce malaise épouvantable.

Mon mari se joint à moi pour vous faire mille remerciements de tout ce que vous avez fait pour moi, car, sans vos bons soins, je ne sais ce que je serais maintenant.

Lorsque je vois une femme souffrante, je m'empresse de lui raconter comment j'ai été guérie et de l'encourager à faire comme moi, car je ne crains pas de dire que ma santé est meilleure qu'elle n'a jamais été depuis mon mariage, et ceci, grâce aux Pilules Rouges."— Votre dévouée, Madame EDOUARD CABANA.

Pawtucket, R. I.

CONSULTATIONS GRATUITES.— Les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites, à leurs bureaux, No 274 rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Les femmes malades qui ne peuvent venir voir nos médecins sont invitées à leur écrire.

Les Pilules Rouges, jamais vendues autrement qu'en boîtes de 50 pilules et portant l'étiquette de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, se trouvent chez tous les marchands de remèdes. Elles ne sont jamais vendues de porte en porte. Nous les envoyons, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c pour une boîte, $2.50 pour six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Les enfants preurent pour avoir le Castoria de Fletcher

CASTORIA

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée et qui est en usage depuis au delà de 30 ans, porte la signature de Chas. H. Fletcher **et a été faite sous sa surveillance personnelle depuis sa découverte. Ne permettez à personne de vous tromper à ce sujet. Toutes les Contrefaçons, les Imitations et celui que l'on dit être tout aussi bon ne sont que des essais qui mettent la santé des Bébés et des Enfants en danger—L'experience à l'encontre des essais.**

Qu'est-ce que Castoria

Castoria est un substitut inoffensif à l'huile de Castor au Parégorique, aux Gouttes et au Sirop Calmant. Il est agréable au goût. Il ne contient ni Opium, ni Morphine, ni autres substances Narcotiques. Son âge est sa garantie. Il fait disparaître les vers et calme les indispositions Fiévreuses. Il guérit la Diarrhée et la Colique. Il soulage les maladies causées par la Dentition, guérit la Constipation et la Flatuosité. Il s'assimile la nourriture, règle l'Estomac et les Intestins, donnant un sommeil naturel et réparateur. La Panacée des Enfants.—L'Ami de la Mère.

LE VÉRITABLE **CASTORIA** PORTE TOUJOURS

La Signature de Chas. H. Fletcher.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans.

THE CENTAUR COMPANY 77 MURRAY STREET NEW YORK CITY

STA-BRITE

Pour faire reluire vos Meubles et votre Piano. Rien de meilleur n'a été offert aux ménagères que

STA-BRITE

EN VENTE PARTOUT. ESSAYEZ-LE.

THÉS ET CAFÉS DELICIEUX DE STROUDS

25 à 60¢ LA LIVRE.

622 RUE NOTRE DAME, OUEST.
151 BLVD. ST. LAURENT. 1105 BLVD. ST. LAURENT.
265 RUE AMHERST. 322 AVE. MONT ROYAL, EST.

302-M.J-S. jno.

FEUILLETON DE "LA PATRIE"

Jean Bon-Cœur

Par Léon Sazi et Georges Grison

Reproduction et adaptation autorisées par la Société de Gens de Lettres

83 (Suite)

—Non!... lui répondit le cocher.... Pas le petit bugle!... Sosthène Huet, cocher, qui vient vous chercher de la part de M. le comte de Vaubray.

—Mon beau-frère?...

—Il vous attend là-bas, avec Mme la comtesse...

Sans plus d'explication, portant presque le chevalier, dont les longues jambes refusaient tout usage, il le poussa dans la voiture, se remit sur le siège, un coup de fouet et en route!

—Hue Julot!

TROISIEME PARTIE

L'HEURE DE LA JUSTICE

I

LE ZOUAVE

Lucie avait quitté Paris par un temps de neige glacial, triste, elle se réveillait trois jours après dans sa couchette du bateau en vue d'Oran par un temps de soleil, tiède, joyeux...

—Venez jouir du spectacle!... lui avait dit Jean.

Depuis longtemps il était lui, sur le pont du navire, attendant que la légère brume de la nuit, qui flottait sur la Méditerranée, permit d'apercevoir les côtes d'Algérie.

La jeune femme le rejoignit bientôt, et assista au spectacle féérique qui attend tout voyageur abordant sur ce point de l'Afrique.

Le navire filait à peine ballotté, bercé doucement sur une mer que son sillage seul ridait. L'eau était claire, irisée et quelques marsouins, au dos brillant, venaient sauter, jouer de chaque côté du bateau, et l'accompagnaient ainsi gaiement, jusque près des terres.

Le soleil ne paraissait pas encore, mais sa clarté mettait déjà du rose à l'horizon. Au loin de chaque côté, la terre s'apercevait, semblant petit à petit se rapprocher du navire. Les montagnes descendaient jusqu'à la mer; aperçues à travers ce rose de l'aurore, ce bleu du ciel, maintenant d'une pureté sans égale, on les eût prises pour de grosses pierres précieuses à reflets violets, pour de fantastiques améthystes.

Puis le soleil monta tout à coup dans la voûte céleste, et ce furent de nouvelles gammes de couleurs que ses rayons magiques répandirent sur la mer, sur la terre. Décors mouvants, féeriques, devant lesquels les yeux demeuraient éblouis, dans une admiration profonde, presque religieuse.

La terre se rapprocha encore; on distingua la rade immense de Mers-el-Kébir, où des flottes à l'aise peuvent manœuvrer à l'abri du mauvais temps. Puis la rade d'Oran, plus petite, avec les deux montagnes qui la dominent, la montagne des Lions, tout en marbre rose, d'où sont sortis les plus beaux monuments de la Rome antique, et la montagne de Santa-Cruz, couronnée par le fort que Charles-Quint fit bâtir et que l'on aperçoit d'Espagne, et par sa chapelle surmontée d'une immense statue de la Vierge protectrice des marins.

Au pied des montagnes, sur leurs flancs, s'étendent de grandes nappes de verdure, des vignes, la forêt de pins des Planteurs.

Enfin, dans l'anse, au fond de la baie, une cascade de maisons blanches dorées sous le soleil, s'étend en éventail, s'échelonne, piquée çà et là de bouquets d'arbres, rehaussée par des fortercesses, par de gros bâtiments, par la cathédrale, au clocher bizarre, reste d'un couvent espagnol... C'est la ville, c'est Oran!

On pénètre dans le port entre deux rangées de navires, de toutes les nations, qui viennent chercher, pour les porter aux quatre coins du monde, les produits de la colonie: les blés, les laines, les moutons... et les vins qui, à perte de vue, à terre, forment une cité de tonneaux. Le navire vient se ranger le long du quai, au pied même du mont Santa-Cruz dont la base a été coupée, enlevée,—comme un morceau de pain dans une miche gigantesque,—pour former une place immense couverte d'entrepôts et de marchandises.

Malgré le service d'ordre le bateau est envahi, pris d'assaut par les petits Arabes, les yaouleds, les Espagnols, qui essayent de prendre les bagages pour entraîner les voyageurs dans la voiture de leur hôtel.

C'est un défilé de costumes bariolés, bizarres, de riches, de déguenillés, de nègres, sommairement vêtus. Et ce sont des mots, des cris, des jurons lancés à pleine voix dans toutes sortes de langues où l'arabe, l'hébreu, le français, le sabir, le marseillais, l'italien, l'anglais, se mêlent dans un concert, — un charivari plutôt, — assourdissant.

Lucie demeurée avec Jean sur le pont assistait, vraiment intéressée, à ce spectacle curieux.

Jean qui connaissait les habitudes du pays ne se pressait pas de se livrer aux mains de ces quémandeurs par trop empressés.

Aux Arabes qui s'étaient faufilés jusqu'à lui sur le pont. Il répondit dans leur langue qu'il connaissait à fond, leur parla même sabir.. les yaouleds virent qu'ils avaient affaire non à un étranger... un Anglais... mais à quelqu'un ayant l'habitude du pays, ils comprirent qu'avec lui il ne devait pas y avoir gros à gagner.

— Makach ménéfice!... se dirent-ils.

Ils laissèrent Jean tranquille.

Quand la foule se fut un peu dispersée, que le nuage de poussière jaunâtre soulevé sur le quai par les pas précipités de tout ce monde affairé fut retombé, Jean et Lucie quittèrent le bateau.

Rapidement, le jeune homme remplit les formalités et retira la petite malle qui contenait leurs effets.

Comme il sortait du hangar des bagages, il entendit une voix qui l'appelait.

— Hé, sergent!...

Il se retourna!... Qui donc le reconnaissait déjà, en costume civil...

C'était un brave garçon...un Oranais espagnol d'origine, mais naturalisé, et ayant servi aux zouaves... Jean avait été son sergent.

— Ramonet!... s'écria-t-il, le reconnaissant à son tour.

— J'ai ma voiture là... Prenez-la... Je vais vous conduire, sergent...

Après l'échange d'une cordiale poignée de main, Jean installa Lucie dans le landau du cocher Ramonet, un des plus beaux et des mieux attelés de la ville.

La voiture de place est un des luxes de la ville d'Oran; ce ne sont que des landaus spacieux et riches, attelés toujours à deux bons et vigoureux petits chevaux arabes. Aucune autre cité ne peut rivaliser avec Oran sous ce rapport.

Jean prit place avec Lucie dans le fond de la voiture, et Ramonet fouetta ses chevaux qui remontèrent en ville, à une vaillante allure.

Le brave cocher, content de revoir son sergent, tout en surveillant son équipage de l'œil, entama la conversation avec son ancien chef.

— Vous voilà de retour, sergent... fit-il. Paris ne vous a pas retenu... bein?...

Quand on a tâté de notre soleil... bon gré mal gré... il faut qu'on revienne s'y chauffer.

Jean lui expliqua sommairement qu'il venait pour se rengager, et surtout pour la santé de la jeune femme.

Ramonet alors se proposa pour lui faire faire des promenades dans sa voiture...

—Avec moi, sergent, vous pouvez avoir confiance, madame ne risquera rien dans ma voiture... Et quand il fera un temps pas trop chaud, entre deux courses... je viendrai voir si madame veut prendre un peu l'air... Quant au paiement... nous arrangerons tout ça plus tard... Ça y est-il, sergent ?

Jean accepta. Il savait qu'on pouvait se fier à Ramonet... sa malade était entre de bonnes et loyales mains.

Et d'avoir rencontré, en posant le pied sur la terre d'Afrique, ce brave garçon, lui sembla un heureux présage...

Arrivés à l'hôtel... Jean fit entendre au cocher qu'il désirait trouver pour Lucie un appartement en ville, bien exposé au soleil et à l'air, il lui avoua ne pas connaître suffisamment Oran pour faire un choix, mais qu'il lui serait très reconnaissant de lui en indiquer un convenable.

Ramonet, qui connaissait la ville sur le bout du doigt, lui répondit :

—Compris, sergent... demain je vous aurai déniché ça. Vous serez content.

Le lendemain, en effet, Ramonet venait prendre avec son landau Lucie et le jeune homme.

—J'ai votre affaire... Nous allons voir si ça vous convient.

Il avait trouvé dans le quartier de la Mosquée, vers le milieu de la rue d'Arzew, une maison bâtie l'année précédente et des mieux aménagées...

Des croisées de l'appartement qu'à tout hasard Ramonet avait retenu, on apercevait la baie d'Oran, et l'on recevait, en plein, l'air pur et vivifiant de la mer.

Le panorama était magnifique, le logement sain et bien ordonné Lucie fut ravie et Jean remercia son ancien soldat.

Celui-ci ne s'était pas borné au choix du logement ; c'était un débrouillard et un actif, il avait donné là rendez-vous à une parente à lui, une jeune fille espagnole, Monserata, qui plut à Lucie, et qui fut engagée comme bonne.

Toujours piloté par Ramonet, Jean alla chez des tapissiers choisir des meubles, et chez des marchands acheter le linge, les draps nécessaires à l'intérieur de la jeune femme.

Bref, deux jours après, Lucie entrait définitivement dans son domicile.

Elle se déclarait ravie, enchantée.

Pour tout le monde, Jean, afin de couper court aux interrogations, aux suppositions blessantes pour la jeune femme, aux indiscrétions des commérages, l'avait présentée comme sa sœur.

Lucie avait reconquis ses forces, sous ce beau soleil. Réchauffée, revivifiée, elle pouvait maintenant marcher, faire quelques instants de promenade au bras de Jean.

—Ce soleil me fait vivre... disait-elle... Je crois que je vais guérir ici !

—Vous guérirez sûrement... affirmait Jean.

Et Ramonet l'attestait. Il ne manquait pas du reste à sa parole, et chaque jour Lucie avait devant sa porte le landau du brave garçon qui la menait chaque fois dans un endroit nouveau et lui montrait les curiosités de la ville.

Jean, quand Lucie fut bien établie chez elle s'occupa de lui.

Il alla trouver le commandant de recrutement et lui fit part de son dessein.

Le commandant de Baheg est depuis de longues années à Oran, il est estimé par tout le monde civil et militaire qui a affaire à lui constamment.

(A suivre.)

LE PIANO-PIANOLA STEINWAY

N'est en vente que chez Layton Bros. Démonstrations tous les jours des pianos droits et à queue. M. C. Culross, autrefois chez Nordheimer, est le gérant du département des pianolas. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine Ouest (angle Stanley).

PETITES ANNONCES

TARIF

PETITES ANNONCES CLASSIFIEES DE

La Patrie

INVARIABLEMENT PAYABLES D'AVANCE

CLASSE A.

Chambres à louer. Elèves demandés. Emploi demandé. Pension de famille. Pension d'enfants. Pension d'Eté. Trouvé.

20 mots ou moins 10c. ¼c par mot de plus chaque insertion : 6 insertions consécutives pour le prix de 4 payées ; 1 mois, 26 insertions pour le prix de 16 payées.

CLASSE B.

Vendre. A Louer. Situations Vacantes. Chambres demandées. Informations demandées. Personnel. Avis de responsabilité et toutes les annonces pour rubriques non mentionnées dans la CLASSE A.

.20 mots ou moins, 10c, 1c par mot de plus chaque insertion. 6 insertions consécutives pour le prix de 4 payées avec privilège de 5 insertions à l'édition quotidienne et 1 insertion à l'édition hebdomadaire ; 1 mois 26 insertions, pour le prix de 16 insertions avec privilège de 22 insertions à l'édition quotidienne et 4 insertions à l'édition hebdomadaire

CLASSE C.

Naissances, Mariages, Décès, Services Anniversaires, Messes de Requiem.

25c par fois ou trois insertions pour 50c, (suivant la formule).

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est, en conséquence beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

EMPLOIS DEMANDES

ASSISTANT comptable possédant trois ans d'expérience demande position immédiatement. S'adresser C. O. Rousseau, St-Hyacinthe ou au Bureau de Placement de la PATRIE. (7582). 8-3

BON TENEUR de livres demande emploi, treize ans d'expérience, douze ans de service pour le même établissement, les deux langues, porteur des meilleurs certificats. S'adresser L. Thivierge, "Queens" Hotel, Québec ou au Bureau de Placement de LA PATRIE. (7558). 7-6

CELIBATAIRE, âgé de 35 ans, demande position de "time-keeper" pour entreprise en dehors de la ville, ou comme voyageur. Parle les deux langues. S'adresser à M. Ed. Bernard, Vaudreuil Station, ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7559). 8-3

CHARRETIER demande position ou comme commis épicier. S'adresser à 317 Champlain ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 8-3

CHARRETIER — Jeune homme, âgé de 20 ans, demande position de charretier. S'adresser à 149 Beaudoin ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 8-3

CHAUFFEUR mécanicien français, 24 ans, dont 6 ans de pratique, fait toutes les réparations, bonnes recommandations, demande emploi chez particulier ou dans un garage. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE (7563). 7-6

COMMIS de bureau demande position immédiatement. S'adresser à 177 Dufresne ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 8-2

COMMIS DE BUREAU demande ouvrage. S'adresser à 3 Craig Est ou au Bureau de Placement de LA PATRIE. 8-3

COMMIS DE BUREAU demande position immédiatement. S'adresser à 169 rue St-Denis ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7569). 7-3

COMMIS épicier ayant trois ans d'expérience demande position immédiatement. S'adresser à 133 St-Zotique ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 7-3

COMMIS EPICIER ayant 2 ans d'expérience, parlant les deux langues demande position. S'adresser à 545 Visitation ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 8-3

COMMIS DE BAR—Jeune homme sobre, honnête et bon travailleur désire emploi comme commis de bar, soit pour le jour ou le soir seulement ou bien pour la nuit. Possède bonnes références. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE (7544). 6-3

COMPTABLE âgé de 24 ans, pouvant disposer de ses soirées, demande ouvrage le soir, soit pour tenir livres pour marchands, correspondance ou autres, etc. Ecrire à Casier 1009-A la PATRIE. 232-jno

COMPTABLE — Jeune homme âgé de 29 ans parlant les deux langues demande position de comptable — S'adresser à 178 Désiré ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (7580). 6-3

CONTREMAITRE — Un jeune homme sérieux, possédant de bonnes recommandations demande position de contremaître gérant dans une manufacture. S'adresser à 163 St-Zotique ou au Bureau de Placement de LA PATRIE. 7-3

CREOLES — Deux créoles demandent position, une comme cuisinière, l'autre comme fille de chambre. Peut parler l'anglais. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE (7596). 8-3

CUISINIER d'expérience demande ouvrage immédiatement. S'adresser à 414 Mackay ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (7555). 7-3

CUISINIER demande position. S'adresser immédiatement à 29 Marie-Louise ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 8-3

DELIVREUR demande position immédiatement. S'adresser à 628 Ontario Est ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 7-3

FEMME de journée demande ouvrage. S'adresser à 487 Cadieux ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 8-3

FILLE de chambre demande position dans famille privée—désire aller coucher chez elle. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE. 7-3

HOMME marié, âgé de 25 ans, demande ouvrage général. S'adresser à 2625 Notre-Dame Ouest ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 8-3

JARDINIER d'expérience demande ouvrage. S'adresser à 282 Aqueduc ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 8-3

JEUNE HOMME âgé de 20 ans, demande ouvrage dans un magasin. S'adresser à 135 Aylmer ou au Bureau de Placement de LA PATRIE. 8-3

OUVRAGE GENERAL — Jeune homme demande ouvrage général ; bureau pour le soir. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE. 8-3

EMPLOIS DEMANDES

JEUNE HOMME demande position dans un garage d'automobile. S'adresser à 175 St-Timothée ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 7-3

MONSIEUR, 35 ans, ayant eu une instruction supérieure en France, connaissant bien quatre langues, ainsi que toute l'Europe au point de vue économique, commercial et financier, voudrait trouver une bonne position comme agent ou correspondant, dans une importante compagnie commerciale ou financière. Adresse: Jacques Grommer, 36, Temple Street, Boston, Mass., U. S. A., ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7551). 7-6

PEINTRE demande ouvrage. S'adresser à 398 Craig Est ou au Bureau de Placement de LA PATRIE. 8-3

PEINTRE tapissier possédant 11 ans d'expérience demande ouvrage immédiatement. S'adresser à Napoléon-Smith, Drummondville ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7583). 8-3

VOYAGEUR — Jeune homme âgé de 23 ans, parlant les deux langues, demande position de voyageur. S'adresser à 470 Pahet ou au Bureau de Placement de LA PATRIE. 8-3

AGENTS DEMANDES

AGENTS — On demande des agents pour vendre des terrains au Parc Terminal. S'adresser immédiatement à 1885 Notre-Dame O. 5-6

AGENTS POUR ALBANI

Nous ne pouvons pas contrôler nos affaires sans avoir plus d'agents. Adressez-vous immédiatement à C. C. Cottrell Ltd., 509 Ste-Catherine Ouest ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 3-6

ASSOCIES DEMANDES

AFFAIRE INDUSTRIELLE—Demande associés avec capital, 15,000 dollars. Fabrication produit d'alimentation, vente courante. Peu de concurrence. Gros bénéfices. Grand avenir pour homme jeune voulant travailler et disposant capitaux. S'adresser à LA PATRIE, casier 253. 3-6

ELEVES DEMANDES

COLLEGE COMMERCIAL CENTRAL, 3 Avenue des Pins Ouest, Sténographie, Mécanographie, Arithmétique, Comptabilité, Français, Anglais, etc. Conditions faciles. Denis R. Perrault, principal. Adresse privée, 497 St-Urbain. 226-m-s-24

INSTITUT STENOGRAPHIQUE DE FRANCE AU CANADA, Mlle Irène Joly, directrice, professeur délégué de l'Institut Sténographique de France, Membre Officiel du Comité de Jonction, professeur au Monument National, ex-professeur au Montreal Business College. Sténographie française et anglaise, dactylographie, correspondance commerciale et travail de bureau, tous genres. Termes modérés, position assurée, 775 St-Denis. Tél. Est 3944. 176-M.J.S jno

LEÇONS DE VIOLON—Instrument fourni gratuitement, ainsi que leçons gratuites pour jeunes commençants. S'adresser 629A Sanguinet. (Henri Julien). 8-6

L'INTERNATIONAL BUSINESS COLLEGE, fondé en 1895, est sans contredit, l'installation la plus avantageusement connue du genre. Depuis nombre d'années, on y prépare et l'on place de 250 à 300 élèves annuellement. Pour renseignements, visiter, écrire ou téléphoner, Main 309. Adresse, 198 Sainte-Catherine Ouest. Angus Caza, principal. 8-26

HOMMES GARCONS DEMANDES

ASSISTANT COMPTABLE — On demande un jeune homme parlant les deux langues comme commis de bureau —assistant comptable, devra avoir de bonnes recommandations. S'adresser à 58 St-Laurent ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (7545). 6-3

BISCUITS

On demande un homme d'expérience pour faire les biscuits, ainsi qu'un "feeder" de première classe, devra se rendre généralement utile. S'adresser à Ramsay Limited, 330 Nicolet ou au Bureau de Placement de LA PATRIE. (7590). 5-9

BOULANGER — On demande un bon boulanger. Pour informations, s'adresser à Philéas Raymond, Sarsfield, Ont., ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7504). 4-6

CONTREMAITRE dans le département du cuir à semelles demandé chez Dupont et Frère, 301 Avenue Aird. 8-3

CORDONNIERS — On demande deux bons cordonniers pour réparations et ouvrage neuf, ouvrage permanent, bons gages. S'adresser à Aug. Michaud, Sudbury, Ont. 6-6

COUPEURS DE FOURRURES, demandés, des ouvriers de première classe ; bons salaires, ouvrage permanent. S'adresser à Fenster Bros & Co, 916 Boul. St-Laurent. 8-1

COUPLE — Couple demandé pour entretien des bureaux d'un médecin. En retour, seront logés, nourris, éclairés. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE (7549). 6-3

COUPLE — Couple sans enfants demandé pour tenir la maison d'un médecin. Devront posséder de bonnes références. En retour seront logés, chauffés et éclairés. S'adresser immédiatement au Bureau de Placement de la PATRIE (7542). 6-3

EATON DEMANDE

Tailleurs demandés sur costumes et manteaux de dames. Une bonne chance pour quelqu'un pouvant conduire un moulin électrique pour apprendre un métier payant. T. Eaton & Co., Edifice Jacob, coin Ste-Catherine et St-Alexandre (7604). 8-4

GARÇON demandé pour une épicerie, 317 St-George. 7-3

GARÇON demandé pour faire les messages à la pharmacie Archambault, 78 Notre-Dame Est. 7-3

GARÇON bien recommandé demandé pour ouvrage général dans un magasin de tapisserie chez E. A. Martineau, 414 rue St-Laurent, autrefois E. O. Cauchon & Cie, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (7565). 7-3

GARÇON — Une bonne famille, sans enfants, désire avoir un jeune garçon intelligent de 14 à 16 ans, pour aider à un commerçant. Un salaire sera payé. S'adresser immédiatement au Bureau de Placement de la PATRIE (7603). 8-3

HOMME demandé pour voir à l'arrière des pianos—devra avoir de l'expérience et de bonnes recommandations. S'adresser à Chamberland et frères, 18 Avenue Robillard, 207 St-André ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 7-4

INSTITUTEUR et INSTITUTRICE demandés — La Municipalité Scolaire de Côteau du Lac, demande un instituteur pour école modèle et une institutrice pour école élémentaire devant enseigner l'anglais et avoir de bonnes références. S'adresser au Secrétaire-Trésorier. 8-3

PRESSIER — Homme d'expérience demandé. S'adresser à 9 Champagne, coin Poupart ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7585). 8-3

HOMMES GARCONS DEMANDES

HOMMES — Deux hommes demandés comme réfectoriers et deux autres pour ouvrage général dans collège. S'adresser au Collège de Longueuil, Longueuil ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (7597). 8-3

JEUNE HOMME demandé comme commis dans un magasin de tapisserie. S'adresser E. A. Martineau, autrefois E. O. Cauchon & Cie, 414 rue St-Laurent ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (7565). 7-3

MENUISIER demandé immédiatement. S'adresser à 100 Ste-Catherine Est ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (7566). 7-3

MENUISIER charpentier demandé immédiatement. S'adresser à 30 rue Visitation ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7564). 7-3

MONTEURS demandés immédiatement, 3 pour Good Year, 1 pour McKay. S'adresser C. Thibault, 784 Ste-Catherine Est. 8-1

PEINTRES — On demande des peintres. S'adresser après 5 hrs. p.m. 152 Beaubien. 8-1

PEINTRES demandés immédiatement. S'adresser à 2546 Avenue du Parc ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7555). 7-3

PREEZEURS dans les chaussures demandés chez Dupont et frères, 301 Avenue Aird, Maisonneuve ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7577). 7-3

SELLIER demandé, ouvrage permanant à qui donnera satisfaction, J. B. Nadeau, 1761 St-Laurent. 3-6

TAILLEURS — On demande des Tailleurs de chaussures immédiatement. S'adresser à M. D. Tessier, Acme Glove Works, 181 Vitré Est. 6-6

VOITURIERS — On demande des bons hommes à bois pour les corps de voitures et les réparations.— S'adresser chez Ledoux Carriage Co Limitée, 93 Osborne ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (7579). 7-3

VOYAGEURS — Hommes et femmes demandés comme voyageurs. Devront parler les deux langues. Salaire de $2 par jour garantit pour une période de 60 jours. S'adresser à 457 Champlain ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7605). 8-3

FEMMES FILLES DEMANDEES

APPRENTIE modiste demandée immédiatement. S'adresser au No 511 Lagauchetière Est. 8-3

ARTISTE

On demande une jeune fille, comme artiste dessinateur. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE. 2-jno

BUNCHEUSES d'œillets, ainsi que poseuses d'empeignes, piqueuses de tour, appareilleuses dans les chaussures demandées. S'adresser chez Dupont & frères, 301 Avenue Aird, Maisonneuve ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7576). 7-3

COMMIS DE BUREAU

On demande une jeune fille connaissant l'anglais et le français et surtout la comptabilité. S'adresser à la PATRIE, bureau de Placement. 2-jno

COUTURIERES — On demande des filles capables comme finisseuses et apprenties. Bons salaires. S'adresser 4180A Ste-Catherine Ouest. 7-6

COUTURIERES d'expérience dans les habits de pratique. S'adresser à 443 St-Joseph, Lachine ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7521). 6-3

COUTURIERES demandées chez tailleur, ouvrage de pratique. S'adresser à 28 Mance ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7568). 7-3

EATON DEMANDE

Femmes tailleurs pour manteaux et costumes de dames. Nous garantissons un salaire à la semaine, dans ce département, à n'importe quelle jeune fille, ayant de l'expérience sur un moulin électrique. S'adresser à T. Eaton Co., Edifice Jacob, coin Ste-Catherine et St-Alexandre (7604). 8-4

FILLES d'expérience demandées pour travailler dans les robes et les jupes. S'adresser immédiatement à 108 Dorchester Est ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7560). 7-3

FILLES demandées pour travailler au moulin sur robes d'enfants. S'adresser à M. Lecker, 693 St-Laurent ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (7594). 8-3

FILLES — 25 filles d'expérience demandées, pour travailler dans les boîtes en cartons—dans toutes branches, aussi des jeunes filles pour apprendre . A. Mace & Cie., 304 Saint-Paul. 3-6

FILLES

Filles d'expérience, dans la reliure, demandées immédiatement. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE. 248-jno

FILLES ! FILLES ! FILLES !

On demande des opératrices d'expérience pour robes de maison, kimonos robes d'enfants, robes de chambre, ainsi que des apprenties. Bons gages, beaucoup d'ouvrage. S'adresser immédiatement John P. Black Co. Ltd., 123 Vitré Ouest ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (7528). 5-9

FINISSEUSES demandées, sur habits d'hommes ; ouvrage permanent ; bon ouvrage ; 5 jours par semaine. S'adresser à M. Waldman, 6, rue Ste-Hélène. 8-1

FINISSEUSES. — On demande 25 bonnes finisseuses dans les fourrures. Plus hauts gages payés. S'adresser à Mlle Julien, chez Chas. Desjardins & Cie., 130 St-Denis. 231-jno

JEUNE FILLE — On demande des jeunes filles pour travailler dans les fleurs artificielles, bon salaire. — S'adresser 198 St-Paul. 7-6

JEUNES FILLES demandées pour travail facile de manufacture, bons gages et ouvrage permanent. S'adresser H. Gray & Co., 25 rue des Communes, Montréal ou au Bureau de Placement de LA PATRIE. 8-26

JEUNE FILLE demandée comme sténographe française et anglaise, possédant la dactylographie. Devra mentionner salaire et expérience. S'adresser à boîte nouvelle No 804. 8-3

JEUNES FILLES demandées pour apprendre à opérer, de 17 à 25 ans. Salaire payé dès l'apprentissage. S'adresser entre 9 a.m. et 5 p.m., à la Compagnie de Téléphone Bell, Bureau de l'Instruction, 241 rue St-André. 291-26

JEUNE FILLE demandée pouvant donner de bonnes recommandations pour faire les entrées dans magasin de tapisserie, chez E. T. Martineau, autrefois E. O. Cauchon et Cie, ou au Bureau de Placement de la PATRIE. (7565). 7-3

OPERATRICES d'expérience demandées dans les jupes. S'adresser immédiatement à 156 St-Laurent ou au Bureau de Placement de la Patrie. (7542). 7-3

Si votre maison est encore à louer

C'est que votre écriteau ne vaut absolument rien.

N'attendez plus ! N'hésitez plus !

Annoncez dès aujourd'hui dans

La Patrie

Et demain peut-être le locataire désiré frappera à votre porte.

FEMMES FILLES DEMANDEES

ON DEMANDE des filles pour faire des boutons à crochet. Boîte 264 la PATRIE. 8-3

OPERATRICES POUR BLOUSES ET JUPES — On demande des opératrices d'expérience seulement. Emploi permanent. Bon salaire garanti. S'adresser à M. Hayes, 100 rue Latour. 191-jno

OPERATRICES — 100 opératrices dans les blouses et robes de lingerie demandées. Bons gages ouvrage à l'année. Samedi on ferme à 1 hr. S'adresser à Mlle Garidy, Kussner Bros. Edifice Blumenthal, 205 Ste-Catherine Ouest ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7491). 305-26

OPERATRICES — On demande 60 opératrices d'expérience sur robes et blouses ainsi que sur coliets et poignets, ouvrage permanent et meilleur prix. Pas de charge pour le fil. S'adresser à M. Barry, Hampton Mfg. Co, Colonial et Elmire ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, (7574). 7-6

PRESSEUSES demandées pour les manteaux et les jupes. S'adresser à Queen Skirt Co., 340 St-Laurent ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (7572). 7-3

REPASSEUSES fantaisie demandées immédiatement. Ouvrage permanent et plus haut salaire payé. S'adresser à la Crown Laundry, 4218 Ste-Catherine Ouest ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (7529). 5-6

STENOGRAPHE dactylographe demandée, connaissant les deux langues parfaitement. Références exigées devra mentionner expérience et salaire désiré. S'adresser Casier 262 "La Patrie" 7-3

STENOGRAPHE

Jeune fille commençante, demandée, connaissant la sténographie française et anglaise. S'adresser au Département des Petites Annonces de LA PATRIE. 7-3

100 CHEMISIERES

On demande 100 chemisières. Ouvrage permanent. Très haut salaire payé. S'adresser Hudson Bay Knitting Co., 79 rue William ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 1-18

100 OPERATRICES

On demande 100 bonnes opératrices pour travailler dans la lingerie, ainsi que des apprenties. Beaucoup d'ouvrage et les plus hauts gages payés. S'adresser à Mademoiselle Lapierre, John P. Black & Co. Ltd., 123 Vitré Ouest ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (7528). 5-9

INSTITUTRICE DEMANDEE

INSTITUTRICE demandée pour enseigner français et anglais à trois enfants âgés de 6-7-9 ans. S'adresser à 623 Dorchester Ouest ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 6-3

SERVANTES DEMANDEES

BONNE d'enfants demandée, expérimentée, bons gages, références exigées. S'adresser à 1375 Notre-Dame Est. Tél. Bell LaSalle 783. 5-6

BONNE D'ENFANTS demandée immédiatement, devra connaître la couture et posséder bonnes recommandations. S'adresser à 461 Chemin Ste-Catherine ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (7567). 7-3

CUISINIERE demandée immédiatement. S'adresser le matin et le soir à 161 Chemin Ste-Catherine ou au Bureau de Placement de la PATRIE. (7567). 7-3

CUISINIERE demandée, pour hôtel de campagne, bon chez soi. Personne âgée préférée. S'adresser à Hôtel Robidoux, St-Césaire, P.Q., ou au Bureau de Placement de la PATRIE. (7385) 25-6

CUISINIERE demandée pour une maison de pension, saison d'été. Salaire de $25.00 à $30.00 par mois, pour aller à la Rivière du Loup. S'adresser à Y. B., Bureau de Placement de la PATRIE. 7-3

FILLE — On demande une jeune fille pour famille privée, pas d'enfant. S'adresser 457 St-Denis. 8-1

JEUNE FILLE demandée pour aider au ménage ; bonne maison. Il faut parler un peu l'anglais. S'adresser 1563 Avenue du Parc. 7-6

JEUNE FILLE pour ménage général confort du chez soi. Bons gages payés, références exigées, chars payés. Tél. West 2221, 311 Colbrooke, Notre-Dame de Graces. 8-6

JEUNE FILLE demandée pour l'ouvrage général dans petite famille. S'adresser à 395 St-Hubert ou au Bureau de Placement de LA PATRIE. (7563). 7-3

SERVANTE — Servante générale demandée, pas d'enfants ni lavage. S'adresser à 252 Sherbrooke Est. 7-3

SERVANTE générale demandée immédiatement. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE. 6-3

SERVANTE GENERALE demandée, pour famille de deux, plain-pied. S'adresser 123 Ave Union. 8-3

SERVANTE GENERALE, famille de deux personnes, pas de lavage ni repassage, bons gages, 364 Sherbrooke Est. 6-3

SERVANTE demandée immédiatement. S'adresser à 150 Droit ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 4-6

SERVANTE—On demande immédiatement une bonne servante, sachant faire la cuisine, bons gages, à 681 St-Denis. 8-1

SERVANTE générale demandée immédiatement. S'adresser à 829 Dorchester Ouest ou au Bureau de Placement de LA PATRIE. 7-3

SERVANTE demandée pour petite famille, pas de lavage. S'adresser à 625 Wolfe ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (7598). 8-3

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE générale demandée immédiatement. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE. 8-3

SERVANTE — Servante générale demandée, connaissant la cuisine, famille de deux personnes. S'adresser à 78 Shuter ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7540). 6-3

SERVANTE GENERALE demandée, pas de lavage, pas de repassage. S'adresser à 124 rue Roy Est ou au Bureau de Placement de la PATRIE. (7600) 8-6

SERVANTE GENERALE demandée pour petite famille. S'adresser à 1185 Mont-Royal. Tél. St-Louis 2706 ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7601) 8-3

SERVANTE — Servante générale demandée, pour petit hôtel. Bon chez-soi. S'adresser à 269 Ave. Décarie ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7595). 8-3

SERVANTE générale demandée immédiatement. Références exigées. S'adresser à 281 Rachel Est ou au Bureau de Placement de LA PATRIE. (7580) 8-3

SERVANTE demandée pour petite famille. Une personne d'un certain âge serait préférée. S'adresser à 2247A Mentana, ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7599) 8-3

SERVANTE générale demande immédiatement pour petite famille Bon chez soi. S'adresser à 1761 Hutchison ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (7573). 7-3

SERVANTE—Servante générale, connaissant la cuisine demandée pour famille privée. S'adresser à 83 Ste-Famille ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7588). 8-3

SERVANTE générale sachant faire la cuisine demandée immédiatement. S'adresser à 110 Beaubien ou au Bureau de Placement de LA PATRIE. 7-3

SERVANTE demandée immédiatement, excellent chez-soi. S'adresser à 435 Mance. Tél. St-Louis 531 ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7570). 7-3

SERVANTE générale demandée immédiatement. S'adresser au Dr Gatien, 188 rue Notre-Dame 158 Ave. Lachine ou au Bureau de Placement de la Patrie (7559) 7-3

SERVANTE générale demandée pour la campagne. Salaire $20.00 par mois. S'adresser immédiatement à 148 Laval ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7584) 8-3

SERVANTES — On demande deux servantes, une personne connaissant la cuisine et une fille de chambre. S'adresser à 580 rue St-Denis ou au Bureau de Placement de LA PATRIE. (7552). 6-3

SERVANTE — Servante générale demandée immédiatement, famille de trois personnes, pas de lavage, pas d'enfants. S'adresser à 820 St-Hubert ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7585) 8-3

SERVANTE GENERALE demandée, connaissant la cuisine. Salaire $15. S'adresser le matin ou le soir à 30 Summerhill Ave. près de la rue Guy ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7581) 8-3

SERVANTE générale sachant faire la cuisine demandée immédiatement, pas de lavage ni repassage. S'adresser à 332 Avenue Wood ou au Bureau de Placement de LA PATRIE. (7551) 8-3

SERVANTE générale demandée pour famille de deux personnes. Devra être honnête et recommandée. S'adresser à 221 Edouard Charles ou au Bureau de Placement de LA PATRIE. (7590) 8-3

SERVANTE générale demandée, devra connaître la cuisine, famille de trois personnes. Devra parler un peu d'anglais. S'adresser à 216 Avenue Prud'homme ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (7592) 8-3

SERVANTE DEMANDEE — Une servante générale, connaissant la cuisine, petite famille, pas de lavage, $15 par mois. 87 McCulloch. Phone St-Louis 1364 ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7602). 8-6

SERVANTE — On demande une servante générale, connaissant la cuisine, pour petite famille. S'adresser à 130 Boul. St-Joseph Ouest. Tél. St-Louis 2148 ou au Bureau de Placement de la PATRIE (7575). 7-3

SERVANTE générale, connaissant la cuisine demandée pour petite famille. S'adresser à 602 Hunter, près de la rue Bellechasse, autrefois Comte ou au Bureau de Placement de LA PATRIE (7578). 7-3

A LOUER

A LOUER — Ecurie 2 places et remises à voitures. 1889 St-Urbain. Tél. St-Louis 17. 3-6

A LOUER — Bon garage, situé rue Sanguinet 326. Pour renseignements, s'adresser O. Jutras, 1249 St-Hubert, près Rachel. 5-6

A LOUER, grande écurie, 2 étages, contenant 12 places, avec hangar, pour emmagasinage. Grandeur de bâtisse, 80 pieds de front, située entre 2 ruelles, 225 Ste-Elizabeth. 7-5

ECURIE à louer, 5 stalles, avec ou sans maison, au coin des rues de l'Hôtel de Ville et Mont-Royal. S'adresser 330 Ave. Laval. 2-6

FONDERIE à louer ou à vendre avec des bonnes conditions. S'adresser à Léon Robillard, Berthierville. 8-6

AUTOMOBILES A LOUER

Automobile à louer, jour et nuit, prix réduits pour mariages, baptêmes, 8 chars, Montreal Auto Livery Co., A. Goudron, prop., bureau et garage 184 Berri. Est 4363. 7-156

AUTOMOBILE à louer pour baptêmes, mariages et promenades, etc. Max Lapointe, maître charretier, 537 Visitation. Tél Est 930. 5-156

N'OUBLIEZ PAS DE LIRE LES PAGES DES PETITES ANNONCES DE LA PATRIE.

A LOUER PROPRIETES COMMERCIALES

STE-CATHERINE, coin sud-est Berri, premier plancher, au-dessus magasin de modes avec ou sans divisions vitrées et avec ou sans ameublement de bureau, pour bureaux, salle d'échantillons, salles publiques, ateliers, studios, etc., possession 1er mai, grandeur 26 x 70. Prix $100 par mois. 6-6

BERRI, 233, pour magasins, bureaux, ateliers, etc., à louer, A 70 pieds du coin Ste-Catherine, 30 pieds de front avec sortie sur ruelle, possession en mai. 6-6

LABELLE, Nos. 30-A 32A, situés à 60 pieds de la rue Ste-Catherine, sera transformée en magasins ou salles ou garage d'automobiles, à 2 étages avec élévateur et usage de la ruelle, pour convenir à bon locataire. Mastaï Pagnuelo, 97 St-Jacques. Main 279. 6-6

CHAMBRES A LOUER

DROLET 573, Boulevard St-Denis, chambre meublée à louer, sur le devant. 6-3

MONTE DU ZOUAVE, 19—Chambre simple à louer. 7-2

ST-DENIS 168, en face de l'Université Laval. Chambres à louer, une simple et une double, bain, gaz, téléphone, etc. 7-6

1 STE-JULIE — Chambre meublée à louer, chez famille privée, sans enfant. Prix raisonnable, coin St-Denis et Ste-Julie. 7-6

MAGASINS A LOUER

LAURIER, coin St-Urbain, magasin neuf à louer, 25 x 60, belle cave pour marchandise sèche ; aussi cottage neuf à Parc Laval, bâti d'hiver et d'été, bord de l'eau, grand terrain, neuf pièces, logera longs termes, plusieurs logis neufs à louer. S'adresser propriétaire Raymond, 244 Clarke. 6-6

MAGASIN avec logement à louer rue Archambault. S'adresser à Pierre Chartie, Marché Bonsecours, office. 5-6

MAGASIN à louer, 55 x 15, avec logements de 5 appartements, près de l'église. S'adresser sur les lieux, 884 rue Iacordaire, Parc Terminal, Montréal. 8-6

MAGASIN à louer rue Mont-Royal, coin Parthenais, 20 x 50, cave cimentée, près pour occupation le ou vers le 1er avril prochain, bonne localité commerciale. S'adresser à Latour & Guindon, 1202 Mont-Royal Est. 5-6

MAGNIFIQUE magasin de ferronneries à louer, avec grand hangar pouvant être converti en manufacture, les deux peuvent être loués séparément, situé coin rues St-Jacques et St-Ferdinand. S'adresser Eugène Guay 109 Agnès, St-Henri. 4-6

NOTRE-DAME EST, 196-198, magasin et maison à louer, avec grande cour. Bon pour storage, manufacture, marchand de foin et grain, changements au désir du locataire. Succession de Beaujeu, 78a rue St-Denis. 5-6

MAISONS A LOUER

A LOUER Ave. Mercier, Nos. 61 et 66, 5 pièces, W.C., loyer $11.00, payable d'avance. S'adresser No. 551 St-André. 6-6

A LOUER — Beaux plain-pieds, Nos. 507 et 509 Marie-Anne Est près St-André, 4 et 5 chambres, $12 et $13. S'adresser No 119 rue Charrier. 6-

A LOUER rue Labelle, près Bélanger, 2184-2186, 5 appartements, bain, gaz, $10.00. S'adresser sur les lieux de 10 à 5 heures, ou à 1258 Boulevard St-Laurent. Tél. St-Louis 730. 3-6

A LOUER — Haut de maison, No. 449 Boul. St-Laurent, 8 belles pièces chauffées et réparées à neuf. Beau local pour bureaux professionnels, atelier de dentiste, etc. Possession 1er avril. S'adresser à la Succession Wilson. Jos. C. Beauchamp, gérant, No. 17 Côte Place d'Armes. 6-6

A LOUER

$7.50 — Rue Bourbonnière, Nos. 250 à 294, 12 logements et un magasin, logements de 3-4-6 pièces, avec bains, de $7.50 à $12. S'adresser au bureau de M. Champagne, coin Ontario et Bourbonnière. Tél. Est 6704.

$8.50 — Rue William David, 10 logements, 4-5 pièces, avec bains, de $8.50 à $12. S'adresser sur les lieux, 220 William-David.

$14.00 Catherine, 3 logements, 6 pièces, chambre de bain, ménage fait à neuf, 165-167-169. S'adresser 220 William-David. Tél. Main 3971.

$35.00 — Avenue du Parc, 2 logements, près Villeneuve, un de $35, et un de $45, 8 pièces, Nos. 1645-1647. S'adresser 1649. Tél. St-Louis 173.

$14.00 — Rue Garnier, 620 à 630, près Laurier, 1 minute des chars, 4 logements, 6 pièces et bain. S'adresser Gravel et Ouimet, 97 St-Jacques. Tél. Main, 3971. 304-26

BEAUX petits logements avec chambre de bain, de $5 à $10. S'adresser J. A. Bilodeau, 15 Ave. Bueller. Tél. 2676 St-Louis. 4-6

BEAUX LOGIS, 7 grandes appartements, bien éclairés, bain émaillé, lavabo, gaz, électricité, air de campagne, belle avenue plantée d'arbres, $15.00 S'adresser J. A. Bilodeau, 115 Ave. Bueller. Tél. St-Louis 2676. 4-6

CADIEUX, 2 beaux cottages, 10 pièces chacun, rue Cadieux, No. 842 $25.00, No. 834 avec fournaises $30.00. S'adresser à Jos. Beauchamp, 17 Côte Place d'Armes. 6-6

CHAMBORD — Maison à louer, près des chars électriques, églises et écoles, 4 et 5 appartements. Possession immédiate. S'adresser R. Roy, 1128 Lasalle. Tél. St-Louis 4211. 7-6

CHAUSSE, logement à louer, 7 chambres et chambre de bain, possession immédiate. S'adresser à 763 rue Chaussé ou 176 rue St-André. Tél. Est 1910. 7-6

DEUX LOGEMENTS de six appartements, fournaise à eau chaude, lover $22.00 par mois. Nos 656 et 658, rue Cadieux avec vue sur la rue Sherbrooke. S'adresser à L. Bédard, notaire, 267 rue Ontario Est, près de la rue St-Denis. 5-8

DORION, logement de 4 appartements et chambre de bain et gaz, bien chaud, prix $9.00 par mois. S'adresser à 874 rue Dorion. 7-6

FLAT MODERNE, 6 grandes pièces, cave à rafraîchement peinturées, avec ou sans écurie, grande cour et remise. 609 Cowan, Boul. St-Denis, Tél. St-Louis 605. 303-12

MAISON A LOUER, 5 appartements, passage, écurie 7 places, cour couverte, foule d'autres commodités, bon marché. S'adresser 616 Champlain. 8-6

MANCE 2543—Haut à louer, près Bernard, 7 chambres $18. S'adresser à H. Audette, 59 St-Sulpice. Main 3828. Est 6708. 5-6

ONTARIO et Orléans, Maisonneuve, logements de 4 et 5 chambres, à louer. S'adresser au No 814 Ontario, Maisonneuve. 6-6

ORLEANS, 81, 83, 85, Maisonneuve ; entre Notre-Dame et Ste-Catherine. Trois bons flats avec balcon louer 4 pièces avec passage ; bain, gaz électricité etc., $8.00, $9.00, $10.00. S'adresser H. Pépin, 422 St-Germain ou G. Guertin, 921 Centre. Tél. Main 6707. 7-6

PARC LAFONTAINE coin Christophe Colomb, façade en pierre, 14 pièces chauffées. S'adresser Succ. Ed. D. Roy, Jr., 465 Parc Lafontaine. 3-7

MAISONS A LOUER

PLUSIEURS logements à louer dans le centre de la ville, de $8 à $22, magasin coin St-Norbert et Cadieux, ménage à vendre. S'adresser au propriétaire, 36 St-Norbert. Est 1508. 6-26

RUE WAVERLY, Nos 2281 et

ACCORDEURS DE PIANOS

M. Dionne, accordeur de piano autrefois de Nazareth, maintenant au No 163 Amherst. Tél Est 5442. 300-26

AUX ENTREPRENEURS

Vous trouverez un procédé au Gaz Levy pour couper toutes grosses pièces en fer, comme poutres, "boiler", beam, etc., dans très peu de temps. Téléphonez et nous irons les couper à très bas prix, aussi soudage au même procédé et réparation d'automobile, outillage pour faire toutes pièces d'autos. St-Louis Automobile Garage, S. Gagnon, propriétaire, 1924 Boulevard St-Laurent. Tél. St-Louis 872, agent exclusif pour le "Cutting Car". 5-26

AVIS

LE COMPTOIR MOBILIER FRANCO-CANADIEN achètera, à des prix raisonnables tous objets ou marchandises non périssables, en réservant au vendeur l'option de rachat dans un temps déterminé. 117 Craig-Ouest. 240-ma-1an

BASSE-COUR

MANUEL PRATIQUE sur l'élevage des animaux de Basse-Cour, Poules, Canards, Oies, Dindons et Pigeons. Nouvelle édition, nombreuses gravures Prix 15 cents par malle. O. Rolland, Boîte 2363, Montréal. 246-156

BOUTONS SUR COMMANDE

AUX MODISTES. — Boutons faits avec votre drap, à la Couzaine ou à la grosse. Styles élégants. Dominion Button Works, 728 Visitation, près Sherbrooke. 5-26

CARTES POSTALES

100 magnifiques vues canadiennes différentes envoyées par malle port payé dans belle boîte sur réception de 60c. International Post Card Co., 260 St-Jacques, Montréal. 294-26

CHEVAUX TONDUS

ALLEZ faire clipper vos chevaux à l'électricité en 30 minutes, chez J. L. Gaudet, 540 rue Amherst, coin Ontario. Ouvrage garanti. Tél. Est 1306. 217-156

GARAGE D'AUTOMOBILES

GARAGE D'AUTOMOBILES — Gareau Motor Car Co., 659 Visitation, là où vous pourrez faire réparer votre automobile rapidement avec ouvrage garanti, par hommes compétents; aussi garage à l'épreuve du feu. Tél. Est 5868. 164-156

GAZELIERS

GAZELIERS — Un centre, 4 branches, 2 passages, fait pour mûr de côté à vendre en bloc ou séparément. S'adresser 54 Mitcheson. 8-6

GAZELIERS électroliers en cuivre poli pour 7 pièces $7.00; lampes Tungstène, appareils électriques et gaz de toutes sortes. Chambly Electric, 293 Craig Ouest. 220-1 an

GAZELIERS A VENDRE — Beaux gazeliers et brakets presque neufs ayant eu très peu d'usage. On vendra à bon compte le lot complet ou séparément. S'adresser à R. Labelle, 596 St-Hubert ou Tél. Est 5800. 5-6

GAZELIERS une branche 59c, deux branches $1.49, trois branches $2.49, Electroliers, fixtures électriques un grand choix, dômes depuis $4.50 à $25. J. L. Rouillard, 332 Mont-Royal Est, coin Rivard. Tél. St-Louis 1019. 5-26

KODAKS

CAMERAS—Si vous voulez un bon camera, voyez ceux de Huttig, munis des lentilles Goerz. Développement et impression. R. F. Smith, 116 Notre-Dame Ouest, Montréal. 6-26

MANICURE ET COIFFURE

Veuillez remarquer l'adresse 388 Parc Lafontaine, où vous trouverez une manicure parfaite, et où, mesdames, vos cheveux seront arrangés dans les plus nouveaux styles par appointement seulement. Tél. Saint-Louis 3194. Patronage sollicité. 303-26

PLANCHER

PLANCHERS de cave en blocs de ciment, satisfaction garantie. Prix spéciaux pour l'hiver. Blais et Frigon, coin Bordeaux et St-Jérôme, Montréal, St-Louis 3496. 299-26

POELES ET RANGES

ACIER et fonte, neufs et de seconde main, dans tous les prix; je défie toute compétition. Spécialité, réparage de toute sortes dans les poêles, machines à laver, tordeuses et je suis le seul qui répare les fameuses machines (Godin). D. Robillard, 1092 St-Laurent. Phone Est 619 247-78

REPARATIONS

REPARATIONS générales de toutes sortes faites promptement, chez Alf. Bouchard, contracteur, 14D Notre-Dame de Lourdes. Tél. Est 3476, privé St-Louis 4597. 299-26

REPARATIONS de meubles de tou genre, rembourrés avec soin, matelas refaits, remis à neuf, $1.00, plumes désinfectées. Charles Turcot, 138 Visitation. Tél. Bell Est 3075. 290-26

VOLAILLES ET ŒUFS

NOUS AVONS tout dans la ligne des volailles. Etes-vous venu nous voir? Si non, pourquoi ne pas? Nous défions la concurrence quant aux prix et à la qualité. The Poultry Supplies and Sale Co., 109 Place Youville. 302-24

DIVERS

BONS DE PANAMA

Si vous êtes fatigué de votre Bon de Panama, qui, loin de vous avoir donné un lot quelconque, ne vous paie pas même d'intérêt, écrivez-moi et je tâcherai de le revendre pour vous. Je puis vous faire des prêts temporaires avec ces bons comme garanties. Ecrire à "Albert", Boîte Postale No. 727, Montréal. 5-6

Cendre donnée pour le charroyage, s'adresser à l'ingénieur de l'edifice de la "Patrie", dans l'avant-midi, excepté le samedi. no

PATRONS SUR MESURES — Faites tailler vos patrons pour votre costume, juge, etc., sur mesure. Nous avons toujours les plus nouveaux modèles de Paris, Berlin, New-York. Satisfaction garantie. Oscar Loiselle & Cie., tailleurs experts, 128 rue Saint-Denis. 4-6

SOUMISSIONS—Des soumissions seront reçues pour le peinturage et décorations de l'intérieur de l'église de St-Bernard de Lacolle. On ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune autre soumission. Pour renseignements s'adresser au Rev. J. Harbour, Ptre, curé, St-Bernard de Lacolle. 5-9

TIMBRES - POSTE. — J'enverrai gratuitement un joli paquet de timbres à tous les collectionneurs qui demanderont mon "Prix Courant" 236 "La Patrie" f 5-6

SHOW-CASES

SHOW-CASES, vitrines, fixtures en tout genre, faits sur commande. Arsène Legault, manufacturier, 2901 Saint-Urbain. Tél. St-Louis 4216. 5-156

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter aux possesseurs de terrains à 4 p.c., pour bâtir lots vacants ou acheter propriétés. S'adresser Société Hypothécaire, 71A St-Jacques. 7-26

NOUS REGLERONS toutes vos dettes, vous transigerez seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêt, entrevue personnelle seulement. Demers et Morceau, Banque Nationale, 99 St-Jacques. 61-m-j-s-jbo

PRETS SUR HYPOTHEQUES

ARGENT A PRETER sur 1ère, 2ème et 3ème hypothèque, aux plus bas taux. H. N. R. Viau Realty & Trust Cof, 43 St-Gabriel Main 5761. 289-26

ARGENT A PRETER sur propriétés en construction ou terminées, 6 p.c. Achat, balance, prix de vente. Voir notaire Meunier, 99 St-Jacques. Edifice Banque Nationale 128-1an

ARGENT A PRETER sur hypothèques, conditions à la convenance des emprunteurs, Montréal Loan and Mortgage Co., 141 rue Notre-Dame Ouest, coin St-Jean. 209-156

ARGENT A PRETER sur hypothèque à bonnes conditions et achats de créances. S'adresser au Notaire L. Bélanger, 30 St-Jacques. Tél. Main 1859 Résidence, 240 Visitation. 128 1 an

PRET SUR HYPOTHEQUE—Argent à prêter sur hypothèque, achat de comptes, créances hypothécaires et de terrains vacants, transactions commerciales négociées. H. Lemire, notaire 72 Notre-Dame Est. Tél. Main 2. 312-312

PERDU

PERDU — Argent, à partir Craig, rue Maisonneuve, Lagauchetière à l'église Ste-Brigide; une récompense sera donnée à la personne qui rapportera au No 63 rue Maisonneuve. 7-2

PERDUE lundi, 4 mars, au magasin chez Pigeon, coin Ste-Catherine et Plessis ou chez Letendre, une somme de $55.00 à $60.00 en argent de papier et de plus un chèque de banque de $13.00 de la banque d'Epargne, payable à A. Roussin; prière de rapporter au No. 160 Delorimier à Anthime Roussin et recevoir récompense. 8-1

A VENDRE OU ECHANGER

A VENDRE ou à échanger, un bon magasin de ferronneries, situé No 103 Ste-Catherine Est. Pour faire un bon marché, voyez immédiatement O. Jutras, 1239 St-Hubert, près Rachel. 6-6

A VENDRE ou à échanger pour lots à bâtir dans Notre-Dame de Grâces, ou dans d'autres parties de la ville, un moulin à scie à vapeur et 5 maisons érigés sur 4 arpents de terre. Le tout de construction récente. Aussi une terre de 125 acres avec bâtisses et 40 arpents en culture, la balance en beau bois. De plus 2 maisons situées au village d'Huberdeau. S'adresser à F. Brosseau, Huberdeau, Qué. 8-8

A VENDRE OU A LOUER

A VENDRE ou à louer pour résidence d'été — Deux maisons bien finies au village St-Hilaire, en face du quai du Gouvernement, à 5 minutes du C.T.R. Une de ces maisons peut aussi être avantageusement employée comme place de commerce. S'adresser à L. G. E. Goulet. 2-6

DEMANDE D'EMPRUNTS

ON DEMANDE à emprunter par montants de $1,000 et plus, à 6, 7 et 8 p.c. sur hypothèque, S'adresser à J. A. H. Hébert, notaire, chambre 29, Crédit Foncier. Main 3862. 228-312

ON DEMANDE A ACHETER

ON DEMANDE à acheter des terrains au Boulevard St-Denis pour construction, paiera argent comptant. Albert Jarry, 2184 St-Denis, Tél. St-Louis 3128. 6-6

ON DEMANDE à acheter une terre de 200 à 250 arpents, située sur le bord de l'eau, de 15 à 25 milles de Montréal, avec maison en pierre de préférence. S'adresser à P. G. Brown, 97 St-Jacques. 5-6

ON DEMANDE à acheter terre d'environ 1500 à 3000. Mentionnez prix, grandeur, où située, comptant requis, conditions. Pas d'agent, si on accepterait propriété en échange. Ecrire 240 "La Patrie". 6-21

ON DEMANDE à acheter des propriétés dans toutes les parties de la ville, de $2,500 à $100,000, propriétés commerciales et de rapport, nous sommes autorisés de placer des milliers de dollars. S'adresser Petit & Petit, 1979 Christophe Colomb. Tél. St-Louis 3968. 300-26

POOL OU BILLARD—On demande à acheter une table de pool ou de billard d'occasion. Adresse: Casier postal 1033, Marieville, P.Q. 7-8

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

J. B. DUPRE

1649 Avenue du Parc

A MAISONNEUVE

$40000 — Rue Notre-Dame coin Desjardins nord-est, 9 logements, 6 magasins, 104 pieds de front par 85. Comptant $10,000, balance facile.

$35000 — Rue William-David, 24 logements, Comptant, M $10,000, prendra des terrains pour la balance.

$17000 — Rue Bourbonnière, 12 logements, 1 magasin, 1 coin près du futur boulevard de la rue Ontario. Comptant $5,000. Balance, on prendra des terrains.

$6000 — Rue Orléans, près Ste-Catherine, 3 étages, 3 logements, 6 et 7 pièces comptant $1500. Balance facile. On prendrait terrain.

A L'ANNEXE

$16500 — Avenue du Parc, 3 logements, construction moderne.

$14000 — Rue Garnier, près Laurier. 2 maisons, 3 étages, 6 logements. Comptant $3000 prendrait des terrains pour la balance.

$6500 — Rue Simard, entre Marie Anne et Mont-Royal, 2 maisons, 2 étages, 4 logements. Comptant $1500. Balance facile.

$6000 — Cottage à Pointe aux Trembles rue Desmarteau, près du fleuve, près des chars électriques, 9 appartements. Comptant $2300 Balance conditions faciles.

$40000 — coin Ste-Catherine et Parthenais. Comptant $20,000. Balance Conditions faciles.

S'adresser pour informations à J. B. DUPRE, 1649 Avenue du Parc, tél. St-Louis 173. 304-26

A VENDRE

PROPRIETES DE CAMPAGNE

A VENDRE, dans les Laurentides, sur le bord d'un lac, le plus près de Montréal, une maison bâtie pour l'hiver et l'été, avec 50 pommiers, arbres fruitiers, jardin, glacière. Prix, $1,600. S'adresser E. Melançon, 603 rue Ontario Est. Tél. Est 2522. 3-6

MAISON A VENDRE à Contrecœur, contenant 9 pièces et bâtiments, près de l'église et des chars. S'adresser au No 364 Ste-Catherine. Maisonneuve. 293-26

SAULT-AU-RECOLLET — Maison à vendre de 10 chambres, système eau chaude, chambre de bain, éclairée électricité, terrain 50 x 192, jardin, arbres fruitiers. S'adresser à A. Bourdon, 1136 St-Jacques. 302-26

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

GILBERT MARTIN & CIE

38 Notre-Dame Est, coin St-Gabriel

$4100 — $1,000 comptant, balance $150 par année, rue Caseau, Delorimier, 3 et 4 logements; accepterait terrains.

$6000 $1,500 comptant, rue Duquette, Hochelaga, 4 logements, loués $540.

$6500 — $1000 comptant, rue Parthenais, 1 magasin, 3 logements. Revenu $660.

$6500 $1,500 comptant, rue Delorimier, près Sherbrooke, 3 logements modernes, revenu $600, accepterait terrains.

$7000 $1,200 comptant, rue Chausse, 6 logements, accepterait terrains.

$7500 $1500 comptant, rue Dorion, près Ste-Catherine, 3 logements modernes, accepterait terrains.

$16500 $5000 comptant, rue Waverley, 6 logements, des plus modernes.

$30000 $10,000 Comptant. Delorimier coin, 7 logements, 2 magasins. Accepterait terrain en échange.

$10000 $1,500 comptant, rue Notre-Dame Est, 8 logements, revenu $1050. Accepterait terrain en échange.

HOTEL, 10 milles de Montréal, recettes $125 par semaine, bonne maison et bonnes dépendances. Acceptera $6000 comptant. Echangerait contre propriété de ville.

HOTEL, 75 pièces meublées, 2 pianos, bowling alley, écurie, remise, près du bateau et des chars. La plus belle place du Dominion. Accepterait $4,000 comptant. Echangerait contre terre, terrains, propriété.

TERRE, Bord à Plouffe, 4 arpents par 15, faisant face au chemin public, 2 arpents de la rivière. Vendra $350 l'arpent.

TERRE, Rivière des Prairies, 47 arpents, formant 584 lots. Ayant droit de grève, 4 arpents à l'est du chemin public. Vendra en bloc $33,000, $75,000 de profit à faire.

TERRE à Laprairie, 1 mille de la station Brosseau, 2 milles du Boulevard Edouard VII, 4 arpents par 35, vendra $12,000. Echangerait contre propriété de ville. Cette terre vaudra $20,000 avant un an.

TERRAINS A NOTRE-DAME DE GRACES.

4 LOTS, 40 x 90, rue Mariette, 40c du pied.

3 LOTS, rue Prudhomme, 55c.

1 LOT, rue Monkland, coin Mariette, 45c le pied.

2 LOTS, rue des Pins, coin Mariette, 37c le pied.

5 LOTS, 40 x 95, rue Wilson, 40c le pied.

5 LOTS, rue Marcil, près C.P.R., $1,000 par lot, $300 comptant.

5 LOTS, 25 x 80, rue Manaple, 32c $245 comptant.

10 LOTS, 25 x 80, rue Scarabée, 22c

2 LOTS, rue King Edward et Monkland, 75c.

4 LOTS, 25 x 100, rue Shepherd, 48c.

3 LOTS, 25 x 100, rue des Erables, 50c.

4 LOTS, rue Labelle, $650 chacun.

50 LOTS, 25 x 100, Pointe aux Trembles, $200 chacun.

22 LOTS, Parc Fletcher, 100 chacun.

6 LOTS, rue Delorimier, 25 x 107, $1.15.

8 LOTS, rue Sherbrooke Est, $1.10 à $1.50.

S'adresser GILBERT MARTIN, 38 Notre-Dame Est. Tél. Main 2190, Soir, 604 Delorimier. Tél. Est 4040. 2-6-7

PROPRIETES A VENDRE PAR

PLANTE & MARQUETTE

20 St-Jacques, Ch. 48-49. — Tél. Main 1497.

$17000 — 2 magnifiques cottages rue Sherbrooke Ouest. Hypothèque de $8,000 à 6 p.c. Vendrait pour terrain bien situé et un peu de comptant.

$22000 —Superbe propriété dans la meilleure partie de la rue St-Antoine. Rapporte 10 p.c. net. échangerait contre terrain et $4000 à $5000 comptant. Hypothèque de $12000 à 6 p.c.

$25000—Magnifique appartement, rue Durocher, Outremont $10000 d'hypothèque à 6 p.c. Rapporte 10 p.c. Fini en bois franc, l'eau chaude entrée en marbre. Prendrait $8,000 à $10,000 comptant. Balance en terrain dans l'annexe ou Outremont.

$16000 — Rue Durocher, 6 logis. Hypothèque $10,000. Rapporte 10 p.c. Echangerait contre terrain, avec $3,000 à $4,000 comptant.

$16500 — Rue Waverley, 6 logis. Pierre et brique solide. Rapporte 10 p.c. Hypothèque $7,000. Prendrait pour la balance $4,000 à $5,000 et terrains bien situés.

A MAISONNEUVE

$35000 — Rue William-David, 24 logements Comptant, $10,000, prendra des terrains pour la balance.

$17000 — Rue Bourbonnière, 12 logements, 1 magasin, 1 coin près du futur boulevard de la rue Ontario. Comptant $5,000. Balance, on prendra des terrains. Près du grand boulevard de la rue Ontario.

$6000 — Rue Orléans, près Ste-Catherine, 3 étages, 3 logements, 6 et 7 pièces, comptant $1,500. Balance facile. On prendrait terrain.

A L'ANNEXE

$16500 — Avenue du Parc, 3 logements, construction moderne.

$14000 — Rue Garnier, près Laurier, 2 maisons, 3 étages, 6 logements. Comptant $3,000, prendrait des terrains pour la balance.

$6500 — Rue Simard, entre Marie-Anne et Mont-Royal, 2 maisons, 2 étages, 4 logements. Comptant $1,500. Balance facile.

$6000 — Cottage à Pointe-aux-Trembles, rue Desmarteau près du fleuve, près des chars électriques, 9 appartements. Comptant $2,500. Balance conditions faciles.

$40000 — Coin Ste-Catherine et Parthenais. Comptant, $20,000. Balance conditions faciles.

AUSSI A VENDRE terrains dans toutes les parties de la ville, dans les meilleures conditions du marché actuel.

Pour renseignements supplémentaires, s'adresser à Plante et Marquette, 20 St-Jacques, Chambres 48-49, Tél Main 1497. 2-5-7

A VENDRE belle propriété, magasin et logement au-dessus, dans meilleur poste de Montréal, rue Papineau, près Mont-Royal, $9,000. S'adresser 263 "La Patrie". 7-6

CHRISTOPHE COLOMB, près église, collège, couvent, confortable maison, 3 étages, 7 pièces, moderne, dépendances, $2,000 comptant. Alp. Coallier, 2121 Châteaubriand. 6-6

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

LAFRANCE & LEVESQUE

Agents d'immeubles, 20 St-Jacques, chambre 26. — Tél. Main 167.

MAISONS A VENDRE

$2300 — Maison à vendre, coin Walnut et Cazelais. Comptant $2,000.

$2700 — Maison à vendre à Ormstown, Que., avec 35,000 pieds de terrain.

$4000 — 2 cottages à vendre, terrain 100 x 100 à La Pointe aux Trembles, $1,000 comptant — Balance 5 ans à 6 p.c.

$4500 — 1 cottage à vendre à La Pointe aux Trembles, terrain 100 x 100. Comptant $1,000, balance 5 ans à 6 p.c.

$4600 — Maison à vendre à St-Henri, sur la rue Palm, bois et brique, revenu $480. Comptant $1,200, balance facile.

$5000 — Maison à vendre, rue Huntley, bois et brique, chauffage eau chaude. Comptant $2,000 — Balance facile.

$5000 — A Westmount, Ave. York 2 flats, $2,000 comptant. Revenu $504.

$5000 — Résidence d'été en bois et brique, 10,397 pieds de terrain. Comptant $2,600. Balance 2 ans à 5 ans à 6 p.c., 18 chambres, w.c., bain, lumière électr que, cave etc.

$5500 — 1 cottage à vendre à La Pointe aux Trembles. Tout meublé avec garage à automobiles. — Terrain 100 x 100. Comptant $1,000, balance 5 ans à 6 p.c.

$8500 — Cottage à vendre rue St-Denis près de la rue Roy. Comptant $2,000. Balance facile.

$17000 — Deux maisons, rue Richmond, 9,169 pieds Comptant $6,000. Revenu $1,668.

MAISON à vendre rue Wolfe, près du coin rue Ontario, bois et brique, cour, écurie, 1 épicerie, 1 boutique et trois logements. Rapporte du 11 1-2 p.c. A qui la chance?

A CHARLEMAGNE, Qué., chic cottage à vendre, avec dernière amélioration moderne, plus beau site du village à vendre ou à échanger pour propriété de ville ou lot bien placé.

TERRAINS A VENDRE

46 terrains à La Pointe aux Trembles, rue Notre-Dame, 25 x 100, $300, $100 comptant, balance 5 ans 6 p.c.

2 terrains au coin Ave. des Pins et Prince of Wales.

198,000 pieds de terrains à vendre à Notre-Dame de Grâce près de Snowdon pour le prix de 20c le pied, 3 jours seulement.

120,000 pieds de terrain rue Notre-Dame, Pointe aux Trembles, 16c le pied, claire d'hypothèque à vendre ou à échanger.

10 terrains à vendre rue Ste-Claire, 25 x 80, pour $695 au prompt acheteur, $200 comptant, balance 10 ans à 6 pour cent.

3 terrains à vendre avec coin sur l'avenue Bagg, chance exceptionnelle.

7 terrains à vendre à Notre-Dame de Grâce, sur la rue Queen Mary près de Snowdon, Qué.

3 terrains à vendre à Notre-Dame de Grâce, avec coin, sur l'Avenue Décarie près Snowdon.

10 terrains à vendre à Notre-Dame de Grâce près Snowdon, 40 x 90, à bonnes conditions.

4 terrains à vendre à Notre-Dame de Grâce, près du coin Avenue Décarie et Avenue Alexandra. Echangera pour propriété. Voilà une très bonne chance.

40 terrains à vendre à Notre-Dame de Grâce, sur les avenues Philipsville et Forestville, à bonnes conditions à des prompts acheteurs.

2 terrains à vendre sur l'avenue du Parc, entre St-Bernard et Van Horne, côté ouest.

LAFRANCE & LEVESQUE, agents d'Immeubles, 20 St-Jacques, chambre 26. Tél. Main 167. 2-4-5

TERRAINS A VENDRE

A VENDRE, dans les Laurentides, lots sur le bord d'un lac le plus près de Montréal. Site enchanteur. Prix un centin le pied. S'adresser à E. Melançon, 603 rue Ontario Est. Tél. Est 2522. 3-6

AVENUE OUTREMONT, 8 lots, 50 x 105, entre St-Viateur et Bernard, côté est, vendra séparément $1.00 le pied, conditions faciles. S'adresser B. Damiens, 898 Mont-Royal Est. St-Louis 1991. 5-6

AVENUE DECARY

Magnifiques terrains à vendre la plus belle rue de Notre-Dame de Grâces, près Sherbrooke. Avis aux spéculateurs le prix augmentera au 1er mars de 10c le pied. S'adresser 641 Colonial ou Tél St-Louis 5276 après 6 heures. 6-6

LOTS à vendre, rue Sherbrooke, 3 à 56c, un coin à 60c; 1 lot rue Rosedale près Sherbrooke à 55c; 4 lots Ave. des Pins à 31c; aussi 1 lot rue Wilson près Sherbrooke à 40c; 1 lot à Old Orchard, 25 x 90 à $675 — Plusieurs autres lots à Notre-Dame de Grâce à bonnes conditions. S'adresser Nap. Bonhomme. Main 4814. 6-6

RUE SHEFFORD près de la rue Amity, à vendre, 4 lots 25 x 100, près elle, à 15c st-Eustache, couvent, collège, vendra bon marché. Ecrire casier 250 LA PATRIE. 3-6

RUE ROSEDALE, Notre-Dame de Grâce, 7 lots, plus haut que Sherbrooke, bon marché pour du comptant. S'adresser 1041 Marie-Anne. St-Louis 4745. 6-6

TERRAINS à vendre, près du Parc Western, bon marché. S'adresser 641 Colonial. St-Louis 5276. 7-12

TERRAINS à vendre, rue Boyer, près Beaubien, 25 x 114, prix $700. S'adresser 336 Plessis. 6-6

TERRAIN A VENDRE, rue Durocher, près St-Viateur, Outremont, 35 x 100, à $1.00 du pied, pour bâtir cottage seulement. Ecrire Casier 252 "La Patrie". 3-6

VILLERAY

2 terrains à vendre, rue de Châteaubriand, près de l'Avenue Jarry, Villeray, conditions très faciles. S'adresser 641 Colonial. St-Louis 5276. 6-26

1 Terrain, rue Dufferin, près Beaubien où les terrains valent $800, vendrait pour $600. Conditions faciles. S'adresser Albert Jarry, 2184 St-Denis. Tél. St-Louis 3128. 6-6

2 Magnifiques coins et 2 ou 3 terrains suivants à vendre à Outremont, pour 75c et 80c, valeur au 1er mai $1.25, vendra à bonnes conditions. S'adresser 641 Colonial. St-Louis 5276. 7-12

2 BEAUX COINS à Outremont, pour cottage, à bon marché pour prompt acheteur, le propriétaire doit vendre dans 3 jours. Avis aux personnes désirant un bon marché, aussi plusieurs autres terrains à Notre-Dame de Grâces et Outramont. S'adresser J. A. Morin, 2446 Waverley. St-Louis 4339. 6-6

3 Terrains à vendre, rue Christophe Colomb, Boulevard St-Denis $1250. Conditions faciles. S'adresser Albert Jarry, 2184 St-Denis. Tél. St-Louis 3128. 6-6

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

J. BRIERE

Succ. de Louis Deneau. 1885 Notre-Dame Ouest

$10300 — Rue du Couvent 71 à 75, 6 logements, brique solide, terrain 35 x 90. Loyer $1050. Comptant $3000, balance facile.

$4500 — Rue St-Philippe Nos 112 et 114, 3 logements bois et brique, écurie à 7 places terrain 33 x 90. Loyer $480. Comptant $1500, balance facile.

$3000 — Rue Beaudoin Nos 21 et 27, 4 logements bois clabordés, terrain 25 x 90. Loyer $372. Comptant $1000, conditions faciles.

$18000 — Rue St-Antoine, No. 1029 à 1033, 8 logements revenu $1,818, $10,000 comptant, hypothèque $8,000, en face de l'église.

$5600 — Rue Plateau, Notre-Dame-de-Grâces, un cottage, 25 x 32, brique romaine, terrain 33 x 90, comptant $3,000, on échangera pour terrain à Notre-Dame-de-Grâces.

$5500 — Rue Cazelais, Nos. 115, 117, 119, 3 appartements, 3 flats, revenu $564, hypothèque $3,000 à 5 1-2 p.c., conditions faciles.

$3500 — Rue Beaudoin, Nos 189, 2 maisons, 3 logements, bois et brique, $2,000 comptant, hypothèque $1,500, pour 3 ans.

$4500 — Rue Brewster, Lachine, No 283, cottage 8 pièces, terrain 100 x 167, hypothèque $500. On échangerait pour propriété de ville.

$12500 — Nos 128 à 138 rue Palme, terrain 60 x 100, dimensions 64 x 40, 9 logements de 5 et 6 pièces, bois et brique, revenu $1,360, hypothèque $5,000, pour 5 ans.

$3000 — Rue Beaudoin, Nos 21 à 27, 4 logements, bois clabordés, terrain 25 x 90, revenu $372, comptant $1,000.

$3300 — Rue St-Ambroise, No 308, terrain 26 x 102, 2 maisons brique, solage en pierre, revenu $372, $1,500 comptant, termes faciles.

$3500 — Rue Notre-Dame, No 2499, terrain 25 x 100, maison 25 x 40, magasin et logement, bois et brique, revenu $300, comptant $1,500, balance facile.

COIN PLATEAU et OLD ORCHARD Monkland, 194 x 120, 60c le pied.

RUE CAZELAIS coin 25 x 85, 35c du pied, $300 comptant, balance en 2 ans. Intérêt 6 pour cent.

2 Terrains, rue Balmoral, Notre-Dame-de-Grâces. Prix $800, $400 comptant. Balance facile.

TERRAINS, rue Wilson, près Sherbrooke, 40 x 95, 45c le pied, $1,000 comptant. Balance, $5 par mois.

2 LOTS St-Pierre aux Liens, près de l'église, 40 x 90 et 60 x 90, 14c du pied.

45 TERRAINS à échanger à Montréal Est, pour propriété de $18,000 à $12,000. Bargain.

100 — BEAUX TERRAINS, Parc Terminal, près de l'église 10 p.c. comptant. Conditions faciles.

8 BEAUX TERRAINS rue Plateau, près de l'église à vendre 50c du pied.

S'adresser J. BRIERE, 1885 Notre-Dame Ouest. West 485 2-5-7

PROPRIETES A VENDRE PAR

J. P. DE CHATEAUVERT

1844 Blvd. St-Laurent. St-Louis 4048

$5500 — Avenue Henri Julien, (Sanguinet), terrain de 176 x 81, avec maison en pierre solide, de 26 x 80, 2 logements, extension, garage d'automobiles. Peu de comptant.

$7000—Rue Villeneuve, un coin, magasin et un logement. Comptant $2,000.

$4500 — Rue St-Urbain, 3 logis, 2 étages. Comptant $1,500.

$9000 — Ave. du Parc, 3 logis, bois franc, eau chaude. Hypothèque $5,000. $2,500 comptant. Rapporte 10 p.c.

$20000—12 logis, rue St-Urbain, $10,000.00 d'hypothèques. Construction neuve et moderne. Rapporte 11 p.c.

$6000 — Warverley, 3 logis loués $600 par année. Hypothèques $3,000. Comptant $1,500.

TERRAINS

RUE LACOMBE, 2 terrains, 25 x 100. A vendre ou échanger. 55c du pied.

COIN BERRI, 38c rue, 40 x 75, $950. Peu de comptant.

RUE ST-DENIS, 25 x 100, A $900. Comptant $400.

RUE ST-HUBERT, près de l'église de Villeray, un terrain à $600.

RUE STE-CATHERINE, à Viauville un terrain à $3,000.

EN FACE DE LA RUE du Blvd St-Joseph, 100 x 120, 50c du pied.

AVE DELORIMIER, 4 terrain, $1.15 le pied.

COIN COWAN ET BEAUBIEN, 92 x 110 à $1.05 le pied.

RUE ST-CHARLES, à Notre-Dame-de-Grâces, 50 x 140, à 38c du pied.

RUE ST-URBAIN, 2 terrains à $375 chaque.

A CARTIERVILLE, cottage de 3 étages, 10 pièces, bain, électricité. Terrain de 40 x 110. Bâti avec extension, pour $2,900. Peu de comptant.

Pour vente ou achat de propriété, s'adresser à J. P. de Châteauvert, 1844 Blvd St-Laurent. Tél. St-Louis 4048. Ouvert le samedi jusqu'à 6 hrs p.m. 6-2-5-7

PROPRIETES A VENDRE PAR

C.E.L. DESAULNIERS & FILS

1186 Berri, près Mont-Royal

$12500 — Mont-Royal, près l'église St-Sacrement.

$6300 — Sanguinet, près Sherbrooke, 3 beaux flats loués $660.

$7500 — Christophe Colomb, 3 flats près Rachel.

$4300 — Joliette près Ontario, 3 beaux flats. Comptant $1,000.

$5500 — Bréboeuf près Mont-Royal, 4 flats. Comptant $1,800.

$4000 — St-Hubert, près Mont-Royal, 2 flats de 6 chambres.

$3000 — Bienville, près St-Hubert; 2 flats. Comptant $500.

$16000 — Mont-Royal, coin.

$6500 — Borer, près Rachel, 3 beaux flats, conditions faciles.

$10000 — St-Hubert, près Marie-Anne, 3 flats de 30 pieds de front.

RESIDENCE 1186 Berri près Mont-Royal. Ecrire ou téléphoner St-Louis 319. 2-5-7

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

F. PAGEAU

1902 Boyer, près St-Zotique.

$1000 — Boyer, 1 étage, solage. Comptant $500.

$1100 — Boyer, 1 étage, solage bien propre, écurie. Comptant $300.

$1350 — St-André, 1 étage, 5 chambres, bain, solage, cave de 7 pieds. Comptant $450.

$1400 — St-Hubert, 1 étage, solage, 5 chambres, inité. Comptant $600.

$1500 — BOYER, 1 étage, solage et boutique. Comptant $300.

$2300 — St-Hubert, 1 magasin, 5 chambres, fournaise à eau chaude.

$1900 — Cadilac, 2 étages, solage, 25 x 30, bien louée. Comptant $1,200.

$2500 — ST-ANDRE, 3 logis, cave 7 pieds, rapporte $288. Comptant $500.

$3000 — Dufferin, 2 plain-pieds, 6 chambres, écurie 4 places. Comptant $1,000.

$3200 — Dufferin, 3 logis modernes, rapporte $336. — Comptant $1,200.

$3200 — Labelle, 2 logis modernes, façade brique pressée. Comptant $1,000.

$3700 — Dufferin, maison 25 x 43, première classe, 3 logis. Comptant $1,700.

$7000 — Beaubien, 6 logis modernes et coin, 38 x 67. Comptant $1,500.

BEAU restaurant, St-Laurent, $500 ou par inventaire.

VILLE-MARIE, terre 187 acres, A vendre ou à échanger.

8 lots, Ste-Catherine, Maisonneuve, $1.00 le pied.

4 lots, Boyer, $1,400. Parc Terminal, 3 lots.

300 lots, Sault-au-Récollet, $1.50 par mois sans intérêt.

56 lots à Notre-Dame de Grâce, 33c et 35c le pied.

MAGASIN à louer rue St-Hubert, 21 x 25.

UN des plus beaux coins de Bélanger, 50 x 110 à 65c le pied.

Ne donnez pas votre argent en loyer, mes conditions sont si faciles, vous pouvez devenir vous propriétaires. 2-5-7

PROPRIETES VENDRE PAR

H. BRISEBOIS

846 Huntley.

$7500 — Rue Droiet, près Bourcher, 7 logements, 2 propriétés, 60 de front par 80 pds. Echangerait pour terrain et balance argent.

$4200 — Rue Christophe Colomb, 3 logements, comptant $2,200.

$4700 Rue Christophe Colomb, 2 maisons, 4 logements avec extension. Comptant $2,400.

$2700 — Rue Dufferin près Beaubien, 2 étages, 5 pièces, bain séparément, comptant $1,200.

$1800 —Rue St-André, près Beaubien, 2 logements et écurie Comptant $550. Loué $17 par mois. Revenu $204 par année. A qui la chance?

$2800 — Rue St-André, près Hughes, 2ème du coin, maison bien finie en brique romaine, avec terrain vacant. Finie de première classe. Très bon marché, $1,200 comptant.

TERRAINS

A TERRAINS A $650, Ave. Sherbrooke près deFleurimont. Beau site pour manufacture, près des chars. Conditions $140 comptant. Balance facile.

AVENUE SHERBROOKE, coin St-Zotique. Beau coin 85 x 118 à 4c le pied. Peu de comptant, balance facile.

$1300 chaque, 7 beaux lots rue Comte, $300 comptant. — Balance facile.

$1000 chaque, 10 lots coin Christophe Colomb et Hughes, 3 années de canaux de payés. Conditions faciles.

$2850 coin Suzanne et St-Dominique, 47 x 100, voisin de l'église, côté de l'ombre. Un bargain.

COIN GARNIER et Beaubien, 34 x 100 à 60c, prendrait hypothèque en paiement. S'adresser

H. BRISEBOIS, 846 Huntley. Tél St-Louis 5246. 2-5-7

PROPRIETES A VENDRE PAR

LOISELLE & JOLIVET

232 Berri, coin Ste-Catherine Est. Tél. Est 3475

$7200 — Rue Cartier, 6 logements, maison moderne, construction, bois et brique. Revenu 10 p.c. Comptant $2,200.

$5950 — Rue Maisonneuve, près Lafontaine, 5 logements. Revenu 10 p.c. Comptant $2,450.

$5200 — Rue Sheppard, 5 logements, maison neuve, moderne. Revenu 10 p.c. Comptant $1,700.

$5000 — Rue Sheppard, 4 logements, maison moderne. Revenu 10 p.c. Comptant $2,000.

$4000 — Rue Davidson, près Ste-Catherine 2 logements. Revenu 10 p.c. Comptant $1,000.00.

VENTE A SACRIFICE

4 BEAUX terrains au parc Glenora, Boulevard St-Denis. Désirons vendre promptement.

AUSSI plusieurs terrains de choix dans la plus belle partie de la ville de la Pointe-aux-Trembles, pour être vendus à des conditions faciles.

DANS VOTRE
Chambre de Bain
Nettoyez le bain, les murs, les robinets, les tuyaux, le bassin, le bol, etc. avec
Old Dutch Cleanser
Ses fines particules poreuses absorbent promptement la saleté.
Suivez les directions complètes et ses nombreux usages sur la grande boîte à soupoudrer. 10¢

FUNERAILLES DE HONORIUS ROBERT

Samedi matin, en l'église Saint-Louis de France, ont eu lieu les funérailles de M. Honorius Robert, électricien et membre du Club Champêtre de la ligue Canadienne.

Le convoi funèbre a quitté l'Hôtel-Dieu pour se rendre à l'église de Saint-Louis de France où le service funèbre a été chanté par l'abbé Melançon.

Le deuil était conduit par le père du défunt, M. Télesphore Robert ; son frère, M. R. Robert, et MM. Aristide, Wilfrid et A. Robert.

Suivaient le cortège: MM. J.Marcil, B. Marcil, D. Brossard, B. St-Marie, J. M. Baucham, F. Martin, T. Martin, N. Damour, E. LeCavalier, R. Chartrand, A. Latour, J.B. Desrochers, E. Moffet, H. Bastien, G. Quesnel, R. Dubois, W. Brunet, J. Aubin, J. G. Thompson, O. Drolet, B. Globensky et autres.

LUCIEN BOYER VIENDRA A MONTREAL

Nous reverrons à Montréal au mois d'avril le fameux chansonnier de Montmartre, Lucien Boyer. Boyer est très connu à Montréal où il a déjà passé six mois avec son ancien copain, Numa Blès.

Dans une lettre à un ami, Lucien Boyer écrit qu'il veut venir à Montréal depuis longtemps et qu'il a enfin réussi à former une excellente troupe d'opérette qui l'accompagnera à Montréal le mois prochain.

Lucien Boyer a été mis au courant des événements les plus récents à Montréal et il a, paraît-il, préparé deux très chics revues qui seront jouées ici vers la mi-avril. Il aura aussi un très joli répertoire d'opérettes'

La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste

COMITE DE L'EXPOSITION DES TRAVAUX FEMININS

Ce comité informe les exposantes et les autres intéressées, que l'exposition aura lieu dans les derniers jours de mars. Elle sera inaugurée le 25 et sera ouverte au public pendant une semaine.

Tous les travaux devront être envoyés au Secrétariat de la Fédération, chambre 14, Monument National, et seront reçus du 10 au 16 mars inclusivement.

Toutes demandes de renseignements peuvent être faites à la même adresse ou en téléphonant à Main 4953. Une circulaire contenant toutes les conditions et informations au sujet de l'exposition et de la vente des objets, sera adressée ces jours-ci à toutes les personnes qui se sont déjà inscrites ou qui s'inscriront immédiatement.

Nous répétons, encore une fois, que toutes les femmes, sans distinction de nationalité, sont admises à ce concours, excepté celles qui font un commerce de ces travaux d'arts féminins, ce qui serait pour nos autres exposantes, une injustice.

Grâce à l'encouragement qu'il a reçu de tous côtés, le comité d'organisation prévoit que cette exposition remportera un grand succès.

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES EMPLOYEES DE MANUFACTURE.

L'assemblée du troisième dimanche de mars aura lieu par exception à la salle St-Pierre, rue Rose, près de la rue Panet, M. Alphonse Desjardins, président et fondateur de la Caisse Populaire de Lévis, sera le conférencier de ce jour.

Jeudi, le 7 mars, assemblée des conseillères et des zélatrices au secrétariat, chambre 14 du Monument National.

L'association travaillant toujours dans l'intérêt de ses membres continue de distribuer des listes d'enquêtes. Elle désire aussi qu'on veuille y répondre sous le plus court délai possible afin de faciliter le travail des conseillères.

Comme nous l'avons annoncé samedi dernier, nous ferons le troisième dimanche d'avril le tirage d'une montre en or. Les ouvrières Canadiennes-françaises catholiques sont invitées à prêter leur concours. Elles auront tout à y gagner, puisqu'en vendant un livret de 15 billets à 10 cents, et en rapportant le produit à l'association, elles auront droit depuis le 1er juin 1912 au 31 mai 1913, de retirer des bénéfices en temps de maladie; chaque bénéficiaire aura droit à dix jours à cinquante centins par jour.

Cette caisse temporaire et gratuite est établi pour aider les ouvrières éprouvées par la maladie et même pour donner l'avantage d'un repos lorsqu'il est prescrit par le médecin afin d'éviter une maladie plus sérieuse. Cette caisse est établie en attendant que nous ayons une caisse de secours comme celle organisée à St-Sauveur de Québec par les RR. PP. Oblats, pour les ouvrières de Québec.

(Section de la paroisse St-Eusèbe)

La première assemblée mensuelle de cette section aura lieu demain à 1 heure de l'après-midi, sous la présidence de M. l'abbé Robillard, curé, dans la salle du soubassement de l'église. Une causerie sera donnée par Mlle Laura Robert, 1ère vice-présidente de l'association.

(Section de la paroisse d'Hochelaga)

La quatrième assemblée mensuelle de la section d'Hochelaga, aura lieu à 3 heures et demie de l'après-midi, à la salle de l'école de la Nativité, rue St-Germain. M. l'abbé Chs. Beaudin, présidera. Le Dr Eug. Grenier, de l'Institut Bruchési, donnera la conférence, son sujet sera la "tuberculose", cette conférence sera accompagnée de projections.

Les dames patronnesses de ces deux paroisses sont respectueusement invitées.

COURRIER DE MONT-LAURIER

(Spécial à la PATRIE)

MONT LAURIER, 5.—La cérémonie du premier vendredi du mois a été rehaussée par la première communion de 42 enfants, âgés de sept ans. La messe fut dite par le Rév. J. A. Génier, curé de la paroisse. Ces jeunes enfants étaient accompagnés de leurs parents et de leurs amis qui ont bien voulu, eux aussi, prendre part au banquet eucharistique, de sorte que le nombre de communions fut très grand.

—La semaine dernière est décédée Barthélémy Huneault. Les funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

—Actuellement les travaux du pont marchent avec rapidité. Il y a toujours de vingt à trente hommes occupés au travail. Nous croyons pouvoir affirmer qu'à la mi-avril le pont sera terminé.

—Vendredi, le 1er mars, avait lieu une session de la cour de magistrat, sous la présidence du juge Goyette. Les causes entendues furent très nombreuses. Les principaux avocats étaient MM. Lalonde et Charette, tous deux de Mont-Laurier.

AVIS POSTAL

Le vapeur "Stanley" partira de North Sydney, le 9 mars courant, pour les Isles de la Madeleine, au lieu du 6, tel qu'annoncé.

Les mots "bon à manger" ne peuvent pas décrire les
"Kellogg's TOASTED CORN FLAKES"
10¢ A Pkg

SEANCE DU CONSEIL DU LONGUEUIL

Résolutions en faveur de la construction immédiate du canal de la Baie Georgienne. — La lettre de M. L.-A. Gauthier. — Etc.

(Spécial à la PATRIE)

LONGUEUIL, 5. — Sous la présidence de M. Etienne Benoit, maire suppléant, a été tenue hier soir la séance hebdomadaire du conseil de ville. Les échevins Gariépy, Jodoin, St-Mars, Gear et Cross étaient à leurs sièges.

L'échevin Gear a parlé en faveur du projet du canal de la Baie Georgienne et le conseil a décidé de députer les échevins Gear et Benoit à Ottawa le 14 de mars courant, date où un grand nombre de délégués de toutes parts doivent aller ensemble prier le gouvernement fédéral d'entreprendre le plus tôt possible la construction de cette nouvelle voie de navigation.

—Les requêtes de MM. Domina Lefebvre et P.-Z. Ste-Marie, le premier pour une licence d'hôtel et le second, pour une licence de magasin pour la vente de liqueurs, seront prises en considération le 25 de mars courant.

—En l'absence de l'échevin Lalonde, à la suggestion de M. Etienne Benoit, la lettre de M. L.-A. Gauthier qui devait être prise en considération dès la semaine présente, ne le sera que lundi prochain.

—L'échevin Gariépy est d'avis que les filtres de l'aqueduc sont devenus insuffisants et il veut que le conseil étudie incessamment la question d'en acheter d'autres.

L'échevin St-Mars dit qu'avant de faire des dépenses pour acheter de nouveaux filtres, la comité de l'aqueduc devrait se renseigner et renseigner le conseil sur la quantité extraordinaire d'eau qui se perd, on ne sait trop par quelles fuites. Ce dernier point est à élucider, dans l'opinion de M. St-Mars.

TRIBUNE LIBRE

Le collège des Gouverneurs du Collège des Médecins et Chirurgiens va-t-il protéger tous les membres?

M. le Rédacteur,

L'automne dernier, un jeune homme, employé par une compagnie, s'est fait blesser ; vite il appelle son médecin, médecin de la famille ; celui-ci fait les pansements, etc. ; mais bientôt survient un troisième personnage, le secrétaire de la compagnie, qui rencontre le père du jeune blessé et lui dit : "Faites soigner votre fils par tel médecin, c'est la compagnie qui paie, c'est ce médecin-là qui est le médecin de la compagnie." Or, le médecin désigné n'était pas le médecin de la compagnie.

Si notre pays est bien policé, et s'il n'y a pas de loi qui protège indistinctement tous les médecins, il est temps d'ouvrir les yeux et de lire la législation qui a été adoptée en France. Le Collège des Médecins de cette province devrait se hâter de la faire inscrire dans nos statuts.

La justice doit être pour tous, chacun doit avoir la liberté de se faire soigner par son médecin.

Voici ce qui est en vigueur en France :

LOI SUR LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

9 AVRIL 1898

"1o Le blessé a le droit de choisir son médecin et son pharmacien."

"2o Le patron est tenu de payer le médecin et le pharmacien choisis par le blessé ; "en aucun cas le Patron ne peut imposer un médecin à l'ouvrier."

"3o Le médecin de la compagnie, d'assurance n'a aucun droit spécial pour soigner le blessé ou pour établir le certificat de déclaration qui peut être fait par le médecin du blessé."

"4o L'hôpital ou les dispensaires ne peuvent en aucun cas être imposés au blessé. Celui-ci a tout avantage à se faire soigner chez lui, par son médecin habituel."

"5o Le Bulletin remis à la victime au moment de l'accident, sur lequel il est imprimé que le blessé doit se rendre chez le médecin de la compagnie pour faire viser ce bulletin, "n'a aucune valeur." Il peut être égaré ou même détruit par le blessé, sans qu'il perde aucun de ses droits à l'indemnité."

"6o Le domicile du blessé est inviolable (Art. 184 du Code pénal) ; aucun médecin, à l'exception de celui qui a l'autorisation du juge de paix, ne peut pénétrer dans le domicile du blessé sans son assentiment, même sous le prétexte de renseigner la compagnie d'assurance sur l'état du blessé."

Le gouvernement français a jugé bon de passer cette loi pour protéger une profession ; les gouvernements de notre pays et nos gouverneurs ne doivent-ils pas penser de même ?

Dr A. BOUILLON.

LA PERCEPTION DES IMPOTS

TORONTO, 5. — Les partisans de la réforme du système de taxation se sont présentés, samedi, chez Sir James Whitney, et ont causé avec lui des projets de réformes qu'ils préconisent.

Sir James Whitney s'est déclaré favorable, en principe, aux réformes proposées, mais il a dit qu'il ne fallait pas faire les choses à la hâte, quand il s'agit d'un sujet aussi important, il a donc invité les délégués à venir exposer leurs vues au comité dit "assessment committee", quand ce comité se réunira, l'automne prochain. Il les a assurés que leurs suggestions seraient alors prises en considération.

Les enfants ne prennent soin de rien!

S'ils étaient soigneux, ils oublieraient.

Avec la SPEARMINT de Wrigley c'est plus facile pour eux de prendre soin de leurs dents que de les négliger.

Si vos enfants la mâchent tous les jours, le frottement et le jus de la feuille de menthe conservent leurs dents indéfiniment.

En la mâchant ils facilitent aussi leur digestion. La plupart des enfants ne mâchent pas convenablement leurs aliments—ils ne produisent pas une salivation suffisante. Mâcher cette friandise aide à digérer les grosses "bouchées."

Et tout cela s'applique aussi à vous — Monsieur, Madame ou Mademoiselle.

Achetez-la à la Boite

chez tous les marchands. Elle coûte moins.

Offrez-en après les repas.

Faites en Canada.
Wm. Wrigley, Jr., Co., Limited.
7 rue Scott, Toronto, Ont.

Cherchez la Lance.

THE FLAVOR
WRIGLEY'S SPEARMINT PEPSIN GUM LASTS
THE FLAVOR LASTS

L'Arome qui Dure.

Le Meilleur Piano au Canada pour le Prix

Tous les pianos Lindsay sont faits d'après nos propres spécifications, et la garantie que vous recevez est celle d'un établissement dont le capital est de $1,000,000.

S'il en est qui doivent s'y connaître en fait de pianos ce doit être nous — car nous en achetons des milliers chaque année, et, comme nous le disons plus haut, le meilleur piano au Canada, en tenant compte du prix, c'est

"LE LINDSAY"

La caisse de ce piano est en noyer ou en acajou — les paiements peuvent se faire à conditions faciles.

PIANO AUTOMATIQUE $550

Le piano automatique Lindsay répond à un désir depuis longtemps ressenti dans beaucoup de maisons — vous pouvez en jouer — ainsi que tout autre membre de la famille. Notre modèle a 65 notes se vend $550, et à $625 nous offrons un piano dernier style à 88 notes avec tous les perfectionnements modernes que l'on trouve dans les instruments de haut prix — venez en essayer un vous-même.

C. W. LINDSAY, Limited

Magasin principal — 512 rue Ste-Catherine Ouest.
Magasin de l'Est — 394 rue Ste-Catherine Est.
Aussi magasins à Ottawa, Québec, Brockville.

$300.00

Paiements partiels.

Avec $10.00 comptant et $6.00 par mois

L'on peut se procurer ce magnifique Piano Lindsay.

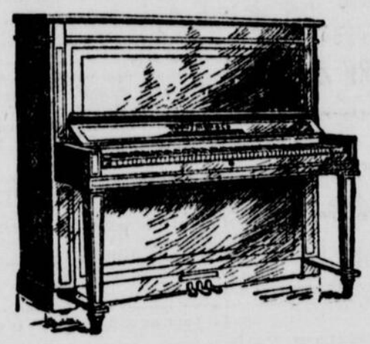

L'ENQUETE SUR LA FARMERS' BANK

(Service spécial de la PATRIE)

TORONTO, 5. — La première séance de la commission royale, présidée par le juge en chef Sir W. R. Meredith, qui a charge de faire enquête sur la faillite de la Farmers' Bank, a eu lieu, hier avant-midi. Le but de la séance n'était que de fixer la date des séances futures.

La séance prochaine aura lieu à Ottawa, le 13 mars. Le 18, la commission reviendra siéger à Toronto.

CHAMBRE DE COMMERCE

Le bill des tramways et la question des autobus.

Demain, le 6 courant, à 3.30 heures, la Chambre de Commerce tiendra son assemblée générale mensuelle à son siège d'affaires: No 76 rue St-Gabriel.

Deux rapports de comités seront soumis à cette assemblée : l'un ayant trait au service de moyens de transports à Montréal et amendant un projet fait par la ville afin d'être autorisée à défendre l'établissement d'autobus ou autre moyen de locomotion de ce genre; l'autre, au sujet du "Bill des Tramways".

Messieurs les membres, en général sont priés d'en prendre note.

EUCHRE-CONCERT

De l'Association des Employées de Magasins.

C'est jeudi prochain, 7 mars, à huit heures et demi précises, qu'aura lieu le euchre-concert organisé par "l'Association Professionnelle des Employées de Magasins", au profit de la caisse de Secours à la salle de l'arsenal du 65ème régiment, Ave. des Pins, sous le distingué patronage de M. et Mme V. H. Dandurant.

Pour assurer le bon ordre et éviter l'encombrement le comité a limité le nombre des billets.

Un orchestre de premier ordre se fera entendre pendant le euchre, immédiatement après la partie de cartes aura lieu le concert, dirigé par Mme McMillan puis viendra la distribution des prix.

Voici la liste des prix reçus jusqu'à ce jour :

Un prix de présence de $5.00 en or a été offert par M. et Mme U. H. Dandurant.

La maison Letendre et fils — Une pendule en bronze doré et porte-bijoux en ivoire.

M. J.-B. Baillargeon — Statue bronzée.

Maison Vallière — Miroir avec cadre doré.

O. Lemire & Co — Un magnifique buste.

Maison Granger Frère Ltd., rue Notre-Dame Ouest — Porte-bijoux en porcelaine.

Maison Granger, rue St-Paul — Service à liqueur en verre.

M. Ethier, marchand de nouveautés— Encrier en argent.

H. Scott, bijoutier — Porte-bijoux en verre.

Beaudry et Fils, bijoutiers — Une cuillère en argent.

Omer Deserre, marchand de fer —Un canif.

The Eastern Townships Manufacturing Co., St-Hyacinthe — Une boîte d'articles de toilette.

Hilina Waist Co., London, Ont.—Une blouse.

Mallouk Bros.—Un kimono en soie japonaise.

Imperial Oil Co., Ltd.—Une Chaufferette.

M. Marache, représentant de la maison J. W. David—Echarpe en crêpe de Chine.

M. A. A. Brodeur, "Fashion Dress and Waist Co., Ltd"—Une blouse de soie.

M. L. F. Benoit, représentant du Diamond Whitewear Co. Ltd, Trois-Rivières.—Une blouse blanche.

The National Skirt Manufacturing Co.—Jupon de soie noir.

Belding Paul Co.—Centre de table et sac en toile brodés.

Maison A. Lecompte—Bottines en velours noir, pour dame.

E. T. Reid Co., Toronto.—Un chèque

La maison Hudson-Summer a gracieusement offert les jeux de cartes qui serviront au euchre.

Les tallèyes sont donnés par "La Patrie" et "La Presse".

Madame H. Gérin-Lajoie—Une superbe plaque encadrée.

Mlle F. Maria, Prés. de l'Association—Un tableau.

Mlle E. Aimong, Trés. Caisse de secours—Urne en porcelaine japonaise.

Mlle E. Daoust, conseillère—Coussin peint sur satin blanc.

Mlle A. Gauthier, conseillère—Coussin peint sur satin jaune.

Mlle H. Trudeau, Trés.—Crucifix doré.

Un grand nombre de prix sont encore attendus, la liste en sera publiée après le euchre.

Le prix des billets est de 50 cts et chaque billets donne droit au tirage au $5.00 en or.

Les personnes qui désirent s'en procurer, peuvent s'adresser à la maison Ed. Archambault, marchand de piano, 312 rue Ste-Catherine Est; Mlle Marin, 6 rue Labelle ; Mlle Jolie, 547 St-André, Mlle Aimong, 179 Visitation ; Mlle Trudeau, 420 St-André ; Mlle Canut, 244 Ste-Elizabeth, Mlle Bessette, 501 St-Timothée ; Mlle Gingras, 580 St-André ; Mlle A. Gauthier, 45 rue de Lanaudière.

Robes Faites sur Commande
Pour toutes Occasions
ALFRED MULLER,
Tailleur et Couturier pour Dames,
1 Ave. du Collège McGill, Montréal.
29-2-5

LE CONGRES DE LA LANGUE FRANCAISE

(Spécial à La Patrie)

DESCHAMBAULT, 5 — Dimanche à l'issue de la messe le Rév. M. Lortie, du séminaire de Québec; le docteur Fiset et M. Adjutor Rivard, de Québec, ont donné une conférence sur le prochain congrès de la langue française qui se tiendra à Québec au mois de juin prochain. — L'assistance était nombreuse et tout le monde a paru beaucoup s'intéresser à cette belle œuvre.

TRAIN SPECIAL POUR EMPRESS

En vue du départ du R.M.S. "Empress of Britain" de St-Jean, N.B., vendredi, le 8 mars un train spécial composé de chars à bagage, wagons de première classe, wagons de première classe, wagons-restaurant et wagons-lits, laissera la gare Windsor à Montréal à 8.15 p.m., jeudi, le 7 mars, et se rendra directement à l'embarcadère à Saint-Jean-Ouest N.B. 8-3

FUNERAILLES DU NOTAIRE W.-H. COX

Les funérailles de M. W. H. Cox, N.P., ont eu lieu hier matin, à Saint-Léon de Westmount. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Gauthier. L'office funèbre fut chanté par le R.P. Doyle, S.J., assisté des RR. PP. J. E. Donnelly comme diacre et W. H. Hingston, comme sous-diacre.

Le deuil était conduit par MM. Patrick Cox et R. E. Cox, frères du défunt ; et John Graham, son beau-frère.

Suivaient le cortège : MM. Gérald Egan, H. J. Kavanagh, P. Wright, J. Dolan, J. Bormingham, F. J. McKenna, Alex. Johnston, G. McNally, W. H. Butler, F. Brown, M. Fitzgibbon, H. Baby, P. M. Wickham, D. McDonald, P. J. McCafferty, W. J. Hughes, Charles Duclos, W. P. Kearney, M. J. McCrory, R. B. Hutchison, Dr Harrison, F. H. Manley, O. S. Perreault, J. R. Nelson, F. D. Manley, Ve. M. Welp, Ltd, Bourque, C. E. Neill, J. C. Walsh, C.R., S. Cuddy, H. McLaughlin Dr F. J. Hackett, H. J. Trihey, J. O'Neil, W. M. Hackett, W. P. McRey, Geo. McAnally, H. Kerrin, J. Egan, J. Egan, J. Curran et M. A. Phelan.

MASSON VS MASSON

La Cour Supérieure entend de nouveau la cause relative à l'interprétation d'un testament.

OTTAWA, 5.— La Cour Suprême a entendu, hier, la cause de M. Léopold Masson, au sujet de l'interprétation de l'acte de substitution fait par l'hon. Joseph Masson, décédé en 1847.

C'était une réaudition qui avait lieu hier. La cause avait été plaidée une première fois, mais c'était devant l'hon. juge Gifard, qui est mort avant d'avoir pu rendre jugement.

Chaises Longues

Nous venons de recevoir d'Angleterre une consignation de chaises anglaises pour la bibliothèque, bien rembourrées et couvertes en bon maroquin.

Ces chaises sont très commodes, et présentent cette apparence riche et confortable qui a fait la réputation de la chaise longue anglaise dans le monde entier—

Elles seraient réellement une bonne valeur à $100.00, mais nous en ferons une occasion spéciale en les offrant à $80.00 chacun.

The G. A. Holland & Son Co.
519 RUE STE-CATHERINE OUEST

UNE TENTATIVE DE SUICIDE

Dans un train d'immigrants, à la gare de Foster.

(Spécial à la PATRIE)

SHERBROOKE, 5. — Un Ecossais, étranger au pays et voyageant dans un train d'immigrants, a attenté à ses jours dimanche matin, en se coupant la gorge au moment où le convoi quittait la gare de Foster.

Secouru à point par le Dr Slack, de Farnham, qui se trouvait à la gare à ce moment, le malheureux fut transporté à l'hôpital Victoria, Montréal, où il gît actuellement dans une condition grave, quoique non désespérée.

ON NE MORCELLE PAS LE LEGS MEURLING

Le maire Lavallée a reçu hier, une délégation de dames patronnesses de l'hôpital Ste-Justine, qui ont demandé de partager l'héritage Meurling de façon à avantager leur institution, mais le maire a expliqué que le produit de l'héritage sera affecté à la fondation d'un refuge de nuit gratuit.

Father John's Medicine

Sans égale comme tonique et reconstituant du corps. Fait de la chair et donne de la force. Guérit rhumes, affections de la gorge et des poumons, bronchite, asthme et consomption. Pas d'alcool ni de drogues dangereuses.

Prints by Gaslight

Il est facile de faire d'excellentes photographies avec le
VELOX

Il y en a de toutes sortes pour s'accommoder à tous les négatifs. C'est un papier fabriqué dans le seul but de répondre aux exigences des amateurs.

Votre marchand vous donnera ou nous vous enverrons un exemplaire gratuit du livre Velox.

CANADIAN KODAK CO., LTD
Bureau et fabriques
582-592 Rue King-O.
TORONTO, CAN.

MAIN 3644

Monsieur,

NOTRE machine de est la même que celles qu'emploient les grands manufacturiers employ ent pour faire vos chemises et vos autocols. Nous chargeons les prix suivants:
Chemises négligées 8c.
Chemises avec plastron 10c.
Faux-cols 2c.
Mouchoirs 1c.
Sous-vêtements, chacun 1c.
Bas et chaussettes chacun 1c.
Nous recommandons les bas et chaussettes de nos clients gratis.

Troy
Troy Laundry
Verdun Co., Ltd.
4 téléphones.

N'OUBLIEZ PAS DE LIRE LES PAGES DES PETITES ANNONCES DE LA PATRIE

COLONNE D'IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR

A. LAFRENIERE
Courtier d'immeubles.

$45000 Ste-Catherine Est, près St-Denis. Beau coin centre d'affaires. Comptant $16,000. Rapportant $3,500.

$28000 — Hutchison, près Mont-Royal. 6 logements de 8 pièces, finis bois franc, caves cimentées de 7 pieds, cour cimentée, ruelle appartenant au propriétaire, fournaises, fixtures électriques et gaz, neuf et moderne. Comptant $9,000.

$14500 Christophe-Colomb, près du Parc Lafontaine, pierre et brique solide. Comptant $4500. Balance $500 par année.

$12000 — St-Denis, près Mont-Royal. 2 logements et 1 garage d'automobile. Pierre et brique bâtie depuis 2 ans. Comptant $3,000.

$7000 — Notre-Dame Est, coin terminus des chars. A côté de l'hôtel Dupéré. Un beau cottage et terrain à côté de 139 pieds par 112 de profondeur. Peu de comptant.

$6650 — Delorimier, près Mont-Royal. Pierre et brique. Propriété toute neuve. Comptant $2650.

97 TERRAINS, dans Montréal-Est, conditions faciles. A vendre ou échanger.

Toujours en mains, terrains à échanger contre propriété, etc.

S'adresser par lettre ou personnellement à A. LAFRENIERE, 575 Marie-Anne Est. 7-6

PROPRIETES A VENDRE PAR

P. L. W. DUPRE & CIE
Constructeurs-experts

AVIS

Pressez-vous d'acheter avant que les compagnies de chemin de fer achètent.

7500 pieds de terrain à 60c, rue des Erables, près Mont-Royal.

$2000 — Rue Dorion, 2 logements Revenu $192.

$20000 — Rue Amity, 12 logements bien loués. Construction garantie.

$27000 — Ave. DeLorimier, 12 logements bien loués construction garantie, grandes caves.

N.B.— Plans et spécifications préparés gratuitement sur demande et surveillance des travaux à prix modéré, pour tous genres de constructions. Satisfaction garantie. Aussi examen de propriétés, règlement de feu, etc.

S'adresser à P. L. W. Dupré & Cie., constructeurs experts, 567 Ave. Delorimier. Tél. LaSalle 437. 6-3

MAGNIFIQUE propriété, façade en pierre, 2 étages, 2 logements, magasin, boutique de 2 étages, écurie à vendre d'ici à 30 jours. S'adresser 3204 St-Hubert, le propriétaire. 7-6

MAISON à vendre contenant magasin et logement rue Garnier $2000 Un vrai bargain. S'adresser Tourangeau et Courchesne, 319 Mont-Royal St-Louis 3094. 7-6

MONT-ROYAL près St-Hubert, maison pierre et brique solide centre commercial, 3 logements modernes. Peu comptant. Alp. Coallier. Tél St-Louis 3477. 6-6

PARC AVENUE, 2231, à vendre, 3 jolis plain-pieds, belle localité, nouveau système à eau chaude, plancher en bois dur, amélioration moderne. T. Lefebvre, 1502 St-Denis. 4-6

ROSE BOWER, Cottage à vendre, demi-détaché, sept chambres, bain, w. c., baignoire fixes dans le sous-sol, gaz, électricité. Pour les conditions, s'adresser 2154 rue Waverley. 7-6

2 MAISONS à vendre situées sur la rue Esplanade et St-Viateur, bois et briques, 6 logements 8 logements, 8 pièces chacun. Prix $6,000 chacun. Ecrire au casier 251 LA PATRIE. 3-6

$1950 Rue Dufferin près de Fleury, Mont-de-Grâce. 3 terrains 75 x 110, valant $800 chaque. Prix de vente, total $1950. Comptant. Tél. Est 1013. 6-6

$2200—Rue St-Hubert, No. 2106-2108, 2 logements. Revenu $240 par année, 25 x 110 terrain. $700 comptant, balance $103 par année. S'adresser 928M Hôtel-de-Ville. Tél. Est 6086. 6-7

$3300—Avenue Châteaubriand, jolie maison brique, 2 étages, 7 pièces, salle de bain, gaz, etc., partie comptant. Alp. Coallier, 2121 Châteaubriand. 6-6

$7400 — Rue Messier, près Mont-Royal, propriété neuve de 3 étages, bois et brique romaine, 6 logements, comptant $3,500. Rapport annuel $792. Pour conditions, téléphones à Est 1013 ou 78 St-Denis. 4-6

$27000 — Rue Ste-Catherine, côté nord, près Delorimier, 8 maisons, 3 étages, 2 magasins, 2 logements. Occasion exceptionnelle. — Alp. Coallier, 2121 Châteaubriand, St-Louis 3477. 4-6

CARTES D'AFFAIRES

Avocat

LAMOTHE & TESSIER, avocats, édifice banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3555. J. G. Lamothe, L.L.D., Camille Tessier, L.L.B.

Entrepreneur de Pompes Funebres

J.-A.-W. DUFAULT, entrepreneur de pompes funèbres, No 784 Ontario-Est, Montréal. Tél. Bell Est, 2323. Tél. Marchands 1704. 258-1-m-s-3me

Médecin

DR. J. M. MALCHELOSSE, spécialiste des maladies spécifiques et des voies urinaires, aussi tumeur, 412 Dorchester Est. 305-26

Notaire

BELANGER & BELANGER, notaires, (Léandre et Adrien), 30 St-Jacques. Tél Main 1808, Résidence, 240 Visitation, argent à prêter et achat de créances à bonnes conditions. 291-78.

Province de Québec, District de Québec, Cour de Circuit, No 8082. — Charles Alphonse Julien, demandeur, vs Edmond Lortie, défendeur, Le 14ème jour de mars 1912 à dix heures de l'avant-midi, au No 11 rue Boucher, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un chien à saxonne, etc. Conditions : argent comptant.

M. J. A. DocELLES, H.C.S.

Montréal, 5 mars 1912.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No. 21702.

G. E. Cartier, demandeur vs. G. Devaux, défendeur. Le 14ème jour de mars 1912 à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 557 rue St-Jacques en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en Show case, Safe, Cigares, etc.

Conditions: Argent comptant.

G. A. LAFONTAINE, H. C. S.

Montréal, 5 mars 1912.

MARCHE MORNE MAIS GENERALEMENT SOUTENU

LA MATINEE A LA BOURSE

Le marché a été très calme ce matin, plus calme encore qu'hier.

Le Dominion Steel s'est maintenu au-dessus de 59. Ventes: 50 parts à 59 1-4, 25 à 59.

Le Shawinigan: Ventes, 51 parts à 126.

Le Pacifique Canadien a été assez actif de 228 à 228 1-4. En clôture il cotait 228 1-2 à 3-8 ventes 300 parts.

Le Power, 2 parts à 190. Cours de clôture 191 à 190 3-4.

Le Détroit s'est vendu de 56 1-2 à 56 1-8. Ventes, 75 parts. Cours de clôture 56 1-2 à 56 1-8.

Le Ciment ordinaire s'est maintenu à 28. Ventes 205 à ce cours.

En clôture il cotait 29 à 28.

Le Ciment privilégié: 20 parts à 88 3-4. Cours 89 à 88 1-2 en clôture.

Le Plebeiu a été un peu plus fort de 118 1-2 à 119 1-4. Ventes: 50 parts. Cours à midi, 30, 120 à 119.

Le Toronto Ry s'est vendu à 135 1-2. Ventes: 36 parts. Cours de clôture 134 à 133 3-8.

Le Canners a été inactif de 62 1-2 à 60.

25 parts de Soo ont trouvé acquéreur à 135. En clôture il cotait 135 1-2 à 135.

La Crown Reserve: 50 parts vendues à 3.06. Cours de clôture 3.05 offert.

La Steel Company of Canada a été inactive. Cours à midi 30, 32, offert.

Le Rio: ventes 235 parts de 117 1-4 à 117 1-2. Cours à midi 30 117 1-2 à 117 1-4.

Le Textile ordinaire a été inactif, de 68 à 67.

L'Ottawa Railway, 50 parts à 149. Cours de midi 30; 149 à 148, 1-2.

Le Téléphone Bell, 5 parts à 147.

Le Penman's privg. 500 parts à 88.

Le Woods inactif de 135 à 132 1-2.

le Québec Ry négligé de 52 1-2 à 49 3-4.

Pas de ventes de Wayagamack ordinaire: obligations du Wayagamack, $2000 à 72.

La Spanish River s'est vendue de 41 1-2 à 41 3-4. Ventes: 85 parts.

Le Scotia 35 parts à 95.

Le Can. Car privilégié 53 parts à 105.

Le Mackay privilégié, 15 parts à 70 1-4.

Le Havana privilégié: 100 parts à 112.

Le Laurentide : Cours de clôture, à 170. Pas de vente.

Le Penman's privilégié, 500 parts à 88.

Le Street Ry., 10 parts à 232, livraison à 60 jours.

Dans les banques:

115 parts de Banque Union de 162 1-2 à 162. Cours de clôture 162 1-4.

Banque de Québec, 10 parts à 132

Banque Royale 95 à 232 7-8.

Banque de Montréal, 18 parts à 249.

Marchands, 14 parts à 197 1-4.

Obligations: Québec 3 100 à 77 1-4; 7000 à 77, Can. Cottons 1000 à 85.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.G. Beaubien et Cie, banquiers et agents de change, 104, rue St-François Xavier, nous fournissent le rapport suivant:

Montréal, 5 mars 1912.

STOCKS	Vend	Ach	STOCKS	Ach	Vend
Am. Asbesto pfd	...	...	Mack Com	...	82
			pfd	71	70½
B. R. Tel Co	147½	147	Mex. L. & P	82	81
B C Pk Cm	...	98	" pfd	...	...
" " A			M. & St P	135½	135
" " B			" pf	...	145
B Lake Ash pfd	...	...	M. L. H. & P	191	190½
Bart C P N	...	...	Mon Co Co M. Cot Ltd	47	...
Can Car	66	65½	pfd	101½	100¾
" pfd	105¾	105	Mt L. & M	...	...
Can Cemt	29	28	Mt St Ry	255	250
" pfd	89	88½	Mt St'l Wk	...	116½
Can Col Lt pfd	72	71¼	Mt Tel Co	...	...
Ca Converters	...	36	Nipissing	...	...
Can C Rub	...	86	Nor Ohio	...	...
" pfd	...	10	Nor W Ld	...	...
Can G Elec	...	...	Nor St'l & C	...	95
Can Pac	228½	228½	pfd	...	...
C Loco Co	51	...	Ogilv M Co	129	125
" pfd	...	...	pfd	...	...
Crown Res	...	3.05	Otta L & P	119	118½
Det Ele Ry	56½	56½	Paton Mfg	75	62
Dia Glass	...	55	Penm's Ltd	...	87
Do Can Co pfd	62¾	60	" pfd	...	85
D Coal pfd	...	...	Porto Rico	76	75½
D Iron pfd	...	102½	Quebec Ry	...	49¼
Do S Corp	59½	59	R & O Nav	120	119
Dom Pard	...	...	Rio de Jan	115½	115¼
D Tex Com	2	67	Rus Ca C	...	...
" pfd	...	...	Sao Paulo	194	193
Lui S t & A pfd	...	...	Sawyer Sag C	...	...
Duluth Sup	...	...	" pfd	...	...
E C P & P C	...	...	Shawinig	125	...
G Mig C G	...	100	Sherw Will	3½	...
" pfd	...	...	" pf	97	96¾
Steels of C	...	...	" pfd	87½	...
Hal Elec R	...	...	Toledo Ry	...	...
Havana E	...	...	Toronto Ry	134	133¾
" pfd	...	...	Tooke Bro.	38½	...
Ill Trac pfd	...	50	" pfd	88	...
Int Coal Co	...	...	Tr City pfd	...	...
" pfd	...	...	Twin City	107	106
Kam Sul pfd	...	...	" pfd	...	...
Laur Com	176	170	West India	...	...
Lot W G.	135	132½	Winpg Ry	...	...
Do pf	122	...	Winnipeg	...	...

VENTES DE L'AVANT-MIDI

S. W. Pf—5 à 96 1-4.

Pen. Pfd—500 à 88.

Cement, pf—40 à 89.

Merchants Bk—10 à 197 1-4, 1 à 197 1-4, 3 à 197 1-2, 1 à 197 1-2.

Bell Tél.—5 à 147.

Ott Pow.—30 à 149, 20 à 149.

Montreal Street—10 à 231.

Shawinigan—50 à 126, 50 à 126.

A. W.—25 à 36 3-4, 50 à 37.

Cem. Pfd—5 à 88 3-4, 1 à 88, 4 à 88.

Que.—10 à 132.

Iron—25 à 59 1-4, 25 à 59 1-4, 25 à 59, 25 à 59 1-4.

Car Pf. Pfd—50 à 105, 3 à 105.

Quebec Bds—2500 à 77 1-4, 5000 à 77, 2000 à 77.

Reserve—50 à 306.

Toronto—5 à 133 1-2, 5 à 133 1-2, 20 à 133 1-2, 6 à 134.

Shaw.—1 à 126.

Power—2 à 190.

Rio—25 à 115 1-4, 50 à 115 1-2, 25 à 115 1-2, 25 à 115 1-2, 50 à 115 1-4.

R. & O.—5 à 118 1-4, 5 à 119.

Détroit—20 à 56 1-2, 50 à 56 1-8, 20 à 56, 20 à 56 1-8, 5 à 56 3-4.

C. P. R.—25 à 228, 75 à 228, 50 à 228, 100 à 228 1-4, 25 à 228, 25 à 228 1-4.

Un. Bk—10 à 162 1-2, 10 à 162, 10 à 162, 15 à 162, 20 à 162, 5 à 162, 15 à 162 1-4, 5 à 162, 5 à 162 1-4.

Cem.—20 à 28, 8 à 28, 2 à 28, 175 à 28.

Roy. Bk—1 à 232 1-4, 20 à 232, 20 à 232 7-8, 1 à 232 7-8.

Scotia—25 à 95, 10 à 95, 25 à 95.

Winnipeg—10 à 257.

BOURSE DE BERLIN

Les cours se sont améliorés aujourd'hui. Les valeurs américaines ont fait preuve de vigueur.

A LA BOURSE DE NEW-YORK

Les cours étaient soutenus à l'ouverture ce matin.

Le Pacifique Canadien a gagné 3-4 p. et l'United States Steel sur des ventes d'un total de 2,500 parts a gagné 3-8 p. Le Sugar et l'U. S. Rubber ont réalisé aussi des gains peu importants.

COURSE DE NEW-YORK

Sir Rodolphe Forget, 23 rue Notre-Dame Ouest, nous fournit le rapport suivant:

Montréal, 5 mars 1912.

ACTIONS	Ouv	Haut	Bas	Clot
Am Cot Oil	69	69½	69	69½
Copper	...	...	...	...
Car Fdy	33½	34	33½	34
A Loco	104½	104½	104¼	104¼
Atchison	104½	104½	104½	104½
Am Smelt	73½	74¼	73½	74¼
A B Sugar	57¾	57¾	57½	57½
B & O	103	103¾	103½	103¾
B R T	80¾	80¾	80¾	80¾
C P R	227¾	228¼	227½	228¼
Erie	32¾	32¾	32¼	32¾
Gt Nor	131¼	131¾	131¼	131¾
Nat Lead	53¾	...	...	...
L & Nash	150¼	...	...	...
Le Pac	39¾	40	39¾	40
Mo Pac	106¾	...	...	...
Norfolk	118¾	119¼	118¾	119¼
Nor Pac	111¾	...	...	...
N Y Cent	116	...	...	...
N Y Gas	140	140¼	139½	140¼
Penn	129¾	...	...	...
Reading	155	156¼	155	155¾
Rubber	47¾	...	...	...
So Ry	28¾	...	...	...
So Pac	108¾	109¼	108¾	109¼
St Paul	108¾	108¾	108	108¾
U Pacific	163¾	164	163	163¾
U Steel	62¾	64¼	62¾	64¼
Utd	108¾	109	108¾	109
Soo Comm	...	...	...	...

VENTES DE L'APRES-MIDI

M. Power—3 à 190, 178 à 191

Ct Com—50 à 28 1-2

Cmt. Pf.—15 à 89

Merch Bk—16 à 197 1-2

Soo—5 à 135

Hal Bk—100 à 155

Ct Bds—500 à 100.

S. W.—40 à 37.

D. N.—15 à 59.

Bell Tel.—2 à 147.

Un. Bk—1 à 162 1-2.

Detroit—10 à 56 1-2.

Toronto—25 à 133.

BOURSE AUX MINES DE MONTREAL

MM. Fisher & Desilets, agents de change, 91 rue St-François-Xavier, nous font rapport suivant:

	Offre	Demande
Apex Porcupine	5	7 1-2
Bailey	1 7-8	2 1-8
Beaver Cons.	45 1-2	46 1-2
Buffalo	115	130
Chambers Ferland	12	13
City of Cobalt	10	12
Cobalt Lake	28	29
Cob. Silv. Queen	2	3
Comagas	660	680
Crown Reserve	302	310
Crown Chert	18	19
Dome Ext.	45	...
Great North	9	12
Hargraves	5	6
Hudson Bay	11.00	...
Jupiter Mines	43	45
Kerr Lake	275	300
La Rose	300	300
McKinley Dar. Sap.	180	188
Nipissing	18	21
North Cob. Exp.	618	21
North Ont. Exp.	...	...
Nova Scotia	3 1-2	6
Pearl Lake	18	21
Peterson Lake	6 1-2	7 1-4
Porcupine Gold Reef	5	8
" Gold (Vipond)	41	46
" Imperial	5 1-4	6
Tisdale	2 1-2	3 1-2
Preston East Dome	9 1-2	10 1-2
Rea Cons	80	87
Right of Way	9	11
Rochester	1 7-8	2 1-4
Silver Leaf	7	7 1-2
Standard Gold	19	...
Temiskaming	35	36
West Dome	35	50

RAPPORTS DE PLACEMENTS

Valeurs canadiennes:

	Clô	Div	Rendement. P.C.
Bell Téléphone	146	8	5.47
Can. Cottons priv.	70	6	8.57
Can. Pacific Ry.	227	10	4.40
Détroit	56	5	8.92
Dom. Coal priv.	111	7	6.30
Dom. Steel Corp.	59	4	6.78
Dom. Textile ord.	67	5	7.46
Do priv.	101	7	6.93
Dom. Iron priv.	102	7	6.86
Halifax Street	155	8	5.16
Montreal Street	231	10	4.32
Toronto Street	133	8	6.01
Twin City R. T. Co.	106	6	5.66
Illinois priv.	90	6	6.66
L. of Woods com.	133	8	6.01
Montreal Power	190	8	4.21
Mont. Telegraph	145	8	5.51
Montreal Cotton	150	7	4.66
Minn., St. Paul & Soo	132	7	5.26
Mackay com.	82	5	6.09
Do priv.	70	4	5.71
Northern Ohio	56	4	7.14
Ogilvies com.	125	8	6.45
Do priv.	121	7	5.78
R. & O. Nav. Co.	119	8	6.72
Penmans, Ltd.	56	4	7.14
Shawinigan W. & P. Co	126	5	3.96
La Rose	3 7-8	8	10.25
Valeurs de New-York:			
Amal. Copper	69	2	2.90
Amer. Smelters	74	4	5.40
Amer. Sugar	118	7	5.93
Anaconda	36	3	5.55
Atchison	105	6	5.71
Can. Pacific Ry.	227	10	4.40
St. Paul	104	5	4.62
Louis. & Nash.	155	7	4.51
Gt. Northern priv.	131	7	5.34
Minn. St. Paul & Soo	134	7	5.22
N. Y. Central	111	5	4.50
North. Pacific	118	7	5.93
South. Pacific	110	6	5.45
Pennsylvania	122	6	4.91
Reading	156	6	3.84
Union Pac	165	10	6.06
U. S. Steel com.	72	5	6.66
do priv.	108	7	6.48

LES BESTIAUX

Les bestiaux se vendent très cher ce moment, car la récolte n'a pas été aussi abondante que d'habitude; le grain s'est vendu si cher que les fermiers ont mieux aimé le vendre que de l'employer à engraisser leurs animaux.

Les jeunes bouvils de 1ère qualité se vendent $3, $3.50 et $10 pour les quatre quartiers, les 100 livres.

Les taureaux se vendent $2.00 par 100 livres moins cher.

Les vaches se vendent aussi $2.00 de moins par 100 livres: $7.50, $8.00 et $8.50.

Les veaux, inspectés aux abattoirs par les officiers du gouvernement sont très chers. Ils se vendent $10.00, $11.00 et $12.00 les 100 livres. Quelques-uns se vendent jusqu'à $15.00 les 100 livres.

Les moutons 1ère qualité $11.00 les 100 livres. 2ème qualité $10.00.

Les porcs $10.50 à $11.00 les cent livres.

L'inspection faite aux abattoirs par les officiers du gouvernement est très minutieuse et le public peut manger cette viande sans crainte.

N'OUBLIEZ PAS DE LIRE LES PAGES DES PETITES ANNONCES DE LA PATRIE.

RECETTES DE LA PROVINCE D'ONTARIO

Les dépenses de la province d'Ontario pendant l'année fiscale qui s'est terminée en octobre 1911 se sont élevées à $18,983,297 en y ajoutant les dépenses statutaires de $3,645,361.

Au début de l'année les balances des banques s'élevaient à $3,177,589, tandis qu'à la fin de l'année il n'y avait que $1,503,917 au crédit; les recettes durant l'année se sont élevées à $12,229,555 ou $1,673,672 de moins que les dépenses sur le total des recettes, $2,858,701 ont été réalisées au moyen de la vente des obligations et des actions, et aussi de propriétés, affectant ainsi le rapport de l'actif et du passif, le reste $9,370,-834 provenant des sources ordinaires, et reellement classé comme revenu.

Le gouvernement a réalisé bien près de 3 millions en vendant des debentures et en vendant des propriétés de prison et d'asile. D'où proviennent les $9,370,834 qui restent ?

Les subsides et les dons du Dominion entrent en ligne de compte pour $2,261,758 ou $261,000 de moins que $1 par tête d'habitant d'après le recensement du Dominion l'année dernière. Le Dominion a aussi payé de l'interêt sur le fonds de l'Ecole commune, cet interêt s'élève à $74,-671 tandis que les dépôts spéciaux, etc., ont augmenté le revenu de $57,613, soit en tout $132,284. Ces dépôts spéciaux s'élevant maintenant à $1,442,000 s'élevant maintenant de 18 banques, dont $25,000 à la Farmers Bank.

MARCHE DE CHICAGO

Ce tableau nous est fourni par S. S. Backe & Cie, 2a rue Hôpital.

Ouv.	Hausse	Baisse	Midi
BLE — Mai:			
103 5-8	103 3-4	103 3-8	103 1-2 5-8
BLE — Juillet:			
97 3-4	97 3-4	97 1-2	97 5-8
MAIS — Mai:			
71 1-8	71 1-8	70 7-8	70 7-8-71
MAIS — Juillet:			
71 1-4	71 1-4	71	71 1-8
AVOINE—Mai:			
52 7-8	53	52 3-4	53
AVOINE—Juillet:			
49	49	48 7-8	48 7-8
PORC —			
Mai	1572	1575	1572 1575
LARD—			
Mai	935	935	930 930
Juillet	950	950	950 950
COTELETTES—			
Mai	875	875	875 875
Juillet	882	882	882 882

HORS LISTE

	Offre	Dem.
Belding-Paul Com.	30	34
do Pfd.	89	91
Breweries Pfd.	92	94
do Bds.	102 1-2	103 1-2
Canadian Power	45	47
do Bds	78	78 1-2
Hillcrest Com.	25	26
do Pfd.	80 1-2	81 1-2
Hollinger	11.05	11.25
Lachine 5 p.c. Bds	103	104 1-2
Mex. Northern Power	19 1-4	19 3-4
do Bds	61	63
Price Bros., Bds	85	85 1-2
Spanish River	41 3-4	42
Tramways Stock	50	52
Wayagamack Com.	34 5-8	35
do Bds	72 3-8	72 5-8
Western Can. Power	57 3-4	58 1-2
do Bds	89	89 1-4
Tramway Debentures	83 1-4	85
National Brick	38	40
Tramway & Power	32 1-2	33

VENTES:—

Belding Paul—2 à 32 1-2, 3 à 35

Spanish River—1 à 42, 35 à 42 1-2, 50 à 41 3-4

Tramway—100 à 50 1-4, 17 à 50

Tramway Debentures—$13 à 84

Wayagamack Bds—2,000 à 72

L'ARENA DE TORONTO

On prévoit un grand succès pour cette entreprise.

L'Arena Gardens Co., de Taronto, est appelée à avoir un avenir plus brillant que l'Arena de Montréal, a déclaré M. Northey, secrétaire de l'Arena de Montréal. En donnant les raisons de cette déclaration, M. Northey a discuté les conditions à Montréal, et l'histoire de l'Arena de Montréal.

Les conditions existant avant 1898 n'était pas très satisfaisantes pour les fervents du hockey.

On ne pouvait utiliser qu'une seule patinoire pour ce spott. Dans cette enceinte on ne pouvait recevoir que 2,200 personnes, et sur ce nombre, la préférence pour les billets était donnée aux porteurs de billets pour la saison de patinage. Maintenant, comme la plupart de ceux qui aiment à voir un match de hockey ne patinent pas, vous pouvez voir que la moyenne des enthousiastes du hockey avait très peu de chances de voir une joûte pendant la saison.

Les conditions étaient si mauvaises, qu'en 1898 une compagnie a été formée, et l'Arena a été construit. Il a été ouvert en 1899, et pouvait contenir 4,400 personnes assises, soit en tout 6,500 personnes. Une fois il contint même 7,000 personnes.

"Quand avez-vous commencé à utiliser l'Arena pour autre chose que le hockey?" demandait-on.

"La première année. Pendant le printemps et l'automne de 1899, nous avons eu des représentations de vaudeville et d'opéra. Puis le printemps suivant un concours hippique, et depuis cette époque il y en a un tous les ans.

On demande aussi constamment à louer l'Arena pour des récitals, des concerts et autres événements musicaux. Nous avons eu nombre d'expositions d'automobiles, d'expositions de fleurs, etc.

"A quel égard dites-vous que Toronto aura l'avantage ?"

"Toronto profitera de notre expérience. L'Arena de Montréal a été la première patinoire pour hockey exclusivement en Amérique et probablement dans le monde entier. En ce qui est des pavillons de rafraîchissements, nous n'en avons pas aménagés dans les plans originels de la bâtisse et il serait difficile de le faire maintenant. Ces pavillons sont très désirables et la Cie de Toronto en reconnaîtra l'importance; on peut en tirer de bons profits.

"L'Arena de Montréal a réalisé de bons profits en tenant compte du montant du capital placé. Il y a tout lieu de croire que l'entreprise de Toronto obtiendra un grand succès.

C'est la Banque Internationale du Canada qui va servir de banquier à l'Arena Gardens Co. de Toronto.

COURSE SUR UNE BANQUE A NEW-YORK

(Service spécial de la PATRIE)

NEW-YORK, 5 — Plusieurs centaines de personnes très excitées ont assiégé la banque Moritz et Max Rosett, aujourd'hui, dans le but de retirer leurs épargnes. La banque est en faillite et ses affaires soutre entre les mains du liquidateur du gouvernement.

BOURSE DE PARIS

Le 3 p.c. a clôturé à 94 francs 63 1-2c à terme.

Change sur Londres, 25 francs 24 1-2 centimes pour chèques.

Taux d'escompte privé 3 1-8 p.c.

Les cours ont été fermes en général.

BOURSE DE LONDRES

L'argent a été abondant et les taux d'escompte calmes. La plupart des valeurs actives ont gagné du terrain. Les valeurs américaines ont été fermes et en hausse pendant la matinées. En clôture, marché ferme.

GRATTE-CIEL SUR LE SITE DE L'HOTEL ALBION

Sir Thos. Shaughnessy a fait approuver, ce matin, les plans de l'édifice qu'il veut faire construire rue McGill, sur l'emplacement où s'élève le vieil hôtel Albion. Cet édifice qui servira à l'installation de bureaux aura d'x étages et coûtera $200,000.

SUCCURSALE DE LAZARE FRERES ICI

La grande banque européenne de Lazare Frères qui a des établissements à Londres, Paris et New-York a décidé d'ouvrir une succursale en notre ville. M. Frederick Perry, de Londres, représentera la maison Lazare Frères au Canada; les quartiers généraux seront à Montréal. M. Perry est parti hier pour Toronto, il va passer environ deux mois dans les provinces de l'Ouest. A son retour il ouvrira la succursale de Montréal.

DANS NOS BANQUES

Au cours du mois dernier le fonds de réserve de nos banques a été augmenté de $1,233,471, ce qui représente 89,65 p. c. du capital versé; quant au chiffre des billets des banques en circulation il a sensiblement diminué. Cette diminution a été de $13,971,784, cependant le chiffre de la circulation cette année dépasse de $10,955,450 celui de la circulation au mois de janvier de l'année dernière.

Pour les dépôts du public, en comptes courants, il y a eu diminution de $18,083,731. Les dépôts du public portant intérêt sont en augmentation de $5,778,242. Nous constatons également une diminution de $3,557,173 aux dépôts reçus ailleurs qu'en Canada.

Le total des espèces et des billets fédéraux en caisse est inférieur de $439,739 à l'encaisse de fin décembre, et par suite du ralentissement des affaires, les billets et chèques sur autres banques sont en diminution de $12,181,826.

Les dépôts et balances dans d'autres banques en Canada sont en diminution de $33,339. Les obligations des gouvernements sont en diminution de $84,906; celles des municipalités sont en augmentation de $336,329 et les autres valeurs mobilières, en augmentation de $327,709.

Les prêts à demande remboursables en Canada accusent une diminution de $857,360 et ceux remboursables ailleurs, une diminution de $11,235,487. Les prêts courants sont en augmentat on de $1,063,071, qu'il faut attribuer aux paiements que les commerçants en gros ont eu à faire pour leurs nouvelles importations, ce qui nécessite une demande d'escompte assez forte de leur part.

En résumé, le passif des banques a diminué, pendant le mois de janvier, de $30,654,848, tandis que l'actif a diminué de $26,524,740.

COMPAGNIE MINIERE EN LIQUIDATION

La Cie M. Reddick Larder Ltée, a été déclarée hier en liquidation. M. Sawyer, d'Ottawa, liquidateur, a annoncé que le passif de la compagnie était de $12,000 et l'actif de $50,000.

Les ingénieurs avaient fait de bons rapports, mais les fonds nécessaires à l'exploitation faisaient défaut.

Les directeurs ont cru que le meilleur moyen de se tirer de cette mauvaise passe était de déclarer la liquidation.

On espère cependant sauver la mine avant d'être forcé de recourir à la vente. Les créanciers se réuniront le 8 mars à Ottawa.

DINER ANNUEL DE LAYTON BROTHERS

Le diner annuel qu'offrent MM. Layton Frères a leur personnel et à leurs amis a eu lieu hier soir à l'Edinburgh Café. Cinquante personnes y ont pris part, M. P. E. Layton, présidait.

En proposant le toast à la maison Layton, M. George Brown a fait remarquer qu'il était employé depuis plus de 25 ans dans la maison et a fait un très beau tableau des progrès énormes faits par la maison.

Il y avait aussi un programme musical; solo de piano par Mlle Hilda Brown, chant par Mlle C. Masse et MM. Boulter, Dufresne, Hambet, Layton, Lee, McDowell et O'Hara.

AVIS IMPORTANT AUX CONTRACTEURS ET AU PUBLIC

Choisissez vos Manufactures pour l'intérêt de votre Commerce

Il nous fait plaisir l'annoncer qu'à partir du 1er mars 1912 les portes de nos manufactures seront ouvertes à l'avantage des contracteurs et du public, pour la fabrication de portes, fenêtres, cris de bœuf, bucarnes, etc., piédestal, balustrade, colonnes pour portique, galerie, balcon, etc., etc., à des prix défiant toute compétition.

Certain d'avance de donner satisfaction à tous ceux qui, dans leur intérêt, voudront nous favoriser de leurs commandes, lesquelles recevront toute notre attention.

Pour tout autre renseignement, adressez-vous à

LEEMAN HOWARD,
Papineauville, Qué.
5-7-9 mars

Placements d'une sécurité absolue

Quelque événement qui se produise sur les marchés financiers, l'argent placé en obligations de bonne nature est autant en sûreté qu'un navire dans le port.

Bien des spéculateurs ont été sauvés de la ruine, quand un grand nombre de valeurs étaient affectées, simplement par les obligations qu'ils détenaient et qui agissaient comme une ancre.

Nous conseillons pardessus tout au petit capitaliste d'éviter la spéculation; ce qu'il lui faut c'est un **placement sûr**, rapportant 5 ou 6 pour cent et présentant une **garantie absolue pour son capital.**

Nous vous enverrons avec plaisir sur demande, notre petit livre qui vous donnera une foule de renseignements sur des placements de cette nature.

Royal Securities Corporation Limited

164 rue St-Jacques, Montréal

Toronto Québec Halifax

Ottawa Londres, Ang.

4-5-6-7-8-9

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence de terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoir—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien, aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead.

TEMPÉRATURE

TORONTO, 5.— Aujourd'hui et demain, beau et froid.

PRONOSTICS et TEMPERATURES Victoria, clair, 36-34 ; Calgary, clair 16-6 ; Winnipeg, clair, 24-0 ; Port-Arthur, clair, 18-8 ; Parry-Sound, clair, 18-16 ; Toronto, clair, 18-6 ; Ottawa, clair, 16-6 ; Montréal, 10-2 ; Québec, clair, 10-6 ; Pointe-au-Père, clair, 10-8.

Les chiffres de la température, pour Montréal nous sont fournis par M. R. de Meslé, xérant de Hearn & Harrison, 10 et 12 Notre-Dame Est.

Maximum, aujourd'hui	9
Minimum, aujourd'hui, sous zéro	3
Maximum, l'an dernier	16
Minimum, l'an dernier	0
Pression barométrique	30.66

LE TEMPS QU'IL FAIT AU CANADA. Il fait beau et froid, ce matin, dans tout le Canada. Une perturbation se forme au-dessus du golfe du Mexique.

CALENDRIER. Demain, 6 mars 1912, 66e du jour, sainte Perpétue et sainte Félicité, martyres. Lever du soleil, 6 h. 33 m. Coucher du soleil, 5 h. 33 m.

EPHEMERIDES. Le 5 mars 1911, mort d'Antonio Fogazzaro, célèbre écrivain italien.

CONFERENCE PAR LE R. P. GRANGER

Le R. P. Granger, qui prêche le Carême à Saint-Jacques, fera une conférence aux dames de cette paroisse, mercredi après-midi, à 3 heures.

"Le théâtre," tel est le sujet qui a été choisi par l'éloquent prédicateur. Les trois points qu'il développera seront:

1o. Règles pratiques concernant le théâtre et les vues animées.

2o. Que faut-il penser du théâtre moderne et des vues actuelles"

3o. Que faut-il penser de l'habitude du théâtre et des vues?

L'ASSEMBLEE ANNUELLE DU CLUB CHAPLEAU

Cet après-midi, à quatre heures, au St-Lawrence Hall, rue Craig, sera tenue l'assemblée annuelle du Club Chapleau.

Tous les membres sont priés d'y assister.

M. WANKLYN EST L'HOTE DU DUC

M. F. L. Wanklyn, l'assistant du président du Pacifique Canadien, a pris possession de ses bureaux vendredi dernier, à la gare de la rue Windsor. On a mis les anciens bureaux de M. Hayter Reed, le directeur du service des hôtels du C.P. R., à la disposition de M. Wanklyn. L'ancien commissaire de la ville de Montréal est allé à Ottawa samedi par affaires et, pendant son séjour dans la capitale, il a été l'hôte de Leurs Altesses Royales, le duc et la duchesse de Connaught.

LE CHOIX OFFICIEL DE M. C.-H. GODFREY

L'association des citoyens s'est réunie, hier après-midi, et a ratifié, à l'unanimité, le choix de M. C.H. Godfrey, comme candidat au poste de contrôleur de la cité. Ceci n'était plus qu'une formalité, car il était entendu que le comité qui avait été chargé de trouver un candidat avait toute liberté pour faire son choix.

M. Godfrey est donc le candidat de l'association des citoyens, le candidat de la chambre de commerce et le candidat du "Board of Trade".

La réunion de l'Association, était présidée par l'hon. Alphonse Desjardins, en l'absence de M. Charles Chaput, le président de l'association, qui était retenu chez lui par une légère indisposition. M. James Morgan, qui a été absent de la ville pendant un certain temps, est de retour, et il avait tenu à être présent.

L'ex-contrôleur Wanklyn a déclaré aux membres du comité des citoyens qu'il approuvait le choix de M. Godfrey, qu'il avait confiance en lui et qu'il était prêt à faire tout en son possible pour assurer son élection.

PARLEMENT MODELE

Un caucus des députés ministériels du Parlement Modèle aura lieu ce soir, à huit heures précises, dans les salles de l'Université Laval.

MORT SUBITE DE L'AVOCAT BABSON

(Service spécial de la Patrie)

BOSTON, 5—Thomas M. Babson, avocat de la ville de Boston, est mort subitement, hier soir d'une syncope. Il était âgé de 65 ans.

LE PORT DE MONTREAL

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 5.—Les membres de la Commission du port de Montréal et des délégués de la "Shipping Federation" sont arrivés à Ottawa à midi et auront, cet après-midi, une entrevue avec le ministre de la marine.

LES COURS DE L'APRES-MIDI

La maison R. Forget nous fournit les renseignements suivants :

5 Ciment priv. 89; 10 Ottawa Ry. 149; 5 Soo 135.

Cours—Steel 59 à 59 1-4; Ciment ord. 28 à 28 1-2; Rio 115 1-2 à 114 3-4; le Richelieu 119 à 119 1-2; le Power 191 à 190 1-2.

MESAVENTURE

(Service spécial de la PATRIE)

DETROIT, Mich., 5. — Presque morts de froid et de faim et les pieds gelés, deux Chinois, ont été découverts dans un wagon à marchandises où ils se cachaient. Ils ont été conduits à l'hôpital et les médecins sont d'avis qu'il faudra leur amputer les pieds à tous deux.

James Hamilton sur la sellette

Le jeune mécanicien qu'on veut tenir responsable de la collision meurtrière de Saint-Vincent de Paul laisse entrevoir le plan de sa défense. Les témoignages.

L'enquête préliminaire sur les quatre accusations d'homicide portées contre James Hamilton, le jeune mécanicien en charge de la première locomotive du convoi venant de Québec, lors de la fatale collision du 8 janvier dernier, et que le jury du coroner a tenu responsable de ce terrible accident de Saint-Vincent-de-Paul, au cours duquel plusieurs personnes perdirent la vie, s'est ouverte ce matin devant le juge Leet.

Deux témoins à charge ont été entendus. Ce sont MM. W.G. Stenason, assistant inspecteur de freins à air pour la compagnie du Pacifique Canadien, et Arthur Smith, surintendant de la division de Québec, pour la même compagnie.

Le premier a expliqué le fonctionnement des freins automatiques sur les convois de voyageurs. La transquestion de ce témoin par Mtre N.-K. Laflamme a démontré quelle serait probablement, dans ses grandes lignes, la défense de l'accusé.

Ce dernier prétend prouver que la locomotive No. 102, qu'il conduisait lors de l'accident, était en mauvais ordre ; que la veille au jour fatal, cette locomotive avait traîné un convoi de marchandises, de Montréal à Trois-Rivières, et qu'alors les freins n'auraient pas bien fonctionné ; que l'accusé, lorsqu'on lui a ordonné, à Trois-Rivières, le matin avant la collision, de prendre la direction de la locomotive en question pour remonter à Montréal avec le train de voyageurs, aurait protesté, alléguant que la locomotive était défectueuse, mais qu'on l'avait, malgré son hésitation, forcé à obéir.

Au cours de la transquestion de M. Smith, le second témoin, la défense a allégué et tenté de prouver que quelques secondes avant la collision Hamilton avait averti par un signal le mécanicien de la seconde locomotive, que les freins de celle qu'il conduisait ne fonctionnaient pas, et qu'il avait été compris, car on lui avait répondu par deux coups de sifflets, un long et un court, ou deux coups courts, ce détail n'étant pas certain.

Le témoin Smith n'a pu répondre à cela, car il ne connaît rien de l'accident, personnellement.

L'enquête a été ajournée à lundi prochain.

Le nouveau consul M. Bonnin est en route pour Montréal

M. Bonnin, consul général de France au Canada, dont la PATRIE annonçait, exclusivement, la nomination, l'automne dernier, est à bord de "La Provence", de la Compagnie Transatlantique. Le nouveau représentant de la République Française au Canada sera donc à Montréal dans quelques jours.

Le conseil d'Ottawa abolit la commission de l'aqueduc

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 5 — Par le vote du maire, le conseil de ville a décidé, hier soir, d'abolir la commission de l'aqueduc, la seule qui ait survécu à la nomination du bureau de contrôle. Le vote a été de 11 à 11.

Tous les échevins canadiens-français ont voté contre la proposition.

Le siège du gouvernement chinois sera transporté de Nankin à Pékin

(Service spécial de la PATRIE)

NANKIN, 5 — Afin d'y rétablir l'ordre et le bon gouvernement, le docteur Sun-Yat-Sen et ses conseillers se rendront à Pékin, qui sera, pour quelque temps du moins, la captiale de la république.

On a fait des plans pour le transport à Pékin des bureaux de l'administration républicaine.

Le docteur Sun-Yat-Sen, le président intérimaire, et le vice-président Li-Yuen-Heng seront accompagnés de tous les ministres et des membres de l'assemblée nationale. Les personnages officiels seront accompagnés d'une armée de 2,000 hommes et d'une garde choisie de 90 hommes.

On croit que le transport du siège du gouvernement à Pékin aura pour effet de faire cesser la révolte dans le nord du pays. Dès l'arrivée à Pékin, Yuan-Shi-Kai sera intronisé président de la république. Le docteur Sun-Yat-Sen a confiance que Nankin restera en paix pendant son absence.

Le conseil de Laprairie cède en faveur du Boulevard Edouard VII

(Spécial à la PATRIE)

LAPRAIRIE, 5 — Le conseil municipal de Laprairie vient enfin d'homologuer le procès-verbal relatif à la construction du Boulevard Edouard VII, dans la partie comprise entre cette paroisse et Saint-Lambert. Cette décision arrive après huit mois de discussion, de pourparlers, de difficultés de toutes sortes.

M. Georges Simard, président du comité canadien de la route internationale, assistait à cette séance et y a pris la parole. Les explications qu'il a données ont fait disparaître les dernières hésitations de ceux qui refusaient encore de se prononcer.

Les travaux commenceront par Saint-Lambert d'abord, de façon à ce que les cultivateurs aient l'avantage de se rendre dès le printemps prochain à Montréal par une bonne route macadamisée.

MENACES DE MORT CONTRE LE R. P. VAUGHAN

NEW-YORK, 5 — Les socialistes, irrités de voir leurs doctrines dénoncées par le R. P. Bernard Vaughan, S. J., de Londres, prédicateur du carême à la cathédrale St-Patrice, lui envoient chaque jour des lettres anonymes, le menaçant de lui faire un mauvais parti, s'il ne quitte pas New-York immédiatement pour retourner en Angleterre. Le savant jésuite ne se laisse pas intimider et entend bien continuer le cours de ses conférences.

GRANDE BATAILLE EN TRIPOLITAINE

(Service spécial de la PATRIE)

DERNA, Tripolitaine, 5. — Au cours d'une grande bataille qui a eu lieu près d'ici, les Italiens ont perdu 150 hommes. Les pertes des Turcs et des Arabes qui ont été mis en déroute sont encore plus considérables.

CES CAS DE PICOTE DANS UN COUVENT

Le docteur Pelletier, secrétaire du bureau d'hygiène provincial, a refusé ce matin de nous localiser le couvent où il y avait actuellement 16 cas de variole, disant que les inspecteurs du gouvernement étaient saisis de l'affaire. Tout ce qu'il s'est contenté de nous dire, c'est qu'il n'y avait pas de danger immédiat pour Montréal.

POUR HATER L'ENREGISTREMENT DES NAISSANCES

Le retard apporté à l'envoi des rapports de naissances à l'hôtel de ville, a engagé le Dr Ls. Laberge à recommander aux contrôleurs de la ville, de rétablir l'ancienne allocation de 25c pour chaque naissance rapportée.

LES ASSISES DE TROIS-RIVIERES

(Spécial à la PATRIE)

TROIS-RIVIERES, 5. — A 4 heures, hier après-midi, le grand jury de la Cour d'Assises a déclaré qu'il y avait matière à procès dans les causes suivantes :

Nap. Biron, pour avoir obtenu illégalement la mise en liberté d'un prisonnier ;

Noé et Pierre Hamelin, accusés de vol avec effraction ;

Pierre Boisvert, vol avec effraction....

MORT SUBITE D'UN SOUFFLEUR

Le souffleur du théâtre des Nouveautés, André Louvel, âgé d'environ 30 ans, a été trouvé mort dans son lit, ce matin à sa pension, 64, rue Ste-Catherine-Est. Le corps a été transporté à la morgue.

L'HON. M. WOOD

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 5. — M. Rodolphe Boudreau, greffier du Conseil Privé, partira cet après-midi pour Fredericton où, demain, il fera prêter serment à l'honorable M. Wood, le nouveau lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick.

LES ECOLES DU KEEWATIN

ON NE S'EN OCCUPERAIT PAS DANS LE DEBAT SUR LES FRONTIERES DU MANITOBA.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 5. — L'impression se confirme que les libéraux, pas plus que les conservateurs, ne feront intervenir la question scolaire dans le débat sur les frontières du Manitoba. On assure que c'est l'attitude qu'il a été convenu de prendre à une récente réunion des députés libéraux. L'opposition aurait résolu d'agiter autant que possible l'opinion de la province de Québec au moyen des journaux, mais de ne prendre aucune initiative au Parlement.

IL PLAIDE NON CULPABILITE

LE PROCES D'ALBERT GINGRAS, QUI FUT OFFICIER RAPPORTEUR DANS MAISONNEUVE, EST REMIS AU 11 MARS.

Le procès d'Albert Gingras, officier-rapporteur dans la division Maisonneuve, accusé d'obtention d'argent sous de fausses représentations du 14 septembre au 8 décembre dernier, a été remis au 11 mars courant, à la demande de Mtre Charlemagne Rodier, et l'accusé a été remis en liberté sous son cautionnement personnel, à la séance des assises, ce matin, après avoir plaidé non-culpabilité.

—J.-O. Lemonde a été trouvé coupable d'avoir obtenu de l'argent, également sous de fausses représentations, en donnant un chèque sans fonds sur une banque, et sa sentence sera prononcée à la fin du terme.

—Le tribunal a ensuite commencé l'audition de la cause de Sawa Tegil, accusé de tentative d'assaut indécent sur la personne de Mme Carolina Amoretzka. Cette cause peu intéressante et scabreuse nécessite l'office d'un interprète et se prolongera probablement toute la journée. Mtre Cran shaw, jr., occupe pour la défense, et Mtre J.-C. Walsh représente le ministère public.

ON ARRETE TROIS DES GREVISTES

Peter Fornica, Albert Dannisti et Harry May, trois des garçons de table au Windsor, actuellement en grève, ont été arrêtés, hier après-midi, alors qu'ils étaient à distribuer des circulaires contenant un appel au public de Montréal en faveur de leurs griefs.

Les trois accusés ont été traduits, ce matin, en cour du recorder, sous l'accusation d'avoir distribué des circulaires sans licence. Ils se sont dits innocents, et leur procès a été remis à plus tard.

LE CLUB OTTAWA LANCE UNE BOMBE

(Service spécial de la Patrie)

OTTAWA, 5—Le club Ottawa a l'intention de protester la partie de samedi dernier, parce que les Wanderers ont fait jouer Russell qui n'a pas de contrat avec le club, comme on vient de le découvrir. On prendra des procédures pour faire annuler toutes les parties où Russell a joué avec l'équipe des Wanderers.

SA MORT EST DUE A UN ACCIDENT

Le coroner a tenu ce matin une enquête au sujet de la mort de John Creegan, victime d'un accident à la Dominion Flour Mills samedi midi. La mort est due au mauvais fonctionnement d'une trappe d'ascenseur. Les jurés ont rendu un verdict de mort accidentelle.

SENTENCES EN COUR DES SESSIONS

En Cour des Sessions Spéciales, ce matin, William Parent, 24 ans, de Saint-Laurent, a été condamné par le juge Bazin à cinq ans de pénitencier pour effraction et tentative de vol. La sévérité du tribunal s'explique par le fait que l'accusé était un récidiviste et que depuis 1908 il avait subi quatre condamnations à la prison et au pénitencier.

René Bourdon et Arthur Bélanger, convaincus de vol avec effraction, ont été condamnés à douze mois de prison chacun.

Arthur Villeneuve, 25 ans, et Zéphirin Landry, 19 ans, trouvés coupables de vol avec violence, devront aussi passer douze mois en prison.

CE FONDS DE PENSION CIVIQUE

Les experts chargés de la préparation d'un rapport concernant l'établissement d'un fonds de pension municipal ont travaillé hier soir, à l'hôtel de ville jusqu'à onze heures et à onze heures et demie, M. Jules Crépeau se mettait en route pour Québec, emportant le fruit de ce dur labeur, afin de le soumettre à la députation provinciale. On affirme que les experts ont fini par s'entendre et que leur projet va recevoir l'approbation des employés qui remportent, dit-on, leur point.

M. L.-F. FALARDEAU, DE LA VIEILLE CAPITALE

LE NOUVEAU PRESIDENT du bureau provincial des Marchands Détailleurs du Canada.

LE BILL DE LA NORTH EASTERN

ETUDIE PAR LE COMITE DES CHEMINS DE FER. — CE QUE DEMANDE LA COMPAGNIE.— LA "GUELPH PATENT CASH CO."

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

QUEBEC, 5.— Le comité des chemins de fer a étudié le bill amendant la charte de la "North Eastern Ry. Co." Par ce bill, on veut donner à la compagnie, en outre des pouvoirs qu'elle possède déjà, celui de construire des lignes:

1o.— De Ville-Marie au Rapide de L'Orignal.

2o.— Du Témiskamingue à la Baie James.

3o.— De Montréal à la Baie James.

4o.— De Québec à la Baie James.

5o.— D'un point sur la rivière Ottawa, entre Montréal et Pembroke, jusqu'à la Baie James.

M. Lavallée, avocat légal de la cité de Montréal, a d'abord demandé au comité d'introduire dans le bill une clause pour décréter que la compagnie ne pourra exercer ses pouvoirs dans la cité de Montréal sans le consentement de cette dernière, exprimé par règlement.

Cette proposition fut combattue par M. L.-A. Cannon, avocat des promoteurs, et par M. Perron, et fut repoussée.

M. Lavallée en soumit alors une autre pour décréter que le consentement de la cité de Montréal sera nécessaire à la compagnie, mais qu'en cas de non entente, le tribunal qui départagera la ville et la compagnie sera la commission des services d'utilité publique. Cette seconde proposition fut adoptée.

On a aussi fait quelques autres amendements, dont l'un pour décréter que les travaux de construction devront être commencés dans deux ans au lieu de trois, et terminés dans sept ans au lieu de cinq.

Comme cette compagnie demande des franchises pour couvrir une grande partie de la province, le ministre des travaux publics a demandé la remise du bill à demain, afin de pouvoir l'étudier à fond.

Le même comité a ensuite étudié et adopté avec de légers amendements le bill autorisant la "Guelph Patent Cash Co., Ltd.," à construire un chemin de fer pour les besoins de son commerce et de son industrie du bois aux environs de Scottstown, dans le comté de Compton.

AU COMITE DES BILLS PRIVES

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 5.—Le comité des bills privés a longuement étudié le bill amendant la charte de la ville de La Tuque. Après une grosse bataille faite sur la clause autorisant cette ville à compléter et à remettre en vigueur un règlement relatif à un emprunt de $100,000, le comité a adopté sans amendement ce bill. Il s'est ensuite mis à l'étude du bill de la commission scolaire protestante de Montréal, bill dont le but principal est de réunir toutes les commissions scolaires de Montréal en une seule.

On a ensuite adopté le bill du "Connaught Park Jockey Club" d'Ottawa, le bill ratifiant une vente par licitation à M. J. B. Bilodeau, de certains lots de Maison neuve et le bill relevant M. L.-P. Sirois de la charge d'exécuteur testamentaire de la succession Guilmartin, de Québec.

UNE CONSPIRATION AU PAYS DE SIAM

(Service spécial de la PATRIE)

BANKOK, Siam, 5. — On vient de découvrir un grand complot pour établir la république dans le royaume de Siam. Plusieurs officiers et des citoyens influents ont été arrêtés.

CINQ PERSONNES BRULEES A MORT

(Service spécial de la Patrie)

BEAVER, Pen., 5—Cinq personnes ont péri dans l'incendie d'une maison de pension à Koppel, près d'ici. Les morts sont le propriétaire, sa femme et trois de leurs enfants. — Deux autres enfants furent sauvés par des pensionnaires

On adopte le bill du "Canadien-Nord"

Au comité des chemins de fer. — La compagnie reçoit l'autorisation de construire son tunnel. — La voie élevée du tunnel au port.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 5 — Le comité des chemins de fer a repris ce matin l'étude du bill "Canadien Nord", Montréal et Terminal Ltée". La délégation de Montréal chargée de suivre le bill dans les intérêts de la municipalité se composait des avocats Atwater et Butler, des échevins Deguire, Boyd, Prud'homme, des échevins-députés L. A. Lapointe et Médéric Martin.

M. Médéric Martin croit que la compagnie devrait construire son tunnel assez long pour conduire sa voie sous terre jusqu'aux quais. "Il ne faut pas oublier, dit-il, que Montréal devra payer des millions de dollars pour faire disparaître les traverses à niveau, et cette expérience est suffisante pour ne pas permettre à une compagnie d'exécuter un projet qui, sous peu, deviendra un obstacle. Ceci s'applique à la voie élevée sur une distance d'environ un demi-mille.

M. Perrault, architecte, parlant au nom des propriétaires possédant quatre à cinq millions de dollars de terrains sur le parcours du C. N. R., s'oppose au projet de la Compagnie de construire une voie élevée de la rue Lagauchetière au port. Il dit que semblable entreprise est un outrage, destiné à déprécier la valeur de la propriété pour une somme d'au moins dix millions de dollars. Il déclare que la cité de Montréal sera tenue responsable de cette dépréciation.

Après une très longue discussion le bill est finalement adopté par le comité et le Canadien Nord reçoit l'autorisation de construire son tunnel.

La compagnie a accepté un amendement relativement à la compensation pour dommages causés à la propriété, moins ceux qui peuvent provenir de la ligne élevée du tunnel au port.

M. Atwater s'oppose à l'article concernant l'expropriation comme donnant de trop grands privilèges à la compagnie. Ce te dernière peut annoncer qu'elle prend tout un terrain et, plus tard, n'acheter qu'une lisière nécessaire pour un droit de passage. Dans l'intervalle, le propriétaire peut perdre l'occasion de vendre. La compagnie devrait être forcée d'accorder une compensation.

M. Sharpe croit que la commission des chemins de fer devrait avoir le droit de fixer une compensation aux propriétaires qui subiront des pertes par la construction du viaduc ou voie élevée à la sortie du tunnel.

M. Phippen dit que la compagnie est disposée à se soumettre à toutes les exigences de la loi des chemins de fer.

La ville met en vente une vieille caserne de pompiers

La ville met en vente la vieille caserne de pompiers No 25, sise rue Ste-Catherine-Ouest, près de la rue Bleury. Les contrôleurs ont fixé le prix à $60 du pied et le produit de la vente sera affecté à l'achat d'un autre site convenable à l'érection d'un poste moderne.

MM. Cooper & Cie, agents d'immeubles, ont déjà fait parvenir une offre de $36 du pied.

Le nombre des aliénés augmente dans des proportions alarmantes

2,627 cas d'aliénation mentale traités aux frais de la ville, aux asiles de la Longue-Pointe et Verdun, en cinq ans, telle est la triste statitstique contenue dans un rapport officiel soumis au Bureau de Contrôle, ce matin, sur le travail de l'assistance municipale.

Au 31 décembre 1911, le nombre de patients internés était de 1,187, le nombre de nouveaux cas rapportés au cours de l'année ayant été de 422, contre 382 au cours de l'année 1910.

Le tableau suivant indique l'augmentation formidable du coût de l'entretien des aliénés :

Années	Coût de l'entretien.
1907	88,365.58
1908	41,086.25
1910	69,403.56
1911	74,534.17

Ces progrès alarmants de l'aliénation mentale parmi notre population, dit, dans son rapport, M. A. Chevalier, le directeur de l'Assistance Municipale, sont dûs aux abus des liqueurs alcooliques, à l'immoralité, à l'abus des narcotiques, au surmenage causé par la vie à outrance des grandes villes, aux privations et à la misère.

Un fait à noter, c'est qu'un fou vit parfois très longtemps et la ville doit payer longtemps pour son entretien. C'est ainsi que M. Chevalier rapporte que le mois dernier est mort à la Longue-Pointe un homme du nom de Donnelly qui fut interné pendant 36 ans et 8 mois.

Près de dix victimes au fond de la rivière Saskatchewan

(Service spécial de la PATRIE)

SASKATOON, Sask., 5 — Il est possible que dans la rivière Saskatchewan, se trouvent de 6 à 10 cadavres. Ce sont des voyageurs qui se trouvaient dans les wagons-lits, quand le rapide du Canadien-Nord passa à travers le pont, la nuit dernière. Parmi les personnes qu'on a retirées des débris deux ne survivront pas à leurs blessures. Le feu s'est déclaré dans les débris du train et du pont. Des plongeurs sont à la recherche des victimes.

ON DEMANDERA DE PROTEGER LES DROITS DES CATHOLIQUES

On présentera, ce soir, au bureau de direction de l'Association St-Jean-Baptiste, le rapport du comité chargé d'étudier les droits des catholiques de langue française du Keewatin. Dans ce rapport, le comité demande par une résolution qui peut être amendée à la séance de ce soir que les droits des catholiques dans le territoire annexé, soient sauvegardés, suivant la loi confédérative de 1875.

LES TRAITES VONT ETRE RATIFIES

(Service spécial de la Patrie)

WASHINGTON, 5 — Les traités d'arbitrage conclus par les Etats-Unis avec la France et la Grande-Bretagne, et qui sont devant le sénat depuis le mois d'août dernier, seront ratifiés enfin, aujourd'hui, sans amendements.

C'est ce qu'annoncent les avocats de l'arbitrage.

SUFFRAGETTES AUX TRAVAUX FORCES

(Service spécial de la PATRIE)

LONDRES, 5 — Deux des suffragettes qui ont pris part à l'expédition des briseuses de vitres d'hier, ont été condamnées à deux mois de travaux forcés. Il reste encore 150 suffragettes à comparaître devant le magistrat.

L'AGRESSEUR DE ROTHSCHILD

LONDRES, 5 — William Tibbits, qui a tenté, hier soir, d'assassiner Léopold Rothchild, sur qui il a tiré trois coups de revolver, a comparu devant le magistrat et a été confié aux aliénistes pour examen.

Tibbits est un agent manufacturier et était connu de la famille Rothschild depuis l'enfance.

STATU QUO DANS LA GREVE DES GARCONS DE TABLE

La grève des garçons de table de l'hôtel Windsor n'a pas changé depuis hier.

Le gérant de l'hôtel soutient qu'il n'entrera pas en négociations avec ses anciens employés, avant que ceux-ci aient repris leur travail. D'un autre côté, les garçons de table refusent de retourner à l'ouvrage à ant que des promesses leur soient faites.

Il est entendu cependant que cet état de choses ne peut pas se prolonger.

Une information particulière nous permet de dire qu'il peut se produire des développements nouveaux d'un moment à l'autre.

Aux quartiers-généraux des grévistes on a discuté la situation dans le cours de l'avant-midi et il se peut qu'une entente intervienne sous peu entre eux et leurs patrons.

LA SITUATION A LAWRENCE

(Service spécial de la PATRIE)

LAWRENCE, Mass., 5 — Les offres d'augmentation de salaire de la part des patrons ont tenté plusieurs grévistes qui sont retournés au travail.

On estime que pas moins de 3,000 sont retournés au travail ces jours derniers. Les patrons croient que la grève tombera d'elle-même dans quelques jours.

LE DRAME DE LA RUELLE COUPAL

L'enquête sur la mort de la malheureuse femme Marguerite Barney, décédée mystérieusement à sa demeure, ruelle Coupal, aura lieu demain matin. Les médecins de la morgue, les docteurs Dugas et Mc Taggart doivent faire l'autopsie du cadavre cet après-midi. Les autorités de la morgue n'ont obtenu jusqu'ici aucun détail important.

NAISSANCE

DORION—A St-André d'Argenteuil, le 26 février 1912, l'épouse de M. Aimé Dorion, un fils et une fille, qui ont reçu au baptême les noms de Aimé, Camille, Oscar et Elmire, Emma, Cécile.

Parrains et marraines M. et Mme C. Gadia et M. et Vme B. Vauthier, oncles et tantes des enfants.

AVIS DE DECES

AUDET—En cette ville le 3 courant, à l'âge de 21 ans 8 mois, est décédé Georges Antoine Audet.

Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 291 rue Ontario Est, à 8 heures, pour se rendre à l'église St-Jacques et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 7-2

BEAUCHAMP—Au presbytère de St-Martin, Co. Laval, le 3 courant à l'âge de 71 ans, est décédé Marguerite Beauchamp.

Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant à 9 heures à l'église paroissiale.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 8-1

CHAMPAGNE—A Montréal le 3 Mars 1912, à l'âge de 78 ans, est décédé Onésime Champagne, rentier, époux de feue Hermine Rivet.

Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 119 rue Dufresne, à 9 heures, pour se rendre à l'église Saint-Vincent de Paul où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 7-2

DE CARUFEL—En cette ville le 3 courant à l'âge de 9 ans, 3 mois, 15 jours, est décédé Lucien, L. De carufel, fils de L. E. S. De Carufel.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 6 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 81 rue St-Hubert, à 8½ heures, pour se rendre à l'église St-Louis de France, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 7-2

HETU—A St-Laurent le 4 courant, à l'âge de 10 ans 10 mois 7 jours, Berthe Evelina, fille bien-aimée de J.-D. Hétu.

Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son grand-père, M. D. Lauzé, No 1 rue St-Antoine à 8.45 heures, pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUPIEN—A Montréal, le 3 mars 1912, à l'âge de 55 ans, 4 mois, 20 jours, est décédé M. Samuel Lupien, employé à la brasserie, Montréal.

Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure No 721 rue Dorion à 7½ heures, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 7-2

PAQUETTE—En cette ville le 5 courant, à l'âge de 50 ans, est décédée Dame Elizabeth Lapierre, épouse de feu Ferdinand Paquette.

Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 335 rue St-Denis, à 8.15 heures, pour se rendre à l'église St-Jacques et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 8-1

PRUD'HOMME—En cette ville le 3 courant, à l'âge de 54 ans, est décédé J.-S. Prud'homme, membre du Tiers-Ordre.

Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 352 rue Rivard, à 8.15 heures, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SARRAZIN.—En cette ville le 3 courant à l'âge de 68 ans 4 mois, est décédée Dame Rose de Lima Vaillancourt, épouse de feu Lambert Sarrazin et en seconde noce d'Olivier Champagne, de St-Eustache.

Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, No 21 rue Greenfield, à 7.15 heures, pour se rendre à l'église St-Jacques et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 8-3

THEORET—A l'Isle Bizard le 3 courant, à l'âge de 81 ans 7 mois, est décédée Dame Marceline St-Pierre, épouse de Arsène Théoret.

Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant à 9 heures à l'église paroissiale.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY—En cette ville le 4 courant, à l'âge de 52 ans, est décédée Dame Adélard Tremblay, née Arsélia Bernard.

Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant.

Le convoi funèbre partira de l'hôpital Notre-Dame pour se rendre à l'église paroissiale de St-Césaire.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES A MONTREAL

BARRETTE, Pierre Damien, 53 ans, boulanger, rue Ste-Catherine Est 1562

BUSWELL, Mary Rossiter, 31 ans, femme de Edmond Buswell, marchand rue Wellington 443.

CHABOT, Ida Bélair, 24 ans, femme d'Arsène Chabot, journalier, rue Dufresne 298.

CHAREST, Marie Cassant, 61 ans, femme de Olivier Charest, bourgeois, rue de Gaspé 702.

CORBEIL, Juliette, 8 ans, enf. de Emile Corbeil, menuisier, rue Centre 501.

DAOUST, William, boulanger, 83 ans, rue Grothé 13.

DESFORGES, René, 3 ans, enf. de Alfr Olivier Desforges comptable, Ave Laval 515.

LAPALME, Rosalie Vaillant, 71 ans femme de Léon Lapalme, tailleur de cuir, rue Lalonde 63.

LEDUC, Louis, 2 ans, enf. de Ferdinand Leduc, barbier, rue Beaudoin 7

MULCAHY, John, 76 ans, militaire, Hospice Gamelin.

PICARD, Amaise Lessard, 56 ans, femme de François Picard, journalier, rue Nicolet 292.

ROY, Oscar, 4 mois, enf. de Oscar Roy, charretier, rue Turgeon 28.

MESSE DE REQUIEM

BRUNEL—Une messe de requiem sera chantée mardi le 12 mars à 8 heures, à la chapelle de la Providence, rue Ste-Catherine, près St-Hubert, pour le repos de l'âme de Adélaïde Beauchemin, épouse de F.-X. Brunel. Parents et amis sont priés d'y assister.

UN CONDUCTEUR DEVIENT FOU parce qu'il n'a pas de sardines Goût pour souper.

TROP TARD POUR ETRE CLASSIFIEES

PIANO CHRISTIE, N. Y., carré, grand format, belle caisse en palissandre, pieds recul. 8, 3 1-3 octaves, son délicieux, avec belle valeur à $135, payable $5 comptant et $1 par mois. Leyton Bros., 550 rue Ste-Catherine Ouest, angle Stanley. 8-1

CONSEQUENCES D'UNE GREVE

SOUTHAMPTON, Ang., 5. — Les paquebots "Philadelphia" et "New-York" ne pourront pas partir pour l'Amérique, faute de charbon.